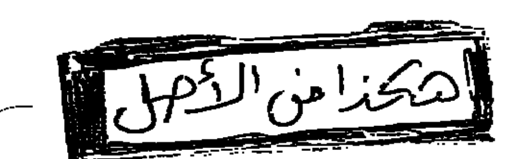


Le Salon du livre de jeunesse à Montreuil

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15187 – 7 F

VENDREDI 26 NOVEMBRE 1993

Partage du travail à l'allemande

L'ACCORD conclu chez Volkswagen entre la direction et le plus puissant des syndicats allemands, IG Metall, est spectaculaire. Il permettra l'adoption de la semaine de quatre jours de travail dans les usines du groupe implantées outre-Rhin, cela dès le 1er janvier.

La preuve est faite que pour sauvegarder des emplois la solution du « partage du travail » n'est pas réservée à quelques petites entreprises ou encore reléguée au rang d'aléatoires « expérimentations », comme l'ont finalement décidé les parlementaires et le gouvernement français. VW montre aussi que l'aide de l'Etat n'est pas indispensable. Le message se veut donc universel : pour sauver des emplois, il est possible d'inventer « en grand » une organisation différente du travail dans des usines.

POURTANT, Volkswagen ne servira très probablement pas de modèle. La très grande majorité des patrons allemands ont, par avance, rejeté la semaine de quatre jours, car ils la considèrent comme coûteuse à mettre en œuvre. L'industrie allemande, en mal de compétitivité du fait de salaires les plus élevés du monde, ne peut en aucune façon accepter d'alourdir encore ses coûts et s'en tient aux méthodes libérales, classiques et éprouvées. Le chômage sera résorbé au niveau global, petit à petit, au fur et à mesure que l'économie, dans son ensemble, sera redevenue compétitive et aura développé de nouveaux produits.

Si VW fait exception, c'est sans doute par tradition sociale et aussi parce que la firme, qui traverse une crise grave, devait rapidement supprimer une proportion considérable d'emplois en Allemagne (près d'un tiers). Une autre raison a aussi joué : le Land de Basse-Saxe, où est installé le siège de Wolfsburg, est le plus gros actionnaire du groupe (avec 17,6 % des parts). Il entend tout faire pour conserver des emplois chez lui.

LE choix de VW n'est sans doute pas destiné à faire école. Pourtant, il restera une référence en Allemagne comme à l'étranger. Surtout s'il apparaît comme une solution provisoire et limitée. Ainsi l'accord chez VW sera-t-il revu dans deux ans. D'autres facettes de cet accord « historique » sont à méditer : l'ampleur somme toute restreinte des sacrifices qu'acceptent les salariés – pas plus de 10 % chez VW – et surtout les éventuels surcoûts que cet accord entraîne. La firme en tire pourtant un avantage social patent, comme la société allemande tout entière. A cela s'ajoute le retour à des réflexes de solidarité. Cette conséquence-là a de l'avenir. Le « livre blanc » sur l'emploi en Europe, que présentera Jacques Delors lors du conseil européen de décembre, tentera de l'amplifier. L'accord conclu chez Volkswagen y sera observé de près.

Lire page 19


M 0147 - 1126 0 - 7,00 F

Avant la date limite du 15 décembre fixée par Washington

Le Parlement serait appelé à se prononcer sur le GATT

Leon Brittan, commissaire européen chargé des relations extérieures, et son homologue américain, Mickey Kantor, se retrouveront mercredi 1er décembre à Bruxelles, pour rechercher un compromis au cycle de l'Uruguay. Selon M. Brittan, quelques avancées, notamment sur le volet agricole, ont été réalisées. Le gouvernement français hésite à conclure par un vote le débat parlementaire qu'il veut organiser sur un éventuel accord au GATT, dont la date limite fixée par les Américains est le 15 décembre. Interrogé, jeudi matin 25 novembre, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, s'est montré affirmatif sur l'organisation de ce vote alors que le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, est resté plus évasif.



Lire pages 17 et 18

Hongkong : les gangs préparent 1997

Les redoutables triades jouent discrètement le jeu de Pékin dans la perspective du retrait britannique

HONGKONG

de notre envoyé spécial

La pègre vit par essence en symbiose avec une société qu'elle gangrène. Régnant sur la partie ombreuse du corps social, elle est sensible à ses évolutions. La transformation du paysage criminel de Hongkong est symptomatique de ce phénomène. Les gangs préparent eux aussi le retour sous administration chinoise en 1997 : ils tirent profit du sursis et, en même temps, organisent l'avenir en jouant la Chine (avec la complaisance des autorités locales, voire nationales) et en étoffant leurs réseaux à l'étranger.

Hongkong, haut lieu du « laisser faire » libéral, attaché au principe du secret bancaire, est l'un des centres mondiaux du blanchiment de l'argent de la drogue. Proche du Triangle d'or (Birmanie, Laos, Thaïlande), d'où provient une notable partie de l'héroïne vendue à travers le monde, la colonie britannique est le point névralgique d'organisations criminelles chinoises qui rayonnent sur la région. Selon la police, on en dénombre une cinquantaine, dont une dizaine sont importantes, comptant 100 000 membres (sur une population de 6 millions d'habitants) ; mais une partie seulement sont actives.

Connus sous le nom de « triades » – mot d'origine anglaise qui fait référence au symbole des sociétés secrètes d'antan : le triangle unissant le ciel, la terre et l'Homme –, les gangs ont peu en commun avec l'héritage dont ils se réclament. Les sociétés secrètes eurent leurs « lettres de noblesse » : elles prirent part au XVIIe siècle au mouvement de résistance à la domination des Mandchous qui avaient renversé la dynastie Ming, puis elles soutinrent la révolution républicaine de 1911.

PHILIPPE PONS

Lire la suite page 7

Steffen Heitmann n'est plus candidat à la présidence de la RFA

Steffen Heitmann, candidat de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl pour la présidence de la République fédérale, le 23 mai 1994, a annoncé, jeudi 25 novembre, qu'il retirait sa candidature. Théologien est-allemand ultraconservateur, M. Heitmann était la cible de critiques pour ses déclarations sur le passé nazi de l'Allemagne, le rôle de la femme ou l'immigration. Après le retrait de sa candidature, il a proposé celle de Richard Schröder, théologien est-allemand, membre du SPD.

Lire page 4

M. Mitterrand « clôt » la controverse sur le Conseil constitutionnel

La président de la République a estimé, mercredi 24 novembre, que *« la controverse au sujet du Conseil constitutionnel devait être considérée comme close »*. En renvoyant dos à dos M. Balladur, qui avait mis en cause le Conseil, et M. Badinter, qui lui avait répondu dans *le Monde* du 23 novembre, M. Mitterrand désavoue ce dernier, dont il n'a pas pris la défense face aux critiques du premier ministre et aux attaques du RPR.

Lire page 9

LIVRES

L'art éternellement présent

André Chastel travaillait à sa monumentale *Histoire de l'art français* lorsqu'il est mort, il y a trois ans et demi. L'introduction et le premier volume de cet ouvrage paraissent aujourd'hui. Philippe Dagen souligne que, pour Chastel, *« partout, la vie se passe, et s'est toujours passée, au présent »*. Autre « éternel présent », François Mauriac, dont on réédite le *Bloc-notes*.

Lire pages I à XVI

Un nucléaire sans risques

Le Prix Nobel Carlo Rubbia propose une nouvelle forme de production d'énergie atomique

L'Italien Carlo Rubbia, le bouillant Prix Nobel de physique du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève, n'a pas fini d'étonner le monde. Alors qu'il s'apprête à céder, le 1er janvier, son poste de directeur général de cet organisme international au Britannique Christopher Llewelyn Smith, M. Rubbia bouleverse les idées reçues et affirme faire la révolution dans le petit monde de l'énergie nucléaire. Lors d'un séminaire qui s'est tenu mercredi 24 novembre à Genève, il a en effet présenté une nouvelle approche énergétique, *« économiquement compétitive »* selon lui, qui répondrait à la plupart des maux dont souffre aujourd'hui l'énergie nucléaire aux yeux du public.

De quoi s'agit-il ? L'intitulé de la conférence de M. Rubbia sur le développement d'un *« amplificateur d'énergie, couplant un accélérateur de protons approprié et une cible de thorium »*, exige du profane qu'il ait la foi du charbonnier pour croire en ce nouvel eldorado énergétique. Car, à l'écouter, cette forme inédite d'énergie permettrait de réaliser des réacteurs présentant une sûreté passive sans faille, produisant peu de plutonium et diminuant d'autant les risques de prolifération. Mais elle permettrait aussi de s'affranchir en partie du problème des produits de fission en ne générant que des déchets à vie relativement courte, ce qui serait, semble-t-il, possible avec un combustible nucléaire, le thorium, offrant, de l'énergie pour des siècles, voire des millénaires (1).

Miracle ? L'homme étant sérieux, il mérite qu'on s'attarde sur son propos. L'astucieux procédé de production d'énergie qu'il décrit est en fait le résultat des amours coupables entre les techniques utilisées par les physiciens des hautes énergies pour les accélérateurs de particules et celles développées par les ingénieurs de l'industrie nucléaire pour leurs réacteurs. L'idée n'est pas totalement neuve. A plusieurs reprises, elle a été étudiée sur le papier par les pays nucléarisés. En vain, car les techniques disponibles pour la développer n'étaient pas suffisamment performantes. Mais les avantages potentiels du procédé sont tels que régulièrement le sujet revient à la surface.

Pourquoi, cette fois, un tel rebondissement ? Parce que, d'abord, d'importants progrès ont été accomplis dans ces toutes dernières années sur les accélérateurs de particules dont on aurait besoin pour ces réacteurs dits « hybrides ». Parce qu'ensuite, sans la forte personnalité de Carlo Rubbia, le découvreur avec Simon Van der Meer des fameux « bosons vecteurs » salués par toute la communauté scientifique en 1984, les recherches sur cette nouvelle forme d'énergie n'auraient pas été autant médiatisées.

D'autres avant lui se sont penchés sur ce sujet et ont proposé des solutions dont le contenu n'a guère dépassé le cadre étroit de la petite communauté des spécialistes. Ainsi en va-t-il, par exemple, de celles prospectées depuis quelques années par une équipe américaine du Los Alamos National Laboratory (Nouveau Mexique) dirigée par C. D. Bowman et E. D Arthur. Dès 1990, ces chercheurs ont décrit de manière relativement détaillée un tel système de production d'énergie et d'élimination des déchets radioactifs.

Ce projet, baptisé ATW (Accelerator Transmutation of Waste and Energy Production) et adapté de techniques envisagées par les militaires pour la production du tritium nécessaire aux armes thermo nucléaires, balayait l'ensemble des possibles et proposait des réacteurs hybrides pouvant brûler soit les combustibles classiques du nucléaire (uranium et plutonium), soit un autre radio élément, le thorium, non encore utilisé et très largement présent dans la croûte terrestre.

Comment cela fonctionne-t-il ? Tout tient à deux phénomènes sans lesquels les réactions nucléaires qui animent le cœur de nos centrales actuelles n'auraient pas de sens : la fission et la criticité. Le premier correspond à la rupture d'un noyau lourd d'atome (uranium 235, plutonium 239, thorium 232) qui, sous l'impact d'une particule minuscule, le neutron, se brise comme une noix en deux morceaux plus petits.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

Lire la suite page 12

(1) Si l'uranium n'est présent dans la croûte terrestre qu'à raison de 4 grammes par tonne, le thorium l'est à raison de 12 grammes par tonnes. D'autres produits comme le lithium et l'uranium appauvri pourraient être utilisés dans d'autres scénarios.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

EXCLUSION

La solidarité et les solidarités

Alors que les deux premiers **termes de la devise républicaine – Liberté, Égalité – peuvent** *être, l'un institué, l'autre* **imposé, le troisième – Fraternité – ne peut venir** *que des citoyens.*

par Edgar Morin

NOTRE siècle est marqué par le dépérissement des anciennes solidarités de *personne à personne et le développement* des nouvelles solidarités d'administration à catégories sociales.

Le dépérissement du réseau de solidarité et d'entraide que constituait la grande famille verticalement (des aïeuls aux petits-enfants) et horizontalement (liant les collatéraux jusqu'aux grands-oncles et petits-cousins) vient évidemment du dépérissement de cette grande famille. De même les solidarités de village disparaissent avec la disparition *du monde paysan et la généralisation* du mode de vie urbain et suburbain. Les entraides de voisinage et les liens de quartiers urbains s'atrophient dans les grands immeubles et les grands ensembles. La petite famille, dite *nucléaire, à ce titre noyau de solidarité,* éclate de plus en plus souvent et désintègre du coup ses forces intimes de cohésion.

Au début du siècle pourtant, les partis et syndicats ouvriers avaient tissé des réseaux de solidarité pour soutenir et aider les familles de travailleurs non seulement en cas de grève, mais aussi dans les *difficultés de la vie quotidienne.* En France toutefois, l'ampleur de cette solidarité avait été moindre que dans les social-démocraties de l'Europe continentale ou nordique.

Toutefois, l'action historique du socialisme et des partis de gauche en *Europe comme en France avait* finalement réussi à implanter un Etat assistantiel.

Nous sommes donc arrivés à la situation suivante :

D'un côté, il y a une formidable machine vouée à la solidarité sociale, mais elle est de caractère administratif, elle s'applique à des catégories sociales ou professionnelles, *selon des critères quantitatifs* et des règles impersonnelles : la machine subit des processus de bureaucratisation qui aggravent le caractère dépersonnalisé, désingularisé, et souvent tardif, des solidarités administratives.

D'un autre côté, les individus sont atomisés au sein de la civilisation urbaine ; ils subissent difficultés et souffrances qui ne trouvent pas de remèdes dans les solidarités bureaucratiques. Les administrations n'ont aucun instru*ment qui connaisse la solitude,* le malheur, le désespoir des individus. De plus, elles n'apportent pas de protection personnelle aux êtres faibles et démunis, notamment petits vieux et petites vieilles qui courent des dangers nouveaux d'agression dans la rue ou à domicile ; enfin l'angoisse croît dans les *quartiers à risques non seulement* à cause du danger, mais aussi à cause de l'absence de solidarité.

C'est l'atomisation individuelle qui empêche la solidarité de se manifester au sommet où elle devient vitale. Ainsi, quand deux à *trois énergumènes molestent une* jeune fille dans le métro, les voyageurs se sentent individus isolés et non membres d'un groupement ; ils sont paralysés, ignorant la force qu'ils représentent ensemble, alors que dans d'autres conditions histo*riques ou sociologiques ils auraient* réagi spontanément en bloc.

Les malheurs et les solitudes des individus sont eux-mêmes accrus par les pesanteurs et les inhumanités bureaucratiques : la compartimentation et la hiérarchie *détruisent la responsabilité individuelle* de ceux qui, travaillant au sein de la machine, n'ont affaire qu'à des chiffres, des dossiers anonymes, où tout ce qui est sentiment, chair et cœur est occulté : la pléthore de décrets, règlements, *formulaires à remplir accable les* fonctionnaires d'un travail fastidieux et accable l'usager de mille difficultés en chaîne qui le chassent de guichet en guichet, de bureau en bureau, de bâtiment en bâtiment. Les formalités en cas de perte de carte *d'identité* ou de séjour, surtout chez ceux qui sont nés dans une autre région ou à *l'étranger,* accroissent les dommages subis par cette perte même. Certes, on fournit maintenant des numéros de téléphone pour *guider les désemparés dans* le maquis administratif, mais les lignes sont souvent occupées ; les musiques douces et les susurrements suaves qu'elles déversent accroissent les attentes que la communication téléphonique avait pour mission de réduire. Partout les besoins croissent plus vite que les moyens d'y répondre. Les guichets, bureaux, hôpitaux, centres d'accueil sont surchargés, multipliant attentes et retards qui frappent le plus lourdement ceux qui *ont le plus besoin de solidarité.*

En fait, les institutions publiques de secours contribuent à la dégra*dation de la pulsion solidaire des* individus. L'assistance sociale dispense de l'assistance personnelle. Il y a trente ans, je me souviens d'avoir été frappé qu'à Bogota ou à New-York un individu à terre était contourné, ignoré, semblant *totalement invisible aux innombrables* passants. Aujourd'hui il en est de même à Paris. Chacun se dit : *« C'est aux flics, c'est au Samu de s'en occuper. »* Sans cesse nous nous détournons d'un vieillard qui titube, d'un clochard transi...

Ainsi le formidable dispositif de la solidarité publique est inefficace contre l'extension et l'aggravation des malheurs individuels.

Par ailleurs, bien des carrières à vocation d'assistance permanente ont restreint leur disponibilité aux horaires salariaux ; ainsi les médecins, qui étaient à tout moment à la disposition du malade, ne sont désormais disponibles qu'aux heures de bureau et hors week-end. La mission humaine du médecin s'est transformée en profession à temps compartimenté ; hors heures ouvrables, les répondeurs automatiques renvoient au néant ou, au mieux, aux SOS-Médecins.

La naissance, l'extension et la *diversification des SOS téléphoniques* constituent certes une réponse aux cas d'urgence, et les plus rapides et efficaces sont ceux des pompiers. Mais surchargés durant les week-ends, les SOS-Médecins, SOS-Cardiologues, SOS-Dentistes et autres sont emportés dans une chronométrie frénétique, risquent le retard fatal, et ils ne disposent pas du temps nécessaire pour prendre connaissance du cas concret et singulier de chaque patient.

La télévision avide de sensationnel

Enfin, les solitudes et misères morales ne sont pas prises en charge par le système assistantiel, *sauf quand elles prennent forme* psychiatrique ou psychosomatique, et elles sont alors traitées comme des maladies. On oublie généralement que ces maux psychiques, quand ils ont pour condition l'atomisation des individus, ont une *composante sociologique et civilisationnelle.*

C'est du secteur privé, souvent *d'origine protestante,* que pour répondre justement aux misères morales les SOS-Amitiés, SOS-Suicides se sont multipliés. Le désespéré *trouve une écoute et une voix* humaines, *mais c'est qu'il a perdu,* dans sa proximité, toute écoute singulière et personnelle.

Ainsi un tissu d'indifférence se répand partout dans la société ; il est inséparable et de l'atomisation des individus, et de leur conviction que c'est à l'Etat assistantiel de prendre en charge les solidarités. *Et, dans tous les cas d'urgence* vitale, la machine administrative est très lente à réagir, tandis que les individus sont passifs ou paralysés.

Toutefois, lorsque survient un hiver rigoureux qui menace du froid et de la faim les sans-abri désormais dénommés SDF, alors des initiatives *secourables apparaissent* ; la télévision, qui est avide de sensationnel et sait qu'il faut nourrir le téléspectateur d'amour et de mort, donne alors pleine publicité à ces initiatives et déclenchent de larges élans de solidarité. Alors les *sunlights se concentrent sur l'abbé* Pierre qui, depuis des décennies, joue à lui tout seul la mission de secours d'urgence aux déshérités, alors que l'Eglise ou les églises (1), qui certes continuent leur devoir de charité, ne réagissent pas de façon *forte et intensive à l'urgence. Du* côté laïc, ce sont surtout les comédiens et artistes, êtres fortunés gardant le souvenir de leurs infortunes passées, qui prennent les initiatives et arrivent même à quasi institutionnaliser les restos *du cœur créés par Coluche.*

Mais de même que pour les affamés d'Ethiopie, de Somalie ou *les martyrs de Bosnie-Herzégovine,* les campagnes de télévision se fatiguent assez vite, dès qu'elles croient sentir la saturation et l'usure de l'Audimat, et elles bondissent ailleurs, de drame en tragédie, de famine en massacre, *d'inondation en tremblement de* terre. Ainsi, rien de permanent ni de continu ne peut s'instituer à partir du pouvoir médiatique. Toutefois, les élans temporaires de solidarité nous indiquent que la pulsion fraternitaire est toujours *potentiellement présente, mais* qu'elle est inhibée ou atrophiée.

Alors ? Une politique de solida*rité est certes nécessaire, mais il* ne suffit pas de promulguer la nécessité de solidarité. Alors que les deux premiers termes de la devise républicaine – Liberté, Egalité – peuvent être, l'un institué, l'autre imposé, le troisième – Fra*ternité – ne peut venir que des* citoyens. Ce qui peut être institué et imposé, c'est la solidarité administrative assistantielle, mais celle-ci, nécessaire, est insuffisante : impersonnelle et bureaucratique, elle ne répond pas aux besoins immédiats concrets et individuels ; elle ne répond à l'évé*nement qu'en cas de catastrophe* collective, et encore souvent avec retard ou incohérence.

Le *problème de la solidarité* concrète et individualisée est évidemment insoluble dans le cadre traditionnel d'une politique qui se pratique par décret et programme ; mais il peut être envisagé dans le cadre d'une politique qui éveille et stimule.

Pulsion altruiste

Il faut partir de l'idée qu'il existe dans toute population un pourcentage d'environ 8 à 10 % de personnes qui ressentent fortement et continûment la pulsion altruiste. Ce sont eux qui alimentent non seulement les organisations caritatives, mais aussi les partis et syndicats en militants et animateurs. Or la *fossilisation des partis, l'effondrement* des grandes espérances militantes, l'échec des tentatives de créer des communautés dans les grands ensembles, tout cela fait que ces bonnes volontés sont sous-employées. Il demeure certes bien des *animateurs dévoués qui* se dédient aux adolescents dévoyés, aux drogués, aux malheurs des banlieues. Mais il n'existe rien qui puisse stimuler, rassembler, synergiser toutes les bonnes volontés.

C'est donc l'institution publique (Etat, région, municipalité) qui pourrait créer les conditions du rassem*blement et de la synergie des* énergies solidaristes. Il s'agirait d'offrir dans les quartiers des grandes villes, ainsi que dans les villes moyennes, des « maisons de la solidarité » (2) qui regrouperaient les institutions privées de solidarité *(Secours catholique, Secours* populaire, SOS-Amitié, etc.), installeraient en leur sein des *crisis centers,* centres d'accueil et de traitement des pires misères (dont celles issues de la drogue), voire même des « boutiques » du type de celles créées par l'abbé Pierre. De ces maisons pourraient dépendre *des locaux d'hébergement* pour toutes les urgences ou nécessités criantes. Dans ces maisons seraient présents en permanence, comme des pompiers, un service d'alerte composé de bénévoles prêts à voler à l'aide et au secours, *depuis* la demande d'être accompagnée de la petite vieille qui a peur de se faire voler le mandat qu'elle va toucher à la poste jusqu'à l'appel du désespéré suicidaire. Ce service d'alerte, loin de se substituer aux services hospita*liers* ou policiers, les stimulerait dans l'urgence.

De toute façon, la fraternité est *devenue aujourd'hui* le vide criant au sein de la devise républicaine *« Liberté-Egalité-Fraternité ».* Il faut faire de la solidarité fraternitaire un problème central. Certes il ne sera pas réglé par les nécessaires maisons de la solidarité ; la progres*sion des solidarités* est inséparable d'une réhumanisation de longue haleine de nos grandes machineries technobureaucratiques, d'une réaction collective à la mercantilisation généralisée, et bien sûr d'une renaissance éthique et civique.

Il faut miser sur ce qui est aujourd'hui refoulé ou inhibé. Il y a des nappes potentielles, des *réserves profondes* de solidarité chez les individus et dans la société ; elles s'actualisent et surgissent dès qu'il y a une stimulation forte. Elles s'évanouissent aussitôt, mais la potentialité et la réserve demeurent. L'égoïsme se *montre certes contagieux, mais* la solidarité peut l'être aussi.

(1) Notons que c'est du côté islamique qu'une demande a été faite d'ouvrir les mosquées pour accueillir les sans-abri sans distinction de croyance, ce qui nous fait prendre conscience que les églises et temples demeurent fermés.

(2) J'avais suggéré ces « maisons de la solidarité » dans un article du *Monde,* « Le grand dessein », paru le 22 mars 1988.

GEORGES POMPIDOU

Pragmatisme et ambition européenne

A l'initiative de l'Association *Georges-Pompidou,* **un colloque est consacré jeudi 25 et vendredi 26 novembre à l'action** *européenne de celui qui fit* **valider par référendum l'entrée de la Grande-Bretagne dans** *l'Europe communautaire.*

par Jean-René Bernard

CERTAINES données de l'époque allaient dans le sens d'un cheminement pru*dent de la France dans la voie de* la construction européenne : l'héritage psychologique de la période gaullienne entraînait la nécessité et, peut-être, le désir de laisser, comme on dit maintenant, le temps au temps.

On a pu ainsi soutenir que Georges Pompidou considérait que la construction européenne ne pouvait progresser qu'à partir de réalisations limitées et concrètes mais solides et réelles : tels étaient les cas de la politique agricole *commune et de l'union douanière.* Sous des apparences quotidiennes, quelque chose de très solide existait où tout était en germe sans que rien fut réellement explicité ou théorisé : gestion commune, solidarité, transferts de souveraineté, *voire supranationalité.*

S'ajoutait à ces raisons, pour reprendre les propres termes de Georges Pompidou, *« une conception quasi physiologique de la nation »* (interview à *Réalités,* avril 1970), mais aussi une certaine tendance à l'agacement qui s'aiguisait devant des excès de sentiments ou d'illusions ainsi que devant des attitudes préconçues ou mal contrôlées.

Ne remarquait-il pas lors des discussions auxquelles donna lieu la conférence de Paris : *« L'Europe commence à ressembler, dans les réunions internationales, à ce personnage d'un opéra-comique qui s'appelle l'Arlésienne, que tout le monde aime, dont tout le monde parle, mais que l'on ne voit jamais »,* ajoutant, il est vrai : *« Le problème est, précisément, de la faire apparaître. »*

En sens inverse, sa présidence a été jalonnée de conférences européennes fort solennelles : dès 1969, il fut l'initiateur de la conférence de La Haye : en octobre 1972, il invita ses partenaires de la Communauté élargie à la conférence de Paris : enfin, en décembre 1973, il joua un rôle important lors de la conférence de Copenhague. En tant que président de la République, il se révéla donc pleinement conscient de la nécessité de la construction européenne. Il avait d'ailleurs placé dans le référendum d'avril 1972 sur un sujet européen – l'entrée de la Grande-*Bretagne, de l'Irlande et du Danemark* dans le Marché commun – des espoirs tels que la déception excessive qu'il éprouva devant des résultats trop modestes à ses yeux influa fortement sur la suite de sa présidence, à la fois sur le plan extérieur et sur le plan intérieur.

Rappelons-nous la conférence de La Haye dont le président Pompidou fut l'initiateur. Sont, en effet, sortis de cette conférence :

– ce qu'on appelle communément *« l'achèvement »* du Marché *commun, c'est-à-dire,* essentiellement, l'adoption par les six Etats fondateurs, préalablement à l'ouverture des négociations d'adhésion, d'un règlement financier définitif permettant de couvrir, notamment, les dépenses agricoles *de la Communauté ;*

– le feu vert donné à la négociation qui a permis l'entrée dans la CEE du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark ;

– enfin, l'approfondissement, essentiellement mais non exclusivement, par la recherche de l'union économique et monétaire afin d'insuffler au nouvel ensemble une volonté d'identité plus marquée, notamment sur le plan politique.

La conférence de Paris, tenue en *octobre 1972 entre les Etats* membres de la Communauté élargie marqua le point d'orgue solennel d'un cheminement affirmé vers l'Union européenne. Les Dix y prirent ou y confirmèrent des décisions d'une très grande ambition. La principale consista, à la suite du rapport Werner – qui avait été publié en 1970 et amendé par des décisions du conseil des ministres des Six, en 1971 – à réaffirmer *« la volonté des Etats membres de la Communauté européenne élargie de réaliser d'une façon irréversible l'union économique et monétaire en vue de son achèvement au plus tard au 31 décembre 1980 ».*

Certes, les événements ultérieurs (année de l'Europe en 1973, décrétée d'une façon un peu unilatérale par M. Kissinger, quadruplement du prix de l'énergie à la suite de la guerre du Kippour en octobre 1973) conduisirent le président *Pompidou à insister davantage sur* l'identité européenne, notamment face aux Etats-Unis.

Dès juillet 1972, il avait d'ailleurs confié au périodique italien *Epoca* : *« Ne nous aveuglons pas : le vrai problème, c'est l'adoption d'une attitude commune avec l'Amérique »,* confirmant ainsi sa réponse à un journaliste britannique (M. Mulligan) qui lui avait demandé, en mai 1971 : *« Qu'est-ce que l'Europe européenne ? » « C'est très simple,* avait-il répondu, *Une Europe européenne, c'est une Europe dans laquelle les décisions qui la concernent sont prises dans son sein. »*

Ambition et pragmatisme sont donc indissolublement liés dans l'action européenne de Georges Pompidou. Ces deux notions ne sont pas antinomiques, loin de là. Au contraire, pour le président *Pompidou, l'intérêt de la France* imposait, pour des raisons de réalisme, que nous fussions ambitieux en matière européenne. Mieux encore, comme il l'a souligné lui-même lors de son discours inaugural de la conférence de Paris, *« la timidité serait doublement dangereuse : elle risquerait de retarder la construction européenne, mais peut-être aussi de laisser les faits précéder la volonté politique des gouvernements, de sorte que se créerait insensiblement une Europe purement mercantile qui n'est pas et ne doit pas être notre but ».*

L'approche qu'avait le président *Pompidou des problèmes soulevés* par la réalisation d'une union économique et monétaire entre les pays de la Communauté révèle bien, me semble-t-il, ses sentiments profonds sur la construction européenne. Le président Werner *qui – chacun s'en souvient –* présida en 1970 un groupe de travail sur ce sujet, fait état, à juste titre, dans ses *Mémoires* de l'irritation que soulevèrent, à plusieurs reprises, chez Georges Pompidou les formules utilisées par les *auteurs du rapport qui porte son* nom.

Mais Georges Pompidou accentua l'intérêt politique *donné à cet* exercice en mettant délibérément le thème de l'union économique et monétaire au centre des discussions de la conférence de Paris : l'objectif d'une union irréversible fut confirmé par les neuf chefs d'Etat et de gouvernement, la date du 31 décembre 1980 fixée pour la réalisation de cette union : certaines dispositions pratiques furent *également esquissées* dans le communiqué final de la conférence, s'agissant en particulier du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM). Jean Monnet ne s'y trompa d'ailleurs pas, qui applaudit vigoureusement les résultats de la conférence de Paris et en fit le point de départ du plan de relance qu'il proposa, dès décembre 1972, au Comité d'action des Etats-Unis d'Europe.

Georges Pompidou considérait donc *comme l'un de ses devoirs* essentiels de nourrir l'espérance européenne, quoi qu'il ait souvent regretté que l'identité de la Communauté ne s'affirmât pas d'une façon plus nette. C'est sans doute parce que ces sentiments – qui ne sont pas nécessairement contradictoires – coexistent chez la plupart d'entre nous que beaucoup de Français *continuent de se sentir* proches du président Pompidou.

▶ **Jean-René Bernard est ambassadeur de France et ancien secrétaire adjoint de l'Elysée.**

La guerre dans l'ex-Yougoslavie et l'acheminement de l'aide humanitaire

■ LES CONVOIS EN BOSNIE. l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie, où trois millions de personnes affrontent un *deuxième hiver de guerre*, a repris mercredi 24 novembre après deux mois d'interruption. L'engagement pris la semaine dernière par les représentants des belligérants de garantir le libre passage des convois semble produire ses premiers effets.

■ L'ACCORD DE LA CROATIE. Le président croate Franjo Tudjman a accepté de participer à la réunion organisée lundi 29 novembre à Genève par les *Européens pour relancer les* négociations sur l'ex-Yougoslavie. Mais la Croatie demandera des « garanties supplémentaires ».

[redacted]

Les secours parviennent de nouveau en Bosnie

BELGRADE

de notre correspondante

L'acheminement de l'aide *humanitaire en Bosnie, où trois* millions de personnes affrontent un *deuxième hiver de guerre*, a repris mercredi 24 novembre, *après un mois d'interruption*. L'engagement pris le 18 novembre à *Genève par les représentants* des parties en conflit de *garantir le libre passage des* convois semble finalement pro*duire ses premiers effets.*

Un convoi du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), composé de onze camions transportant 100 tonnes de vivres, a pu parvenir mercredi à Tuzla, ville industrielle du Nord-Est contrôlée par les forces gouvernementales bosniaques (à majorité musulmane). Les forces serbes bloquaient depuis huit jours la route qui relie Belgrade à Tuzla et permet d'accéder ensuite aux enclaves musulmanes assiégées de Bosnie orientale (Zepa, Srebrenica, Gorazdé). Or cette route était la seule que tentaient encore d'emprunter les camions humanitaires depuis le 25 octobre, date à laquelle un chauffeur danois avait été tué en Bosnie centrale, ce qui avait incité le HCR à suspendre le ravitaillement par les autres voies terrestres.

Les Serbes de Bosnie, *désireux de briser toute forme de résistance musulmane, ne laissent passer qu'au compte-gouttes les convois traversant* les territoires qu'ils contrôlent. *Deux convois* chargés de 80 tonnes de vivres chacun ont *été autorisés mercredi à se diriger* vers les enclaves musulmanes de Zepa et de Srebrenica. En revanche les Serbes refu*saient toujours mercredi l'ache*minement de secours vers *Gorazdé, qui n'a pas été ravi*taillée depuis dix-sept jours.

La route «Diamant»

A Tuzla, où les Serbes n'ont laissé passer que 12 % de l'aide prévue pour novembre, la population souffre de la faim. Le bataillon norvégien de la FORPRONU, qui est déployé dans cette région, s'est lui-même trouvé en difficulté après s'être vu pendant vingt jours refuser par les Serbes bosniaques le passage de son propre convoi de ravitaillement. Lundi encore, ce dernier a été refoulé par les miliciens serbes. Voyant les réserves des « casques bleus » s'épuiser, la FORPRONU a alors menacé de recourir à la force et le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a fini par donner son feu vert au passage du convoi.

SLOVÉNIE
HONGRIE
ROUM.
Zagreb
CROATIE
Rijeka
Belgrade
SERBIE
BOSNIE-HERZÉGOVINE
KRAJINA
Srebrenica
Sarajevo
Knin
Zepa
Gorazde
Split
Mostar
MER ADRIATIQUE
Dubrovnik
zones contrôlées par:
les Serbes
les Musulmans
les Croates
50 km

Pont aérien et parachutages

Le HCR a d'autre part rouvert mercredi la célèbre route « Diamant », axe vital pour le ravitaillement de la Bosnie centrale, qui était fermé depuis le *25 octobre*.

Compte tenu des dangers que comporte cette route qui traverse plusieurs villes où s'affrontent forces croates et musulmanes, un convoi *militaire* britannique de la FORPRONU s'est chargé exceptionnellement du transport des 270 tonnes de farine que le HCR destinait à Zenica. En fin d'après-midi, les vivres étaient déchargées à Travnik, une ville sous contrôle des forces musulmanes située à une vingtaine de kilomètres de Zenica et où les entrepôts des organisations humanitaires sont vides depuis le week-end dernier.

Face aux difficultés de l'acheminement terrestre, les Nations unies avaient décidé dès juillet 1992 de recourir au transport aérien. Le pont aérien avec Sarajevo a maintenant dépassé en durée celui qui avait alimenté Berlin en 1948-1949, sans toutefois atteindre le même volume. Il a permis jusqu'ici de livrer quelque 79 000 tonnes d'aide humanitaire à la population de la capitale assiégée.

En mars 1993, les Nations unies ont dû recourir également aux parachutages : près de 10 000 tonnes de vivres et 186 tonnes de médicaments ont été larguées depuis par des avions américains, français et allemands, notamment sur les enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie et récemment sur Mostar (sud-ouest).

FLORENCE HARTMANN

La Croatie accepte sous conditions l'initiative européenne de paix sur la Bosnie

ZAGREB

de notre correspondant

Menacée par un gros bâton et alléchée par *« une petite carotte »*, selon l'*expression* de la presse de Zagreb, la Croatie semble prête à accepter sans joie et sous conditions l'initiative franco-allemande de relance des négociations à laquelle ont souscrit lundi les autres pays membres de l'Union européenne. Proposant à Belgrade d'échanger une *« suspension progressive »* des sanctions internationales contre un accord de paix en Bosnie et un *modus vivendi* entre les séparatistes serbes de Krajina et le reste de la Croatie, le plan des Douze suscite de fortes réserves à Zagreb, où l'on ne semble cependant pas avoir les moyens de le rejeter.

Mate Granic, le ministre des affaires étrangères, a diplomatiquement expliqué, mercredi 24 novembre, aux députés croates que, loin de figer pour l'éternité la situation, ce *modus vivendi* serait *« un processus dynamique de réintégration »* des zones serbes dans le giron croate. Mais le chef de la diplomatie de Zagreb a ajouté qu'avant d'accepter définitivement la nouvelle initiative la Croatie entend obtenir trois *« garanties supplémentaires »* des Européens. La première concerne *« l'intégrité territoriale de la Croatie »*, même si les Douze ont déjà clairement reconnu que la Krajina fait partie du territoire croate. La seconde garantie, qui sera la plus difficile à mettre en œuvre, vise à obtenir *« la mise sous contrôle »* de l'ONU des armes lourdes des séparatistes serbes de Krajina. Enfin, la troisième demande croate concerne *« le retour des réfugiés chez eux »*. Cette formule semble plus rhétorique, même pour les hommes au pouvoir en Croatie. Elle est obligatoire en raison de la pression des quelque deux cent cinquante mille Croates *« déplacés »* des zones serbes.

Le *modus vivendi* pour la Krajina est présenté par les Européens comme une *« première étape »* sur la voie d'un règlement définitif. En renvoyant ainsi à plus tard – et peut-être à jamais, craint-on à Zagreb – le rétablissement de la souveraineté croate sur les « territoires occupés » par les Serbes, les Européens contrarient à l'évidence l'objectif numéro un affiché par les dirigeants croates : récupérer la Krajina au plus tôt et, pour cela, faire dépendre toute levée des sanctions qui pèsent sur la Serbie d'une solution définitive de cette question.

Mais les autorités croates ont beaucoup de *raisons de se plier à la* volonté des Douze. D'abord, la guerre en Bosnie-Herzégovine contre les Musulmans tourne manifestement au désavantage des *Croates* de Bosnie et risque de se transformer en désastre diplomatique pour le gouvernement de Zagreb, déjà menacé d'être privé de son statut d'invité spécial au Conseil de l'Europe. Ensuite, la Croatie, au bord de l'abîme économique, engagée dans un sévère plan de stabilisation, n'est pas insensible aux incitations que pourrait lui offrir l'Union européenne. Zagreb, qui frappe désespérément à la porte de l'Europe et des grands argentiers internationaux, pourrait notamment *bénéficier du programme européen* PHARE et d'avantages commerciaux. *Enfin, au cas où la Croatie* pencherait pour l'option militaire, les Douze ont agité, indique un haut responsable, un « gros bâton » : la menace de sanctions internationales.

Le gouvernement de Zagreb pourrait donc se résoudre à accepter le *modus vivendi* en Krajina, *surtout s'il obtient le désarmement* des forces serbes. Mais le plan des *Européens risque* aussi *d'achopper* dans son volet bosniaque. Les Croates sont certes *disposés* à accorder aux Musulmans une zone franche *dans le port* croate de Ploce, sur l'Adriatique. Mais ils refusent de leur céder un accès territorial direct à la mer qui couperait les territoires croates. Cette revendication des Musulmans bosniaques, sur laquelle l'initiative des Douze reste vague, est l'une de celles qui avaient fait échouer les négociations de paix en septembre.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

GRANDE-BRETAGNE

Importante saisie d'armes à destination d'extrémistes protestants d'Irlande du Nord

LONDRES

de notre correspondant

L'opération de saisie d'armes et d'explosifs, montée conjointement par les services douaniers et le MI6 (services de contre-espionnage « extérieur »), avec l'étroite collaboration des autorités polonaises, constitue la *plus importante* saisie d'armes de contrebande jamais opérée en *Grande-Bretagne*. En même temps, il s'agit d'un sérieux coup porté à l'un des groupes terroristes nord-irlandais, la Force des volontaires de l'Ulster (UVF), l'une des deux organisations paramilitaires « loyalistes » (protestantes), qui se voit ainsi privée d'une partie de sa logistique militaire.

C'est à la suite d'informations transmises par les services polonais que les autorités britanniques *ont* effectué mercredi une perquisition à bord du cargo de 6 400 tonnes *MV-Inowroclaw*, immatriculé en Pologne, qui *faisait escale* à Teesport, un port du nord-est de l'Angleterre. Dans ses cales, un conteneur, entouré de colis de porcelaine, est isolé : il renferme plus de trois cents fusils d'assaut AKM (version légère de la célèbre kalachnikov AK-47), près de 2 tonnes d'explosifs, de détonateurs et de munitions, ainsi qu'un certain nombre de pistolets.

Le navire, qui avait entamé son voyage dans le port polonais de Gdynia, à l'ouest de Gdansk sur la mer Baltique, devait décharger sa cargaison à Belfast-est, une zone de *la capitale d'Irlande* du Nord où la communauté protestante est majoritaire.

L'UVF a admis, dans la soirée de mercredi, que cette saisie constituait pour elle un « revers ». Cette découverte constitue une importante victoire dans la lutte que mènent les autorités britanniques *contre le terrorisme en Ulster, mais* elle illustre un phénomène doublement inquiétant. *D'une part, elle* confirme qu'il existe dans différents pays d'Europe de l'Est d'*importants* stocks d'armes et de munitions qui ne bénéficient plus d'une grande surveillance. Les groupes terroristes peuvent donc facilement s'approvisionner dans cette région. D'autre part, alors que, jusqu'à présent, seule l'Armée républicaine irlandaise (IRA), c'est-à-dire le camp *« républicain » (catholique)*, avait recours aux attentats à l'explosif, cette saisie semble indiquer que les « loyalistes » pourraient également s'engager dans cette voie. Sir Hugh Annesley, chef de la police d'Irlande du Nord, avait récemment lancé un avertissement en ce sens, précisant que les « loyalistes » pourraient *même frapper* à Dublin, la capitale de la République d'Irlande.

L. Z.

EUROPE

ITALIE

Le soutien de Silvio Berlusconi aux néo-fascistes du MSI provoque une tempête





ROME

de notre correspondante

« Si je vivais à Rome, sans hésiter une seule seconde, je voterais pour Giancarlo Fini [MSI]. *»* La petite phrase prononcée par Silvio Berlusconi (*le Monde* du 25 novembre), en réponse à une question-piège posée par un journaliste au cours de la présentation d'un centre commercial dans la banlieue de Bologne, a provoqué une levée de boucliers, d'autant que la veille *« Sua Emittenza »* s'était déclaré prêt à *« boire le calice amer »* de l'entrée dans l'arène politique *« pour sauver le pays »*.

Déjà choqués par les résultats des élections de dimanche, qui ont donné plus de 30 % des suffrages aux néo-fascistes du MSI de Giancarlo Fini et d'Alessandra Mussolini à Rome et à Naples, les Italiens ont du mal à accepter une telle prise de position de la part d'un homme qui dirige un empire dans les médias.

Une sorte de « chantage »

D'ailleurs, 230 journalistes du groupe de presse écrite Mondadori, qu'il contrôle, se sont vite réunis pour voter à la quasi-unanimité une journée de grève. *Ils veulent être rassurés quant aux ambitions de leur éditeur, en affirmant « refuser tout engagement politique de la part des dirigeants et des journalistes »* du groupe. Même discours du côté de nombreuses vedettes de ses chaînes de télévision.

M. Berlusconi s'est senti obligé, mercredi après-midi 24 novembre, d'écrire une lettre ouverte pour s'expliquer. Après avoir réaffirmé qu'il est *« radicalement étranger à la tradition et à la culture fascistes »* – même s'il n'accepte pas que l'on transforme l'antifascisme en une sorte de *« chantage »*. – il a précisé vouloir solliciter les forces politiques modérées afin qu'elles se coalisent pour compter et peser dans la phase de transition de la première à la deuxième République.

Une nécessité, selon lui, d'autant qu'autour des ex-communistes du PDS, serait en train de se constituer, pour gouverner le pays, une alliance de gauche en laquelle beaucoup d'*« Italiens comme il faut »*, y compris lui-même, *n'ont pas confiance.*

Cette précision n'a pas, pour l'instant, obtenu l'effet escompté. Le risque de *« péronisme électronique », comme l'a défini un* député PDS, ne laisse personne indifférent. Pour ses opposants, M. Berlusconi, qui a toujours soutenu jusqu'ici son grand ami, le socialiste Bettino Craxi – non sans avoir fait un tour aussi du côté de la Ligue lombarde, – ne trouverait personne à qui se vouer. C'est la raison pour laquelle il s'apprêterait à jouer tout seul. – *(Intérim.)*

***Assassinat d'un commerçant* en Sicile.** – Giuseppe Scaringi, un commerçant de Catane (dans l'est de la Sicile), patron d'une chaîne de magasins d'habillement, *a été assassiné dans la nuit* du mardi 23 au mercredi 24 novembre par deux tueurs à moto, a annoncé la police. Ce crime est attribué à la Mafia et *serait lié aux extorsions de fonds* auxquelles ce commerçant, très connu en Sicile, était soumis. M. Scaringi, qui avait débuté avec une petite boutique, était devenu en quelques années avec deux de ses frères un des principaux négociants siciliens. Il avait créé les premiers supermarchés de l'habillement dans l'île et faisait *sa promotion à l'aide de* vastes campagnes publicitaires, diffusées par les télévisions privées de Sicile. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

Steffen Heitmann renonce à sa candidature à la présidence de la République

BONN

de notre envoyé spécial

Il a finalement cédé. Alors que les critiques fusaient de toutes parts, presque quotidiennement, Steffen Heitmann, le candidat présenté par les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux de Bavière (CSU) à la succession de Richard von Weizsäcker au poste de président de la République fédérale, ne voulait pas entendre parler d'un retrait de sa candidature avant le scrutin du 23 mai de l'année prochaine. Pourtant, à la mi-novembre, un nouveau sondage de l'Institut Forsa indiquait que 65 % des Allemands (et 71 % des habitants des Länder de l'Est) étaient d'avis que le ministre de la justice de Saxe ferait mieux de se retirer de la course.

Jeudi matin 25 novembre, il a annoncé dans une conférence de presse : *« Je me retire pour permettre aux partis de rechercher un candidat commun et pour sauvegarder l'idée de confier la plus haute charge de l'Etat à un Allemand de l'Est. »* Il a aussitôt proposé comme candidat commun Richard Schröder, un théologien membre du SPD, qui avait en 1990 présidé le groupe SPD à la Chambre du peuple de la RDA.

M. Heitmann, un juriste et théologien protestant de quarante-neuf ans originaire de Dresde, était si peu populaire que le doute commençait à gagner les rangs de la CDU où beaucoup se demandaient si le choix du chancelier Kohl, qui souhaitait que ce poste honorifique – au nom de l'Allemagne unifiée – revienne à une personnalité de l'ex-RDA, était vraiment judicieux. Heinz Eggert, le ministre de l'intérieur de la ville, constatait ainsi, dernièrement, que *« la tombe dans laquelle le candidat a été précipité* (par ses adversaires) *est à présent si profonde que nous ne pouvons probablement plus l'en sortir. »*

Certains avançaient déjà d'autres noms, comme celui de Roman Herzog, le président du Tribunal constitutionnel. Et d'autres membres de la CDU reconnaissaient que M. Heitmann n'avait pas intérêt à poursuivre la compétition et que le parti serait, en fait, soulagé s'il décidait de jeter l'éponge.

Cet austère Saxon a eu le don, en effet, de faire pousser des boutons aux sociaux-démocrates, aux libéraux et à une bonne partie également de ses amis politiques. Viscéralement attaché aux valeurs morales « bourgeoises » traditionnelles, beaucoup voient en lui un conservateur un peu trop caricatural. Dans la tournée électorale qu'il a entreprise dans les organisations locales du parti – ce qui est tout à fait exceptionnel dans une campagne «présidentielle» allemande – ses thèmes préférés étaient la famille, la criminalité des jeunes, *« qui manquent de la chaleur dont ils ont besoin »*, et l'éducation des enfants.

Des malentendus fréquents

Celle-ci, a-t-il notamment affirmé, reste meilleure dans les familles où l'on ne s'entend pas que dans celles de parents divorcés. La mère est, à ses yeux, la mieux placée pour assurer l'éducation de sa progéniture en raison de ses liens avec l'enfant pendant la grossesse et à la naissance. C'est un métier *« plus important que tout autre »*; en fait, les pères ne peuvent qu'adopter *« ces petits paquets ». « Je suis convaincu,* disait-il – ce que *Der Spiegel* a relevé – *que dans les premières années de la vie, la mère a un rôle particulier à assumer. Mais cela n'exclut évidemment pas que dans des cas tragiques, les choses se passent différemment. Par exemple, lorsque la mère meurt. »*

Des propos qui venaient s'ajouter à d'autres, douteux, sur l'«abondance» d'étrangers, le droit des Allemands à conserver leur identité, l'Histoire – et que les porte-parole de M. Heitmann ne cessaient ensuite de démentir, reprochant à la presse d'avoir «exagéré» ses propos ou mal interprété sa pensée. Les « malentendus» étaient devenus si fréquents que cela en devint un tantinet gênant.

La semaine dernière encore, le ministre de la justice de Saxe, dans une interview au *Kölner Stadtsanzeiger*, n'écartait pas un abandon de sa candidature. *« Je peux avoir une jambe écrasée, être victime d'un infarctus, ou que sais-je encore,* expliquait-il, *il est possible qu'une situation se produise qui me fasse réfléchir d'une façon nouvelle. »* Le lendemain, son entourage précisait que M. Heitmann avait été mal compris...

Ces déclarations et les préférences du ministre pour la mère au foyer et au fourneau n'étaient guère populaires, on s'en doute, auprès du sexe féminin. *Lors du congrès* des femmes libérales (FDP), Hildegard Hamm-Brücher, avait, sans le citer nommément, dénoncé des propos qui montraient *« qu'il était grand temps qu'une femme se présente à la fonction suprême de l'Etat »*, tandis que le ministre des affaires étrangères, Klaus Kinkel, disait ne pas apprécier la manière dont M. Heitmann conduisait sa campagne présidentielle. En tout cas, le FDP n'allait pas voter pour lui, en mai de l'année prochaine, et sa préférence va, pour le moment, à Mme Hamm-Brücher.

« Intellectuellement modeste »

Les sociaux-démocrates n'avaient jamais eu évidemment de penchant particulier pour le candidat de la CDU/CSU, et dans son discours d'ouverture du récent congrès du SPD, Rudolf Scharping, le président du parti, avait enfoncé un peu plus le clou, en présentant M. Heitmann comme un *« conservateur de droite », « intellectuellement modeste »* et *« politiquement lessivé »*. C'était certes pour mieux faire ovationner son propre candidat, Johannes Rau, qui est l'un des hommes politiques les plus populaires de la République fédérale, mais le secrétaire général de la CDU, Peter Hintze, lui avait immédiatement demandé des excuses pour ces *« pénibles déraillements »* de langage.

La discussion devenait de plus en plus embarrassante pour les chrétiens-démocrates. Publiquement, ils affirmaient que Steffen Heitmann avait été victime, depuis le lancement de sa candidature, d'une incroyable campagne de dénigrement et de diffamation, que les médias n'avaient pas donné de lui une image correcte, etc. Mais de plus en plus de députés et de dirigeants « amis » commençaient à prendre leurs distances, à afficher leur désaccord : en fait, plus de 60 % des électeurs de la CDU n'avaient pas une bonne impression de ce ministre de la justice de Saxe. Au début, l'homme était presque totalement inconnu, même dans les Länder de l'est, et au fur et à mesure que les Allemands faisaient sa connaissance, sa cote de popularité ne décollait pas...

Au premier tour de l'élection présidentielle, le 24 mai prochain, la CDU et la CSU ne pouvaient compter à elles seules sur la majorité absolue requise, au premier tour de l'élection présidentielle, pour leur candidat. Elles avaient besoin de l'appui des libéraux du FDP, qui le leur aurait refusé si le candidat avait eu pour nom Steffen Heitmann, d'autant plus que le vote, à la Bundesversammlung, est «libre». Avant la retraite du ministre saxon, on pensait à Bonn que la candidature de Roman Herzog, juriste et ancien ministre de l'intérieur du Bade-Wurtemberg, pourrait être avancée ; et le FDP n'y est pas hostile, bien que ses préférences soient pour Mme Hamm-Brücher. A moins que dans cette situation nouvelle, finalement, le social-démocrate Johannes Rau...

Concernant les spéculations sur son éventuelle renonciation en faveur de Roman Herzog, Steffen Heitmann avait confié qu'il avait appris la nouvelle *« par la radio, on ne m'en a pas parlé personnellement »* et il disait encore, voici une semaine, avec sérénité : *« Mon expérience me fait dire que l'avenir repose dans les mains de Dieu. Qui sait ce qui peut se passer dans les six mois à venir... »*

ALAIN DEBOVE

COMMENTAIRE

Trop tard

EN désignant, au mois de septembre dernier Steffen Heitmann comme candidat de la CDU à la succession de Richard von Weizsäcker à la présidence de la République, le chancelier Kohl a *commis une erreur peut-être* fatale pour sa survie politique. Dans une période où l'on s'interroge à l'étranger sur la capacité de l'Allemagne à surmonter la *vague de xénophobie meurtrière* de l'année 1992, il était pour le moins hasardeux de proposer pour ce poste, honorifique certes, mais vital pour l'image du pays, un homme dont les déclarations sur le passé nazi, l'immigration, le rôle de la femme dans la société, sont marqués au coin du conservatisme le plus étriqué, *propre à apporter de l'eau au* moulin de l'extrême droite.

Helmut Kohl s'était fait fort de porter à la magistrature suprême un homme venu de l'Est, pour *mettre un peu de baume au cœur* des citoyens de l'ex-RDA aux prises avec d'énormes difficultés économiques et sociales. L'échec de Steffen Heitmann – *encore plus impopulaire à l'Est* qu'à l'Ouest – ne va pas arranger, dans les nouveaux Länder, les affaires des chrétiens-démocrates.

L'affaire Heitmann révèle une facette de la personnalité d'Helmut Kohl moins connue en France que celle de l'Européen convaincu dans la tradition de *Konrad Adenauer : celle d'un* homme qui, de la visite au cimetière militaire de Bitburg en 1985 à l'inauguration *récente* à Berlin d'un mémorial à la mémoire des « victimes de toutes les guerres » (sans allusion explicite au génocide nazi), a toujours fait, par tactique politique, quelques clins d'œil aux ultranationalistes d'aujourd'hui et aux nostalgiques d'hier.

En Allemagne, comme ailleurs, les fins de règne mettent en lumière les aspects les moins flatteurs d'hommes dont les mérites sont incontestables, mais que l'insupportable idée de l'abandon du pouvoir pousse à en faire trop, ou trop tard.

LUC ROSENZWEIG

PROCHE-ORIENT

Les affrontements dans les territoires occupés par Israël

Le chef des commandos armés du Hamas a été tué à Gaza

Imad Akhel, chef des commandos armés du mouvement intégriste Hamas, a été tué, mercredi 24 novembre à Gaza, par des gardes-frontières israéliens. C'est « une grande victoire contre le terrorisme », a affirmé le chef d'état-major de l'armée.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le délai de dix-huit jours qui reste avant la mise en œuvre officielle du retrait progressif de l'armée israélienne des territoires de Gaza et de Jéricho « d'abord », pourra-t-il être respecté ? Des voix de plus en plus nombreuses, notamment celle du premier ministre israélien, Itzhak Rabin, laissent s'élever des doutes à ce sujet.

Certes, deux généraux de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), accompagnés de deux douzaines de jeunes formés en Egypte, sont arrivés ces derniers jours à Gaza pour créer l'ossature des prochains services de sécurité du territoire. Certes encore, les négociations à huis clos entre les délégués palestiniens et leurs homologues israéliens pour la passation des pouvoirs à Gaza et Jéricho se poursuivent discrètement au Caire.

Mais, même si les deux parties annoncent périodiquement des « progrès », la superficie qui sera dévolue à la région autonome de Jéricho, le nombre de soldats qui seront déployés aux frontières et bien d'autres problèmes encore ne sont toujours pas réglés. Israël refuse aussi de s'engager par écrit à libérer dans les quatre mois la totalité des dix mille à onze mille (selon les sources) Palestiniens détenus dans ses geôles. Bref, rien n'est encore signé.

Aggravation sur le terrain

Pendant ce temps, avec son cortège de violences, d'émeutes et de déclarations enflammées, la situation, sur le terrain, donne singulièrement l'impression de s'aggraver. Depuis le 13 septembre, date de la signature de l'accord, douze Israéliens ont été tués par des activistes palestiniens opposés au processus engagé en leur nom, vingt-six Palestiniens sont morts dans des émeutes ou des accrochages avec l'armée ou les colons extrémistes. Six autres Palestiniens, réputés collaborer avec la puissance occupante, ont été « exécutés » par de soi-disant « justiciers » arabes. Lourd bilan.

Mercredi, deux jeunes hommes ont été tués par l'armée à Gaza. Le premier s'appelait Nidal Awad et il avait dix-sept ans. La troupe lui reprochait d'avoir forcé l'un de ses barrages. Le second avait vingt-quatre ans et il avait fait, ailleurs, la même chose. Mais lui était armé. Il a riposté aux tirs des hommes de la police des frontières et c'est à la suite d'un échange de coups de feu qu'il est mort, touché à la tête. C'est alors seulement, selon leurs dépositions, que les gardes-frontières se sont rendu compte qu'ils venaient de tuer leur ennemi numéro un dans la région.

Imad Akhel était le chef des brigades clandestines Ezzedine El Qassam pour la région nord de Gaza. Présumé coupable du meurtre d'au moins trois soldats israéliens, de plusieurs dizaines d'attaques à main armée contre les troupes, et de l'assassinat d'un grand nombre de Palestiniens réputés « collabos », le jeune homme figurait depuis deux ans en tête de la liste des personnes recherchées établie par le Shin Bet, le service de sécurité intérieure d'Israël.

A l'annonce de sa mort, le chef d'état-major de l'armée, le général Ehoud Barak en personne, s'est félicité à la radio nationale de « cette grande victoire sur le terrorisme ». Coïncidence, quelques heures avant, Itzhak Rabin avait réuni tous les chefs des services de sécurité d'Israël – Shin Bet, armée, police, plus le procureur général du pays et le ministre de la justice – et avait « ordonné à tous de faire le maximum d'efforts dans la lutte contre les organisations terroristes qui s'opposent à la paix ». En sortant de la réunion, M. Rabin, qui est aussi ministre de la défense, a simplement lâché, en apprenant la mort d'Akhel : « Tous les meurtriers connaîtront le même sort. »

Trois jours de deuil

Positive pour le processus de paix, la mort de ce jeune pistolero ? Les brigades qu'il commandait se réclament du mouvement intégriste Hamas, lequel rejette l'option « Gaza-Jéricho d'abord » acceptée par Yasser Arafat. Mais les commandos en question venaient justement d'annoncer, un peu plus tôt dans la journée, qu'ils mettaient dorénavant fin aux exécutions de collaborateurs (près de sept cents tués depuis six ans) et une sorte de dialogue commençait enfin à s'amorcer entre eux et les groupes armés du Fatah. Que va-t-il se passer maintenant ? Mystère.

En tout cas, dès l'annonce du décès, des militants du Hamas se sont répandus un peu partout dans la région avec des mégaphones pour décréter trois jours de deuil, et donc de grève, sur l'ensemble du territoire de Gaza. A en juger par les précédents, et compte tenu de l'état des forces sur le terrain, il est douteux que le Fatah remette en cause ce mot d'ordre. On peut même s'attendre à une condamnation en bonne et due forme, par Yasser Arafat ou l'un de ses collaborateurs, du meurtre de ce « valeureux martyr », comme disaient les mégaphones.

D'autant, et c'est un nouveau signe de l'effritement continu des opinions favorables au processus de paix – chez les Israéliens, mais aussi parmi les Palestiniens des territoires occupés, – que l'OLP a enregistré, mercredi, une défaite électorale sans précédent dans l'un de ses plus sûrs bastions. Certes, la victoire (par 52 % des voix) des opposants à Yasser Arafat aux élections estudiantines de la prestigieuse université de Bir-Zeit n'a pas valeur de test national. Même s'ils ont voté à 94,6 %, les étudiants de Bir-Zeit ne sont, après tout, que 2 700 et ils appartiennent, dans leur majorité, à la classe moyenne-supérieure.

Au surplus, ce fut la première fois que la centrale OLP – virtuellement réduite à la faction du Fatah et aux ex-communistes du PPP – faisait face à une coalition « contre nature » d'islamistes et de marxisants, qui n'ont rien en commun sinon leur opposition au pacte conclu avec Israël.

Il n'empêche : ce peut être un précédent pour de futures et encore éventuelles consultations électorales dans les territoires. Dure défaite. C'est la première fois, dans l'histoire de ce campus – le plus ancien des territoires, – où la grande majorité des notables palestiniens de la lutte pour l'indépendance ont usé leur fond de culotte, que Yasser Arafat se retrouve minoritaire chez lui.

PATRICE CLAUDE

REPÈRES

AFFAIRE HAIDER

L'Autriche condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme

Jörg Haider, le chef de file du Parti libéral autrichien, connu pour ses positions xénophobes, a fait condamner son pays par la Cour européenne des droits de l'homme, mercredi 24 novembre. La juridiction de Strasbourg a conclu que l'Autriche n'a pas respecté la liberté d'expression dans l'affaire qui l'opposait à M. Haider.

Entre 1987 et 1989, M. Haider avait projeté de créer une station de radio privée dans son fief, en Carinthie. La direction fédérale des postes et des télécommunications, compétente en la matière, lui refusa la licence d'exploitation. M. Haider s'est tourné vers les juges européens qui considèrent, dans leur arrêt, que l'office autrichien de radiodiffusion a violé l'article 10 de la Convention des droits de l'homme en abusant de son monopole. En prime, il a obtenu un dédommagement de 100 000 schillings (un peu moins de 50 000 francs). – *(Corresp.)*

CHINE

Pékin proteste contre la réception du dalaï-lama par M. Mitterrand

La Chine a fait savoir jeudi 25 novembre qu'elle avait protesté contre l'entrevue « privée » accordée, le 16, par le président français au chef spirituel des Tibétains, le dalaï-lama. Pour Pékin, il s'agit là d'une ingérence. Le chargé d'affaires de l'ambassade de France en Chine, Gérard Chesnel, a été convoqué le 22 novembre au ministère, selon des sources diplomatiques. « Le dalaï-lama est engagé depuis longtemps dans des activités visant à diviser la patrie et à saboter l'unité nationale », a expliqué un porte-parole lors d'un point de presse hebdomadaire. – *(AFP.)*

GABON

Manifestation de masse à Libreville

L'opposition a manifesté en masse mercredi 24 novembre à Libreville, notamment devant l'ambassade de France, pour exiger la révision des listes électorales établies pour l'élection présidentielle du 5 décembre. Plusieurs milliers de manifestants ont paralysé le centre de Libreville, en organisant un sit-in sur le boulevard du front de mer.

L'opposition estime que des fraudes ont eu lieu dans l'établissement des listes électorales, auquel elle affirme ne pas avoir été associée, contrairement à ce que stipule la loi électorale. Selon elle, un nombre important de mineurs et d'étrangers figurent sur les listes, dont elle réclame la refonte complète à Libreville et dans les principales villes du pays.

Dans une déclaration diffusée par la presse et la radio, le premier ministre, Casimir Oyé Mba, directeur de campagne du président Omar Bongo – candidat à sa propre succession –, a reconnu que « des erreurs de caractère administratif et technique » avaient été constatées dans l'élaboration des listes mais qu'elles étaient en cours de rectification. – *(AFP.)*

PÉROU

Appels pour la libération de journalistes

Faisant écho aux appels lancés par la Fédération internationale des journalistes, l'organisme Reporters sans frontières s'est adressé, mercredi 24 novembre, au gouvernement péruvien pour demander la libération d'au moins quatre des quinze journalistes péruviens actuellement détenus pour « appartenance à un mouvement terroriste », « apologie du terrorisme » ou « subversion ». Aucune « preuve formelle de l'appartenance » de Eleodoro Garcia, Carlos Falcon, Jesus Alfonso et Hermes Rivera au Sentier lumineux ou au Mouvement révolutionnaire Tupac-Amaru n'a été apportée, souligne Reporters sans frontières. Ces quatre journalistes ou directeurs de stations de radio avaient tous effectué des reportages sur la corruption de la police et de l'armée avant leur arrestation.

TURQUIE

Mise en garde de deux députés kurdes

Sirri Sakik et Sedat Yurtaf, deux députés turcs du Parti démocratique (DEP, pro-kurde), dont les deux principaux dirigeants sont en prison, ont affirmé mardi 23 novembre, au cours d'une conférence de presse au siège de la Ligue des droits de l'homme à Paris, que les populations kurdes de Turquie « risquent d'être poussées vers la solution du désespoir et de la violence ». Si le point de vue des parlementaires et hommes politiques kurdes en faveur d'une solution politique dans un cadre démocratique n'est pas entendu, ont-ils estimé, « la population ira vers des solutions se trouvant dans la montagne », allusion à la lutte armée menée par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). – *(AFP.)*



AFRIQUE

ALGÉRIE

Le président de l'Observatoire des droits de l'homme souligne les difficultés du combat contre les islamistes

ALGER

de notre correspondante

« Rien ne justifie que des problèmes politiques soient réglés en dehors de la légalité, de la concertation pacifique et du dialogue », mais, d'un autre côté, *« rien n'est possible tant que l'action violente des groupes extrémistes n'est pas stoppée »* : ce constat douloureux, fait par le président de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), M[e] Kamel Rezag Bara, illustre, à sa manière, le dilemme auquel se trouve confrontée l'Algérie. Peut-on, en d'autres termes, combattre « proprement » le fléau islamiste ?

A cette question, apparemment naïve, l'histoire avait déjà donné, en janvier 1992, un début de réponse. Les autorités algériennes, en suspendant autoritairement le processus électoral, après le succès remporté par l'ex-Front islamique du salut (FIS), lors du premier tour des élections législatives, avaient montré la voie. La politique de répression brutale, appliquée par les forces de sécurité, confirme désormais ce choix. Les innombrables « bavures » et la pratique de la torture – *« qui existe »*, reconnaît M[e] Rezag Bara – sont devenues, au fil des mois, un secret de Polichinelle.

Rares sont pourtant les victimes qui osent en témoigner (*le Monde* du 25 novembre). *« Les gens ont peur »*, explique le président de l'ONDH, à qui seulement *« une quinzaine de plaintes concernant la torture »* ont été adressées. Fustigeant cette pratique *« abominable »*, M[e] Rezag Bara ne cache pas, néanmoins, sa profonde défiance vis-à-vis de tous ceux qui, en Algérie ou à l'étranger, tenteraient d'*« instrumentaliser ce problème, à des fins partisanes »*.

Le pays dispose de *« tous les moyens de recours légaux, pour dénoncer et sanctionner ceux qui se rendent coupables de torture »*, souligne-t-il. D'ailleurs, *« des poursuites et des sanctions sont d'ores et déjà engagées »*, assure-t-il, *« contre certains membres des forces de sécurité, qui ont commis ces dépassements »*. Ces propos, d'une précision très relative, sont cependant nouveaux. Jamais, jusqu'à ce jour, la responsabilité des forces de sécurité n'avait été publiquement suggérée. Et moins encore l'éventualité d'une prise de *« sanctions »* à leur encontre. Sur le plan de la communication, domaine dans lequel les Algériens, après trente années de régime « socialiste », ont encore du mal à exceller, le mieux est indéniable.

Les camps de détention du Sahara

Evoquant le problème des camps de détention du Sahara, où avaient été envoyés, au début de l'année dernière, *« entre dix mille et douze mille »* personnes, victimes des premières rafles anti-islamistes, le président de l'ONDH tient, là aussi, à remettre les pendules à l'heure. Selon lui, sur les onze *« centres de sûreté »*, ouverts durant les premiers mois de 1992, deux seulement sont encore en fonction : celui de Oued-Namous, situé dans la région de Béchar, et celui d'Aïn-Menguel, installé à environ 120 kilomètres de Tamanrasset. Au total, un peu moins de huit cents *« internés administratifs »* y seraient encore regroupés.

Les mouvements de contestation, qui avaient secoué les camps de détention, au tout début de mars 1993, pendant le ramadan, ne sont sans doute pas étrangers à ces mesures d'élargissement. L'alerte, il est vrai, a parfois été chaude, notamment au camp de Ouargla, théâtre d'une *« mutinerie »*, au cours de laquelle plusieurs détenus avaient tenté de s'évader. En outre, au fil du temps, certains de ces *« centres de sûreté »*, comme celui de Reggane, se seraient transformés en véritables « phalanstères intégristes », toute la vie du camp étant réglée selon une minutieuse discipline islamiste.

La même *« technique d'embrigadement »*, souligne le président de l'ONDH, se retrouve dans certaines prisons, comme celle de Serkadji, à Alger. Avec, selon M[e] Rezag Bara, des effets divers sur les prisonniers : *« Dans certains cas, c'est vrai, cela peut renforcer l'endoctrinement. Mais dans d'autres, au contraire, cela peut dégoûter à jamais de la tentation intégriste ! »* Cette vision ingénue sera-t-elle confirmée par les faits ? Au rythme où vont les choses et les ratissages policiers, on devrait être – hélas ? – assez rapidement fixé.

CATHERINE SIMON

Paris souhaite que la condamnation à mort d'un Français soit commuée

Le gouvernement français souhaite que les autorités algériennes commuent la peine du Français Roger-Didier Guyan, condamné à mort en décembre 1992 pour atteinte à la sûreté de l'Etat (*le Monde* du 25 novembre), a indiqué le ministère des affaires étrangères.

L'ambassadeur de France à Alger, Bernard Kessedjian, a effectué une démarche en ce sens auprès des autorités algériennes. *« C'est une affaire que nous suivons de près depuis l'origine. Notre consul exerce tous les droits de visite consulaire et il est en contact avec les avocats »*, a indiqué le porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Catherine Colonna. *« Le gouvernement français fonde ses espoirs sur la clémence des autorités algériennes pour que sa peine soit commuée »*, a-t-elle ajouté.

L'hebdomadaire « Ruptures » cesse de paraître

Le directeur de l'hebdomadaire algérien *Ruptures*, Abdelkrim Djaad, a décidé de cesser définitivement la publication de cette revue, suspendue depuis fin juillet, ont indiqué mardi 23 novembre des journalistes.

M. Djaad, exilé en France après l'assassinat, en juin, du directeur de la rédaction, l'écrivain Tahar Djaout, s'était engagé solennement lors des obsèques de ce dernier, à *« assurer la continuité du journal »*. Il avait laissé entendre que *Ruptures* reparaîtrait dès le règlement d'un différend d'ordre financier avec l'imprimerie publique. Selon les journalistes, la décision d'arrêter la publication, malgré la solution de ce différend, aurait été prise après que l'équipe eut refusé de voir l'éditorial, pièce maîtresse de la revue, adressé à partir de Paris. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

Le procès des meurtriers d'une étudiante américaine se heurte à de multiples obstacles

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Un accusé en fuite, trois autres libérés faute de preuves, un *témoin qui se dérobe par peur des représailles*, un assesseur récusé : la justice sud-africaine connaît de sérieuses difficultés pour juger les meurtriers présumés d'Amy Biehl, une étudiante américaine blanche assassinée le 25 août dernier à Guguletu, cité noire de la banlieue du Cap.

La mort d'Amy Biehl, à la veille de son retour aux Etats-Unis après un séjour de dix mois à l'université du Cap, avait soulevé une intense émotion. Alors qu'elle raccompagnait trois camarades à leur domicile de Guguletu, sa voiture avait été lapidée par de jeunes manifestants criant *« Un colon, une balle ! »*, habituel slogan des partisans du Congrès panafricain (PAC).

Ses trois passagers noirs avaient été épargnés, mais le « colon » Amy Biehl, grièvement blessée à la tête par une brique jetée, avait été achevée à coups de couteau. A l'annonce de sa mort, le Congrès national africain (ANC), dont la victime était une sympathisante, avait organisé des manifestations de protestation, et Nelson Mandela avait qualifié le crime de *« raciste »*.

Quelque temps plus tard, la police arrêtait sept jeunes Noirs qui étaient inculpés de meurtre, vol avec circonstances aggravantes et violences publiques. L'un d'eux, âgé de quinze ans, était laissé en liberté sous caution. Il a, depuis, disparu, et se trouve sous le coup d'un mandat d'arrêt.

Lundi, craignant pour sa sécurité, l'un des principaux témoins de l'accusation a refusé de confirmer à la barre le témoignage contre trois des inculpés qu'il avait accordé à la police. Estimant ne plus avoir de charges suffisantes, le procureur a fait aussitôt relâcher les trois hommes. A la sortie du palais de justice, ceux-ci ont été acclamés au cri de *« Un colon, une balle, guerre, guerre ! »* par la petite foule de militants du PAC qui menace régulièrement les journalistes blancs assistant au procès.

Mercredi, enfin, nouveau coup de théâtre : l'un des assesseurs s'est récusé lorsque la défense, arguant de son appartenance à l'ANC, a mis en cause son impartialité. Il ne reste donc plus dans le box que trois accusés, qui ont décidé de plaider non coupable. A la reprise de l'audience, ils ont *écouté sans ciller le témoignage* d'un des passagers d'Amy Biehl, un étudiant métis de dix-neuf ans : alors qu'il tentait de s'interposer, les agresseurs lui auraient expliqué qu'ils voulaient *« se faire un colon »*, et que, n'étant pas blanc, il n'avait, lui, rien à craindre.

GEORGES MARION

SOMALIE : la commission d'enquête sur les attaques contre l'ONU a été désignée. – Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a nommé, mercredi 24 novembre, Matthew Ngulube (Zambie), le général à la retraite Emmanuel Erskine (Ghana) et le général Gustav Hagglund (Finlande) membres de la commission chargée d'enquêter sur les attaques menées contre le personnel de l'ONU en Somalie. La commission sera présidée par M. Ngulube. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

L' « honneur » d'un gouverneur

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

Ce n'aurait pu être qu'une banale querelle de bistrot. Une discussion certes violente, puisque l'un des protagonistes n'a pas hésité à faire feu sur son adversaire pour clore le différend. La pratique est suffisamment répandue au Brésil pour ne pas mériter *a priori* un intérêt particulier. Cette fois pourtant les deux personnages en cause sont des politiciens connus de l'État nordestin du Paraíba. Le tireur n'est autre que l'actuel gouverneur de l'Etat, Ronaldo Cunha Lima, et la victime... son prédécesseur Tarcisio Burity.

Tout a commencé, début novembre, dans un restaurant. Tarcisio Burity est attablé en compagnie de quelques amis. Le gouverneur Cunha Lima arrive un peu plus tard. Il s'approche de la table et, après une rapide altercation, saisit l'épaule de son prédécesseur et tire à trois reprises et à bout portant. Tarcisio Burity s'effondre, atteint d'une balle logée entre le nez et la bouche et d'une autre au poumon. Le gouverneur s'en va comme il est venu, alors que sa victime, qui est aussi professeur de faculté et diplômé de l'université de Poitiers, est transportée à l'hôpital.

Ronaldo Cunha Lima est tout de même interpellé peu après par les forces de l'ordre. Il est conduit à la police fédérale qui procède à un interrogatoire informel. L'homme, qui fit sa campagne sur le thème de la non-violence (*« Echangez votre pistolet contre une guitare »*), reconnaît son geste et le justifie en expliquant qu'il voulait se venger des accusations de corruption portées contre son fils par Tarcisio Burity. Il bénéficie aussitôt d'une mise en liberté provisoire du tribunal et prend officiellement dix jours de vacances.

La suite tourne au délire. L'Assemblée législative de l'Etat, qui doit voter la levée de l'immunité du gouverneur en cas de poursuites judiciaires, se refuse à le faire à une large majorité. Ronaldo Cunha Lima ne pourra n'être poursuivi – éventuellement – qu'à l'issue de son mandat, le 31 décembre 1994. Sur son lit d'hôpital, la victime a écrit sur un billet : *« La vérité, c'est qu'il est venu pour me tuer. »*

Commentant publiquement cette affaire, le président du Sénat fédéral, Humberto Lucena, a simplement déclaré que l'agresseur avait eu *« une attitude honorable car il a tiré lui-même. S'il avait été moins digne, il aurait envoyé quelqu'un le faire à sa place »*. Suivant cette moralité d'un genre particulier, le conseil municipal de la ville de Campina-Grande a délivré une *« médaille d'honneur »* à l'actuel gouverneur. La remise de cette décoration était prévue avant l'agression ; elle a été décernée, en l'absence du bénéficiaire, afin d'*« exprimer la solidarité »* du conseil...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

ÉTATS-UNIS

Salman Rushdie a été reçu par Bill Clinton

Le président Bill Clinton a reçu Salman Rushdie, mercredi 24 novembre à la Maison Blanche, et a exprimé son soutien à l'écrivain britannique d'origine indienne, obligé de vivre caché depuis quatre ans pour échapper à la condamnation à mort prononcée contre lui par l'ayatollah Khomeyni après la publication des *Versets sataniques*. Cette entrevue était, pour le président américain, l'occasion d'exprimer son soutien à *« quelqu'un qui a été la victime de menaces de mort pour quelque chose qu'il a dit ou qu'il a écrit »*. Lors d'une précédente visite aux Etats-Unis, l'écrivain s'était vu refuser une audience avec George Bush. Salman Rushdie avait fait une apparition inattendue, mardi soir, au Massachusetts Institute of Technology, dont il a été nommé professeur honoraire, une distinction que seul avant lui Sir Winston Churchill avait reçue. *« La seule défense contre le terrorisme est de ne pas avoir peur des terroristes »*, avait lancé l'écrivain à son auditoire. – *(AP.)*

Les services secrets cubains affirment que John Kennedy a été victime d'un complot

Dans un documentaire en trois épisodes, dont le premier a été diffusé mercredi 24 novembre, la télévision cubaine affirme que cinq personnes, dont deux étaient des Cubains anti-castristes exilés aux Etats-Unis, ont fait feu, le 22 novembre 1963 à Dallas, sur le président Kennedy. *Granma*, l'organe officiel du Parti communiste cubain, écrit, à propos de ce documentaire, que *« la Sécurité cubaine peut prouver qu'Oswald n'a pas été le seul tireur, et que deux mercenaires cubains ont tiré contre Kennedy »*.

Ces affirmations contredisent les conclusions de la commission Warren selon lesquelles Lee Harvey Oswald, un jeune Texan déséquilibré, est le seul auteur de l'assassinat de John Kennedy. Le documentaire de la télévision cubaine porte essentiellement sur les multiples tentatives d'assassinat effectuées sans succès par la CIA contre Fidel Castro. – *(AFP.)*

Le Congrès a adopté la loi Brady sur le contrôle des ventes d'armes. – Le Congrès a définitivement adopté, mercredi 24 novembre, la loi Brady instituant une période d'attente de cinq jours avant tout achat d'armes, une mesure réclamée depuis sept ans par les partisans du contrôle des armes mais à laquelle s'étaient longuement opposée les républicains. – *(AFP.)*

Bill Clinton soumet au Sénat la convention sur les armes chimiques. – Le président Bill Clinton a présenté au Sénat pour ratification la convention sur les armes chimiques, signée par son prédécesseur George Bush en janvier dernier à Paris, a annoncé mercredi 24 novembre la Maison Blanche. – *(AFP.)*

Rencontre entre diplomates nord-coréens et américains. – Des diplomates américains et nord-coréens se sont rencontrés mercredi 24 novembre à New-York pour tenter de débloquer la question des inspections des installations nucléaires de Pyongyang, a indiqué le département d'Etat. Cette rencontre, qui s'est tenue à la mission américaine auprès de l'ONU, entre dans le cadre des contacts au niveau des experts pour préparer une nouvelle rencontre de normalisation à Genève, la troisième du genre, a précisé le porte-parole du département d'Etat Michael McCurry. Cette nouvelle réunion intervient au lendemain d'un entretien à la Maison Blanche du président Bill Clinton avec son homologue sud-coréen Kim Youngsam, consacré essentiellement au refus des Nord-Coréens de laisser l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) visiter deux sites suspects en Corée du Nord. – *(AFP.)*

INTERNATIONAL

ASIE

Hongkong : les gangs préparent 1997

Suite de la première page

Par la suite, liées au pouvoir, elles devinrent de vulgaires organisations criminelles, trafiquant l'*opium*, contrôlant la main d'œuvre et fournissant des hommes de main aux nationalistes.

Décimées par les communistes après leur victoire en 1949, les triades se replièrent sur Taïwan dans les bagages de Tchiang Kaï-chek, et sur Hongkong. L'une des triades de la colonie, 14 K, fut ainsi créée à la fin des années 40 par un général du Kuomintang. *Celles qui y existaient déjà avaient collaboré avec l'occupant japonais* qui les avait investies d'un rôle de police parallèle. Elles conservèrent cette fonction – bien qu'elles aient été interdites en 1949 – avec le retour des Britanniques, submergés par les réfugiés. Lors des désordres provoqués dans la colonie par la Révolution culturelle (1967-1968), *la pègre appuya la police.*

Tant le «banditisme social» des sociétés secrètes que les préventions idéologiques se sont estompés avec l'ouverture de la Chine. Les autorités de Pékin combattent certes la drogue, mais elles sont débordées; celles des provinces sont moins regardantes (1) : l'argent n'a pas d'odeur, et les triades de Hongkong s'achètent un brevet de patriotisme en investissant dans les provinces du Sud.

Les trafics de produits de luxe, lourdement taxés sur le continent, dont est friande une nouvelle bourgeoisie chinoise «compradore» (exemple : les BMW et Mercedes volées transportées sur des vedettes rapides que la police a peine à intercepter) ne sont que des épiphénomènes : profitant de la logique sauvage du profit qui prévaut en Chine, les triades de Hongkong s'y implantent rapidement. Elles disposent pour ce faire de moyens financiers considérables.

Hongkong est désormais moins une plaque tournante pour le transit de la drogue (en raison d'une action policière et douanière renforcée) qu'un centre de blanchiment de l'argent qui en dérive. L'héroïne en provenance du Triangle d'or passe plutôt par Taïwan (devenue aussi un pays consommateur) pour gagner les Etats-Unis. Les triades de Taïwan entretiennent des liens plus traditionnels avec le pouvoir (en particulier les services secrets). Le *multipartisme* qui *prévaut à présent* à Taïpeh entame cette collusion, mais l'île reste un refuge pour la pègre comme pour les policiers corrompus de Hongkong. Les gangs qui contrôlent le trafic de la drogue ont pour base Hongkong, ou sont en cheville avec des bandes de la Colonie. Mais, selon la police, aucune des grandes triades de Hongkong n'est impliquée en tant qu'organisation dans le trafic : leurs membres montent des opérations avec leurs homologues d'autres bandes ou, *plus rarement*, des étrangers (Nigérians), *et ensuite* le groupe éclate. Mais c'est la piétaille. Les «cerveaux» sont hors d'atteinte. Les hommes de main viennent souvent du continent : ils font leur coup et repassent la frontière chinoise.

Les lacunes de la loi

Si les jeux, la prostitution, les rackets et la drogue restent leurs principales activités, les triades pénètrent aussi le monde des affaires. *«La frontière entre activités légales et illégales devient floue : la zone grise où elles se chevauchent s'élargit»*, estime le criminologue Mark Gaylord, qui enseigne à Hongkong's City Politechnic. L'absence de contrôle sur les mouvements de capitaux, conjuguée à l'effervescence affairiste ambiante, fait de la Colonie un paradis du blanchiment.

Y contribue aussi un hiatus dans l'application d'une loi de 1989 obligeant les banques à déclarer les opérations douteuses. Cette loi a été affaiblie par une jurisprudence qui l'a déclarée contraire à la présomption d'innocence de la *Bill of Rights*. *«En quatre ans, nous avons saisi 100 millions de dollars, soit le profit d'un trafiquant en un mois... Des montants cent à deux cents fois supérieurs sont blanchis chaque année à Hongkong»*, commente un détective chargé d'enquêtes financières au bureau des narcotiques.

Aux lacunes de la loi s'ajoute un système bancaire parallèle difficile à appréhender. *Contrôlé par les Chinois* sous couvert de négoces d'or, de bureaux de change ou d'un commerce quelconque, ce système repose sur des réseaux de confiance (famille, communauté d'origine). *Les liens de parenté élargie ou de voisinage*, ainsi que l'usage de dialectes communs, créent une solidarité *naturelle assurant l'étanchéité* aux réseaux. Telle somme déposée chez un négociant de Hongkong est créditée sur-le-champ chez un parent ou un ami à l'autre bout du monde.

Les activités de Sun Yee On, la plus puissante des triades de Hongkong, sont révélatrices de l'évolution «moderniste» du milieu de la Colonie. Alors que 14 K a tenu le haut du pavé dans les années 50, *mais ne constitue pas une véritable organisation*, Sun Yee On est *fortement* hiérarchisée. Formée d'immigrants chiuchows, provenant de la région côtière du Guangdong, elle compterait 40 000 membres, dont la moitié sont actifs. Elle est «présumée» (l'appartenance prouvée à *une triade est en soi un délit*) dirigée *par deux frères* : Heung Wah-shing et Heung Wah-keung. Un de leurs beaux-frères, Cheung Leung-sing, est le fils du puissant président de l'Assemblée régionale de Hongkong.

Heung Wah-keung contrôle une partie de l'industrie cinématographique de Hongkong (dominée par les triades, dont la violence a suscité *une manifestation de protestation* des artistes et des producteurs). Lié à l'ex-gouverneur de Guangdong, Yeh Xuan-ping, il investit dans la zone industrielle libre de Shenzhen (studio de cinéma, chaîne de magasins de disques et de vidéo, restaurants, bars). *«Les autres triades profitent de la corruption rampante en Chine pour faire de l'argent, mais les frères Heung veulent en plus pouvoir et légitimité»*, nous dit un inspecteur chargé de la lutte contre la criminalité organisée.

Apparemment, les autorités de Pékin ne nourrissent pas les mêmes réserves que celles de Hongkong à l'égard des frères Heung : elles leur auraient demandé leur coopération pour l'après-1997. En mars, quelques jours après une visite des deux frères à Pékin, le ministre de la sécurité publique, Tao Siju, fit une déclaration, nuancée par la suite mais révélatrice, sur le *«patriotisme»* de certaines triades.

Un renforcement attendu des mesures de prévention du blanchiment de l'argent incite les triades à opérer davantage par le biais d'investissements sur le continent : *«Si la Chine ne prend pas des mesures, elle va rapidement être la destination de flux d'argent sale difficilement contrôlables»*, estime un policier. Les autorités chinoises coopèrent jusqu'à un certain point : à la corruption ambiante se conjugue le souci des autorités de préserver le rôle de maintien de l'ordre marginal qu'assurent les triades.

Compte tenu de la crise sociale de la Chine, dont le développement de *la* criminalité est un symptôme (2), les autorités sont conscientes qu'elles peuvent difficilement venir à bout des triades de Hongkong. Aussi semblent-elles *estimer que, pendant la période de* transition, elles ont *intérêt à mettre* de leur côté des organisations qui ne constituent pas une menace pour le pouvoir mais assurent un ordre extra-légal dans les basses couches sociales.

Les triades taxent les vendeurs des rues, les restaurants, les conducteurs de minibus, les sociétés de décoration pour les *fêtes de quartier ou les magasins de vidéo*; elles contrôlent le monde du plaisir, mais aussi les soutiers de l'économie (main-d'œuvre flottante, dockers, etc.) Elles sont surtout enracinées dans le tissu social : c'est en utilisant leurs réseaux que, après le massacre de la place Tiananmen, les *militants hongkongais* réussirent à faire sortir de Chine une partie des contestataires : les gangs les aidèrent moins par idéal que par calcul, bien qu'ils aient «fait des prix». L'immigration clandestine aux Etats-Unis rapporterait aux triades 2,5 milliards de dollars par an.

Dans ce monde de maquignons en affaires qu'est Hongkong, d'autant plus fébrile que l'échéance approche, les triades s'activent – *d'autant que la fin de la période coloniale pourrait enregistrer une* perte de moral des sans-grade de la police, qui n'auraient guère d'autre choix, pour ménager leur avenir, que de se concilier les gangs : après le 1er juillet 1997, le légalisme britannique sera sans doute géré par Pékin de manière flexible.

Les triades qui, sur le continent, ont souvent partie liée avec la police, pourraient jouer un rôle dans la crise sociale d'une Chine *victime d'une décomposition* progressive de l'Etat où, dans le vide créé par l'effondrement des contraintes collectives, apparaissent de nouveaux pôles d'agrégation. Les gangs, en réactivant, éventuellement, leur héritage de valeurs traditionnelles, constituent des matrices virtuelles de regroupement.

PHILIPPE PONS

(1) *Le Monde* du 15 mai.

(2) *L'Empire et son milieu, la criminalité en Chine populaire*, de Jean-Louis Rocca, Plon, 1991. Par ailleurs, un ouvrage chinois récent souligne une renaissance des triades dans la Chine du Nord-Est.

CLÉS/ Pègre et trafics

■ **Trois grands groupes.** – Les principales triades de Hongkong sont Sun Yee On (40 000 membres) ; 14K (20 000) et le Groupe Wo (20 000). A Taïwan, l'Union des Bambous compte 20 000 *affiliés. Des triades existent aussi en Chine : le Grand Cercle, fondé par un ex-garde rouge réfugié à* Hongkong. Aux Etats-Unis, dans les communautés chinoises de New-York, on connaît les Dragons volants (200 membres), qui comptent aussi des Vietnamiens, et les Fantômes de l'Ombre (185 membres). A *des degrés divers, les triades de Hongkong sont* présentes aux Etats-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne (14K), au Japon (surtout celle de Taïwan) et en Australie. Il y a peu de liens entre triades et *yakusas* japonais.

■ **Héroïne et métamphétamines.** – Concurrencée par le «Croissant d'or» (Afghanistan, Pakistan), le Triangle d'or reste la principale zone de production d'opium du monde (2 534 tonnes en 1992). Et Bangkok est le premier point d'arrivée de l'héroïne qui en est extraite. Celle-ci transite par la province chinoise de Yunnan (désormais consommatrice) en *direction de Macao et de Hongkong. De nouvelles routes passent par le Vietnam (en direction* de la Chine et de l'Europe de l'Est) et, à l'ouest, *par* l'Inde et le Bangladesh. Taïwan est devenu l'un des principaux points de transit de l'héroïne destinée aux Etats-Unis (80 % de l'héroïne saisie à New-York provient du Triangle d'or), et des métamphétamines acheminées vers le Japon. Après l'archipel nippon, la Corée et Taïwan, la production des métamphétamines se concentre *désormais* en Chine.

CAMBODGE

Des déserteurs khmers rouges sont enrôlés dans l'armée

Plus de cinq cents déserteurs khmers rouges ont été enrôlés *mercredi 24 novembre* dans l'armée cambodgienne lors d'une cérémonie qui a eu lieu dans un camp militaire au sud de Phnom-Penh en présence des deux copremiers ministres, Norodom Ranariddh et Hun Sen. *«Nous ne vous considérons pas comme des déserteurs mais comme l'armée royale du Cambodge»*, a déclaré l'ancien communiste Hun Sen, tandis que trente-six officiers étaient promus et que deux ex-maquisards étaient faits généraux.

Le prince Ranariddh, chef des royalistes, a pourtant assuré que l'offre récemment faite par le roi Norodom Sihanouk, son père, d'accorder des postes ministériels aux Khmers rouges, s'ils se rendent, n'était pas légale. La *«constitution*, a-t-il dit, *ne permet pas de nommer* [au gouvernement] des *personnes n'appartenant pas aux partis* [représentés] *au Parlement»*. Il a ajouté qu'il était *«prêt à les accepter comme sous-secrétaires d'Etat»*. Le prince s'est encore déclaré disposé à se rendre à Bangkok pour y rencontrer leur dirigeant, Khieu Samphan.

Au *total, huit cent quatre-vingt-quinze déserteurs reçoivent*, depuis septembre, un entraînement, qui comporte une formation militaire, mais aussi un enseignement relatif aux droits de l'homme, à la culture cambodgienne, au bouddhisme, aux techniques agricoles et aux règles sanitaires. Quelque trois mille Khmers rouges, sur un total d'une douzaine de milliers, ont déserté depuis les élections de *mai*. – *(AFP, AP.)*

AFGHANISTAN : *le camp de M. Hekmatyar annonce un cessez-le-feu.* – *Les factions afghanes qui s'affrontent depuis* près d'un mois entre Tagab et Sarobi, à 65 kilomètres à l'est de Kaboul, sont parvenues mercredi 24 novembre à un cessez-le-feu, a annoncé le vice-premier ministre, Arsalla Rahmani. Les protagonistes sont, d'une part, des troupes fidèles à l'ex-ministre de la défense, Ahmed Chah Massoud, et d'autre part celles de M. Hekmatyar, le premier ministre intégriste. L'accord aurait été élaboré *sous l'égide du président* Rabbani. Les combats ont fait au moins deux cents morts. Radio-Kaboul n'a pas confirmé le cessez-le-feu. – *(AFP.)*

■ **GRAND-MESSE.** La réunion des *parlementaires de la majorité*, pour entendre Edouard Balladur, mercredi 24 novembre, à la Maison de la chimie, ne réservait guère de surprises. Les élus du RPR et de l'UDF ont écouté le premier ministre leur exposer les priorités de l'action du gouvernement, telles qu'il les avait déjà présentées le 21 novembre.

■ **CHICANE.** Jacques Chirac et ses amis souhaitent reporter les élections municipales de mars 1995 ; l'UDF y est hostile. Le débat sur les finances locales, au Sénat, a donné lieu à un conflit entre le RPR et l'UDF, qui souhaitait mettre davantage à contribution les grandes villes, particulièrement Paris.

Les priorités du gouvernement et les échéances électorales

« Nous sommes désormais responsables de la situation du pays »

déclare M. Balladur devant les parlementaires de la majorité

Dans l'ordre des priorités d'Edouard Balladur, les parlementaires ne passent pas les premiers. Les députés et sénateurs de la majorité ont dû patienter trois jours pour que le premier ministre leur fasse enfin, trois jours après son intervention télévisée du 21 novembre, le compte rendu du séminaire du gouvernement organisé dimanche à Matignon...

Accueilli à la Maison de la chimie, mercredi 24 novembre, par des applaudissements convenables, Edouard Balladur s'est limité, pour l'essentiel, aux propos qu'il avait déjà tenus. Il a commencé son intervention en assurant : *« Aux yeux des Français, c'est nous qui sommes responsables, désormais, de la situation de notre pays. »* Après avoir indiqué que le gouvernement a, selon lui, *« tenu ses engagements »*, le premier ministre a assuré que *« vingt années de crise ont fatigué la société française ». « Elle veut changer, mais il faut lui en laisser le temps »*, a-t-il ajouté, en rappelant que *« l'action du gouvernement ne prendra tout son sens que dans le terme d'une législature, c'est-à-dire cinq ans »*.

M. Balladur a énuméré *« quatre principes sur lesquels le gouvernement fonde son action » : « la recherche de l'accord grâce au dialogue et à l'information », « la recherche de l'expérimentation et le refus de la généralisation autoritaire », « l'acceptation de la remise en cause des décisions lorsqu'il apparaît qu'elles sont moins bonnes que prévu »* (*« qu'on me dispense d'illustrer ce principe »*, a ajouté M. Balladur avec un soupçon d'ironie) et *« l'esprit de vérité conjugué avec le langage de l'espoir »*.

Si les parlementaires, en mal de nouveauté, n'ont pas tenu rigueur au premier ministre de la sécheresse de son propos, c'est qu'ils n'en attendaient pas monts et merveilles. *« J'ai été boy-scout et enfant de chœur, alors vous pensez si j'ai l'habitude des grand-messes »*, a murmuré Jacques Chaumont, sénateur (RPR) de la Sarthe. *« A la grand-messe*, a complété Jean-Jacques Hyest, député (UDF) de Seine-et-Marne, *on ne va pas pour s'amuser ni pour avoir la révélation. »*

Le député centriste faisait d'ailleurs mine de ne pas bien comprendre pourquoi le premier ministre avait convoqué sa majorité après avoir déjà tout dit à la télévision. *« Je ne sais pas à quoi ça sert »*, a-t-il avoué. Faraud, comme à son habitude, Philippe Vasseur, député (UDF) du Pas-de-Calais, a trouvé la réponse. *« Les parlementaires de la majorité ont subi leur piqûre de rappel, avec ça, ils en ont pour quinze jours dans leurs circonscriptions »*, a-t-il assuré.

Absent de la Maison de la chimie, le député européen et président de région Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, a d'ailleurs été le seul à s'agacer ouvertement du discours du gouvernement. *« Il faut peut-être moins de débats et plus de réformes »*, a-t-il bougonné sur TF 1. *« On ne gouverne pas avec les sondages : aujourd'hui, la crise est là, on ne peut pas attendre cinq ans »*, a ajouté M. Raffarin. Le porte-parole de l'UDF avait visiblement échappé à la *« piqûre de rappel »*.

GILLES PARIS

MM. Pasqua et Juppé insistent pour le report des élections municipales de 1995

Réuni mercredi 24 novembre, le bureau politique du RPR a réitéré, au nom de l'union de la majorité, son souhait de voir les élections municipales de mars 1995 repoussées à l'automne pour éviter leur concomitance avec la campagne pour l'élection présidentielle.

Officiellement hostile à toute modification des règles du jeu électoral, l'UDF redoute que ces élections, si elles étaient déplacées, ne soient influencées par le résultat de l'élection présidentielle, pour laquelle le RPR est actuellement mieux placé. L'UDF ne tient pas, en outre, à simplifier la tâche de Jacques Chirac, qui pourrait être candidat, à la fois, à l'élection présidentielle et à sa propre succession à la mairie de Paris.

Devant le bureau politique du RPR, à la réunion duquel assistait M. Balladur, Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a répété que le report est, selon lui, inévitable. *« Il existe à cela des raisons rédhibitoires, administratives et juridiques. On ne peut pas tenir le calendrier »*, a indiqué Alain Juppé, secrétaire général du RPR. Tenant pour acquis ce report, M. Juppé a émis le souhait que la commission d'investiture RPR-UDF *« puisse travailler et regarder les villes de plus de trente mille habitants »*, pour lesquelles les investitures se font au niveau national, dès le *« premier semestre »* de 1994.

Le bureau politique a évoqué aussi la question des élections européennes. M. Juppé a rappelé, à ce sujet, *« l'attachement du RPR à une liste d'union »* avec l'UDF. Le secrétaire général du RPR a exprimé le regret que l'UDF n'ait toujours pas répondu à sa demande, faite le 6 octobre à son homologue de l'UDF, François Bayrou, pour la constitution d'un groupe de travail afin de préparer en commun le programme de cette liste d'union.

GILLES PARIS

SÉCURITÉ DANS LES STADES : la loi est définitivement adoptée. – Le projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives, présenté par Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, a été définitivement adopté mercredi 24 novembre. La version du texte issu de la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat, que les députés ont approuvé mercredi, six jours après les sénateurs, renforce les sanctions frappant les auteurs de troubles provoqués dans les enceintes sportives et institue une incrimination contre toute personne exhibant des insignes, signes ou symboles faisant référence à une idéologie *raciste ou xénophobe*.

L'examen du projet de budget pour 1994

Les sénateurs RPR et UDF s'opposent sur les finances locales

Les sénateurs, qui ont continué, mercredi 24 novembre l'examen des articles du projet de loi de finances pour 1994, ont passé une bonne partie de leur journée en tractations au sein de la majorité et avec le gouvernement. Un amendement prévu par la commission des finances pour faire porter une ponction sur la taxe professionnelle au détriment des seules grandes villes, comme Paris, a provoqué une levée de boucliers des sénateurs RPR.

La commission des finances du Sénat a connu, mercredi 24 novembre, une journée particulièrement houleuse, faite de tractations de couloirs et d'une réunion tendue, qui s'est prolongée plus d'une heure dans la soirée. Le président de la commission, Christian Poncelet (RPR, Vosges) et le rapporteur général, Jean Arthuis (UC, Mayenne), ont eu à faire face, selon des participants, à l'opposition farouche de *« la garde dure du RPR »*, composée notamment de Camille Cabana (Paris), de Jacques Sourdille (Ardennes), d'Auguste Cazalet (Pyrénées-Atlantiques), René Trégouët (Rhône) et Jacques Chaumont (Sarthe).

L'objet de ce conflit concerne l'affaire de la compensation de la taxe professionnelle. Nicolas Sarkozy ne veut pas démordre des 2,6 milliards de francs d'économies demandées aux collectivités locales sur les recettes de cet impôt. Mais il a accepté que les parlementaires trouvent, eux-mêmes, une péréquation pour répartir cet effort entre les communes. Ainsi le ministre du budget a-t-il approuvé l'amendement présenté par Philippe Auberger (RPR, Yonne), rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblé nationale, prévoyant un prélèvement progressif en fonction de l'augmentation du produit de la taxe entre 1987 et 1993. Le dispositif institue un plafonnement pour que son incidence *ne dépasse pas 2 % des* recettes fiscales des communes.

Le poids du maire de Paris

Les sénateurs, eux, avaient approuvé en commission des finances, mardi, un amendement de leur rapporteur général, prévoyant également un système de prélèvement progressif, mais en fonction du potentiel fiscal de *taxe professionnelle par habitant*. Ce qui revenait, selon des chiffres donnés par M. Sarkozy, lors de la réunion de mercredi soir, à faire porter la ponction de 2,6 milliards de francs sur 7 000 communes, soit les grandes villes de France au premier titre desquelles Paris, au lieu de la faire *porter sur 26 000 communes* comme dans le cas du système Auberger.

On imagine la fureur des maires des grandes villes, à quelque tendance qu'ils appartiennent. *Mais l'hostilité la plus forte* est bien sûr venue du maire de Paris, Jacques Chirac, qui a fait donner les élus du mouvement qu'il préside. *« Pas question d'adopter un tel amendement à quelques semaines de l'adoption du budget de Paris »*, a affirmé sèchement M. Cabana, adjoint au maire de la capitale, lors de la réunion de mercredi soir.

Jean Arthuis a finalement retiré son amendement au profit d'un autre qui accepte le système Auberger en le limitant à 1994 et en demandant au gouvernement de présenter au Parlement, avant le 2 avril 1994, un rapport dressant le bilan de l'application de ce système pour éventuellement le modifier. Si, selon son entourage, M. Sarkozy est tout prêt à accepter le principe d'un rapport – qui n'engage à rien – il est en revanche opposé à limiter le dispositif Auberger à 1994. *« On ne va pas changer le système en 1995, année d'élection présidentielle, mais surtout d'élections municipales »* affirmait, mercredi soir, un des proches de M. Sarkozy.

CLAIRE BLANDIN

Les principales mesures adoptées

Les sénateurs ont continué, mercredi 24 novembre, l'examen, en première lecture, de la partie concernant les recettes du projet de budget pour 1994. Les principales mesures qu'ils ont adoptées sont les suivantes :

– Un amendement présenté par Simon Loueckhote (RPR, Nouvelle-Calédonie) étend aux souscriptions au capital de SCPI (sociétés civiles de placement immobilier) qui acquièrent des logements neufs dans les DOM-TOM le bénéfice de la réduction d'impôt de 50 % prévue pour ceux ou celles qui construisent des logements neufs dans les DOM-TOM. Cette extension s'appliquerait aux souscriptions réalisées à partir du 1er juillet 1993 ;

– Un amendement présenté, *au nom de la commission des finances*, par Jean Arthuis (UC, Mayenne), rapporteur général, étend aux donations le bénéfice de l'exonération des droits de mutation prévue en cas d'acquisition d'un logement neuf, à condition que le bénéficiaire s'engage à détenir ce logement (en l'occupant ou en le louant) pendant cinq ans ;

– Un amendement présenté par Jean Arthuis augmente pour 1994 le montant du remboursement par l'Etat de sa créance vis-à-vis des entre*prises, conséquence de la sup*pression du décalage d'un mois de TVA. Le seuil de remboursement minimum passerait de 5 % à 10 % en 1994 *« afin d'apporter »* selon la commission des finances, *« à de nombreuses entreprises un soutien conjoncturel à leur trésorerie et d'alléger ainsi leur contrainte financière »*. Le ministre du budget a expliqué que cela représentait *« 4,5 milliards de francs supplémentaires »* dans les dépenses de l'Etat, mais que le gouvernement l'acceptait *« pour améliorer la trésorerie des entreprises »*.

A l'Assemblée nationale

Compromis sur le traitement des entreprises en difficulté

Les députés ont adopté, mercredi 24 novembre, le texte sur *la prévention et le traitement* des difficultés des entreprises, produit de deux propositions de loi présentées respectivement par Jérôme Bignon (RPR, Somme) et Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). Ce texte vise à inciter les banques à consentir davantage de prêts aux entreprises en renforçant leurs garanties face aux débiteurs. Les groupes UDF et RPR ont voté pour, les socialistes ont voté contre, le PC ne prenant pas part au vote.

Rééquilibrage ou retour du *balancier ? Le texte adopté mer*credi par l'Assemblée nationale se limite-t-il à restaurer les créanciers dans leurs droits légitimes, que l'on disait malmenés par la loi Badinter de 1985 au profit des chefs d'entreprise débiteurs, ou va-t-il plus loin, en accordant un traitement de faveur aux banques sans pour autant lever les verrous paralysant actuellement l'octroi du crédit ?

La discussion sur l'article 40 de la loi Badinter était, de loin, la plus attendue. C'est en vertu de cet article que, lors d'un redressement judiciaire, les créances nées de la phase dite *d'« observation » sont considérées* comme prioritaires par rapport à celles accumulées antérieurement par l'entreprise, y compris celles assorties de privilèges ou de sûretés. Le gouvernement a obtenu que l'Assemblée cautionne, finalement, un régime à deux vitesses. En cas de cession ou de non-paiement à l'échéance, s'il y a poursuite de l'activité, l'ordre du paiement prévu dans la loi Badinter est maintenu (priorité des créances nées de la phase d'observation). Toutefois, en cas de liquidation, les créanciers munis de sûretés recouvrent l'intégralité de leurs droits.

Dans le même mouvement, ce rééquilibrage s'opère au détriment de ce l'on appelle couramment les « super-privilèges » détenus par le Trésor public ou l'URSSAF, dont les créances sont également remboursées en priorité. Un amendement de Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées), adopté par les députés, supprime, en cas de redressement ou de liquidation judiciaires, les majorations, pénalités de retard ou frais de poursuite dus à ces administrations. Du coup, l'adoption de cet amendement a permis de régler un des désaccords qui avaient surgi au début de l'examen du texte (*le Monde* du 25 novembre).

Afin d'affiner les dispositifs d'alerte et de prévention, Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances et auteur de l'une des deux propositions à l'origine du présent texte, souhaitait confier au Trésor *public et à l'URSSAF la tâche* d'identifier très rapidement les retards de paiement et d'en informer aussitôt le président du tribunal du commerce, faute de quoi ils perdraient tout privilège sur les sommes qui leur étaient dues. Invoquant l'amendement de M. Trémège et promettant une accélération de l'informatisation des greffes des tribunaux de commerce, M. Méhaignerie a obtenu que les députés renoncent à toute idée d'imposer une mission d'alerte au Trésor public et à l'URSSAF.

En matière de règlement à l'amiable aussi, la majorité de l'Assemblée s'est rendue aux arguments du garde des sceaux, qui défendait le caractère facultatif – les députés souhaitaient initialement l'automaticité – de la suspension des poursuites. C'est à cette double concession que Véronique Neïertz (PS, Seine-Saint-Denis) a fait allusion quand elle a dénoncé la *« capitulation en rase campagne »* de la majorité.

FRÉDÉRIC BOBIN

La levée de l'immunité de Bernard Tapie

Le PS gère son malaise

« Un petit épisode qui montre un terrible malaise », résumait mercredi soir un responsable socialiste. Cette journée du mercredi 24 novembre aura en effet *traduit tout l'embarras du Parti* socialiste vis-à-vis de Bernard Tapie, de ses affaires et de son immunité... Ce n'est pas nouveau, mais les dirigeants socialistes ne savent vraiment plus cette fois sur quel pied danser. Ils croyaient s'en être sortis, la semaine dernière, grâce à la recommandation du bureau exécutif à leurs députés : ne pas prendre part au scrutin public annoncé sur la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie *« pour laisser la majorité seule face à ses responsabilités »*. La consigne ne parut pas faire difficulté. Seuls Louis Mermaz et ses deux amis du bureau exécutif, Louis Mexandeau et Claude Fleutiaux, avaient voté contre.

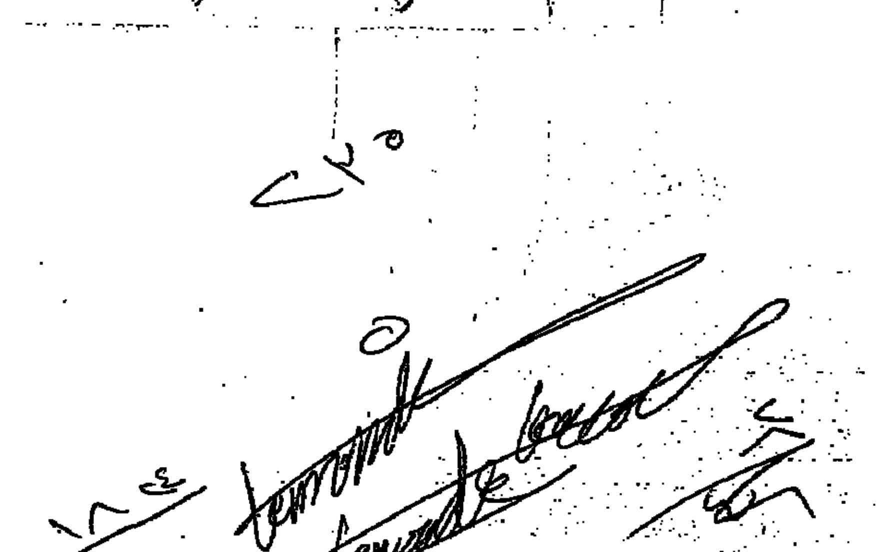
Or depuis mercredi matin les socialistes sont en train de songer à rectifier cette position. La veille déjà, les déclarations de Michel Rocard à Marseille n'avaient pas été de la plus grande limpidité. *« Je crois que l'Assemblée se laisse aller*, glissait-il, *je ne suis pas sûr que ce soit un progrès pour la démocratie. »* Et d'indiquer que, s'il était encore député, il ne voterait pas cette demande de levée d'immunité.

Ces états d'âme du premier *secrétaire se sont répercutés, le* lendemain matin, au niveau du bureau du groupe à l'Assemblée nationale, frappé entre temps par l'annonce du report du débat au 7 décembre. L'accord s'est vite fait pour dénoncer *« cette provocation »* de la majorité, *« cette manœuvre grotesque et stupide ». « Les masques sont tombés*, expliquait un de ces députés, *ce qu'ils veulent, c'est à treize jours de la fin de la session mettre les menottes à Tapie. »* Laurent Fabius est intervenu énergiquement pour décider, cette fois, d'un vote contre, et, semble-t-il, nul ne l'a contesté.

Si, mercredi soir, le bureau exécutif avait de nouveau voté sur cette question, sans doute ce changement de pied aurait-il été largement entériné. Beaucoup de *voix cette fois se sont élevées*, comme celle de Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, pour expliquer que les socialistes *« ne pouvaient plus faire n'importe quoi »*, qu'il fallait *« faire primer les principes sur la communication »*. Justement, pour ne pas démentir d'une semaine sur l'autre la position *officielle* du parti, la direction a décidé de freiner le mouvement, en promettant de se reposer la question mardi et mercredi prochains. Elle n'ignore pas que Bernard Tapie se montre extrêmement entreprenant auprès de ses parlementaires. Elle voudrait être assurée que l'Elysée est tout à fait étranger à cette soudaine émotion. Mais, surtout, elle se dit qu'en une semaine *« des événements nouveaux »* peuvent venir utilement la dispenser de se prononcer « lisiblement » et de diviser les troupes. Courage, attendons !

DANIEL CARTON





POLITIQUE

Après le discours du premier ministre et la réponse de M. Badinter

M. Mitterrand entend mettre un terme à la controverse sur le Conseil constitutionnel

Le président de la République s'est entretenu, mercredi 24 novembre, avec le premier ministre, puis avec le président du Conseil constitutionnel, de la controverse provoquée, sur le rôle de ce dernier, par l'affaire du droit d'asile. François Mitterrand a fait publier, ensuite, un communiqué indiquant que cette controverse « doit être considérée comme close ».

François Mitterrand est intervenu, pour y mettre fin, dans la polémique sur le rôle du Conseil constitutionnel. Mercredi 24 novembre, le président de la République a indiqué au conseil des ministres qu'il s'était entretenu de ce sujet avec Edouard Balladur lors de leur conversation hebdomadaire, précédant la réunion du conseil, et qu'il recevrait le jour même le président du Conseil constitutionnel, Robert Badinter. Ce dernier s'est rendu en fin d'après-midi au palais de l'Elysée, d'où il est sorti une demi-heure plus tard sans dire un mot.

Le porte-parole de la présidence de la République a rendu public, peu après, le communiqué suivant : *« Le président de la République a fait connaître au premier ministre et au président du Conseil constitutionnel, avec qui il s'est entretenu aujourd'hui, qu'il estimait que la controverse au sujet du Conseil constitutionnel devait être considérée comme close. »*

M. Mitterrand a agi dans cette affaire conformément à l'article 5 de la Constitution qui dispose : *« Le président de la République veille au respect de la Constitution. Il assure par son arbitrage le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que la continuité de l'Etat. »* Il convenait, en l'occurrence, que le chef de l'Etat mette un terme, par son arbitrage, à la dispute qui s'était élevée entre deux institutions majeures de la République, le gouvernement et le Conseil constitutionnel, par la voix du premier ministre et du président du Conseil.

C'est le 19 novembre, devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, qu'Edouard Balladur avait mis en cause le Conseil constitutionnel pour l'interprétation que ce dernier avait donnée de la Constitution au sujet du droit d'asile. *« Depuis que le Conseil constitutionnel a décidé d'étendre son contrôle au respect du préambule de la Constitution,* avait déclaré le premier ministre, *cette institution est conduite à contrôler la conformité de la loi au regard de principes généraux, parfois plus philosophiques et politiques que juridiques. »* Robert Badinter avait répliqué dans un article confié au *Monde* (du 23 novembre), en observant que *« l'impatience qui saisit toute majorité politique face au juge constitutionnel est celle de tout pouvoir face à un contre-pouvoir ».*

On rappelle, dans l'entourage du président de la République, que celui-ci avait été amené à intervenir une première fois, dans une polémique sur le Conseil constitutionnel, en novembre 1981. A l'époque, certains dirigeants socialistes avaient laissé entendre que la majorité de gauche de l'Assemblée nationale n'accepterait pas une censure de la loi sur les nationalisations (qui devait être effectivement annulée par le Conseil deux mois plus tard). Au cours d'une réunion du conseil des ministres, le 4 novembre, M. Mitterrand avait observé que *« les membres du Conseil constitutionnel sont tenus par le devoir de réserve et par les obligations de leurs fonctions »* et qu'ils *« ne peuvent pas prendre part à des controverses publiques ».* Il avait exprimé *« le vif regret que le président du Conseil constitutionnel ait été mis en cause et, qui plus est, sans fondement, au cours d'un débat à l'Assemblée nationale ».*

L'attitude adoptée par le chef de l'Etat douze ans plus tard est, en apparence, rigoureusement identique. Le communiqué qu'il a fait publier mercredi renvoie dos à dos le premier ministre, pour avoir mis en cause le Conseil constitutionnel, et le président de celui-ci, pour être sorti de son obligation de réserve. M. Mitterrand remplit ainsi la fonction d'arbitrage que lui confie la Constitution et qui prend une valeur particulière dans une période de cohabitation. Il convient toutefois d'observer qu'après les attaques de M. Balladur – suivi par Charles Pasqua le 21 novembre et par des responsables du RPR – le président de la République, à la différence de ce qu'il avait fait en 1981 et 1982, n'a pas pris la défense du Conseil constitutionnel, *ni de son président.* M. Badinter a donc été amené à plaider lui-même sa cause.

Le contraire, à vrai dire, aurait été étonnant. M. Mitterrand avait signé le projet de révision constitutionnelle rendue nécessaire par l'annulation des dispositions d'une loi Pasqua contraires, selon le Conseil, au préambule de la Constitution. Cette révision ne touche pas au préambule, mais introduit dans le texte de la Loi fondamentale un article précisant que le droit d'asile s'exerce, en France, dans le cadre des accords internationaux, en l'occurrence la convention européenne de Schengen. Autrement dit, l'application de cette convention n'est pas contradictoire, selon les auteurs de la révision – au premier chef, M. Mitterrand –, avec le principe fondamental énoncé dans le préambule. Autrement dit encore, le Conseil constitutionnel s'est trompé.

C'est bien d'ailleurs ce qu'avait expliqué au Sénat, lors du débat sur la révision, Michel Charasse, sénateur du Puy-de-Dôme et conseiller de M. Mitterrand (*le Monde* du 18 novembre). Dès lors, ayant une première fois désavoué M. Badinter en signant le projet de révision, M. Mitterrand ne pouvait que le désavouer une deuxième fois en ne se portant pas à son côté face aux critiques du premier ministre et aux attaques du RPR.

PATRICK JARREAU

Un statut libéral

Les règles posées en 1958 s'imposent toujours aux membres du Conseil constitutionnel. *C'est dire que leur statut n'a* pas évolué avec l'importance grandissante prise par leur institution dans le bon fonctionnement des pouvoirs publics. Lors de la tentative de réforme de la Constitution de 1990 sur le droit de saisine de cette instance par les justiciables, il avait été admis par tout le monde qu'il fallait mieux asseoir leur indépendance en leur interdisant, notamment, l'exercice de tout mandat électoral, alors que, pour l'instant, il ne leur est interdit que d'être parlementaire. A l'heure actuelle, ils sont deux à en détenir : Maurice Faure (MRG) est président du conseil général du Lot ; Marcel Rudloff (UDF-CDS) est président du conseil régional d'Alsace. Il ne leur est *pas interdit, non plus,* d'avoir une activité professionnelle.

Leurs seules obligations sont fixées par une ordonnance de novembre 1958, modifiée *en février* 1959. Elle prévoit que les membres du Conseil, *« avant d'entrer en fonctions »,* prêtent serment devant le président de la République : *« Ils jurent de bien et fidèlement remplir leurs fonctions, de les exercer en toute impartialité dans le respect de la Constitution, de garder le secret des délibérations et des votes et de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation sur les questions relevant de la compétence du Conseil. »* L'interdiction de prise de position ne s'applique donc qu'aux sujets que le Conseil *peut avoir à examiner.*

Un décret du 13 novembre 1959 précise les conditions de mise en œuvre de cette obligation de réserve. Son article premier indique : *« Les membres du Conseil constitutionnel ont pour obligation générale de s'abstenir de tout ce qui pourrait compromettre l'indépendance et la dignité de leurs fonctions. »* Son article 2 ajoute qu'ils *« s'interdisent en particulier (...) de prendre aucune position publique ou de consulter sur les questions ayant fait ou étant susceptibles de faire l'objet de décision de la part du Conseil ; d'occuper au sein d'un parti ou groupement politique tout poste de responsabilité ou de direction et, de façon plus générale, d'y exercer une activité inconciliable avec les dispositions de l'article premier ; de laisser mentionner leur qualité de membre du Conseil constitutionnel dans tout document susceptible d'être publié et relatif à toute activité publique ou privé ».*

Pour dépassement du plafond de dépenses de campagne

L'élection de M. Pierre-Bloch (UDF-PSD) à Paris est annulée

L'interdiction, posée par une loi de 1990, pour tout candidat à un scrutin de dépenser plus que ne le permet la législation a été, pour la première fois, sanctionnée par le juge de l'élection. C'est, en effet, pour ce motif que le Conseil constitutionnel, mercredi 24 novembre, a annulé l'élection de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF-PSD) à Paris, ce qui interdit à celui-ci d'être candidat à l'élection partielle qui devra être organisée.

La *sanction* est *nette,* sévère, comme l'avait voulu le législateur de 1990. Mais la façon dont le Conseil constitutionnel la justifie peut laisser de l'espoir à tous ceux qui redoutaient ses foudres. La loi sur le financement des campagnes électorales impose à tous candidats de déposer des comptes permettant à une commission nationale de vérifier qu'ils n'ont pas dépensé plus que ce qui est autorisé. Si des erreurs formelles sont commises dans la présentation de ce compte, l'inéligibilité pour un an est automatique comme l'*invalidation* de l'élu. En *revanche, si le plafond* de dépenses est franchi, le juge de l'élection a un pouvoir d'appréciation.

Le Conseil d'Etat, en traitant le contentieux des régionales et des cantonales, n'avait pas eu l'occasion de bâtir une jurisprudence sur ce dernier point. Le Conseil constitutionnel vient, mercredi 24 novembre, de commencer à le faire. Son objectif était de traiter en même temps les cinq dossiers (ceux de Jack Lang, Bernard Tapie, Christian Estrosi, Jean-Pierre Pierre-Bloch et Bertrand Cousin) entrant dans cette catégorie. Mais la présentation de nouveaux éléments par les trois premiers l'a empêché de le faire. Pour autant il est bien décidé à rendre ses dernières décisions à temps pour que ne puisse être *tournée la règle* interdisant à un candidat ainsi invalidé de se présenter à une partielle. Il est vrai que l'analyse des décisions qui viennent *d'être rendues peut* laisser de l'espoir à ceux qui se pensaient menacés. Bertrand Cousin, député RPR du Finistère et un des principaux dirigeants du groupe Hersant, est ainsi sauvé par la décision prise par le Conseil constitutionnel sur un des points les plus controversés de l'application de la loi : la prise en compte dans les dépenses des candidats du coût des sondages commandés par leur parti.

L'échec d'une manœuvre de retardement

Contrairement à la commission nationale des comptes, qui agit un peu comme un « juge d'instruction », le Conseil a *estimé* que le sondage qu'avait organisé le RPR pour *« mesurer la notoriété des candidats potentiels »,* avant que M. Cousin ne soit investi, ne devait pas être intégré dans les comptes de celui-ci puisqu'il n'avait pas *« fait l'objet d'une exploitation aux fins de propagande électorale ».* Et comme le Conseil, là aussi contre la commission, a jugé que la campagne publicitaire organisée par son suppléant pour tenter d'obtenir l'investiture de l'UDF dans une primaire, ne devait pas être « facturée » à M. Cousin, il a décidé que celui-ci n'avait pas dépassé le plafond.

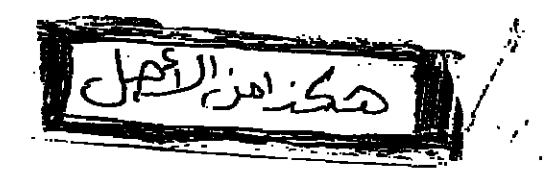
Pour M. Pierre-Bloch, il en va tout différement (1). En effet une des trois parties d'un sondage commandé par le RPR portait sur les *« préoccupations prioritaires »* des électeurs de la circonscription. Or, a estimé le Conseil, le candidat s'est appuyé sur ses résultats pour choisir *« les thèmes de sa campagne ».* Le tiers du coût du sondage a donc été réintégré dans ses comptes. Comme la commission, le Conseil a également considéré que les derniers numéros d'un journal lancé en octobre 1992 par M. Pierre-Bloch avaient été un élément de sa campagne. Celui-ci ne le niait pas, puisqu'il avait fait figurer dans ses dépenses une partie du coût. Mais la commission avait estimé qu'il aurait dû en réintégrer la *totalité.* Le Conseil s'est placé à mi-chemin en ne retenant pas le prix des pages contenant des *« informations générales et locales ».*
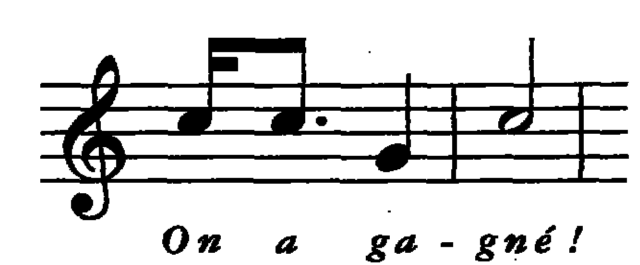
Le candidat UDF avait aussi été moins prudent qu'Alain Juppé. Celui-ci avait inscrit dans ses comptes le tiers du coût d'une page du journal municipal où le maire du dix-huitième arrondissement parisien avait apporté son soutien aux trois candidats de la droite dans son arrondissement. M. Pierre-Bloch avait oublié. Le Conseil s'en est souvenu. Le résultat de tout cela est que M. Pierre-Bloch a dépensé 588.983 francs et 14 centimes, alors qu'il n'aurait pas dû dépasser 500 000 francs. Le Conseil n'a pas non plus suivi l'argumentation de M. Pierre-Bloch qui, pour tenter de retarder la décision et échapper aux conséquences de l'inéligibilité pour un an, avait fait appel devant le Conseil d'Etat de la décision de la commission corrigeant son compte, le Conseil constitutionnel ayant seul compétence pour juger les contestations de l'élection d'un parlementaire.

Il fallait donc que le Conseil tranche, la loi de 1990 disant *simplement qu'il « peut » invalider* un élu ayant dépassé son plafond. C'est ce qu'il a fait, sans autres justifications que la référence à une *« juste appréciation des circonstances de l'espèce ».* M. Pierre-Bloch ne pourra donc pas être candidat à la partielle qui devra être organisée, dans la dix-neuvième circonscription de Paris, avant trois mois.
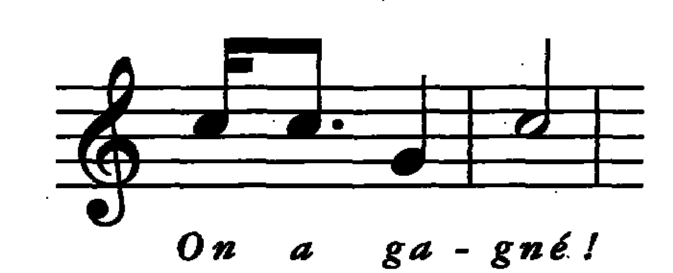
THIERRY BRÉHIER

(1) Jean-Pierre Pierre-Bloch avait été élu au second tour de scrutin, le 28 mars dernier, par 12 262 voix contre 11 293 à Daniel Vaillant (PS), député sortant, pour 41 825 électeurs inscrits et 25 377 votants.
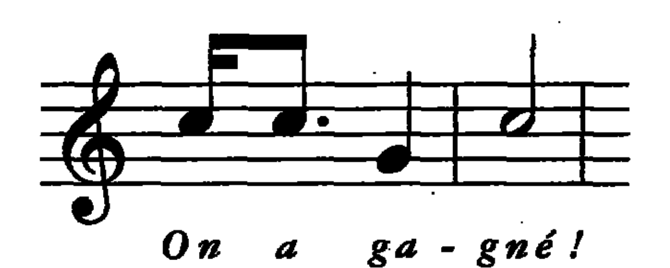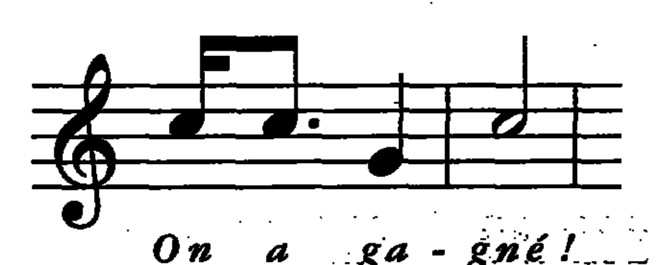




Citroën vainqueur de la coupe du monde des Rallyes Raids F.I.A. 1993.
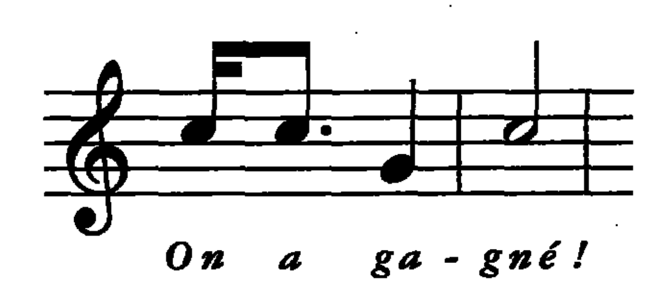


Coupe du monde des Rallyes Raids F.I.A. 1993. Pilotes:
Pierre Lartigue et Timo Salonen 1er et 2e sur Citroën ZX Rallye Raid.
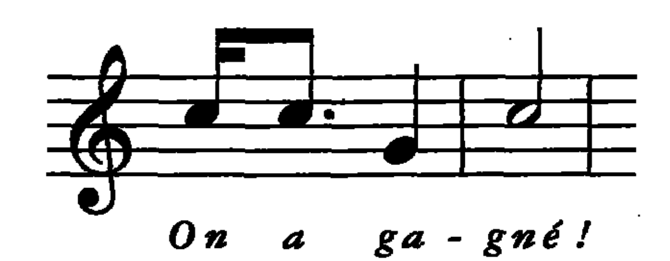


Citroën ZX 1re à la Baja portugaise 1993 et 1re à la Baja espagnole 1993.
Citroën ZX 1re et 3e au Rallye des Pharaons 1993.



Championnat du monde des Rallyes 1993 (Coupe des Dames)
Christine Driano 1re sur Citroën AX.



Championnat d'Europe de Rallycross 1993.
Jean-Luc Pailler et Kenneth Hansen 1er et 2e sur Citroën BX et ZX.



Championnat de France de Rallycross 1993. Jean-Luc Pailler 1er sur Citroën BX.



MUSICALEMENT PARLANT,
ÇA A ÉTÉ UNE ANNÉE TRÈS BANALE.

CITROËN préfère TOTAL

CITROËN remercie MICHELIN

Reconnus coupables de la mort du petit James Bulger

Les enfants de Preston sont condamnés à la détention illimitée

■ **«POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE».** **Le tribunal de Preston (Grande-Bretagne) a rendu son verdict, *mercredi 24 novembre*, dans le procès des jeunes meurtriers du petit James Bulger, âgé de deux ans (*le Monde* du 3 novembre). Les deux enfants ont été condamnés à la détention *«pour une durée illimitée»*.**

■ **ANONYMAT.** **Respecté pendant toute la durée du procès – y compris dans la presse, – l'anonymat des deux enfants a été levé par le juge. L'anonymat – que, pour notre part, nous continuons à respecter – est justifié, dans la législation britannique, par la nécessité de protéger la présomption d'innocence. En France, il est interdit de publier dans la presse le nom d'un mineur de moins de dix-huit ans, victime ou auteur, dans un procès pénal ou civil.**

Le tribunal de Preston (Grande-Bretagne) a rendu son verdict, mercredi 24 novembre, dans le procès des jeunes meurtriers du petit James Bulger, âgé de deux ans (le Monde du 3 novembre). Reconnus coupables, les deux enfants, qui avaient dix ans au moment des faits, sont condamnés à la détention «pour une durée illimitée».

LONDRES

de notre correspondant

Les neuf hommes et les trois femmes du jury de Preston pouvaient-ils faire un autre choix? *Lorsque, mercredi 24 novembre* au matin, le juge Justice Morland leur a remis une liste de vingt questions dont les réponses devaient décider du sort des deux accusés, leur intime conviction – comme celle de la cour, des familles, de la population de Liverpool, de la presse et du «bon *sens populaire*» – n'était-elle pas acquise depuis longtemps?

Dès le début de ce terrible procès, il y a *plus de trois semaines*, ne savait-on pas tout, déjà, de ce long calvaire qui allait entraîner James Bulger vers la mort? On ignorait, certes, les raisons de l'acte, *mais les faits, cette errance* dans les rues de la banlieue de Liverpool qui allait, peu à peu, transformer «A» et «B» – deux enfants de dix ans – en garde-chiourmes, en tortionnaires, enfin en meurtriers, étaient connus.

Dès lors, face à l'horreur d'un tel crime, comment ne pas condamner? Quelles circonstances atténuantes pouvait-on retenir *dans cette exécution, sans émotion* apparente, d'un *enfant* de deux ans, roué de coups, lapidé à coups de briques jusqu'à la mort? Le spectacle pitoyable de deux enfants, assis sur des sièges surélevés, *dans le box des accusés*, face à des juges à perruque et à un monde d'adultes auquel ils ne comprenaient rien, questionnés sans fin pour qu'ils tentent de justifier une *action qui ne pouvait* pas l'être, ne pesait pas lourd. Quels sentiments pouvait-on lire sur ces visages poupins, parfois envahis par l'angoisse ou les larmes? *L'incompréhension*, l'absence de remords, la peur, la rouerie ou l'innocence de l'enfance? Jamais, à aucun moment, il ne fut répondu à cette simple question.

Curieuses plaidoiries

Les jurés ont entendu les deux avocats, qui ne *tentaient* même pas de convaincre le jury de l'innocence de leur propre client et qui, au contraire, s'évertuaient à faire retomber l'essentiel de la responsabilité sur l'«autre». Curieuses plaidoiries qui ressemblaient à un acte d'accusation : *«Il est incroyable*, a assuré David Turner, avocat de «A», *que ces deux enfants, dont les seules incartades avaient été le vol à l'étalage et l'école buissonnière, aient pu concevoir et exécuter un tel plan diabolique pour l'enlèvement et le meurtre de James.»*

Pour David Turner, aucun doute, c'est l'enfant «B» qui a *«piloté»* le meurtre, qui *«contrôlait»* les opérations, le seul acte hostile de «A» étant un coup porté à James. S'adressant aux jurés, M. Turner a enfoncé le clou : *«Vous n'oublierez jamais ses mots* [ceux de «B»]. *Il a dit :* «Je l'ai tué». *Il n'a pas dit :* «Nous l'avons tué!». Réplique de Brian Walsh, avocat de l'enfant «B» : «A» a fait preuve de *«l'imagination et de la fourberie dont il est expert. C'est un petit menteur trop sûr de lui, qui se défile, sournois et effronté, déterminé à dire n'importe quoi, sauf la vérité».*

Que retenir, donc, de ces plaidoiries, conçues comme un ultime combat entre deux noyés qui s'enfoncent mutuellement la tête sous l'eau pour tenter d'attraper une unique bouée de sauvetage? Les faits, *méticuleusement assénés par* Richard Henriques, l'avocat général, avaient une rigueur scientifique : «A» et «B» ont enlevé James ensemble, le prenant chacun *par une main*. Ensemble, ils l'ont battu, torturé, tué. Tous deux avaient du sang sur leurs vêtements. Aucun d'entre eux n'aurait été capable de lui porter, seul, plus de trente coups.

Alors, au bout de cinq heures et demie de délibérations, après que le juge a dénoncé un *«acte malfaisant et d'une brutalité sans précédent»*, tout en dénonçant l'influence des films de violence sur le psychisme des enfants («A» et «B» s'étaient rendus dans une *vidéo-shop* peu avant les faits), les jurés ont décidé, à l'unanimité, que «A» et «B» étaient coupables de l'enlèvement et du meurtre de James Bulger. A ce titre, les accusés ont été condamnés à la *«détention pour une durée illimitée»*, selon le *«bon vouloir»* de la reine. Dans la pratique, a précisé le juge Morland aux enfants, *«vous allez être détenus pendant de très nombreuses années. C'est le ministre de l'intérieur qui décidera si vous êtes pleinement réhabilités et si vous ne représentez plus un danger pour les autres».*

«Ils n'auront plus jamais d'enfance»

En quelques phrases, tout était dit. Jamais ce procès n'aura été, *comme on l'avait cru un moment*, celui de l'indifférence – trente-huit témoins ont vu «A» et «B» emmener James et ne se sont pas manifestés, – celui des parents, des banlieues déshéritées, voire celui de la justice : fallait-il juger des enfants selon une procédure prévue pour les adultes, celle qui s'applique aux assassins endurcis?

La question de l'âge de la responsabilité pénale est posée. Fixé à 10 ans en Angleterre, il est de 8 ans en Ecosse, de *13* à *15* ans dans la plupart des pays *européens* (13 ans en France), de 13 à 17 ans aux Etats-Unis. S'il avait été porté à 12 ans, comme le demandent plusieurs groupes de pression en *faveur d'une réforme pénale*, «A» et «B» auraient été jugés dans un cadre différent : des travailleurs sociaux, aidés de la police, *mais* aussi de médecins et d'éducateurs, se seraient *davantage* penchés sur le «traitement» médical et psychologique des jeunes coupables, moins sur le crime et son châtiment.

Dans quel environnement vont *désormais* vivre ces enfants condamnés, aujourd'hui âgés de onze ans? Le précédent souvent cité est celui de Marie Bell, une enfant du même âge qui, en 1968, avait *étranglé deux petits garçons* de trois et quatre ans. Condamnée à la réclusion à vie, elle avait purgé une peine de douze ans de prison (1) avant d'être libérée.

Les deux jeunes condamnés, qui seront *probablement séparés*, vont être placés, dans un premier temps, dans une institution spécialisée dans le traitement de jeunes délinquants, à moins qu'ils ne soient confiés aux autorités locales, lesquelles disposent d' «unités de sécurité» dans des centres comme celui de Newton Aycliffe, *près de* Durham (nord-est de l'Angleterre). A dix-sept ans, ils seront sans doute transférés dans un service pour jeunes condamnés, géré par l'administration pénitentiaire. Enfin, à vingt et un ans, ils rejoindront une prison traditionnelle.

A l'issue de ce parcours dans le monde carcéral, que restera-t-il, psychologiquement, humainement, de «A» et de «B»? Quel que soit votre verdict, avait dit David Turner aux jurés, *«leurs vies ne seront plus les mêmes, ils n'auront plus jamais d'enfance».*

LAURENT ZECCHINI

(1) La durée moyenne de détention des condamnés à une peine de réclusion criminelle à perpétuité est de dix ans en Grande-Bretagne et de dix-sept ans en France.

CLÉS/ *La justice des mineurs en France*

■ **La garde à vue.** – La loi du *4 janvier 1993 a interdit de placer* en garde à vue un mineur de moins de treize ans. Pierre Méhaignerie a décidé de *rétablir* cette possibilité, mais cette partie de la réforme du code de procédure pénale a été censurée par le Conseil constitutionnel. Un nouveau *projet est donc actuellement* en discussion au Parlement : le gouvernement propose *«à titre exceptionnel»* d'autoriser le placement en garde à vue des mineurs de dix à treize ans en cas de crime ou de délit *puni* d'au moins sept ans d'emprisonnement, pendant *vingt heures maximum, avec l'ac*cord du parquet, d'un juge d'instruction spécialisé dans la protection de l'enfance ou d'un juge des enfants.

■ **La minorité pénale.** – Le droit *pénal* des mineurs repose pour l'essentiel sur l'ordonnance du *2 février 1945* relative à *«l'enfance délinquante»*. Les mineurs qui ont commis des crimes ou des délits *sont jugés par des juridictions spéciales* : le tribunal pour enfants ou la cour d'assises des mineurs. Créé en 1945, le tribunal pour *enfants est composé d'un juge* des enfants et de deux citoyens qui ont manifesté *«leur intérêt et leurs compétences»* pour les problèmes relatifs aux enfants. Institué *en 1951, la cour d'assises des* mineurs est composée de trois magistrats professionnels et de *neuf jurés tirés au sort*. Elle juge les crimes commis par les mineurs de *seize* à dix-huit ans. *Les procès* ont lieu à huis clos.

■ **La détention provisoire.** – Depuis le 1er mars 1989, toute *incarcération* est interdite pour les mineurs de moins de treize ans. *De treize à seize ans*, la détention provisoire est autorisée uniquement en matière criminelle et pour *une période de six mois renouvelable* seulement une fois. De seize à *dix-huit ans, la détention provisoire* ne peut *excéder* un mois renouvelable une fois en matière correctionnelle et un an *renouvelable* une fois en matière criminelle.

■ **Les peines.** – Le tribunal pour *enfants et la cour d'assises des* mineurs peuvent prononcer des *«mesures de protection, d'assistance et d'éducation»*, voire, *«si les circonstances et la personnalité du délinquant leur paraîtront l'exiger»*, une condamnation pénale à *condition que le mineur ait* plus de treize ans. Les mineurs de moins de treize ans échappent donc à toute peine. Les mineurs de treize à seize ans bénéficient automatiquement *de l'«excuse atténuante de minorité»*, et leurs peines sont inférieures de moitié à celles qui sont prononcées à l'égard des adultes. Au-delà de seize ans, l'excuse peut être refusée, mais le tribunal doit le justifier. Dans ce cas, le mineur encourt les mêmes *peines que les majeurs*.

■ **La détention.** – Si une peine d'emprisonnement est prononcée, le mineur doit théoriquement accomplir sa peine dans un quartier spécial, à l'écart des majeurs. Certains établissements pénitentiaires ont donc institué des quartiers isolés du reste de la prison dans lesquels les mineurs ne sont pas en contact avec les majeurs. *La prison de Fleury-Mérogis* comprend ainsi un bâtiment à part : le centre des jeunes détenus (CJD).

L'assassinat de Bernard Laroche devant la cour d'assises de la Côte-d'Or

Le procès de Christine Villemin

Christine Villemin était en situation d'accusée lors des débats du mercredi 24 novembre, car trois collèges d'experts reconnaissent formellement son écriture dans les messages du corbeau.

DIJON

de notre envoyé spécial

Assise *sur* un banc, Christine Villemin regarde l'expert en écriture qui commente son rapport. Le visage de la jeune femme n'est animé d'aucun mouvement *et nul ne sait si l'étonnement* permanent qui se lit dans ses traits est la marque laissée par neuf ans d'épreuves, ou une simple mimique figée par les *hasards de la morphologie*. Par transparence, elle voit, comme le public, les mots qu'elle a écrits à la *demande* des experts s'afficher *sur* l'écran. Le spécialiste énumère les similitudes qu'il a constatées avec les messages *du corbeau. Elles sont* précises, nombreuses et troublantes.

«Nous avons retrouvé toutes les caractéristiques de l'écriture du corbeau dans les écrits de Christine Villemin», lance Jean Glénisson sur un ton catégori*que. Sur les bancs de la partie* civile, les avocats sont satisfaits car l'expert a écarté les écrits de Bernard Laroche avec la même certitude. Mais la satis*faction de Me Hubert de Montille* n'est pas totale. Il voudrait que Christine Villemin voie l'écran «de face» et lui propose une chaise au pied du président, à côté des avocats de *la partie* civile. *«Au point où nous en sommes, je peux aller carrément dans le box»*, lâche la jeune femme qui va s'asseoir sur le banc des défenseurs de son *mari*.

L'expert continue en estimant qu'il s'agit d'une écriture de la *main gauche chez un droitier*, et constate, en comparant avec le graphisme de Christine Villemin : *«Il est très rare qu'il y ait un tel faisceau de concordances. Très très rare.»* La défense tourmente l'expert. En vain. Si, la veille, son confrère, Alain Buquet, avait émis quelques humbles réserves, M. Glénisson est formel.

Eliane Petit de Mirbeck l'est encore plus. Elle est désolée de ne pas avoir apporté des documents à projeter, mais elle décrit longuement sa méthode *pour conclure : «Nous avons trouvé toutes les caractéristiques des documents dans l'écriture de Christine Villemin.»* L'avocat général, Jacques Kohn, *demande si quelqu'un aurait pu* chercher à glisser des ressemblances pour compromettre Christine Villemin. Mais l'expert écarte l'hypothèse. La défense *contre-attaque, mais Mme de* Mirbeck reste de marbre : *«S'il y a un cas où l'on a été objectif, c'est celui-là.»* En outre, elle est d'accord avec son précédent *confrère* : Christine Villemin a déguisé son écriture pendant les dictées.

L'écran se rallume. Une tache rouge virevolte entre les lettres. Avec un *laser* de poche, le gendarme Denis Klein souligne d'autres similitudes. Ce militaire, *devenu* expert agréé auprès de la cour d'appel de Nancy, a été désigné en 1988 par *M. Simon*, président de la chambre d'accusation de Dijon, pour faire une *expertise avec Mme Davidson* lors du complément d'information. Sur *le* ton du conférencier, M. Klein démontre que les documents du corbeau, écrits en cursive, *sont faits de la main* gauche et que ses tracés en capitales sont dessinés de la *main droite. Et, après une longue* explication, parfois confuse, il conclut qu'une missive du corbeau ne se rattache à aucun document de comparaison, qu'une autre donne des résultats douteux et enfin, que les deux dernières, dont la lettre de *revendication de l'assassinat de* Grégory, doivent être attribuées à Bernard Laroche. Les avocats de la famille Laroche bondissent et se relaient pour tracasser M. Klein. N'est-il pas celui qui a découvert *«un foulage»* accusant Bernard Laroche dans les premiers instants de l'enquête (*le Monde* du 25 novembre). *«Je n'étais pas enquêteur, j'agissais en tant que technicien»*, rétorque le gendarme, *qui doit énumérer ses diplômes*. Mais Me Gérard Welzer n'est pas convaincu : *«On ne peut pas participer à une enquête et venir plus tard jouer les arbitres.»*

Cri de rage

Françoise Colpin est un expert privé, même si elle est inscrite sur les listes de la cour d'appel de Douai. C'est elle qui a pris contact avec Me Henri-René Garaud *pour proposer de faire* une expertise bénévole. Si ce contexte *limite* son *crédit*, son discours est clair, riche en précisions, et le jury suit attentivement son propos en examinant des exemplaires d'écriture que *le président a fait distribuer*. Mme Colpin conclut : *«On peut à coup sûr dire que c'est Bernard Laroche qui a écrit ce document»*, tout en remarquant que *Laroche était pratiquement* ambidextre.

Mme Colpin est donc tombée *dans le même travers que ses* collègues en assénant une certitude absolue sans l'assortir de la moindre nuance. Pourtant, à l'instant où le président réunit les experts à la barre, *une brise* d'humilité passe sur les spécialistes. *«Il n'y a pas de véritable enseignement sur l'expertise en écriture»*, remarque René Buquet. *«Ce n'est pas une méthode totalement scientifique»*, admet M. Glénisson, en reconnaissant que les spécialistes peuvent parfois *«faire des erreurs»* et diverger dans leurs *«opinions»*. Mais Mme de Mirbeck *garde* la sienne et combat obstinément celle de Mme Colpin.

Le bruissement acide des *querelles courtoises s'est à* peine éloigné qu'un cri de rage leur répond. Les mains crispées sur la barre, Christine Villemin lance d'une seule traite : *«Aujourd'hui, j'étais l'accusée. J'avais l'impression d'être en 1985. Je n'ai jamais écrit de lettres. Ce qu'on m'a fait, c'est qu'on nous a tué notre enfant (...) Dans vingt ans, j'aurai tou*jours cette *inculpation. Dans vingt ans, on me montrera encore du doigt alors que nous aurons perdu un enfant que nous adorions. Je n'ai pas écrit de lettres anonymes. On m'a dit que j'avais déguisé mon écriture. C'est pas vrai. On m'a fait écrire dans toutes les positions, les bras en l'air... C'est tout juste s'il ne fallait pas écrire avec les pieds! J'ai fait tout ce qui m'a été demandé.»* Puis, se tournant vers le banc des parties civiles, elle dirige sa colère sur la famille Bolle qui, à ses *yeux*, s'est toujours arrangée pour être protégée par des avocats : *«Le président Simon n'a jamais pu les entendre pendant deux ans! Moi, je ne me suis jamais dérobée.»*

Le président Olivier Ruyssen n'est pas intervenu. N'avait-il *pas dit quelques heures plus tôt* : *«Si la vérité doit jaillir, elle jaillira forcément d'affrontements.»* Pour l'heure, quand Christine Villemin se tait, le *magistrat lui déclare : «Madame, il ne s'agit pas ici de faire votre procès ou celui de Bernard Laroche. Il s'agit d'éclaircir cette abominable affaire, la mort de Grégory et de Bernard Laroche. Cette affaire a été faite de soupçons et de ragots. Il faut donc profiter de ce procès pour lever tout cela.»*

MAURICE PEYROT

Lire la chronique de Daniel SCHNEIDERMANN, page 23.

INTEMPÉRIES

Les associations estiment qu'il manque des places d'accueil pour les sans-abri à Paris

Deux nouvelles personnes sont mortes de froid, mercredi 24 novembre en France, *portant* à onze, dont neuf sans domicile fixe (SDF), le nombre des victimes d'hypothermie depuis le 19 novembre. Un homme, âgé *de trente-cinq ans*, a été retrouvé sans vie dans une rue de Bonneuil-sur-Marne (Val-de-Marne) et un autre, âgé de cinquante-trois ans, est décédé au centre hospitalier de Saumur (Maine-et-Loire), après avoir été découvert inanimé près de la gare de cette ville.

Devant l'Assemblée nationale, mercredi, Simone Veil, ministre *des affaires sociales, de la santé* et de la ville, a affirmé qu'il y avait actuellement *«le nombre nécessaire de places»* pour accueillir les sans-abri et qu'en cas de besoin des lits supplémentaires pourraient être ajoutés *«dans les hôpitaux, les gares, les aérogares et les gymnases»*. Le ministre d'Etat a cependant indiqué qu'il fallait *«accentuer le dispositif de prévention»* et créer *«des structures médicales d'urgence, très rapides d'accès»*.

Plusieurs associations, qui ont enquêté sur le terrain, contestent qu'il y ait *«assez de places»*, au moins à Paris, à la disposition des SDF. *Dans un* communiqué, une délégation, composée de membres de Droit au logement, de la Fondation abbé Pierre et de la Ligue des droits de l'homme, décrit ce qu'elle a constaté dans la nuit du 23 au 24 novembre : elle indique, en *particulier*, qu'à minuit, à la station de métro Saint-Martin, *«une quinzaine de sans-abri sont plantés devant les grilles bouclées depuis 23 h 30 pour risques d'incidents»* et qu'à 0 h 30 quatre autres *«sont refoulés de la station Champs-de-Mar, la porte est bouclée et le numéro vert apposé sur la grille»*.

Réponse du numéro vert, poursuit cette délégation : *«Il n'y a plus de place nulle part, les foyers sont fermés.»* C'est sans nul doute cette situation de précarité qui a amené la majorité parlementaire à retirer (*nos dernières éditions du 25 novembre*), à la demande même du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, une proposition de loi visant à *accentuer la répression contre* les squatters. A l'origine, un texte du RPR demandait, en mai, de faire *«du délit de violation de domicile un délit continu»*.

Jugeant cette initiative insuffisante, Claude Goasguen, député (UDF) de Paris, avait, sous la *forme d'un amendement* à un article du nouveau code pénal, proposé un dispositif plus contraignant. C'est cet amendement qui a été retiré, mercredi, *après, notamment, les protestations* publiques de l'abbé Pierre.

ATTENTAT CONTRE UN CANDIDAT AUX LÉGISLATIVES : trois suspects interpellés à Perpignan. – La police judiciaire de Perpignan a interpellé, mardi 23 novembre, trois personnes soupçonnées d'être les auteurs et le commanditaire de l'*attentat* à la voiture piégée perpétré le 5 février 1993 contre Jean-Claude Madrénas, maire CDS de Bages et candidat UPF dans la quatrième circonscription des *Pyrénées-Orientales* (*le Monde* des 7, 8, 19 et 24 février 1993). Jean Xatard, François Turlais et Jean-Michel Paul devraient être déférés au parquet jeudi matin. Candidat dans la même circonscription aux *législatives de mars 1988* avec l'étiquette CDS-UPF, Jean Xatard avait tenté d'obtenir à nouveau *l'investiture en juin 1992. Mais le* bureau départemental du CDS lui avait préféré Jean-Claude Madré*nas et Jean Xatard avait été exclu* du mouvement en juin 1992. – *(Corresp.)*

JUSTICE

Proposée par le garde des sceaux

La mutation du procureur général Guemann reçoit un avis favorable de la commission consultative du parquet

La commission consultative du parquet, qui s'est réunie *mardi 23 novembre* sous la présidence du procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, a rendu un avis favorable au sujet de la mutation de Monique Guemann, actuel procureur général près la cour d'appel de Nîmes (Gard). La proposition du garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, de nommer cette ancienne vice-présidente du Syndicat de la magistrature (SM) à un poste d'avocat général à la cour d'appel de Paris avait été dénoncée par ce syndicat comme *« une mutation autoritaire »* (*le Monde* du 13 novembre).

Il y a un mois, le procureur général près la cour d'appel de Nîmes, Monique Guemann, avait appris, lors d'un rendez-vous avec le directeur du cabinet de Pierre Méhaignerie, que le ministère souhaitait la voir quitter son poste. Le garde des sceaux s'attaquait ainsi à l'une des figures du Syndicat de la magistrature : en 1978, cette ancienne vice-présidente du SM avait été suspendue puis mutée d'office avec abaissement d'échelon par le ministre de la justice, Alain Peyrefitte, parce qu'elle avait déclaré lors d'une audience que l'extradition de l'avocat allemand Klaus Croissant *« constituait une violation des droits fondamentaux de la défense »*. Lors de la crise du syndicat, en 1989-90, cette personnalité contestée s'était située aux côtés de ceux qui souhaitaient que le SM se montre plus critique à l'égard du gouvernement socialiste.

Lors de son rendez-vous avec le directeur de cabinet du garde des sceaux, Mme Guemann avait clairement refusé toute mutation. *« Je n'ai jamais manifesté le moindre accord*, précisait-elle il y a quinze jours. *Je souhaite rester à mon poste. »* Le ministère l'a pourtant choisie de préférence à soixante-six autres candidats pour un poste d'avocat général à la cour d'appel de Paris. Ces deux postes sont de même niveau hiérarchique, mais le prestige et l'autorité qui s'y attachent sont très différents : le procureur général de Nîmes, qui coordonne l'action publique des tribunaux d'Alès, Avignon, Carpentras, Mende, Nîmes et Privas, dispose de responsabilités plus importantes qu'un avocat général de la cour d'appel de Paris. *Dénonçant cette « mutation autoritaire »*, le SM avait d'ailleurs estimé que cette proposition procédait de la *« volonté délibérée d'évincer un chef de cour au mépris des garanties attachées à la nomination des magistrats du parquet »* (*le Monde* du 18 novembre).

Nominations politiques

Avant d'être définitive, cette proposition de nomination devait cependant être soumise à la commission consultative du parquet. Instituée à la suite de la réforme du statut de la magistrature, en 1992, cette instance est chargée depuis le début de l'année de donner son avis sur toutes les propositions de nomination concernant les magistrats du parquet, à l'exception de celles des procureurs généraux. Présidée par le procureur général près la Cour de cassation, Pierre Truche, elle est composée pour moitié de représentants de la chancellerie et pour moitié d'élus des magistrats. Avec ce dossier, elle était confrontée à un enjeu important : le cas de Monique Guemann pose le problème des garanties apportées aux magistrats du parquet, et plus particulièrement aux procureurs généraux, lors des vagues de *nominations qui accompagnent le plus souvent* les changements de majorité politique.

Les magistrats du ministère public, qui ne bénéficient pas de l'inamovibilité reconnue à leurs collègues du siège, sont placés *« sous la direction et le contrôle de leurs chefs hiérarchiques, et sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice* (1) ». En 1991, le Conseil d'Etat avait précisé les contours de cette *« autorité »* : constatant que la décision de retirer après l'élection présidentielle de 1988 à Yves Monnet ses fonctions de procureur général de Paris n'était pas entachée d'une *« erreur manifeste d'appréciation »*, le Conseil d'Etat avait avalisé une mutation qui n'avait selon lui pas le *« caractère d'une sanction »* puisque les deux postes étaient de même niveau hiérarchique. Dans ses conclusions, le commissaire du gouvernement, qui reconnaissait que le motif de cette mutation était *« politique »*, estimait que le garde des sceaux avait le droit de proposer des nominations entraînant des baisses de rémunération et de responsabilité à condition qu'elles ne revêtent pas un caractère *« déraisonnable »*.

Une tradition respectée

En rendant un avis favorable au sujet de la nomination de Mme Guemann, la commission consultative du parquet, qui ne motive pas ses décisions, a estimé que ce critère avait été respecté. Elle avalise ainsi une tradition ancienne respectée par la droite comme par la gauche. En 1986, le procureur de la République de Paris, Michel Jéol, membre du Parti socialiste et du Syndicat de la magistrature, avait ainsi subi une mutation neuf mois après les élections législatives : au mois de décembre 1986, Albin Chalandon, le ministre de la justice de Jacques Chirac, l'avait nommé avocat général à la Cour de cassation. Un scénario semblable s'était produit deux ans plus tard : en 1988, deux mois après l'élection présidentielle, le procureur général de Paris, Yves Monnet, avait été nommé avocat général à la Cour de cassation par le garde des sceaux de Michel Rocard, Pierre Arpaillange.

Dès son arrivée place Vendôme, Pierre Méhaignerie, soucieux d'apaiser une magistrature en crise, avait pourtant déclaré ne pas vouloir s'engager dans cette voie. *« Les ministres doivent pouvoir choisir* [leurs] *collaborateurs directs sur des critères de compétence et de loyauté*, notait-il lors d'un entretien accordé au *Monde* (nos éditions datées 2-3 mai). *Cela peut entraîner quelques mutations. La situation est tout autre pour les juridictions. Les magistrats régulièrement nommés par les autorités légitimes qui en avaient le pouvoir restent bien évidemment en place, et je n'ai jamais mené de chasse aux sorcières. »* En sept mois de présence du ministre place Vendôme, la proposition de nomination de Monique Guemann est le premier démenti à cet entretien. *« Il ne s'agissait pas à proprement parler d'un engagement*, souligne aujourd'hui la chancellerie. *Le ministre souhaitait éviter les mouvements de 1986 et 1988, qui avaient touché très rapidement des postes sensibles, mais il ne s'interdisait pas d'exercer les prérogatives qui lui sont reconnues par les textes. »* Selon plusieurs sources, d'autres nominations touchant au parquet pourraient suivre.

ANNE CHEMIN

(1) Cette phrase est extraite du statut de la magistrature de 1958.

SPORTS

FOOTBALL : Monaco bat Spartak Moscou, 4-1 en Ligue des champions

La principauté de la chance

L'AS Monaco a logiquement dominé le Spartak Moscou, 4-1, mercredi 24 novembre, lors de la première journée de la Ligue des champions, grâce à des buts de Jürgen Klinsmann (17e), Victor Ikpeba (40e), Youri Djorkaeff (62e, sur penalty) et Lilian Thuram, à la dernière minute. Les Monégasques sont en tête du groupe A devant les Turcs de Galatasaray et le FC Barcelone, qui ont fait match nul (0-0) en Turquie. Vainqueur à domicile des Allemands du Werder de Brême (3-2), le FC Porto prend celle du groupe B, devant les Belges d'Anderlecht et le Milan AC, qui, à Bruxelles, se sont tenus en échec (0-0).

MONACO

de notre envoyé spécial

Il existe une enclave de réussite au sein de terres de football sinistrées. Il est un stade au pied d'un rocher où le ballon tourne dans le bon sens, où la dernière minute d'un match lève les derniers doutes au lieu de tuer les illusions. Une principauté dont l'équipe s'apprête à passer un hiver serein, bercé d'espoirs européens, quand craque alentour le football français. Le hasard veut que les Monégasques tracent leur route au milieu des décombres laissés par la fédération qui les héberge.

Cette chance, les Monégasques l'ont construite dans la chute de l'Olympique de Marseille en se laissant désigner volontaires pour remplacer le club banni. Ils l'ont fait fructifier en poussant les portes de la Ligue des champions, cénacle de privilégiés qui se partageront, jusqu'au printemps, argent et notoriété. Ils l'ont vue grossir lorsque le sort leur a désigné les adversaires *a priori* les moins redoutables, Spartak Moscou et Galatasaray Istanbul, aux côtés des favoris du *FC Barcelone. Et c l'année où la* Ligue a décidé, pour se rendre un peu plus lucrative, de s'inventer des *demi-finales, auxquelles seront* conviés les deux premiers de chaque groupe.

Cette chance, les Monégasques *ont voulu la dompter* en apprenant l'ambition. Plus question de se laisser aller à ce dilettantisme européen qui fut longtemps la marque de l'équipe. L'objectif décrété par l'entraîneur Arsène Wenger est bel et bien d'atteindre les demi-finales. Ses joueurs ne l'ont pas gaspillé, mercredi soir, contre les Moscovites, en rappelant au passage quelques vérités du jeu. Oui, le football peut être encore joli lorsqu'il passe par les pieds d'un joueur qui sait le mettre en ordre, le rendre intelligible : un numéro 10 nommé Enzo Scifo, importé de Belgique parce qu'il n'en existe plus dans nos contrées. Oui, une équipe peut gagner de manière élégante et épargner ses nerfs, en pensant d'abord à construire son football.

*Outre les deux points d'une vic*toire logique, ces efforts valaient bien une récompense. Mercredi, le *stade Louis II a échangé la troupe* goguenarde des supporters adverses qui venaient habituellement prendre *leurs aises en terre de privilé*giés contre un vrai public à lui. Un public qui s'est encanaillé à chanter, *qui n'a pas craint de succom*ber au charme d'une *ola* et a osé une ovation debout à la fin du *match. Comme s'il* avait enfin réalisé sa chance.

JÉRÔME FENOGLIO

Gérard Houllier démissionne. – *Le sélectionneur de l'équipe de* France de football, Gérard Houllier, a annoncé sa démission, jeudi 25 novembre en fin de matinée, à l'occasion d'une conférence de presse au siège de la Fédération française de football (FFF), à Paris. Cette décision fait suite à l'élimination de l'équipe *nationale par* la Bulgarie, de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis (*le Monde* du 19 novembre). Gérard Houllier avait pris ses fonctions au lendemain du championnat d'Europe 1992, en Suède, après le départ de Michel Platini, dont il était jusqu'alors l'adjoint.

MÉDECINE

Parallèlement à l'instruction en cours

Les premières indemnisations des familles victimes de l'hormone de croissance contaminée seront versées en 1994

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont indiqué, mercredi 24 novembre, les modalités pratiques de la procédure d'indemnisation des familles victimes de l'hormone de croissance contaminée. Ces indemnisations pourront commencer dès les premiers mois de l'année 1994, et, contrairement à ce qui avait été annoncé, cette indemnisation sera *« indépendante de toute action au pénal »*.

En France, on compte aujourd'hui, officiellement, vingt-sept cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob diagnostiqués chez des enfants ayant été traités, avant 1985, par une hormone de croissance fabriquée à partir d'hypophyses prélevées sur des cadavres. La plupart des enfants concernés sont décédés. Mme Veil avait annoncé, vendredi 29 octobre à l'Assemblée nationale, que le gouvernement avait décidé de procéder à l'indemnisation des familles concernées sans avoir recours à un dispositif législatif (*le Monde* du 30 et daté 31 octobre-1er novembre), comme dans le cas des contaminations post-transfusionnelles par le virus du sida.

Cette indemnisation correspond *« à la prise en charge par la solidarité nationale d'un problème d'une nature très particulière et exceptionnelle »*. Elle se fonde, d'un point de vue juridique, sur *« une convention transactionnelle entre les malades ou familles des malades, basée sur un principe de solidarité en raison de la gravité de la maladie et du caractère iatrogène de cette affection »*. En pratique, deux commissions vont être créées. La première, dite « d'indemnisation » (composée d'un magistrat de la Cour de cassation, d'un membre du Conseil d'Etat, d'un membre de l'IGAS, d'un médecin légiste et d'un spécialiste de la maladie de Creutzfeldt-Jakob), sera chargée notamment d'émettre des avis sur le montant des sommes proposées. La seconde, dite « de surveillance », traitera des modalités pratiques de la procédure.

Deux millions de francs

On indique, au ministère des affaires sociales et de la santé, que les premières indemnisations seront versées en une ou deux fois *« au premier semestre de 1994 »*. *« L'ensemble des préjudices sera à indemniser : le préjudice de contamination du malade, le préjudice économique du malade et de ses proches ainsi que le préjudice moral et affectif des proches*, ajoute-t-on. *Les indemnités versées seront de même hauteur que celles du sida* [de l'ordre de 2 millions de francs] *et déduites de l'actif de la succession de la victime. Dans le cas où la famille refuse le montant proposé par la commission, il n'y a pas de recours hiérarchique possible. »*

Le gouvernement a, en outre, modifié son propos sur l'un des points les plus contestés d'un tel dispositif de solidarité, compte tenu des actions judiciaires en cours et de l'instruction que mène, depuis plusieurs mois, Marie-Odile Bertella-Geffroy.

Alors que l'on expliquait, il y a un mois, que *« l'acceptation de l'indemnisation impliquait le renoncement à toute action en justice »*, on précise aujourd'hui que *« l'indemnisation par voie transactionnelle est indépendante de toute action au pénal. Par contre, aucune suite juridictionnelle civile, pénale ou administrative ne pourrait entraîner le versement de nouvelles indemnités »*.

En d'autres termes, les familles s'engageant à ne pas percevoir d'autres formes d'indemnité, cette action exceptionnelle de solidarité ne devrait pas entraver, ici, l'action de la justice.

JEAN-YVES NAU

DÉFENSE

Le collectif budgétaire prend à sa charge le coût du fonctionnement des actions extérieures

Le surcoût du fonctionnement des actions extérieures devrait être, pour la première fois, entièrement remboursé en 1993 au ministère de la défense en vertu du projet de loi de finances rectificative adopté par le conseil des ministres du mercredi 24 novembre. Pour 1993, le surcoût – *calculé par rapport au coût normal* si les troupes étaient restées dans leurs casernes – a été estimé par *le ministère à 6,2 milliards de* francs, toutes dépenses confondues (fonctionnement : les soldes et les primes ; équipement : les matériels engagés). Une première somme de 2,8 milliards a déjà été remboursée à la défense lors d'un précédent « collectif » avant l'été. Au conseil des ministres du 24 novembre, le gouvernement a attribué 1,6 milliard, ce qui finira de couvrir les dépenses liées au fonctionnement, selon des calculs du ministère. Aucun crédit ne sera donc prélevé sur l'équipement pour couvrir le surcoût lié au fonctionnement, comme cela avait été le cas antérieurement faute de remboursement à temps par l'ONU.

Il reste 1,8 milliard de surcoût non remboursé, qui sera en définitive imputable au budget annuel de la défense. Cette somme couvre des dépenses d'équipement, qui, même hors de France, sont considérées par le gouvernement comme relevant de l'activité normale des armées, telle que la perte de véhicules ou d'avions lors d'accidents, le vieillissement ou l'entretien de matériels. Ainsi, le ministère de la défense a prévu sur son budget 1994 de commander cent dix nouveaux *missiles air-air* Super-530, destinés à remplacer des missiles du même type en service sur des avions français en Turquie (pour le contrôle de l'Irak) et en Italie (pour la surveillance de la Bosnie).

SCIENCES

Un nucléaire sans risques

Suite de la première page

Cette fission s'accompagne d'un léger dégagement d'énergie et de la production de deux neutrons supplémentaires qui, à leur tour, peuvent provoquer de nouvelles fissions et ainsi de suite, créant ce que les physiciens appellent une réaction en chaîne. Pour que cette dernière ait lieu, il faut que les neutrons issus de ces fissions nucléaires ne se perdent pas en route, ce qui suppose que soit rassemblée en un même volume une certaine quantité de matière nucléaire ou de combustible fissile appelée « masse critique ».

Dans les armes nucléaires, on laisse cette réaction en chaîne se développer sans entrave pour libérer en une fraction de seconde toute l'énergie contenue dans le combustible. Dans les réacteurs nucléaires, elle est, en revanche, domestiquée en permanence par le biais de barres de contrôle qui absorbent les neutrons en excédent. Mais, si pour une raison ou pour une autre, ce contrôle vient à être défaillant, la réaction s'emballe. C'est l'accident, comme celui de Tchernobyl, même si l'énergie libérée à cette occasion n'est en rien comparable à celle, considérable, dégagée par une bombe.

Sûreté accrue et déchets réduits

Ce que proposent Carlo Rubbia et les chercheurs américains ou japonais – les Français se penchent aussi sur le sujet dans le cadre de la récente loi sur les déchets nucléaires – permettrait de s'affranchir de ce risque. Dans le réacteur qu'ils envisagent, le combustible du cœur est dans un état sous-critique. Il est incapable de produire une réaction en chaîne et donc de s'emballer accidentellement. Revers de la médaille, il ne peut pas produire non plus d'énergie sans aide : bien que la physique soit bonne fille, elle ne sait pas faire de réaction en chaîne sans neutrons. Les physiciens ont donc pensé à les produire *au moyen d'accélérateurs* de particules (2) extérieurs au réacteur.

Avantage de ce procédé : en cas de panne, le flux de neutrons s'interrompt, les réactions de fission cessent et le réacteur s'arrête de lui-même. Un tel gage de sûreté ne peut laisser indifférent, d'autant que cette technique de couplage d'un réacteur avec un accélérateur de particules pourrait offrir d'autres intérêts. Du fait de la qualité des faisceaux de neutrons produits par les accélérateurs, il est possible d'utiliser ces particules pour incinérer par la même occasion les produits de fission gênants générés dans le réacteur.

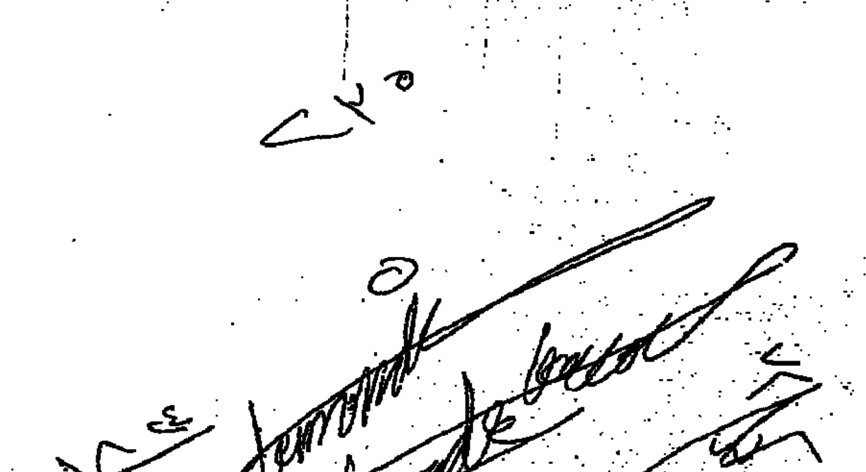
Une telle option permettrait donc de répondre de façon élégante aux problèmes posés par la gestion des déchets radioactifs à vie longue, produits dans ces réacteurs hybrides brûlant une soupe d'uranium ou du plutonium. Mais Carlo Rubbia va plus loin en suggérant d'abandonner ces deux combustibles au profit du thorium, jugé par lui plus propre car, affirme-t-il, il ne produit au cours de sa combustion que peu de plutonium et peu de déchets. Ceux qui sont à vie longue seraient en effet cassés et incinérés en continu dans le réacteur. Ne resteraient plus alors que des radioéléments à vie plus courte dont le stockage pendant des périodes humainement raisonnables deviendrait relativement aisé.

Voilà pour le rêve. Il ne reste plus qu'à se mettre au travail, ce que Carlo Rubbia envisage de faire sans délai dès qu'il aura quitté le CERN. Ce projet n'est encore qu'au stade de *« la réalité virtuelle »*, a-t-il précisé. *« Il faudra des vérifications expérimentales »* avant d'aboutir, tout en sachant que d'ici là les réacteurs nucléaires classiques auront fait bien des progrès et qu'une autre voie très futuriste, la fusion thermonucléaire, aura peut-être donné des résultats encourageants.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(2) Les accélérateurs envisagés produisent des protons, un des composants essentiels du noyau des atomes qui, en percutant une cible de plomb ou de tungstène, donnent naissance à des neutrons. Chaque proton peut ainsi produire cinquante neutrons.





هكذا من الأصل

COMMUNICATION

A hauteur d'un quart du capital

Matra-Hachette deviendrait l'actionnaire de référence de « l'Evénement du jeudi »

L'Événement du jeudi (316,5 millions de francs de chiffre d'affaires annuel et 216 498 exemplaires diffusés en moyenne) mène actuellement des discussions avec le groupe Matra-Hachette de Jean-Luc Lagardère, et devrait en faire le « pôle de référence » de son capital. L'actionnariat de l'hebdomadaire créé en novembre 1984 par Jean-François Kahn a toujours été *diversifié : aux côtés des 18 000* lecteurs actionnaires qui possèdent 53 % du capital, coexistent une quinzaine d'investisseurs comme le Crédit agricole de l'Yonne, Paribas, la FNAC, etc., détenteurs de participations inférieures à 5 %. Seul Hachette, entré au capital il y a trois trois ans, a porté depuis sa part à 20 %, *via* cinq de ses filiales (Fayard, Arjil, Europe 1 Images, Holpa et Hachette Partenaires).

L'évolution du capital de *l'EDJ*, que traduisent le retrait volontaire de certaines institutions actionnaires et la vente par des lecteurs de leurs actions – achetées 500 francs l'unité et négociées actuellement entre 1 000 et 1 200 francs, – pourrait permettre à Matra-Hachette d'accroître son poids de l'ordre de 4 % à 5 %, et à deux banques d'entrer dans *l'EDJ*.

Un « EDJ Junior »

L'intronisation de Matra-Hachette dans son rôle d'« actionnaire de référence » n'empêche pas la direction de l'hebdomadaire de continuer à *recruter de nouveaux lecteurs-actionnaires* et des institutions susceptibles de garantir la diversification du capital. *« Nous voulons en garder la maîtrise »*, note Albert Du Roy, président du directoire.

La diversification de *l'Événement du jeudi* est aussi d'ordre rédactionnel avec *l'Événement du jeudi junior*, un supplément de *huit pages plié dans* l'hebdomadaire, destiné aux 10-15 ans, vendu dès aujourd'hui. Ce supplément devrait inciter les préadolescents à s'intéresser à l'actualité de la semaine à venir. Le projet a coûté 11 millions de francs, et le gain de diffusion attendu est de l'ordre de 10 000 exemplaires. *L'EDJ junior* devrait bénéficier d'un échange avec la nouvelle émission de Canal J, « Regarde le monde » commentée alternativement par Christine Ockrent et Pierre-Luc Séguillon (« le Monde Radio-Télévision » daté 3-4 octobre). Une dernière question se pose encore au sein de *l'EDJ* : le départ annoncé par Jean-François Kahn lui-même, de son poste de directeur. Il souhaiterait *« redevenir un journaliste de l'EDJ comme les autres »*. Cette annonce suscite doutes et rumeurs au sein même de l'hebdomadaire.

Y.- M. L.

Par décision de justice

Les chaînes de télévision américaines sont autorisées à prendre pied à Hollywood

Le juge Manuel Real de Los Angeles a ouvert la porte, vendredi 12 novembre, des studios hollywoodiens aux grandes chaînes de télévision américaines. Les networks ABC, CBS et NBC pourront désormais détenir des intérêts financiers dans les programmes de début de soirée qu'*ils diffusent*. Autrement dit, les chaînes pourront diversifier leurs revenus en commercialisant ces mêmes programmes.

Depuis 1974, la Federal Communication Commission (FCC), l'organisme de régulation américain, empêchait les networks d'être propriétaires des séries qu'ils diffusent, donc de les revendre sur le marché de la syndication aux stations indépendantes (Financial and Syndication Interest Rule). Ces interdictions destinées à empêcher la formation de monopoles, avaient déjà été assouplies en 1990. A cette date, la FCC avait autorisé les réseaux à produire, diffuser et rediffuser 40 % de leurs programmes de prime time. Simultanément, les chaînes hertziennes se voyaient reconnaître le droit de commercialiser les programmes diurnes et nocturnes qu'elles produisaient. La barrière subsistait néanmoins sur la commercialisation des droits de toutes leurs émissions diffusées aux heures de grande écoute. C'est ce dernier obstacle que le juge Manuel Real vient de lever.

Les grands networks achetaient jusqu'à présent leurs programmes de prime time aux grands studios de Hollywood. Mais comme l'exclusivité qu'ils s'assurent est insuffisante pour amortir en une fois le coût de ces programmes, les studios avaient seuls le droit de revendre ensuite ces programmes aux stations indépendantes. Ce marché de la syndication très lucratif (*5 milliards de* dollars, soit environ 30 milliards de francs) représentait donc un quasi-monopole pour les producteurs de Hollywood.

Y. M.

JUSTICE : Patrick Poivre d'Arvor débouté. – Le journaliste de TF1 Patrick Poivre d'Arvor a été débouté, mercredi 24 novembre, par le tribunal de grande instance de Paris d'une demande de dommages-intérêts présentée contre France 2 et Gilbert Boisson, ancien associé de l'homme d'affaires lyonnais Pierre Botton pour la diffusion d'une interview de M. Boisson dans le journal télévisé du 17 novembre 1992. M. Boisson y affirmait que M. Botton utilisait ses liens personnels avec le journaliste pour amener ses éventuels clients à contracter plus facilement avec lui (*le Monde* du 24 novembre 1992).

BIBLIOGRAPHIE

Les nouveaux habits de Roger Lancry

LA SAGA DE LA PRESSE,
de Roger Lancry,
éditions Lieu commun,
300 p., 130 francs

« Le patron de la presse parle », annonce le bandeau rouge qu'arbore le livre de Roger Lancry, *la Saga de la presse*. Bien que légèrement abusive, cette accroche n'est pas sans fondement. En ayant dirigé le Comité intersyndical du Livre parisien CGT de 1975 à 1990, le fameux « Comité inter », Roger Lancry a effectivement joué l'un des tout premiers rôles dans le microcosme de la presse parisienne.

Sa *Saga de la presse* s'apparente un peu à une auberge espagnole. Le lecteur, quel qu'il soit, y trouvera matière à découvrir la saga personnelle de l'auteur, un historique haut en couleur des événements qui ont jalonné la presse parisienne ces deux dernières décennies, une galerie de portraits souvent dépeints de main de maître ainsi qu'un constat en forme de mise en garde de la situation actuelle des journaux et des solutions que Roger Lancry dresse pour leur salut. *L'observateur* y lira aussi un plaidoyer *pro domo* du Livre CGT, ce qui ne manquera pas de hérisser certains. Le chapitre consacré à sa – trop rapide – autobiographie est sans doute le plus savoureux. Le patron du « Comité inter » y retrace son enfance et son adolescence parisiennes, le débarquement en 1936 de la famille venue d'Oran dans les quartiers populaires de la capitale, le rôle de sa mère surnommée « Étoile » dans son éducation à la tolérance et la façon, un peu rude, dont elle lui évitera de passer à la petite délinquance. Mais le jeune Lancry, féru de *saxophone au point* d'avoir créé un orchestre de jazz baptisé « Los Hermanos », entrera très vite dans la danse syndicale. Permanent du Livre CGT à vingt-six ans, le rotativiste Roger Lancry va animer l'organisation syndicale dès que ses pairs l'éliront à leur tête, en 1975. En usant de sa faconde, de son goût du panache et des formules à l'emporte-pièce, de son sens politique et de son refus de toute chapelle – *« je ne suis ni communiste, ni anar, ni franc-maçon » se plaît-il à répéter*, pour évacuer tout soupçon d'allégeance aux trois grande forces qui coexistent traditionnellement au sein du Livre.

Traitement de faveur

Animer est un piètre mot quant on voit *la manière dont* les militants du Livre CGT se sont battus, sous la bannière flamboyante de Roger Lancry, pour éviter de voir leurs effectifs, leur statut, mais aussi leurs privilèges, avalés par la première vague de modernisation des imprimeries parisiennes au milieu des années 70. En racontant les trente mois de grève du *Parisien libéré* (de mars 1975 à août 1977) et le conflit avec son patron, Emilien Amaury, qui passèrent par des occupations de monuments (Notre Dame, la place de la Bastille, etc.), par des échauffourées avec la police et des intrusions dans les médias, le patron du Livre évoque ces « rodéos » dont la violence n'est pas absente. Le conflit avec l'imprimeur Jean Didier, pendant l'été 1988, est de la même eau : le Livre se bat alors le dos au mur et ne répugne pas, parfois, à des actions de commando qui n'ont qu'une lointaine parenté avec la légalité.

Même si l'on admet, avec Roger Lancry, que les éditeurs n'ont pas toujours respecté les conventions signées, les *« enfants terribles de la CGT »*, comme les ont surnommés les divers patrons de la centrale ouvrière, ne font pas dans la dentelle.

Leur dirigeant non plus, quand il décrit les interlocuteurs patronaux *qu'il a croisés*. Robert Hersant bénéficie d'un traitement de faveur, tant son réalisme teinté de cynisme semble l'avoir convaincu de sa justesse. D'autres personnalités de la presse, comme Alain Ayache, Hugues-Vincent Barbe, Jean-François Kahn ou Philippe Villin, bête noire entre toutes, reçoivent chacune une volée de bois vert. Certains, comme Henri Smadja, patron du défunt *Combat*, font l'objet de portraits acides mais justes, ou comme Jean Miot, l'*alter ego* patronal de Roger Lancry, se voient gratifier de formules serties dans le plomb mais qui font mouche.

La mort de quotidiens comme *le Matin, le Temps de la finance, le Sport, la Truffe*, due à des éléments extérieurs au Livre CGT, comme les choix industriels de certains groupes de presse permettent à Roger Lancry de faire le plaidoyer des actions de son syndicat et de le disculper, un peu vite, de ses responsabilités de la crise actuelle de la presse parisienne. Aujourd'hui, l'ancien patron du Livre prêche le dialogue dans la fermeté afin qu'il n'y ait pas de *« laissés-pour-compte »* de la modernisation des imprimeries. Et l'ancien leader syndical, adepte du dialogue tous azimuts, fût-il parfois musclé, n'a jamais été aussi à l'aise que dans ses nouveaux habits de « sage ».

YVES-MARIE LABÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ALLIER	PRÉFECTURE DE SAONE-ET-LOIRE
Direction de la réglementation et des Libertés publiques premier bureau	Direction des affaires locales et de l'Environnement deuxième bureau

AVIS D'ENQUÊTE

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE :

- à la déclaration d'utilité publique des travaux concernant :
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 79 entre *DOMPIERRE/BESBRE* (est) et *PARAY-le-MONIAL* (est),
  PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
  PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 70 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à l'attribution du caractère de route express des sections :
- MONTMARAULT - CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2
- *MONTBEUGNY - DOMPIERRE/BESBRE* Est, *RN 1079*, PR 8.6 à PR 20.8 et *RN 79, PR 30 à PR 35.5*
- DOMPIERRE/BESBRE Est - PARAY-le-MONIAL Est :
  RN 79 PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
  RN 79 PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
  RN 70 PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (P.O.S.) de
- MOLINET dans l'Allier
- DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-LES-PARAY ET PARAY-le-MONIAL en Saône-et-Loire.

COMMUNES de :

- Département de l'Allier :
  MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN, DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET et CHASSENARD.
- Département de Saône-et-Loire
  DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY, PARAY-le-MONIAL, HAUTEFOND et VOLESVRES.

Le public est informé que, par arrêté du 9 novembre 1993, des préfets de l'Allier et de la Saône-et-Loire, une enquête publique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique des travaux concernant ;
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 70 entre *DOMPIERRE/BESBRE* (est) et *PARAY-le-MONIAL* (est),
  PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
  PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
- l'aménagement à 2 × 2 voies de la R.N. 20 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- l'attribution du caractère de route express des sections :
- MONTMARAULT - CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2
- MONTBEUGNY - DOMPIERRE/BESBRE Est, RN 1079, PR 8.6 à PR 20.8 et RN 79, PR 30 à PR 35.5.
- DOMPIERRE/BESBRE Est - PARAY-le-MONIAL Est :
  RN 79 PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier
  RN 79 PR 0.0 à PR 17.5 dans le département de Saône-et-Loire
  RN 70 PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire
- la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (P.O.S) de
- MOLINET dans l'Allier
- DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL en Saône-et-Loire est prescrite sur le territoire des communes de :

Département de l'Allier :

- MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL-sur-ACOLIN, DOMPIERRE/DESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET et CHASSENARD.
- Département de Saône-et-Loire
  DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY, PARAY-le-MONIAL, HAUTEFOND et VOLESVRES.

Cette enquête aura lieu du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé à la préfecture de l'Allier, *direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la* réglementation générale, cours Jean-Jaurès B.P. 1649, 03016 MOULINS CEDEX, où toute correspondance relative à l'enquête pourra être adressée. Le public pourra y consulter le dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux et à l'attribution du caractère de route express, ainsi que les dossiers de mise en compatibilité des POS de MOLINET, DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL. Pendant 39 jours, c'est-à-dire du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus, chaque personne intéressée pourra en prendre connaissance du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 heures à 16 heures (jours fériés exceptés), et consigner éventuellement ses observations sur les registres ouverts à cet effet, ou les adresser par écrit au président de la commission d'enquête à la préfecture de l'Allier.

Les études d'environnement, déposées à la préfecture de l'Allier, pourront être consultées par la commission d'enquête et par le public.

Pendant le même délai, c'est-à-dire du 20 décembre 1993 au 28 janvier 1994 inclus, les dossiers d'enquête seront également déposés à la préfecture de Saône-et-Loire (direction des affaires locales et de l'environnement, deuxième bureau), dans les sous-préfectures de MONTLUÇON, VICHY et CHAROLLES, dans les mairies des communes de MONTMARAULT, SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, *CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN, DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES,* SALIGNY/ROUDON, MOLINET, CHASSENARD (département de l'Allier) DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY (permanence *en mairie de PARAY-le-MONIAL, HAUTEFOND (permanence en mairie de PARAY-le-MONIAL), VOLESVRES (département de Saône-et-Loire).*

Chaque personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la préfecture, des sous-préfectures et des mairies, *et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête établis sur feuillets non mobiles cotés et paraphés par un des membres de la* commission d'enquête ou les adresser au président de la commission d'enquête (préfecture de l'Allier) :

- *préfecture de l'Allier du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 heures à 16 heures (jours fériés exceptés)* ;
- préfecture de Saône-et-Loire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 heures à 16 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- sous-préfecture de MONTLUÇON du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- sous préfecture de VICHY du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- sous préfecture de CHAROLLES du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 heures (jours fériés exceptés).

Département de l'Allier

- mairie de MONTMARAULT : du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de SAZERET : les mardi et jeudi de 14 heures à 16 h 30 et samedi de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête de 14 h 30 à 16 h 30 ;
- mairie de DEUX-CHAISES : les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête de 9 heures à 12 heures ;
- *mairie de LE MONTET : du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures et le samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures* à 17 heures (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête, de 9 heures à 12 heures.
- *mairie de TRONGET ; du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés)* ;
- mairie de CRESSANGES : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de BRESNAY : les lundi, mardi, mercredi de 8 h 30 à 12 heures et vendredi de 16 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de BESSON ; les lundi, mercredi, samedi de 9 heures à 12 heures, les mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de CHEMILLY : le lundi de 14 heures à 19 heures, mardi de 14 heures à 18 heures, mercredi de 8 h 30 à 12 heures, vendredi de 8 heures à 12 heures et samedi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- *mairie de MONTBEUGNY : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures (jours fériés exceptés)* ;
- mairie de THIEL/ACOLIN : le lundi de 13 heures à 17 heures, les mardi, jeudi et vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures, le samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de DOMPIERRE/BESBRE : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 17 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de DIOU : les lundi, mardi, jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 8 h 30 à 12 heures, le vendredi de 8 h 30 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 9 h 30 à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de PIERREFITTE/LOIRE : le lundi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 15 heures à 18 heures, les mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de COULANGES : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 (jours fériés exceptés) ;
- mairie de SALIGNY/ROUDON : les lundi, mardi, vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les mercredi et jeudi de 9 heures à 12 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de MOLINET : le mardi de 9 heures à 16 heures, les mercredi, jeudi, vendredi de 9 heures à 11 h 30 et de 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993, jour d'ouverture de l'enquête, de 14 heures à 17 heures ;
- mairie de CHASSENARD : les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 heures à *11 h 30 et* de 14 heures à 17 heures, le samedi de 9 heures à *11 h 30* (jours fériés exceptés).

Département de Saône-et-Loire :

- mairie de DIGOIN : le lundi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, du mardi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de VITRY-en-CHAROLLAIS : le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30.
- mairie de ST-LÉGER-lès-PARAY : secrétariat assuré par la mairie de PARAY-le-MONIAL, ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 h et 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de PARAY-le-MONIAL : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- *mairie de HAUTEFOND : secrétariat assuré par la mairie de PARAY-le-MONIAL, ouverte du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30* à 17 heures (jours fériés exceptés) ;
- mairie de VOLESVRES : le mardi et le jeudi, de 14 heures à 16 h 30 et le samedi matin, de 9 heures à 11 h 30 (jours fériés exceptés) ; la mairie sera également ouverte le lundi 20 décembre 1993 et le vendredi 28 janvier 1994, de 14 heures à 16 h 30, jours d'ouverture et de clôture de l'enquête.

Les dossiers de mise en compatibilité des POS seront déposés à la préfecture de l'Allier, à la préfecture de Saône-et-Loire, à la sous-préfecture de CHAROLLES (POS de DIGOIN, VITRY-en-CHAROLLAIS, ST-LÉGER-lès-PARAY et PARAY-le-MONIAL) et dans chaque commune concernée.

Le président du tribunal administratif de CLERMONT-FERRAND *a désigné une commission d'enquête composée* comme suit :

Président : M. George RAUFFMANN, 18, rue Regnaudin, 03000 MOULINS

Membres : M. Pierre ADVENIER, *Le Couvent, 03220 JALIGNY/BESBRE* ; *M.* Bernard *FRICAUDET, 30, rue Edgar-Quinet, 71100 CHALON-sur-*SAONE.

Un des membres de la commission d'enquête recevra le public à :

- la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale), les vendredi *7 janvier 1994, de 10 heures à 13 heures et vendredi 21 janvier 1994, de 13 h 30 à 17 heures.*
- la préfecture de Saône-et-Loire (direction des affaires locales et de l'environnement, bureau de l'environnement et de l'urbanisme), le mercredi 12 janvier 1994, de 9 heures à 11 h 30 ;
- la sous-préfecture de MONTLUÇON : le mercredi 12 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 45 ;
- la sous-préfecture de VICHY : le mardi 28 décembre de 9 heures à 11 h 45 ;
- la sous-préfecture de CHAROLLES : le mercredi *5 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 45 et mercredi 26 janvier 1994 de 9 heures 11 h 45* ;
- la mairie de MONTMARAULT : le mercredi 12 janvier 1994 de 14 heures à 17 heures ;
- la mairie de LE MONTET : Le *mardi 4 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures* ;
- la mairie de CHEMILLY : le samedi 8 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures ;
- la mairie de MONTBEUGNY : le jeudi 6 janvier 1994 de 14 h 30 à 17 heures ;
- la mairie de DOMPIERRE/BESBRE : le jeudi 23 décembre 1993 de 14 heures à 17 heures et le samedi 22 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures ;
- la mairie de DIOU : le lundi 20 décembre 1993 de 9 heures à 12 heures et le mercredi 12 janvier 1994 de 10 heures à 12 heures ;
- la mairie de *PIERREFITTE/LOIRE : le jeudi 23 décembre 1993 de 9 h 30 à 11 h 30 et le jeudi 20 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 30* ;
- la mairie de SALIGNY/ROUDON : le lundi 20 décembre 1993 de 14 heures à 16 h 30 ;
- la mairie *de COULANGES : le lundi 3 janvier 1994 de 16 h 30 à 18 h 30 et* le vendredi 28 janvier 1994 de 16 h 30 à 18 h 30 ;
- la mairie de MOLINET : le mercredi 22 décembre 1993 de 9 heures à 11 h 30 et le vendredi 28 janvier 1994 de 14 heures à 16 heures ;
- la mairie de CHASSENARD : le mercredi 22 décembre 1993 de 14 heures à 17 heures ;
- la mairie de DIGOIN : le jeudi 23 décembre 1993 de 9 heures à 12 heures et le vendredi 21 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures ;
- la mairie de VITRY-EN-CHAROLLAIS : le samedi 22 janvier 1994 de 9 heures à 12 heures ;
- la mairie de PARAY-LE-MONIAL : le vendredi 7 janvier *1994 de 14 heures à 17 heures* et le vendredi 21 janvier *1994 de 14 heures à 17 heures* ;
- la mairie de VOLESVRES : le samedi 8 janvier 1994 de 9 heures à 11 h 30.

A l'issue de l'enquête, et dans le délai d'un mois, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et rédigera des conclusions motivées en précisant si elles sont favorables ou non :

- *à la déclaration d'utilité publique des travaux concernant :*
  - l'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 79 entre DOMPIERRE/BESBRE (est) et PARAY-LE-MONIAL (est), PR 35.5 à PR 58.4 dans le département de l'Allier ; PR 0.0 à PR *17.5 dans le département de Saône-et-Loire ;*
  - l'aménagement à 2 × 2 voies de la RN 70 du PR 0.0 au PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à l'attribution du caractère de route express des sections :
  - MONTMARAULT-CHEMILLY, RN 145, PR 47 à PR 80.2 ;
  - MONTBEUGNY-DOMPIERRE/BESBRE Est, RN 1079, PR 8.6 à PR 20.8 et RN 79, PR 30 à PR 35.5 ;
  - DOMPIERRE/BESBRE Est-*PARAY-LE-MONIAL*, Est ; *RN 79, PR 35.5 à PR 58.4* dans le département de l'Allier ; *RN 79, PR 0.0 à PR 17.5 dans* le département de Saône-et-Loire ; RN 70, PR 0.0 à PR 5.0 dans le département de Saône-et-Loire.
- à la mise en compatibilité des plans d'occupation des sols (*P.O.S.*) de :
  - MOLINET dans l'Allier ;
  - *DIGOIN, VITRY-EN-CHAROLLAIS, ST-LEGER-lès-PARAY ET PARAY-LE-MONDIAL, en Saône-et-Loire.*

Le public pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions de la commission d'enquête à la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, *bureau des élections et de la réglementation générale*), à la préfecture de Saône-et-Loire (direction des *affaires locales* et de l'environnement, deuxième bureau), dans les *sous-préfectures* de MONTLUÇON, VICHY et CHAROLLES, dans les mairies de MONTMARAULT, *SAZERET, DEUX-CHAISES, LE MONTET, TRONGET, CRESSANGES, BRESNAY, BESSON, CHEMILLY, MONTBEUGNY, THIEL/ACOLIN,* DOMPIERRE/BESBRE, DIOU, PIERREFITTE/LOIRE, COULANGES, SALIGNY/ROUDON, MOLINET/CHASSENARD (département de l'Allier), DIGOIN, *VITRY-EN-CHAROLLAIS, ST-LEGER-LES-PARAY* (permanence en *mairie de* PARAY-LE-MONIAL), PARAY-LE-MONIAL, *HAUTEFOND* (permanence en mairie de PARAY-LE-MONIAL) et VOLESVRES (département de Saône-et-Loire) ; ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions de la commission d'enquête en s'adressant à la préfecture de l'Allier (direction de la réglementation et des libertés publiques, bureau des élections et de la réglementation générale).

Le préfet de l'Allier	Le préfet de Saône-et-Loire
Paul Masseron	*Jean-Claude Roure*

Orientations budgétaires et traitement des déchets

La pression des élus écologistes influence la politique du conseil régional

Le conseil régional devait débattre, jeudi 25 et vendredi 26 novembre, des orientations budgétaires pour 1994 et de la politique des déchets. Une nouvelle occasion pour les élus écologistes de faire pression sur l'exécutif, dominé par le RPR et l'UDF, pour faire aboutir leurs idées.

CLÉS/ *Chiffres*

■ **Etat des lieux.** – La région compte 10 741 000 habitants, pour 12 000 kilomètres carrés, dont 75 % d'espaces naturels ou agricoles. Les 8 départements totalisent 1 281 communes, 650 kilomètres d'autoroutes et de voies rapides, 1 000 kilomètres de lignes RER. Au total il y a 20 millions de déplacements motorisés quotidiens.

■ **Le budget primitif 1993.** – Il est de 11,825 milliards de francs dont 10,021 milliards pour les investissements et 1,804 milliard pour le fonctionnement. L'emploi et la formation constitue la principale dépense avec 5,496 milliards de francs. Dans le chapitre transports, les routes représentent 1,395 milliard de francs, et les transports en commun 2,045 milliards de francs. Les dépenses pour l'environnement et le cadre de vie sont de 1,422 milliard de francs, et celles pour le logement et la solidarité de 900 millions de francs.

■ **Le plan régional 1994-1998.** – Une enveloppe globale de 64,2 milliards de francs, dont 53,7 milliards pour les investissements et 10,5 milliards pour le fonctionnement. Elle tient compte d'une évolution limitée des prix, d'une progression très faible des dotations de l'Etat, d'un relèvement de la fiscalité d'environ 4 % par an (taux des cartes grises et taxe sur les permis de conduire) et d'une légère augmentation de l'emprunt. 29 milliards de francs, soit 45,3 % des moyens financiers, devraient être consacrés à la formation et à l'emploi, 22 milliards aux transports (34,4 %), 8 milliards à l'environnement et au cadre de vie (12,5 %), 5 milliards au logement et aux solidarités (7,8 %).

Pour la première fois dans l'histoire de l'assemblée, une majorité s'est dégagée, il y a un peu plus d'un an, au conseil régional pour voter les orientations budgétaires. Les écologistes *joignaient en effet,* à cette occasion, leurs voix à *celles du RPR et de l'UDF* pour approuver l'accent mis par *l'exécutif régional, dans son* programme de 1993 à 1995, sur *l'aide au logement, la priorité* aux transports en commun et *les actions en faveur de l'environnement.*

Contrairement à une habitude qui faisait de ces orientations budgétaires une occasion de défoulement et de récrimination des autres groupes contre l'exécutif, les écologistes choisissaient ce sujet pour traduire dans les faits leur volonté d'obtenir *« des avancées dans la politique régionale »*. Précédé d'une véritable négociation avec l'exécutif, le débat avait permis, selon eux, de faire adopter *« des modifications sensibles par rapport au projet initial »*.

Quelques semaines plus tard, le 19 décembre, après trois jours et trois nuits de discussions, le budget de la région pour 1993 était également adopté grâce à l'approbation de la moitié des 38 élus écologistes. *Après avoir obtenu* satisfaction sur plusieurs chapitres, *en particulier par une réduction* de 145 millions de francs des *investissements routiers au profit* des transports en commun, les *écologistes donnaient à* Michel Giraud (RPR), *président de l'assemblée, une majorité* de 104 voix.

Un budget 1993 adopté de justesse

Alors que seulement 3 des 15 élus Verts avaient approuvé le budget 1993, l'ensemble du groupe décidait le 1er juillet, faute d'avoir réussi à faire passer 400 millions de francs de crédits des autoroutes sur d'autres projets, de voter contre le premier budget rectificatif. Celui-ci était cependant adopté de justesse grâce aux voix du groupe Génération Ecologie, qui estimait avoir obtenu satisfaction avec un amendement portant sur 55 millions de *francs en faveur du logement* des plus démunis et l'institu*tion de contre-expertises systématiques* pour les grands pro*jets d'aménagement de la* région.

Le vote du plan régional pour les cinq prochaines années a réuni de nouveau, le 28 octobre, la quasi totalité des élus écologistes avec le RPR et l'UDF. L'exécutif a repris à son compte quelques-unes des priorités des écologistes : aménagement du temps de travail, crédits plus importants aux transports en commun, poursuite des efforts en faveur de l'environnement et actions de solidarité. Et nombre des amendements et des considérants de l'intergroupe écologiste ont également été retenus par l'exécutif au cours du débat.

Surenchère

L'existence d'une large majorité – le plan régional a été adopté par 116 voix contre 74 – signifie-t-elle pour autant *« la soumission de l'exécutif RPR-UDF aux pressions écologistes »*, comme l'affirme Jean-Yves Le Gallou, le président du groupe Front national ? Cette *« mainmise »* est d'abord toute relative quand on voit les effectifs des deux groupes écologistes s'effriter au fil des départs, après démissions ou exclusions, vers les rangs des non-inscrits, qui devraient bientôt pouvoir constituer un nouveau groupe. Ce qui va d'ailleurs compliquer singulièrement l'exercice de la démocratie au sein de l'assemblée régionale.

L'exécutif rappelle également qu'il avait fait adopter, dès juin 1992, un plan d'écologie urbaine et rurale qui devait, selon Michel Giraud, traduire *« les préoccupations écologistes exprimées par les électeurs »*. Celui-ci comporte plusieurs volets : mise en valeur des paysages et des sites naturels, lutte contre la pollution des eaux, traitement de l'air et maîtrise et valorisation des déchets.

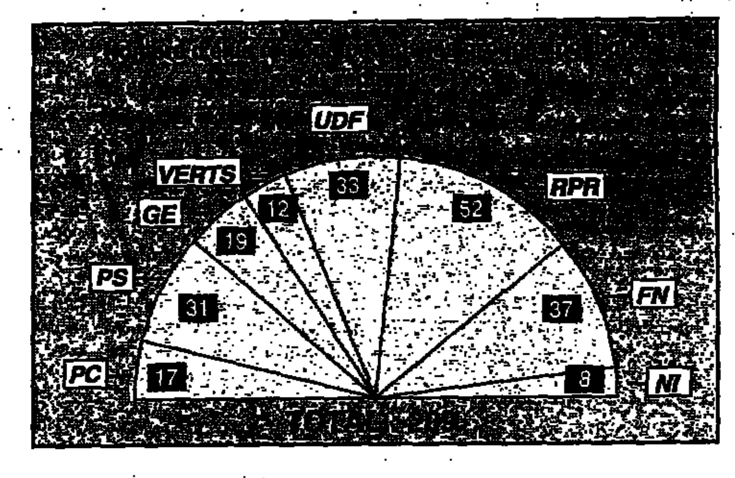
Ce plan trouve progressivement sa traduction dans les différents budgets. Les orientations budgétaires pour 1994, débattues les 25 et 26 novembre, prenaient en compte la progression des dépenses dans *les secteurs chers aux écologistes*, selon le calendrier fixé *par le plan régional. L'exécutif* se flattait même d'une progres*sion légèrement supérieure à la* simple évolution des recettes.

Le vote des écologistes n'est pas pour autant acquis. Les Verts font du soutien financier *de la région* à tous les types de traitement des déchets une *« question essentielle »*. *Ils vont* également à nouveau tenter d'obtenir une accélération des programmes en faveur des transports en commun.

Cette pression écologiste se manifeste également dans la *«volonté de rupture par rapport aux précédents budgets»* exprimée par Yannick Bodin, président du groupe socialiste. Celui-ci demande en effet que la priorité des deux tiers en faveur des transports collectifs soit inscrite dès le prochain budget.

Cette *« surenchère »* inquiète évidemment les groupes de la majorité relative RPR-UDF mais aussi les techniciens de l'aménagement de l'Ile-de-France. Ils estiment aujourd'hui que certaines thèses éco*logistes font peu de cas de la* réalité. Ainsi, les trois quarts des Franciliens utilisent leur automobile pour leurs déplacements, malgré les indéniables difficultés de circulation dans la région. Suffira-til d'arrêter de faire des routes pour qu'ils y renoncent ?

CHRISTOPHE DE CHENAY



Attendant une décision du gouvernement

Deux dossiers en suspens

L'incertitude est grande aujourd'hui sur deux documents importants pour l'avenir de la région. Le gouvernement, après avoir tranché – avec une certaine rudesse – pour la diminution des objectifs de croissance et des crédits attribués à la région-capitale, à l'occasion du comité interministériel d'aménagement du territoire de Mende, le 12 juillet, semble hésiter aujourd'hui à traduire cette politique dans les chiffres.

Même si le dernier contrat de plan État-région (1989-1993) n'avait été signé qu'en mai 1989, la préparation du document qui définira les opérations communes pour la période *1994-1998* prend aujourd'hui du retard. Les négociations officielles entre les services de la préfecture et ceux du conseil régional *n'ont pas commencé. Pourtant* le conseil a adopté, le 28 octobre, le plan régional qui définit ses priorités pour les cinq prochaines années (*le Monde* du 30 octobre). De son côté, le gouvernement a arrêté les programmes qu'il souhaite financer et a fixé à 8,9 milliards de francs sa participation. A cette somme s'ajoutent les 2,237 milliards de francs consacrés à la politique de la ville et une ressource spécifique : le Fonds d'aménagement de la région Ile-de-France (FARIF).

C'est sur l'affectation des crédits du FARIF que la discussion engagée au sein du gouvernement, qui s'est poursuivie mercredi 24 novembre, n'a pas abouti pour le moment. Les ministres concernés n'avaient pas encore décidé quelle part des crédits du FARIF devait être intégrée dans l'enveloppe globale de 8,9 milliards de francs du prochain *contrat de plan. Ce choix* sera analysé par les élus de pro*vince alors que se poursuit le débat* sur l'aménagement du territoire.

Géré par l'Etat, le FARIF provient d'une taxe instituée par *Michel Rocard en 1990* sur les bureaux. Elle est d'environ 30 à 60 francs par mètre carré, payable par les propriétaires. Peu touchée par la récession, contrairement à la plupart des ressources de la région, cette taxe rapporte environ 1,4 milliard de francs chaque année. Elle permet de financer des actions en faveur du logement, d'accélérer les programmes de transports et intervient dans la politique de la ville.

Bien qu'un accord existe entre l'Etat et la région sur la priorité aux transports en commun, sur le programme universitaire et sur la politique de la ville, l'incertitude liée à l'affectation des crédits du FARIF s'ajoute aux interrogations qui existent encore sur le financement de certaines opérations importantes comme la construction du Grand Stade à Saint-Denis.

Une révision très attendue

Plus encore que la préparation du contrat de plan, le retard pris dans l'adoption d'un nouveau schéma directeur pour la région Ile-de-France (SDRIF) pèse sur la situation économique. Les professionnels dénoncent régulièrement les conséquences de ce blocage sur l'activité du bâtiment, la pénurie de logement et les créations d'emplois. Des doléances que Jean-Claude Aurousseau, préfet de région, transmet régulièrement au gouvernement. Celui-ci ne semble cependant pas pressé de prendre une décision avant la fin du débat sur l'aménagement du territoire.

Pourtant le nouveau projet, préparé par les services de la préfecture et de la direction régionale de l'équipement, a *été déposé* sur les bureaux de MM. Pasqua et Bosson, les ministres compétents. Il reprend environ 90 % des modifications demandées par les différentes assemblées territoriales. Pour des raisons de «simplification administrative», les objectifs sont maintenant définis pour chaque département et non plus selon 32 aires. *Les orientations décidées à Mende* sont traduites par la diminution des *zones urbanisables et par* la réduction du programme universitaire.

Interrogé officieusement par le gouvernement, *le Conseil d'Etat* aurait estimé que les modifications apportées au nouveau *projet de* SDRIF ne sont pas suffisamment *importantes pour qu'il soit à nouveau* nécessaire de le présenter aux élus. Ce qui signifie que le gouvernement pourrait être tenté de faire adopter directement le document par décret en Conseil d'Etat. Une procédure qui aurait, pour le gouvernement et pour son «ministre-président», Michel Giraud, l'avantage d'éviter des débats à l'issue incertaine.

C. de C.

L'occupation de logements par des squatters à Trappes

Polémique entre le maire et le préfet

Le maire de Trappes, Bernard Hugo (PC), a annoncé la convocation pour le 1er décembre d'un conseil municipal extraordinaire dans le quartier des Merisiers, consacré aux problèmes des soixante-seize familles de squatters (environ trois cents personnes) qui y occupent depuis près d'un an des logements sociaux appartenant à la ville. *« Le préfet sous-estime la gravité de la situation*, a-t-il déclaré. *La tension monte entre la population du quartier où ont été effectuées des expulsions pour loyers impayés et ces familles qui auraient dû quitter les lieux le 31 août. »*

La municipalité dénonce *« les atermoiements et les tergiversations »* du préfet qui, selon elle, est le seul à pouvoir régler ce problème en procédant à l'expulsion et au relogement de ces familles d'origine africaine venues pour la plupart de l'ensemble de la région parisienne. Une décision du tribunal de Versailles rendue au mois d'avril ordonne l'expulsion de ces familles dont la mairie de Trappes exige le relogement immédiat dans leur département d'origine ou à proximité de leur lieu de travail.

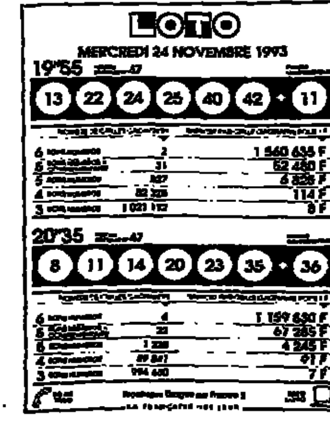
La préfecture confirme que *« dès l'origine de cette affaire il a été clairement posé, en accord avec le maire lui-même, que l'expulsion sans relogement n'était pas envisageable »*. Dans ces conditions, la libération des logements est *« un processus long et compliqué, qui ne peut faire l'objet d'aucun calendrier »*. Trois logements ont ainsi été libérés depuis le mois de septembre.

La mairie estime que le préfet aurait eu le temps d'attribuer des appartements à ces familles sur le contingent qui lui est imparti dans les organismes de logements du département. *« Nous ne disposons que d'un pouvoir de proposition et nous effectuons toutes les démarches possibles en ce sens »*, répondent les services concernés.

Quant à la suggestion de la mairie d'utiliser les possibilités d'hébergement dégagées par le plan d'urgence pour les sans-abri, elle est également rejetée, ces structures étant réservées aux sans domicile fixe et, en tous les cas, inadaptées à des familles souvent nombreuses.

Bernard Hugo et ses adjoints, en organisant ce conseil municipal extraordinaire, recherchent l'appui de la population, pour faire pression sur les pouvoirs publics. Ils lancent parallèlement une pétition auprès des habitants par le biais de cartes-réponses pré-affranchies déposées dans les boîtes aux lettres et annoncent qu'ils utiliseront *« tous les moyens juridiques à disposition de la commune pour contraindre le préfet à prendre ses responsabilités »*.

PASCALE SAUVAGE



REPÈRES

TRANSPORTS

Hausse de 5,2 % des tarifs de la RATP en 1994

Le conseil d'administration de la RATP, qui se réunit vendredi 26 novembre, devrait adopter une hausse des tarifs de 5,2 % au 1er mai 1994. Cette augmentation, supérieure à l'inflation prévue en 1994, vise à faire passer dans les années à venir la part du financement du billet par le voyageur, actuellement de 40 %, à 50 %. L'offre de service devrait rester stable dans le métro, le RER et les bus à Paris, mais augmenter de 1,5 % dans les bus de banlieue. Les investissements progresseraient de 13 % pour atteindre 5,6 milliards de francs, et le budget de fonctionnement de 2,6 % avec 20,041 milliards de francs. Les effectifs seront maintenus à 38 000 personnes.

Dix organisations syndicales ont appelé les personnels à manifester devant le siège de la RATP pendant la séance du conseil d'administration. Des perturbations du trafic sont à prévoir sur l'ensemble du réseau de la RATP entre 10 et 14 heures, vendredi 26 novembre .

POLICE

Un plan départemental de sécurité pour Paris

Le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, et le procureur de la République, Bruno Cotte, ont installé, mardi 23 novembre, le comité départemental de sécurité compétent pour la capitale. Ce type de comité, réunissant des services de l'Etat et leurs partenaires en vue d'élaborer un plan de sécurité dans chacun des départements, avait été préconisée par une circulaire signée par les ministres du budget, de la défense, de l'intérieur et de la justice. Coprésidé à Paris par le préfet de police et le procureur de la République, le comité sera composé des autorités policières (sécurité publique, police judiciaire, renseignements généraux), de gendarmerie et de douane. La liaison avec les autres partenaires intéressés par la sécurité – éducation nationale, jeunesse et sports, action sanitaire et sociale, ou protection judiciaire de la jeunesse, préfecture de région, Mairie de Paris, Assistance publique et Hôpitaux de Paris – sera assurée au sein de groupes de travail thématiques.

UNIVERSITÉ

Incidents entre étudiants et militants d'extrême droite à Jussieu

Des incidents ont opposé, mercredi 24 novembre à la mi-journée, des étudiants et une vingtaine de militants d'extrême-droite du Collectif nationaliste étudiant, armés de barres de fer et de bombes à gaz, sur le parvis du centre Jussieu, à Paris. Selon la présidence de l'université Paris-VII, trois étudiants et un enseignant ont été blessés et ont dû être envoyés dans un service d'urgences pour y recevoir des soins.

Les militants d'extrême droite étaient venus à Jussieu pour distribuer des tracts appelant à un meeting du Renouveau étudiant, dont tous les dirigeants appartiennent au Front national de la jeunesse (FNJ) et du Groupe union-défense (GUD). Le syndicat étudiant UNEF-ID ainsi que la présidence de l'université Paris-VII ont condamné cette agression.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALADDIN. Film américain de John Musker et Ron Clements, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES. Film canadien de Mark Achbar, Peter Wintonick, Francis Miquet et Katharine Asals, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

FAUT-IL AIMER MATHILDE ? Film franco-belge d'Edwin Baily : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

FERDYDURKE. Film franco-britannique-polonais de Jerzy Skolimowski, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

LE FILS DU REQUIN. Film franco-belge-luxembourgeois d'Agnès Merlet : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

GRAND BONHEUR. Film français d'Hervé Le Roux : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

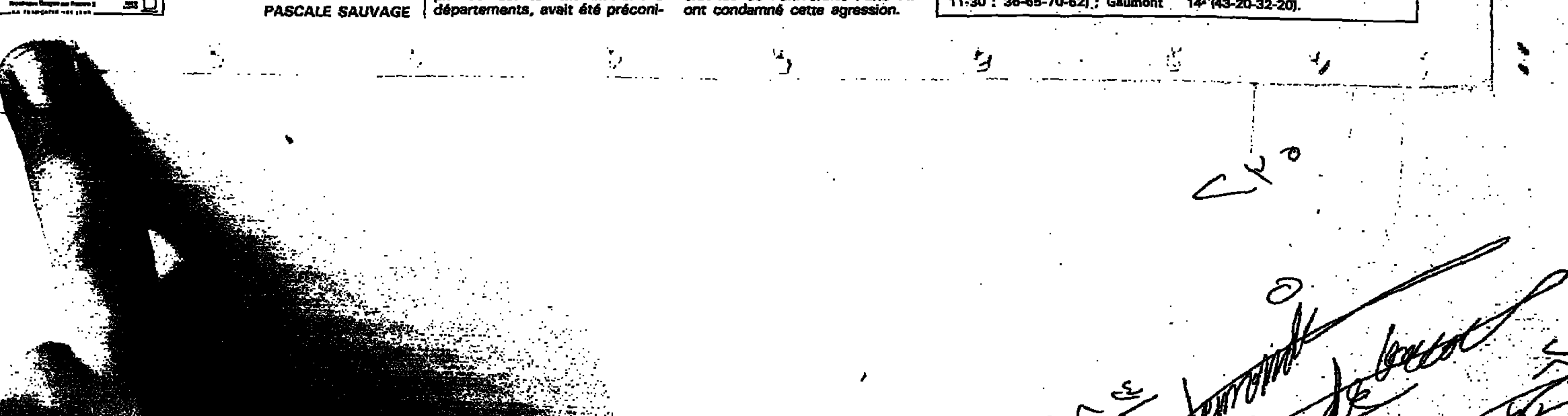
GUELWAAR. Film sénégalo-français d'Ousmane Sembène : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'HONNEUR DE LA TRIBU. Film franco-algérien de Mahmoud Zemmouri : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

MAUVAIS GARÇON. Film français de Jacques Bral : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA PRÉDICTION. Film franco-russe d'Eldar Riazanov, v.o. : Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAHIR. Film français de Radu Mihaileanu : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



CINÉMA

LE FILS DU REQUIN d'Agnès Merlet
FAUT-IL AIMER MATHILDE? d'Edwin Bailly

Deux juniors dans l'enfer du Nord

Onze nouveaux films sont sortis sur les écrans le mercredi 24 novembre : politique dommageable pour tous (sauf *Aladdin*, qui *ne craint personne*). Elle résulte directement de stratégies-marketing qui font réserver certaines dates aux titres «porteurs», sans égard pour la qualité des autres œuvres. Parmi ces onze titres, trois sont des premiers films français : *Grand Bonheur (lire l'encadré), le Fils du requin* et *Faut-il aimer Mathilde?* Cet embouteillage risque de leur être injustement meurtrier.



Dominique Blanc, la « Mathilde », tour à tour folle et sage

Partant d'un fait divers trouvé dans un journal, l'histoire de deux frères d'une dizaine d'années vivant en révolte ouverte contre la société, Agnès Merlet réussit avec *le Fils du requin*, un étonnant début de film. Pas d'explications, pas de discours psycho ni socio, pas de trémolos. Une violence brute de la réalisation qui répond à la haine sans phrase des deux gamins, contre leur famille, contre les institutions où on les ramène et d'où ils s'évadent encore, contre la ville qu'ils pillent, pour manger et pour casser, contre les habitants, leur police et leurs milices.

Mais pour tenir la distance, la réalisatrice se dope à l'onirisme, du HLM (authentique), qui à trop vouloir prouver sa misère devient factice, aux seconds rôles appliqués ; le scénario s'égare en saynètes littéraires, sexuelles, écologistes de plus en plus démonstratives. Et la bourgade du Nord où se déroulent les exploits des deux frères cesse d'être un champ de bataille contemporain pour devenir un décor.

Faut-il aimer Mathilde? démarre au même endroit, mais évolue en sens inverse. A nouveau une bourgade entre mer du Nord et corons, aux confins de la Belgique. A nouveau un monde dur à vivre, et la révolte. Ce sera, ici, celle d'une jeune femme, la Mathilde du titre. Ce pourrait être celle de Brel, dix ans plus tard : ancienne coqueluche du plat pays, aujourd'hui plaquée par son mari, qu'elle attend toujours, avec trois gamins, coincée par la famille, coincée par le soupirant collant, coincée par son boulot, puis littéralement coincée par la machine – les cheveux happés par le métier à tisser. Mathilde ne se laissera pas faire.

Edwin Bailly commence par les scènes de genre, les coquetteries de réalisation. Pourtant, ce qui semblait trop évident se creuse de mystères, la résistance du film à saisir les perches que lui tend un scénario truffé de faux-plats, comme une classique cycliste dans la région, finit par lui donner de l'élan. Et puis, surtout, il y a Mathilde.

Mathilde-le-personnage, rebelle aux pièges du récit au nom de rêves plus anciens et plus simples. Et Mathilde-Dominique Blanc, tour à tour folle et sage, force du cinéma qui joue sans se protéger. A l'arraché, et grâce au renfort de sa comédienne, Bailly sauve son film.

Il reste la difficulté, partagée avec *le Fils du requin* et plusieurs films «sociaux» récemment réalisés dans la même région, à capter avec justesse les lieux, les gens et les mots de ce quotidien-là. Il suffit de comparer avec les trois films anglais actuellement sur nos écrans (*Raining Stones, The Snapper, Naked*) pour voir la différence. Vivement le tunnel sous la Manche.

J.-M. F.

GRAND BONHEUR
de Hervé Leroux

Le bel été

Pour son permier long métrage, Hervé Leroux retrouve le cinéma qu'il a aimé et défendu comme critique, un cinéma directement issu de la nouvelle vague des années 60 : même affirmation qu'on ne peut bien filmer que ce qu'on connaît bien, même confiance dans le corps des acteurs pour exprimer plus que le scénario ne déclare, même préférence ludique et inquiète pour le présent des situations. Rien de «rétro», pourtant, dans cette évocation d'un groupe d'étudiants en cinéma, le temps de leur dernier été commun. Ces jeunes gens sont d'aujourd'hui, jusque dans la fascination pour les chansons d'avant-hier, et mis en scène avec une affectueuse ironie.

Epaulés par quelques acteurs confirmés (Benoît Régent, Laszlo Szabo, Philippe Morier-Genoud), une bande d'impeccables comédiens en herbe (Charlotte Leo, Pierre Gérard, Pierre Berriau, Christine Vouilloz, Marilyne Canto, Olivier Cruveiller) ou déjà repérés (Eva Ionesco, Lucas Belvaux, Nathalie Richard) fournissent avec entrain l'énergie nécessaire à cette chronique de groupe, qui esquive en souplesse les écueils du traditionnel récit du «passage-à-l'âge-adulte».

Leroux a voulu jouer à fond le jeu du film choral, qui accorde à chaque protagoniste un droit égal à l'écran : la construction de son récit ne lui permet pas toujours d'éviter les longueurs, pour explorer tous les méandres sentimentaux, burlesques ou dramatiques parcourus par des personnages qu'on jurerait ses amis.

J.-M. F.

ALADDIN de John Muskers et Ron Clements

Un Disney à souhaits

On ne peut pas avoir tout le temps du génie. Le trente et unième long métrage de dessin animé des studios Disney se divise donc clairement en deux parties : avant et après l'apparition du géant bleu protéiforme enfermé dans la lampe. Avant, et pour peu qu'on ait regardé *Aladdin* comme un film et non comme une providentielle baby-sitter venue prendre soin des gosses durant une heure et demie, on aura surtout eu l'occasion de se livrer au petit jeu des comparaisons avec les précédents opus *made in* Burbank. Le bilan est plutôt mauvais.

Les tics les plus appuyés des scénarios Disney sont devenus grimaçants : caricature raciste dès la scène d'ouverture ; mélange de clichés dans la description d'un «pays des *Mille et Une Nuits*» qui emprunte à l'Arabie, à l'Inde, à la Perse (tout ça, c'est bougnoules et compagnie) ; systématisation de l'usage d'un animal de compagnie (chaque personnage en est désormais doté : un singe pour le jeune mendiant Aladdin, un tigre pour la princesse Jasmine, un perroquet pour l'infect grand vizir Jaffar).

S'y ajoutent l'aggravation de travers plus récents, apparus avec le «grand retour» de Disney après le passage à vide du début des années 80 : dessin sans grâce des jeunes héros (garçon au visage anguleux, qui mélange les canons de la joliesse californienne et ceux promus par les bandes d'animation japonaises pour une «séduction» encore plus internationale, fille dont le tour de taille et le costume se réduisent au stade du fantasme vulgaire), comme il semble devenu d'usage depuis *la Petite Sirène* et *la Belle et la Bête* ; régression dans la qualité de l'animation, notamment dans les mouvements des visages, malgré les armées d'«animateurs» attribuées à chaque personnage, et le renfort de l'informatique – ou à cause de cela ?

Calembours calamiteux

Donc, la princesse refuse ses prétendants, le petit voleur de pommes échappe aux gardes féroces, le vizir Jaffar ourdit ses noirs complots, et on se languit un peu. Tout change lorsque notre petit ami pénètre dans la grotte magique. Avant la lampe (qui restera au rang de bête ustensile), il y rencontre ce qui représente désormais le meilleur de l'ingéniosité-Disney : un objet animé, en l'occurrence le tapis magique, digne héritier des balais de Mickey l'apprenti sorcier et autres vaisselles enchantées de Merlin ou du château de la Bête. Enfin apparaît le génie, et le film change de vitesse.

Le «concept» d'*Aladdin*, parfaitement exécuté si on en croit les sommets atteints au box-office, prend alors consistance : après la reconquête du public enfantin opérée tambour battant par les deux précédents longs métrages, il s'agit cette fois d'élargir la cible et de séduire également les parents.

Depuis le début du film, le perroquet de Jaffar jouait les utilités sur ce terrain, en proférant des insanités destinées à faire sourire les adultes. Le génie est, lui, un vrai personnage, et la virtuosité technique de son animation, la variété étourdissante de ses transformations, l'inventivité de ses répliques prouvent qu'il a bénéficié de la sollicitude particulière des petites mains de chez Disney.

Les Européens perdront en chemin une bonne partie des imitations auxquelles se livre le facétieux habitant de la lampe, et qui évoquent les vedettes du grand et du petit écran américain. Ce n'est pas très grave : le doublage français s'est tiré de presque tous les pièges semés par les calembours calamiteux et autres allusions de plus ou moins bon goût : bref, le génie assure amplement la distraction des grands, tandis que les petits, plus sérieux comme chacun sait, suivent les tribulations sentimentales d'Aladdin et Jasmine, et les tours de magie de Jaffar.

L'apparition du génie précède de peu celle du véritable enjeu d'*Aladdin*. Disney cinéma n'a pas trois souhaits à réaliser, mais un seul : regagner le terrain perdu sur sa rivale, la bande Spielberg-Lucas, qui a failli lui faucher son fonds de commerce. La montagne magique se fâche, et déchaîne torrents de lave et autres pyrotechnies telluriques. La séquence s'inspire donc sans vergogne de plusieurs épisodes des *Indiana Jones* et autres *Guerre des étoiles*...

Et les graphistes-maison ont mis le paquet, multipliant les scènes de bravoure, les effets d'optique, les pétarades multicolores et les métamorphoses à vue. Si les scènes où se mêlent frayeur et magie paraissent, à l'aune des nouvelles techniques du fantastique, un peu vieillottes, le terrain d'élection des films Disney demeure les moments de fête : la gande parade d'Aladdin transformé en prince Ali, ou le voyage des amoureux en tapis volant, sont de vraies réussites.

JEAN-MICHEL FRODON

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 23 novembre figure page 14
Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

Correction politique

«C'est raciste mais, eh ! c'est Disney», titrait un éditorial du *New York Times* le 14 juillet 1993. Les Américains, poursuivait l'article, y regarderaient aujourd'hui à deux fois avant de donner dans le stéréotype national ou racial : «l'Irlandais brute épaisse», «le fourbe Asiatique», «le Black paresseux», «le juif avaricieux». La guerre du Golfe aidant, et l'attentat contre Wall Street, cette «correction politique» ne semble pas s'appliquer aux Arabes et, par extension, aux musulmans.

C'est la thèse du Comité contre la discrimination à l'égard des Arabo-Américains (ADC) qui, peu après la sortie d'*Aladdin* aux Etats-Unis, s'élevait auprès de Jeffrey Katzenberg, président des studios Disney, contre l'image que le film donnait des Arabes «barbares» et «brutaux». Le film avait fait un score impressionnant au box office (150 millions de dollars en onze semaines), les ventes et locations vidéo allaient suivre le même chemin.

Selon le *Daily Variety* du 12 juillet 1993, au cours d'une réunion, le 26 mai 1993, avec les cadres supérieurs de Disney Distribution, l'ADC demandait la modification de certaines chansons et l'élimination, entre autres, d'une scène où un marchand tente de couper la main de la princesse Jasmine. Ce processus, impliquant réécriture, réenregistrement sonore et remixage (sinon une nouvelle animation), paraissait à Disney trop onéreux.

Méchants et cruels

L'ironie, selon Dick Cook, président de la distribution Disney, réside dans le fait qu'*Aladdin* «est le premier film depuis des lustres où le héros et l'héroïne sont arabes». Don Bustany, président de la section de Los Angeles de l'ADC, souligne au contraire : «*Le plus avilissant (...) est que tous les habitants de la ville, les marchands, les gardes, les soldats, sont dépeints comme des êtres méchants et cruels.*»

Un compromis fut trouvé au cours d'une autre réunion : le 12 juillet, Disney annonçait qu'ayant obtenu l'accord des auteurs et de leurs ayants-droit, le studio acceptait de modifier deux vers de la chanson *Arabian Nights* – à condition que l'ADC ne fasse pas part de son désaccord à la presse avant la sortie vidéo (ce qu'il avait pourtant fait dès le début février).

Voici l'extrait incriminé : «*Je viens d'un pays/ Loin, très loin,/ Où rôdent les caravanes de chameaux./ Où on vous coupe l'oreille/ Quand votre tête ne revient pas,/ C'est barbare mais eh ! c'est chez soi.*» Et le texte révisé : «*... Où tout est plat et immense,/ Et la chaleur est intense,/ C'est barbare mais eh ! c'est chez soi.*» Par prudence, ou conscience du caractère du douteux du texte d'origine, Disney avait fait écrire ces modifications à l'avance par le parolier Howard Ashman, mort l'an dernier. Elles ont été incorporées dans la version distribuée en vidéo aux Etats-Unis depuis le 1er octobre 1993... les deux variantes ayant été enregistrées simultanément.

HENRI BÉHAR

CINÉMA

Au conseil des ministres

Jacques Toubon annonce des mesures en faveur du septième art

Lors du conseil des ministres *du 24 novembre, Jacques Toubon* a présenté plusieurs orientations de la politique du cinéma. Après avoir souligné les résultats encourageants enregistrés par la fréquentation, le ministre de la culture et de la francophonie a ainsi annoncé, en termes très généraux, diverses mesures concernant surtout la distribution et l'exploitation. Alors qu'on attend toujours une décision des pouvoirs publics après la mise en cause, il y aura bientôt un an, de l'emprise du circuit UGC sur le marché parisien (dossier sur lequel le Conseil de la concurrence a rendu son avis en juillet dernier), la volonté annoncée par M. Toubon de favoriser *«la création de groupes français et européens à vocation mondiale (...), notamment dans le domaine de la distribution des films»*, ne laisse pas augurer d'une attitude très répressive à l'encontre de la «major» française.

Du moins la programmation des films disposera-t-elle d'un nouvel organe régulateur, après l'implosion de l'ancienne commission d'aide à la diffusion, minée par les divergences d'intérêt et les rapports inégaux entre professionnels qui en faisaient partie.

Le nouveau comité de la diffusion, annoncé au *Journal officiel* du 17 novembre, devrait éviter ces blocages, en étant composé de cinq membres – économistes et techniciens du droit de la concurrence, à l'exclusion de professionnels du cinéma. Au nouveau président, le conseiller d'État Jean-Pierre Leclerc, d'esquiver le risque symétrique d'une dérive bureaucratique. Prenant en compte une récente étude du Centre national du cinéma qui mettait en évidence la baisse des entrées en milieu rural et dans les petites villes, le ministre a prévu d'inciter les salles qui s'y trouvent à *«rendre d'autres services en matière culturelle, notamment par la vente de livres et de disques»*. Cette diversification pourrait être facilitée par le soutien plus appuyé aux petites et moyennes exploitations également présenté au conseil des ministres.

Fragilité des critères de jugement

Trois autres mesures ont été annoncées, ou confirmées. L'extension à tout le territoire du programme «collège au cinéma» était attendue et souhaitée. L'autorisation donnée aux chaînes de télévision de diffuser, hors *prime time*, cinquante-deux films non comptabilisés dans le calcul des quotas demeure en revanche d'une regrettable imprécision : faute de spécifier la nature des films qui y auront accès, la décision risque de manquer son objectif proclamé : la meilleure diffusion des œuvres d'art et essai européennes, et des films originaires d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Enfin, la concentration des aides à la production sur *«un plus petit nombre de films»* a de quoi inquiéter, quand on connaît la fragilité des critères de jugement en la matière. *A fortiori* en annonçant la seule prise en compte des *«scénarios les mieux écrits»* : méconnaissant la nature essentiellement non littéraire des œuvres de cinéma, ce choix risque fort de privilégier les célèbres scénarios «en béton» et les grilles de programme, aux dépens de la liberté de filmer.

J.-M. F.

MUSIQUES

Deux disparitions

La pianiste Tatiana Nikolaeva

La pianiste russe Tatiana Nikolaeva est morte, le 23 novembre à Santa-Monica (Californie), des suites d'une rupture d'anévrisme survenue en plein *récital* dix jours auparavant. Elle était âgée de soixante-neuf ans.

La mémoire du clavier

Le public parisien avait découvert Tatiana Petrovna Nikolaeva il y a dix ans (*le Monde* du 22 janvier 1983) lors des deux récitals Bach qu'elle donnait au Musée Grévin. Un public partagé entre doute et admiration. Etait-il possible de jouer Bach avec ce mélange de romantisme et de sévérité intimidante? Tatiana Nikolaeva avait ses admirateurs et ses détracteurs, mais son envergure intellectuelle était incontestée. En possession du répertoire le plus étendu qu'un pianiste ait jamais pratiqué, cette interprète mémorisait, une fois pour toute, la musique qu'elle avait apprise. Elle était ainsi capable de proposer plus de cent programmes de récitals différents et sa liste de concertos sus par cœur s'élevait à cent cinquante œuvres.

Née le 4 mai 1924, en Union soviétique, Nikolaeva avait été élève d'Alexandre Goldenweiser, l'un de ces grands maîtres du passé – moitié pianiste-moitié philosophe –, qui concevait l'enseignement comme l'une des plus belles missions de l'interprète. Mais elle avait également reçu une formation de compositeur dans la classe d'Evgueni Golubev. En 1950, Nikolaeva remporte le prix Bach, décerné à Leipzig pendant le festival organisé pour le bicentennaire de la mort du compositeur.

Comme un sculpteur

Tout de suite, après, elle est nommée professeur au Conservatoire de Moscou. En 1952, elle assure la création mondiale des *Vingt-quatre préludes et fugues* de Chostakovitch, qu'elle promènera ensuite dans le monde entier. Elle avait appris en quelques jours, ce qui ne peut – en principe, – s'assimiler qu'après de longues semaines de labeur.

La technique de Nikolaeva était transcendante même si, certains soirs, elle mettait beaucoup de notes à côté. Ancrées dans la profondeur du *clavier*, *ses mains* modelaient le son comme un sculpteur pétrit *la glaise*. Ses *basses* étaient plantureuses, jamais cognées. *Les «dessus»* se détachaient toujours, clairs et admirablement timbrés. Comment Nikolaeva s'y prenait-elle, dans les *préludes de chorals de Bach transcrits* par Busoni, pour faire oublier *les marteaux du piano*? Son Steinway sonnait alors comme un orgue.

Immense, la discographie russe de Tatiana Nikolaeva compte au moins cent disques. Elle témoigne de sa capacité à recréer des univers antinomiques : à son sommet, cette interprète accède au panthéon des pianistes de son siècle. Au moins trois de ces disques sont des témoignages précieux de son art. Le premier (pas encore réédité par Melodya), regroupe la *Barcarolle* et les *Variations sur un thème de Chopin* de Glinka. Le second est consacré au *Premier Concerto* de Nikolaï Medtner (reporté sur disque compact par Melodya, bientôt disponible en France). Le troisième à la *Grande sonate* de Tchaïkovski. Nikolaeva joue cette sonate avec une force de persuasion aussi «abyssale» que Karl Böhm dans le premier mouvement de la *Huitième symphonie* de Bruckner. Aucun pianiste ne s'était risqué à réhabiliter de façon aussi *risquée* cette œuvre jugée sans intérêt. Au piano, Tatiana Nikolaeva était une intelligence en action.

ALAIN LOMPECH

▶ *Parmi les disques de Tatiana* Nikolaeva disponibles en France, *il faut retenir la Sonate de* Tchaïkovski (Relief CRCD 911 028), l'*Art de la fugue* (Hyperion HYPC 66 631) et un disque de chorals de Bach (Melodya MKCD 418 024). Ces disques sont distribués par Media 7.

Le bluesman Albert Collins

***Le guitariste* et chanteur américain Albert Collins, est mort, le *24 novembre, à Los Angeles* (Californie) des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante et un ans.**

L'image du froid colle au style d'Albert Collins. Notes éparses et ramassées par brèves séquences dans l'aigu, sur un grondement de basse et d'orgue, son jeu n'a dépassé les limites du Texas qu'à la fin des années 70 – il est né à Leona (Texas) le 1er octobre 1932. On essaie alors de le surnommer «le maître de la telecaster». On l'encombre d'une comparaison avec Jimi Hendrix qui avait parlé de lui. Mais il finit par se faire connaître dans les grands festivals.

Casanier comme Frankie Lee Sims qui n'abandonnait sa *ferme que pour* tourner parfois avec le saxophoniste King Curtis, Albert Collins fait ses débuts de guitariste chez le fils de Sims, Little Frankie Lee. On est là au cœur du *country blues* texan. C'est autour de Dallas, dans les bars et les boîtes, que les Sims et leur épigone mettent au point leur style de blues suramplifié.

Elégance et énergie

A la *fin des années 50*, Albert Collins acquiert la notoriété locale avec son trio, avant d'accompagner Piney Brown. Avec *son groupe*, les Rhythm Rockers, il enregistre *Freeze, De Frost* pour de petits labels. Beaucoup de ferveur provinciale *pour ce mélange* glacé de tension et de rétention . La revue *Blues unlimited* et les *Canned heat* s'entichent de lui. Très économe de sa voix qu'il ne croit pas intéressante, Albert Collins se restreint à des albums instrumentaux moins libérés que ses *participations* aux disques d'Ike et Tina Turner.

Ce n'est qu'avec son entrée chez Alligator qu'il accroît son image de gloire locale portée par quelques fans isolés, au loin. Son champ d'action dépasse Dallas, Houston et la Californie. *Ice Pickin, Frostbite, Cold Snap* s'imposent sur les scènes du monde entier. Question de patience et de production.

Deux traits : son élégance paradoxale et sa grande énergie mal restituées par le disque se retrouvent dans le jeu d'un Johnny Copeland, de peu son cadet, et, par Robert Cray interposé, chez beaucoup de guitaristes de blues et de rock.

FRANCIS MARMANDE

ALAIN CHAMFORT aux Bouffes du Nord à Paris

Un orchestre à lui tout seul

Alain Chamfort s'était exercé au duo voix-piano au printemps dernier à l'Opéra-Comique. Un mini-compact (cinq titres) avait *tenu lieu de carton d'invitation*, et les deux soirs de récital servaient d'annonce : le chanteur quittait sa maison de disques (Columbia) pour une autre (Epic), taillée à la mesure de ses nouvelles ambitions, intimistes. En 1992, le chanteur avait fait alliance avec un pianiste anglais, Steve Nieve, connu pour avoir accompagné une rock-star inspirée, Elvis Costello. Enfin, *Neuf*, le nouvel album pudique et proche de Chamfort, est paru ce mois-ci. Les cinq concerts donnés cette semaine aux Bouffes du Nord s'inscrivent dans cette continuité.

Steve Nieve est un pianiste débordant. Cheveux courts et lunettes noires, il jongle, et donne de la couleur aux mélodies comme un peintre à une toile géante. Chamfort est au synthétiseur. Les deux hommes, que l'on sent unis par une misanthropie de bon aloi, entament une promenade dans un univers en demi-teintes et en aveux feutrés, une vingtaine de titres, de *Manureva* à *Bambou* (Gainsbourg). La voix passe de justesse, mais l'ensemble tient.

Quand Chamfort quitte sa chaise et son clavier, c'est pour, indolent, s'appuyer contre un de ces anciens murs ocres qui font le charme des Bouffes du Nord. Claquement de doigts, swing calme et élégance nonchalante (*la Belle Voisine*). Plus tard, à l'occasion d'une nouvelle chanson (*l'Ennemi dans la glace*), le chanteur promène un large miroir devant le public après s'y être considéré avec la méfiance naturelle à son groupe social, c'est-à-dire *«la tendance personne n'aime personne»*. Steve Nieve frôle les cordes de son piano, sans douceur abusive.

L'ex-pianiste des Attractions est ici en star, placé à armes égales avec le chanteur. Il vaut, comme le dit dans la salle un fan de Costello venu découvrir Chamfort, *«un orchestre à lui tout seul»*. Frappeur de première ligne, musicien éclectique, Nieve agit comme un *révélateur* sur un chanteur qui a souvent éprouvé des difficultés à se dévoiler, mais qui veut aujourd'hui pousser l'exercice de mise à nu jusqu'aux limites possibles dans la variété. Salutaire attitude, après les essais pop-dance de *Trouble*, le précédent album, sorti en 1990.

Le jeu à quatre mains, insistant, dépouille des mélodies naguère encombrées d'artifices technologiques. Ainsi, *Souris puisque c'est grave*, fleuron d'une époque de légèreté mal assumée, passe en ligne droite. Chamfort demande alors le silence. Puis l'ombre. Steve Nieve, qui ne peut *rester sans rien faire, allume une* cigarette. Seul sous la poursuite, le chanteur commente : *«Comme ça, sans eux* [le pianiste, le parolier Jacques Duvall, l'arrangeur Marc Moulin, etc.], *finalement, il ne reste pas grand-chose.»*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Jusqu'au 27 novembre. 37 *bis*, boulevard de la Chapelle à Paris 18e). Métro La Chapelle. Tél. : 46-07-34-50. Album : Neuf, 1 CD Epic 4742742.

EN BREF

PRIX : le Delluc s'étoffe. – Les jurés du prix Louis-Delluc, qui sera attribué pour la cinquante et unième fois le 16 décembre, ont annoncé mercredi 24 novembre leur deuxième sélection qui comprend quatre films : *Libera me*, d'Alain Cavalier, *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, de Laurence Ferreira Barbosa, *la Naissance de l'amour*, de Philippe Garrel, *Smoking* et *No smoking*, le double film d'Alain Resnais. Ces films s'ajoutent aux cinq déjà retenus (*Arizona Dream*, d'Emir Kusturica, *Ma saison préférée* d'André Téchiné, *l'Odeur de la papaye verte*, de Tran Anh Hung, *Bleu* de Krzystof Kieslowski, *Une nouvelle vie*, d'Olivier Assayas). Deux nouveaux membres ont rejoint le jury, Danièle Heymann et Philippe Collin. Enfin, à la suite du décès de Maurice Bessy, le 15 novembre, c'est Gilles Jacob, délégué général du Festival de Cannes, qui a été élu président du jury.

DANSE : un gala pour les paralysés. – Patrick Dupond, les étoiles et le corps de ballet offrent la première représentation de *Picasso et la danse* à l'Association des paralysés de France, *le 26 novembre* au Palais-Garnier à Paris, à 19 h 30. Réservations au 47-42-53-71. Places : 60 F, 100 F, 200 F, 300 F, 500 F.

THÉÂTRE : «Le Mariage» de Gogol prolongé à la Bastille. – Les représentations du *Mariage* de Gogol, par la compagnie *moscovite* Krasnaja Presnja, au Théâtre de la Bastille à Paris, sont prolongées jusqu'au 27 novembre compris à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14.

ARTS : Vente record pour un Kandinsky. – *Dans le cercle noir*, une grande toile de Kandinsky de 1923, a été adjugé pour 39 418 000 francs (36 millions de francs sans les frais) à un collectionneur étranger lundi 22 *novembre* à Drouot. Elle appartenait jusqu'ici à la collection Adrien Maeght. *Cette* enchère, d'autant plus remarquable que le *climat du marché* n'est guère à la hausse, est la plus élevée obtenue en France pour le peintre russe.

CONTRAT : Accord de 70 millions de dollars entre Michael Jackson et EMI Music. – La compagnie EMI Music versera 70 millions de dollars sur cinq ans au chanteur Michael Jackson pour diriger la maison de publication de la pop-star et assurer la gestion d'un catalogue contenant plus de 4 000 titres dont des chansons des Beatles, d'Elvis Presley, de Little Richard, Kenny Rogers et les Pointers Sisters. Selon cet accord, EMI touchera les royalties de ces œuvres. Jusqu'à présent, le catalogue était géré par MCA, filiale du goupe japonais Matsushita. Jim Fifield, président de EMI, a déclaré que la maison mère britannique, Thorn EMI PLC avait financé l'acquisition d'autres catalogues de musique avec Jackson. Le montant de la transaction n'a pas été précisé. – *(AP.)*

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les négociations sur le commerce international et leurs répercussions dans le monde

Les Américains sont disposés à réexaminer le préaccord de Blair House

■ **AVANCÉE.** Alors qu'il ne reste plus que trois semaines pour conclure un accord sur le Cycle de l'Uruguay, Leon Brittan, *le commissaire européen* chargé des relations extérieures, et Mickey Kantor, le représen*tant américain au commerce*, vont se retrouver le 1er décembre à Bruxelles. Les deux jours *d'entretien qu'ils* viennent d'avoir à Washington ont permis d'avancer *« de manière positive »* notamment sur le volet *agricole* de l'accord, a *indiqué* Sir Leon.

■ **SCEPTICISME.** La souplesse américaine qu'a *décelée le* négociateur européen laisse sceptique le gouvernement français. *« Nous n'avons rien obtenu de ce que nous avons demandé »*, a observé le premier ministre, M. Balladur, tandis que M. Longuet, ministre de l'industrie, a confirmé, jeudi 25 novembre, que les députés et sénateurs seraient appelés à *se prononcer par vote sur tout* projet d'accord négocié au GATT (page 18).

■ **SIGNAL.** Tandis que la France campe sur des positions très fermes, l'Allemagne, par la voix de son ministre de l'économie, M. Rexrodt, a souhaité qu'un *« accord au GATT soit réglé cette année »*. *« Un échec des négociations constituerait un signal négatif pour l'économie mondiale »*, a-t-il ajouté.

La fermeté française paraît avoir payé. Après avoir dit et répété sur tous les tons que le préaccord agricole de Blair House, conclu en novembre 1992 avec la Commission européenne, était gravé dans le marbre, les Américains sont disposés sinon à le renégocier – ce que plus personne ne réclame – du moins à en *« réviser »* certaines clauses. Leon Brittan l'a laissé entendre, mercredi 24 novembre à Paris, où il était venu brièvement rendre compte à Gérard Longuet, ministre de l'industrie, de ses deux jours d'entretien avec Mickey Kantor, le représentant au commerce. Les Etats-Unis et l'Union européenne, a indiqué le commissaire européen chargé des relations extérieures, discutent de leurs divergences dans le domaine agricole *« de manière positive »*.

Deux raisons expliquent cet assouplissement. Le traité de libre-échange nord-américain voté par le Congrès, l'administration Clinton a désormais les mains libres pour négocier sérieusement avec l'Union européenne. Et, surtout, ne restent plus que trois petites semaines avant le *15 décembre, date butoir pour* conclure le Cycle de l'Uruguay au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Le sentiment d'urgence est tel, l'échéance si rapprochée, que *Mickey Kantor et Leon Brittan* sont convenus de se retrouver le 1er décembre à Bruxelles.

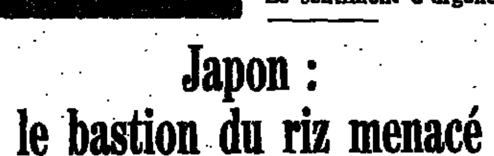
Un risque d'échec

D'ici là, les négociations entre spécialistes vont se poursuivre, notamment à Genève, siège du GATT, avec comme objectif de parvenir à un projet d'accord final qui serait discuté le 1er décembre et présenté le lendemain au cours du conseil des ministres des affaires étrangères extraordinaire qui se tiendra à Bruxelles. Cette nouvelle dynamique fait dire à Peter Sutherland, directeur général du GATT, que les chances d'aboutir à un accord *« sont plus favorables qu'au début du mois »*. Mais, s'empresse-t-il d'ajouter dans un entretien publié par *Paris-Match* (daté 2 décembre), il *« reste une poignée de questions importantes non résolues, donc un risque d'échec »*. Un scepticisme que partage, c'est le moins que l'on puisse dire, le gouvernement français (*lire d'autre part*).

Des raisons tactiques justifient sans doute cette attitude : l'obstination de Paris sur le volet agricole a payé, pourquoi n'en irait-il pas de même sur les autres dossiers? Ceux qui restent à résoudre sont plus qu'une *« poignée »*, *n'en déplaise à M. Sutherland*. Outre le volet agricole, ils concernent l'audiovisuel, des règles en *matière de subventions à l'industrie* (aéronautique en particulier), l'abaissement des droits de *douanes et des fameux « pics tarifaires »*. Mais le plus délicat est peut-être ailleurs. Rarement évoqué, il concerne la mise en place d'une Organisation multilatérale du commerce (OMC qui, venant se substituer à l'actuel GATT, régirait les relations commerciales entre les pays membres. Or, autant l'Union européenne, appuyée par d'autres membres du GATT, souhaite cette organisation qui, en principe, empêcherait les Etats-Unis de pratiquer la loi du plus fort, *autant ces derniers n'en veulent* pas.

Comme si tous ces problèmes ne suffisaient pas, les Etats-Unis viennent d'en ajouter un, en annonçant leur intention de sanctionner les Etats qui ne s'ouvrent pas à leurs institutions financières (banques, assurance) .

JEAN-PIERRE TUQUOI



Japon : le bastion du riz menacé

TOKYO

de notre correspondant

Le Japon se résout-il à abattre ses cartes dans la négociations du GATT? C'est ce que donnent à penser les récentes déclarations du premier ministre Hosokawa à Seattle et à Tokyo. La presse spécule qu'il pourrait annoncer en décembre une ouverture partielle du marché du riz, l'un des bastions du protectionnisme nippon.

Au terme d'un accord de principe intervenu entre Américains et Japonais, Tokyo s'engagerait à *entrouvrir le marché du riz* à partir de 1995. Les importations ne représenteraient, à cette date, que 4 % de la demande intérieure, soit 400 000 tonnes. Mais cette propor*tion serait augmentée* chaque année pour atteindre 8 % en l'an 2000. Le Japon appliquerait alors le *principe* de tarification. En d'autres termes, Tokyo cherche à se ménager un *sursis de six ans et* ne remet pas en question le contrôle administratif sur les den*rées alimentaires* de base ni le monopole de l'Etat en matière d'importation du riz.

Jusqu'à présent, Tokyo a fait preuve d'un attentisme prudent en raison de l'opposition d'un lobby paysan qui pèse d'un poids certain sur l'échiquier électoral. Un atten*tisme favorisé par le* « bras de fer » entre Américains et Européens : tant que ces derniers ne se sont pas entendus, le Japon n'a aucune raison de faire les premiers pas. *Mais* il ne veut pas pour autant apparaître comme l'un des responsables d'un échec.

Concessions tarifaires

Sentant que les Européens sont le *dos au mur, les Japonais* commencent à bouger, laissant entrevoir un accord dont le contenu ne sera cependant rendu public que le jour où les négociations entre Américains et Européens auront abouti. Une manière pour Tokyo de faire pression sur les seconds en *leur laissant* la responsabilité du combat qui, en matière agricole, sert ses intérêts, tout en faisant *valoir auprès de* l'opinion publique nippone qu'il n'a pris aucun engagement ferme.

En cas de succès des négociations euro-américaines, le Japon pourra avancer qu'il avait fait des concessions avant les Européens. En cas d'échec, il pourra reprendre, ou différer, un accord qui n'a *rien d'officiel. La question* la plus délicate pour le gouvernement Hosokawa est le calendrier.

A la fin de la *semaine dernière*, le Japon a remis au secrétariat du GATT sa liste de concessions tarifaires pour 6 600 produits industriels qui bénéficieraient d'un abaissement moyen des taxes de 60 %, ce qui ramènerait la moyenne *générale des droits* à 1,5 %, soit le niveau le plus bas du monde. Les propositions japonaises sur les produits agroalimentaires ne sont pas inclues dans cette liste.

La remise en cause, quasi officielle, du principe d'autosuffisance en riz, pierre d'achoppement de la *politique* agricole *nippone*, était prévisible. Le gouvernement comme les agriculteurs étaient conscients de son caractère inéluctable. L'importation d'urgence de riz à la suite des mauvaises récoltes a, en outre, préparé l'opinion. Les paysans ont cependant *des arguments* qui portent : 1) l'ouverture du marché du riz ne résoudra en rien la question de l'excédent commercial nippon (même si le Japon achetait tout le riz américain, ces importations ne représentent qu'une semaine d'excédent) ; 2) il est clair, disent-ils, que Washington fait pression sur le Japon pour justifier la suppression des subventions à ses propres agriculteurs; 3) la rizière est enfin un élément important de l'équilibre écologique.

Pour les hommes politiques, la question se pose en termes différents. Etant donné les pressions américaines, il faut sacrifier quelque chose : en l'occurrence la pay*sannerie pour* « sauver » les exportations de voitures. Cette paysannerie (8 % de la population) constitue cependant une force électorale, un bastion du conservatisme (qui, quel que soit le *« vent réformateur »*, reste la force politique déterminante), qu'il faudra *ménager en* l'indemnisant.

Le gouvernement cherche surtout à éviter que la question du riz n'affecte le passage, loin d'être acquis, des projets de lois sur la réforme électorale au Sénat. Les *socialistes, membres* de la coalition gouvernementale, qui ont dû accepter une réforme dont leur aile *gauche* ne veut pas, pourraient mener un combat d'arrière-garde sur la question du riz, faisant *valoir que* la tarification va à l'encontre des résolutions adoptées précédemment par le Parlement. Coïncidence défavorable pour le cabinet Hosokawa, la date-butoir du 15 décembre pour l'aboutissement des négociations du GATT est aussi celle de la fin de la session parlementaire, au cours de laquelle doit être adoptée la réforme électorale.

PHILIPPE PONS

Allemagne : il faut signer !

FRANCFORT

de notre correspondant

Les négociations actuelles du *GATT sont les premières grandes* rencontres internationales de l'après-guerre froide. C'est un hasard puisqu'elle ont démarré en 1986, avant l'effondrement du mur de Berlin et la disparition de l'URSS. Mais le hasard fait, à son habitude, bien les choses. Leur *thème – le commerce mondial* – éclaire par lui-même les enjeux prioritaires de l'ère qui s'ouvre : le militaire cède à l'économique, le missile stratégique compte moins qu'un droit de douane, le sous-marin qu'un taux de change. C'est dire que l'issue de l'actuel Cycle de *l'Uruguay influencera, sinon déterminera*, un grand pan de ce qu'il est convenu d'appeler le nouvel ordre mondial.

Telle est l'analyse faite en Allemagne. Le débat est de nature fon*damentale. Il ne s'agit pas* simplement du prix des céréales ou des quotas de films à la télévision, mais bien d'un mode de croissance, entendez d'existence. La Républi*que fédérale, comme le Japon*, n'ignore pas qu'elle a été le grand bénéficiaire de l'ordre ancien. Sous la protection des bombardiers américains, elle a pu redresser son économie à partir de *1945* en exportant ses produits chimiques, ses machines-outils et ses Mercedes. Le *libre-échange imposé* dans le monde dit libre, par les Alliés américains et britanniques (le GATT est créé en 1947), lui a permis d'appuyer sa croissance sur l'exportation. D'un mode d'organisation mondial qui lui a tant bénéficié, *l'Allemagne* n'entend bien évidemment pas se départir. Au contraire même, puisque l'économie prime *désormais, et son handicap diplo*matico-militaire étant devenu secondaire, la RFA retrouve aujourd'hui une place de choix dans le rang des grandes puissances. *Même si elle n'ose pas* encore le dire à haute voix, elle sait être la troisième puissance économique, donc puissance tout court, du monde.

Entre Paris et Washington

L'Allemagne a besoin d'un ordre mondial orienté par une libéralisa*tion continue et générale* des échanges. Les obstacles sont nombreux et les réticences parfois compréhensibles, disent les Allemands, mais la tendance doit être claire*ment affirmée. « Le multilatéralisme est actuellement difficile à réaliser »*, note l'institut de recherche DIW de Berlin, du fait du grand nombre de pays concer*nés et de la complexité des sujets* en cause. La constitution des trois zones – Europe, Amérique, Asie – *« n'est certainement pas entièrement satisfaisante »* mais on peut s'en accommoder si ces zones restent ouvertes à l'adhésion des pays tiers qui le désirent et si ce « régionalisme » ne s'oppose pas à une libéralisation interzones. Le danger serait la création de blocs hostiles, en guerre commerciale les uns contre les autres, avec, autour, des pays laissés-pour-compte.

D'où une position claire et unanime de tous les Allemands, politiques, banquiers comme syndicalistes : il faut conclure le Cycle le *15 décembre*. Un échec ouvrirait, selon le ministre de l'économie, Günter Rexrodt, *« une nouvelle ère de glaciation »*. Personne n'ose imaginer ni à Bonn ni à Francfort, ce que pourraient devenir l'axe *franco-allemand et l'Union européenne* si Paris devait être responsable d'un blocage...

« Il faut signer », c'est un impératif. On estime, au ministère de l'économie, que les différends qui demeurent sur les dossiers des marchés publics, des services et de l'agriculture, sont *« surmontables »*. *La Commission de Bruxelles « jouit de confiance »* et est dotée de *« la flexibilité »* nécessaires pour mener à bien les discussions. Les Américains doivent, eux aussi, faire des concessions, par exemple sur le volet des services financiers ou sur les taxes douanières dites « pics tarifaires ».

A Paris, au Sénat il y a quelques semaines, le chancelier Kohl s'était déclaré prêt à jouer les MM. Bons-offices entre la France et les Etats-Unis. Pour ne pas gêner, ni vexer, les commissaires chargés officiellement de conduire les négociations, M. Kohl devait se dédire ensuite. *Mais telle est bien la réalité : Bonn* se trouve placé entre Paris et Washington, position dont la diplomatie *allemande* a une sainte horreur depuis trente ans et qu'elle a systématiquement fuie. Aujourd'hui à nouveau, le choix est impossible. Le francophile Helmut Kohl comprend *les arguments français* (le coût pour l'agriculture, le besoin d'une « spécificité » culturelle), et il *est trop bon politique pour ne pas* compatir aux dilemmes internes de M. Balladur. L'Allemagne a donc soutenu la France le 20 septembre à Bruxelles pour que soient recher*chés des « compléments »* à l'accord de Blair House. Mais M. Kohl veut maintenir entière son amitié avec l'allié américain et il tient plus encore à démolir les tentations protectionnistes dans le monde.

En situation centrale, l'Allemagne veut une Europe capable de faire valoir ses justes intérêts, acceptant les moratoires, mais qui doit néanmoins viser à son ouver*ture toujours plus grande aux* produits étrangers, réciproque nécessaire à ses exportations. Pour l'instant, le discours est tenu sur un ton modéré. La certitude que ses convictions l'emporteront lui font jouer la force calme. Mais si la France devait glisser dans le protec*tionnisme, il en irait sûrement* différemment. Si le monde devait abandonner le libre-échangisme pour un développement par « blocs », l'Allemagne s'estimerait *coincée dans une Europe* « fermée », bornée par son horizon continental. Le professeur américain William Smyser rappelait dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, le 23 novembre, que telle était la situation il y a exactement un siècle. L'Allemagne s'est ramenée à son ambition « continentale » : on connaît la suite...

Même si on écarte comme trop improbable cette répétition de l'Histoire, reste pour la France à se demander si son poids relatif face à l'Allemagne n'est pas en définitive supérieur dans une Europe ouverte que dans une Europe fermée où la confrontation directe lui serait rude. Il vaut mieux être onze à côté d'un géant tourné vers l'extérieur que onze face à un ogre.

ÉRIC LE BOUCHER

Inde : du non-alignement au libre-échange

NEW-DELHI

de notre envoyée spéciale

L'Inde a participé à la fondation du GATT, en 1947. Mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle n'a pas figuré, pendant les quarante-cinq années suivantes, parmi les champions du libre-échange. Le modèle de développement indien était – pour faire bref – de comp*ter sur ses propres forces partout* où c'était possible. Depuis la mi-1991, l'Inde a officiellement opté pour l'ouverture, sous l'impulsion du premier ministre, Narasimha Rao, et, davantage encore, de son ministre des finances, Manmohan Singh.

Au rythme lent des géants, elle se défait progressivement d'une longue série de réglementations *enserrant* l'économie. Celles touchant au commerce extérieur n'étaient pas les moins sévères : les droits de douane pouvaient atteindre 400 %. Depuis deux ans et *demi, c'est la décrue* : actuellement, le droit de douane maximum est de 110 % et la moyenne de 40 %. Sur le marché indien, façonné par l'autarcie et où les marques étrangères *étaient inter*dites jusqu'à une date récente, on commence à voir apparaître Colgate et Bata, Pepsi-Cola et son frère ennemi Coca-Cola...

Les négociations commerciales multilatérales du Cycle de l'Uruguay n'ont pas grand-chose à voir dans cette nouvelle attitude indienne. Les interlocuteurs rencontrés à New-Delhi, tant dans les *milieux patronaux* que gouvernementaux, admettent que l'exportation – et d'ailleurs aussi l'importation – sont à leurs yeux des leviers pour dynamiser l'économie nationale, *et non une fin en soi*. Leur libéralisation a opportunément permis à l'Inde de bénéficier des concours des institutions financières internationales quand elle *était au bord de la crise des paiements*. Le fait est que ce pays qui regroupe près d'un cinquième de l'humanité ne représente actuellement que 1 % du commerce mon*dial*.

Le rejet du « Dunkel Draft »

Pour ce qui est du GATT, le début de désarmement douanier unilatéral n'a pas permis à l'Inde d'obtenir de contreparties tangibles. Ce pays, qui fut membre fon*dateur du mouvement* des non-alignés, continue de regarder avec méfiance les forums où les pays en développement font de la figuration. *« Les pays développés nous disent de libéraliser nos économies, et ils ont raison. Mais quand nous devenons gênants, ils nous opposent des quotas »*, résume un haut fonctionnaire. Le grand souci des Indiens, *c'est l'Accord multifibres* (AMF) qui limite les exportations de textiles des pays à bas salaires *vers* les marchés des pays développés : l'Inde a atteint le plafond des quotas pour pratiquement tous les produits, alors que les textiles constituent toujours l'un des plus gros secteurs d'exportation (dépassé l'an dernier par les pierres précieuses taillées) .

New-Delhi n'accepte pas le *« Dunkel Draft »*, le projet d'accord présenté, en décembre 1991, par le directeur général du GATT de *l'époque*, Arthur Dunkel, remplacé depuis par Peter Sutherland, parce que le démantèlement prévu de l'AMF lui paraît un monument d'hypocrisie. Il est en effet étalé sur dix ans – période déjà jugée trop longue – et la libéralisation ne touchera pas, les premières années, les produits « sensibles » ; des produits qui n'étaient *pas soumis* à quotas dans l'AMF (par exemple les tapis noués à la main) ont été *réintroduits, apparemment* dans le simple but de gonfler la liste des « libéralisations » précoces! Si bien que l'AMF ne sera démantelé qu'à 51 % au bout de dix ans. *« J'ai du mal à croire que les 49 % de protections restantes concernant le textile seront levées la onzième année »*, nous faisait observer il y a quelques jours le ministre indien du commerce, Pranab Mukherjee. Dans ces conditions, l'Inde ne paraît pas très disposée à ouvrir son propre marché textile aux produits occidentaux...

L'Inde s'inquiète d'autres aspects du projet d'accord du GATT. *Par exemple, le volet agri*cole prévoyant la fin des subventions à l'exportation serait en contradiction avec toute la politique dirigiste de l'Etat indien, qui va de l'aide sous toutes ses formes à une paysannerie majoritairement misérable à la constitution de *« stocks de sécurité »* alimentaires. Un autre volet, celui qui concerne les droits sur la propriété intellectuelle, est jugé inacceptable par l'Inde sur au moins deux points : les brevets sur les graines et semences, qui interdiraient aux paysans indiens de garder des *semences d'une année sur l'autre* ou de se les échanger librement, ce qu'ils ont toujours fait ; les brevets sur les produits pharmaceutiques, ensuite. L'Inde produit en masse *des médicaments génériques lui* permettant de soigner à moindre prix la population : l'introduction de brevets renchérirait la *santé*, avec un effet d'éviction catastrophique sur les couches sociales les plus fragiles.

Sur un dernier volet, la libéralisation des services, le pays se dit tout prêt à accepter l'installation de banques étrangères (les *réformes récentes le montrent*), mais souligne l'absence de réciprocité. L'Inde n'a peut-être pas de grandes compagnies financières prêtes à conquérir les marchés occidentaux. *En revanche, elle* regorge de cadres, ingénieurs, techniciens du secteur des services qui souhaiteraient s'installer à l'étranger et en sont empêchés par les politiques d'immigration des pays riches.

Tous les responsables indiens soulignent poliment que l'Inde souhaite que les négociations multilatérales aboutissent. Mais, de là à voir dans la conclusion du Cycle de l'Uruguay un avenir radieux, il y a loin. Comme l'écrivait, *dimanche 21 novembre, l'Economic Times*, le journal économique indien de référence, les puissants ont imperceptiblement fait passer l'accent des négociations du *free trade* au *fair trade*. Au lieu d'ouvrir les marchés, on demandera de plus en plus au vendeur de s'expliquer sur ses prix de production, le contenu social des produits (bas salaires, travail des enfants), leur impact écologique, etc. De nouvelles et subtiles barrières en perspective pour le commerce des pays en développement.

SOPHIE GHERARDI

Les négociations sur le commerce international et leurs répercussions dans le monde

France : le gouvernement hésite à solliciter un vote de l'Assemblée nationale

Le moins que l'on puisse dire est qu'il y a un certain cafouillage. Manifestement, Edouard Balladur et Alain Juppé ont omis de procéder, entre eux, à l'échange d'informations nécessaire sur la façon dont le gouvernement compte prendre l'avis de la représentation nationale dans l'affaire du GATT, avant la date limite du 15 décembre, fixée par les Américains pour parvenir à un accord international. A moins que le premier ministre n'ait oublié de dire à son ministre des affaires étrangères la décision qu'il a prise dans ce domaine. D'aucuns au RPR pensent, en effet, que M. Balladur a une idée bien précise, arrêtée depuis un bon moment, de la procédure parlementaire qu'il va utiliser pour obtenir le soutien, sinon la confiance, des députés de la majorité.

C'est en réponse à une question de Laurent Fabius (PS, Seine-Maritime) que M. Juppé a indiqué, mercredi 24 novembre à l'Assemblée nationale, qu'il acceptait un débat parlementaire sur le GATT. *« Entendez-vous prendre les dispositions nécessaires pour que, le moment venu, le gouvernement fasse connaître clairement sa position et que chacun de nous puisse répondre par oui ou par non ? »*, a demandé M. Fabius. *« Ma réponse est claire, elle est positive »* a indiqué M. Juppé. *Nous ne voulons pas nous laisser enfermer dans un calendrier qui n'est pas le nôtre et nous ne voulons pas être mis devant un fait accompli le 13 ou le 14 décembre. Nous voulons avoir le temps de saisir la représentation nationale.* »

La réponse du ministre des affaires étrangères – elle allait plus loin que celle donnée, le matin même, par M. Balladur à un jeune député, Frédéric de Saint-Sernin (RPR, Dordogne), qui participait à la réunion des députés et sénateurs RPR et UDF convoquée, à la Maison de la chimie à Paris, par le premier ministre – a été immédiatement interprétée par l'ensemble des parlementaires comme l'acceptation, par le gouvernement d'une déclaration de politique générale suivie d'un vote engageant la responsabilité du gouvernement. Cette procédure répond à l'usage de l'article 49-1 de la Constitution.

« Je ne concevrais pas qu'il puisse en être autrement. Le gouvernement s'est trop appuyé sur sa majorité dans cette affaire et a trop répété qu'il ne signerait pas un accord à n'importe quel prix », a donc déclaré Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, en estimant que *« ce sera en quelque sorte un vote de confiance »*.

« Des propositions de salon »

Le Quai d'Orsay a tenté, en vain, de corriger cette interprétation, en fin d'après-midi, en soulignant que le ministre n'avait jamais parlé de vote. Selon un dirigeant du RPR, l'Hôtel Matignon a également essayer de faire machine arrière. La version admise au mouvement néogaulliste est que *« Juppé a dérapé dans le démarrage de sa réponse à Fabius »*.

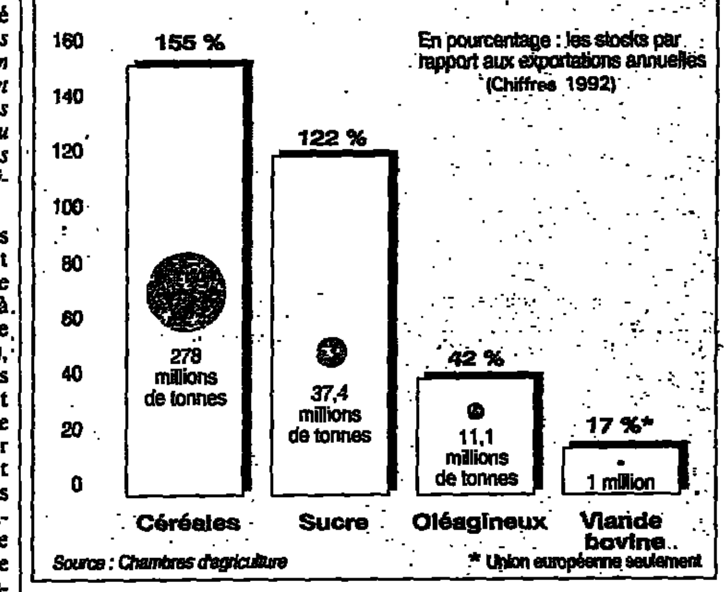
Au cours d'une réunion du bureau politique du RPR, dans la soirée, cette question du vote n'a pas été verbalement abordée, bien que le ministre trouve *« normal qu'au terme d'un débat de ce type on se prononce »*. M. Juppé a indiqué que, si le conseil des ministres européens des affaires étrangères, dont la prochaine réunion est fixée au 2 décembre à Bruxelles, ne dispose pas d'un préaccord, alors il n'y aura pas d'accord du tout le 15 décembre.

Il l'a réaffirmé fortement, jeudi matin sur Europe 1. *« Il faut que ce jour-là nous soyons en mesure de délibérer sur d'autres choses que de vagues promesses ou des propositions de salon »*, a-t-il dit, en précisant qu'au stade actuel on ne peut envisager une signature.

Au même moment, sur Europe 1, son collègue, Gérard Longuet, affirmait, au sujet de la consultation des députés sur ce dossier : *« Ils devront voter. »* Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur précisait que ce *« grand rendez-vous entre les Français »* aura lieu entre le 10 et le 15 décembre.

OLIVIER BIFFAUD

Les stocks mondiaux agricoles restent élevés



Les stocks mondiaux de produits agricoles, malgré les immenses besoins de nourriture des pays du tiers-monde, restent élevés. Pour les céréales, ils représentent presque une année et demi d'exportations. Pour la campagne 1993-1994, la production mondiale de céréales ne devrait baisser que de 1,5 % ce qui ne permet pas d'espérer un relèvement significatif des cours.

POINT DE VUE

Et le Sud ?

par Jacques Pelletier

DANS les négociations engagées sur le GATT, les pays en voie de développement n'ont pratiquement pas la parole. Pourtant, le choix du lieu de la session inaugurale en 1986, à Punta-del-Este en Uruguay, voulait signifier la reconnaissance de leur entrée sur la scène économique mondiale après le Kennedy Round et le Tokyo Round, qui avaient été marqués par la préservation de la maîtrise de l'économie mondiale par les pays industrialisés. Sept ans après le début de l'Uruguay Round, les pays en voie de développement sont toujours absents du débat : aujourd'hui, seules les grandes puissances économiques peuvent infléchir ou bloquer la signature d'un accord.

Pourtant, la négociation actuelle constitue un enjeu essentiel pour les pays en voie de développement. Leurs débouchés d'exportation, tant pour les produits transformés que pour les matières premières, sont essentiellement constitués par les marchés des pays industrialisés (le commerce Sud-Sud plafonne aujourd'hui aux environs de 3 % du commerce mondial). Aussi, les mécanismes qui régleront les rapports commerciaux entre pays industriels et qui seront pour partie applicables aux pays en développement induisent leur devenir et déterminent l'accès au développement de milliards d'hommes.

Le libéralisme dans lequel s'est engagée l'économie mondiale constitue un risque pour le développement de nombreux pays s'il est érigé en dogme absolu. Les groupes de pays à faible et très faible revenu n'ont guère de chance de pouvoir résister à la pression exercée par les économies dominantes et par les nouveaux pays industrialisés. Mettre sur un même plan des pays au poids économique aussi disparate que le Japon, le Chili ou le Tchad relève d'une fausse égalité. En effet, même si l'on admet que chaque pays et chaque région disposent d'atouts, peut-on comparer la production de vétiver et celle de parfums, l'extraction de la gomme arabique et la production de pneus, la fabrication d'allumettes et la conception de logiciels ? L'ouverture des marchés peut constituer un facteur favorable au développement à condition que des règles soient fixées pour protéger les plus faibles. Le simple libéralisme des échanges ne résoudra pas les problèmes du sous-développement. Il faut impérativement poser la question de l'organisation mondiale des marchés.

Si l'abaissement des tarifs douaniers – qui est acquis quel que soit l'aboutissement de la confrontation Europe-Etats-Unis – peut dans un premier temps apparaître comme un atout pour les pays en voie de développement en leur offrant de meilleures possibilités d'accès aux marchés des pays industrialisés, on ne saurait cependant en faire une panacée. Notamment, la levée des barrières douanières rendra caduc l'accord de 1966 dit « système de préférence généralisée », qui stipule que les exportations en provenance des pays les plus pauvres (les matières premières, principalement) peuvent entrer sans droits de douane dans les pays industrialisés. L'abaissement des tarifs douaniers offrira un avantage comparable à tous les pays. Ainsi, l'huile d'arachide importée du Sénégal perdra son avantage comparatif par rapport à la même huile en provenance des Etats-Unis, qui ne sera plus frappée d'une taxe de 10 %.

De faibles capacités de négociations

Mais la parole des pays du Sud a d'autant plus de peine à se faire entendre qu'ils ne représentent plus un enjeu depuis la chute du mur de Berlin. L'éclatement des groupes géographiques, sous la pression des pays industriels à économie de marché lors de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement de Carthagène en février 1992, les prive en outre d'un espace autonome de concertation. Ces évolutions ont pour conséquence de redonner une place importante aux relations bilatérales entre pays en voie de développement et pays industrialisés, ce qui isole les pays pauvres et affaiblit leurs capacités de négociations.

Face à l'abaissement des tarifs douaniers, les intérêts entre pays en développement comme les intérêts entre pays industrialisés sont donc divergents. Cela n'a rien de surprenant en soi. Comme il y a conflit au Nord sur l'agriculture par exemple, il y a stratégie divergente au Sud sur ces mêmes produits, et les filières de production de certains pays risquent d'en être profondément affectées. La production de riz au Sénégal pourra-t-elle survivre à un accroissement des importations de riz thaïlandais ou vietnamien ? Mais, et c'est là toute la différence, les divergences entre pays en voie de développement d'une part, entre pays en voie de développement et pays industrialisés d'autre part, n'ont fait l'objet d'aucun débat, d'aucune négociation spécifique, d'aucune date-butoir.

Les résultats des négociations menées au sein du GATT ont de graves conséquences sur les pays en voie de développement. Selon les accords qui seront signés, tel pays du Sud bénéficiera d'une position améliorée, tel autre subira au contraire un handicap supplémentaire. Une récente étude de la Banque mondiale montre que, quelle que soit l'importance de la baisse des tarifs douaniers dans les trois espaces économiques dominants – Japon, Etats-Unis, Union européenne –, le bénéfice de cette mesure ira, pour l'essentiel, aux pays d'Asie en cours d'industrialisation. Les pays de l'Afrique subsaharienne et de l'altiplano andin, au contraire, n'en tireront aucun profit. Plus même, ils encourent le risque de voir leurs exportations concurrencées par celles en provenance d'autres continents.

Depuis plusieurs décennies, notre pays s'honore en s'efforçant de redonner la parole aux pays pauvres dans les enceintes internationales, que cela soit au sein de l'ONU, au sein de la Communauté européenne ou lors des réunions du G7. Nous manifestons aussi concrètement notre solidarité à travers les accords de Lomé, la zone franc ou l'importante aide publique au développement.

Il ne s'agit donc pas de condamner toutes évolutions dans les relations internationales, mais il convient de prendre garde de ne pas marginaliser plus encore les pays pauvres et de les abandonner aux « conflits de la misère » en les laissant seuls face à des déséquilibres impossibles à résoudre, et dont les économies dominantes portent leur part de responsabilité.

▶ Jacques Pelletier est président du Comité français contre la faim. Il a été ministre de la coopération.

Selon son président Jacques Fournier

Les pertes de la SNCF atteindront près de 8 milliards de francs en 1993

Le président de la SNCF, Jacques Fournier, a annoncé, mercredi 24 novembre, à l'issue d'un conseil d'administration, que les pertes de l'entreprise se situeront entre 7 et 8 milliards de francs en 1993, probablement plus près de 8 milliards. « L'annonce d'un chiffre plus élevé procède manifestement d'une erreur », a précisé M. Fournier. Le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, avait annoncé, la veille, que la société nationale allait « sur 10 milliards de francs de pertes en 1993 ».

L'année 1993 aura été particulièrement catastrophique pour la SNCF. Les contre-performances de l'économie française n'expliquent pas, à elles seules, l'effondrement du trafic. *Les aléas du système de* réservation Socrate, combinés à une nouvelle politique tarifaire, *ont fini de décourager la clientèle.* Résultat : le trafic voyageurs grandes lignes et le transport de marchandises ont reculé d'environ 10 % cette année.

Désormais, la nouvelle présentation des comptes de l'entreprise distingue l'exploitant ou le transporteur, de la gestion des infrastructures, comme le prévoit une directive européenne de juillet 1991. Il en ressort que le transporteur SNCF devrait perdre de l'ordre du milliard de francs, en 1993, tandis que les pertes du gestionnaire d'infrastructures (modernisation et entretien des lignes classiques, construction des lignes à grande vitesse) attendront environ 6,5 milliards de francs.

En 1994, la SNCF devrait amorcer un lent redressement. L'objectif est de rééquilibrer les comptes du transporteur SNCF en tirant parti d'un contexte économique plus favorable – les prévisions de progression du trafic voyageurs sont de l'ordre de 5 % pour une hausse moyenne des tarifs de 1 % – et en regagnant la confiance de la clientèle.

Harmoniser la concurrence

La SNCF table sur un résultat positif de 261 millions de francs pour l'exploitation mais sur une détérioration du compte du gestionnaire d'infrastructures avec un déficit de l'ordre de 7,5 milliards de francs. Au total, les pertes devraient s'élever à 7,2 milliards en 1994.

Le président de la SNCF a également annoncé une *« politique plus active de l'emploi »*. L'année prochaine, 5 900 postes disparaîtront (déduction faite des embauches) contre 6000 en 1993. *« Il faut renouveler notre réflexion sur la productivité qui ne passe pas forcément par la baisse des effectifs, notamment pour le service clientèle »*, a déclaré M. Fournier. La SNCF prévoit d'embaucher 1 200 personnes en 1994. Ces prévisions pourraient être revues à la hausse si les négociations avec les organisations syndicales permettaient de développer le partage du travail (temps partiel, départs progressifs en retraite), a précisé M. Fournier.

L'année 1994 sera celle de la préparation du contrat d'entreprise et du contrat de plan SNCF-Etat. M. Fournier attend des pouvoirs publics qu'ils harmonisent les conditions de la concurrence avec le transport routier et qu'ils s'impliquent davantage dans le financement des infrastructures, un poste structurellement déficitaire. L'endettement de la SNCF devrait franchir les 150 milliards de francs en 1994 et les frais financiers sont de l'ordre de 11 milliards de francs par an, l'entreprise devant financer par l'emprunt la création des lignes nouvelles. L'Etat devra également considérer la question des grandes lignes fortement déficitaires (de l'ordre du milliard de francs). La SNCF préconise, pour sa part, des contrats d'aménagement du territoire avec le concours de l'Etat et des collectivités locales.

MARTINE LARONCHE

INDUSTRIE

Face à l'opposition des salariés

M. Longuet repousse à plus tard la réforme de France Telecom

Il n'y a plus d'urgence. Face à l'opposition des salariés de France Telecom à la réforme de statut, le gouvernement a choisi de temporiser. Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, qui bouclera, jeudi 25 novembre, ses consultations syndicales, devrait, dans la foulée, annoncer l'ouverture d'un vaste débat et renoncer à inscrire à la session parlementaire de printemps son projet de transformation de l'exploitant public des télécommunications en société anonyme.

Gérard Longuet a décidé de se donner *«un temps de réflexion»*. La réforme de France Telecom a toutes les chances d'être reportée à des échéances plus favorables. *«Il ne s'agit pas d'abandonner»*, précise-t-on dans son entourage. *«La transformation du statut de France Telecom répond à des nécessités internationales qui, si elles ne sont pas perçues actuellement, finiront par s'imposer.»* Sous pression sur le GATT, sur Renault-Volvo, devant gérer des conflits sociaux (de GEC Alsthom à Jeumont Schneider en passant par Chausson et les Houillères de Lorraine), le ministre de l'industrie devrait lever le pied, répondant ainsi au souhait pressant de Matignon qui, entre autres, craint que France Telecom n'entraîne dans son malaise les salariés de la Poste.

C'est d'ailleurs Edouard Balladur lui-même qui a préparé le terrain. A deux reprises, par des déclarations générales, Matignon a clairement écarté toute idée de passage en force dans l'application de ses réformes.

Un signal clair

Dès lors, le cadre des consultations menées depuis le début de la semaine par Gérard Longuet avec les principales organisations syndicales de France Telecom était fixé. *«Par son ampleur, la grève du 12 octobre a donné un signal clair d'avertissement au gouvernement. Elle témoigne d'une incompréhension, sinon d'un désaccord des salariés de France Telecom concernant la réforme. Le message a été perçu»*, commentait-on tout récemment à Matignon.

M. Longuet se devait d'adresser un message politique clair au personnel de France Telecom dès lors que le Conseil d'Etat avait, dans un avis rendu jeudi 18 novembre, conclu à la faisabilité juridique de la réforme (*le Monde* du 20 novembre). Même si l'argumentaire des magistrats du Palais-Royal était très largement perçu comme un peu faible, voire contorsionniste... Pour pouvoir donner une plus grande indépendance à l'exploitant public, tout en rassurant des salariés attachés à leur statut de fonctionnaires, les juristes ont dû utiliser le concept d' *«autorité subordonnée»* qui donne, théoriquement, au président de la future société anonyme (SA) le même statut et la même marge de manœuvre... qu'à un directeur d'administration centrale!

Cadrant leur feu vert, les conseillers d'Etat ont précisé que la société anonyme pouvait employer et recruter des fonctionnaires, dès lors que l'Etat en conservait le contrôle majoritaire et qu'elle assumait des missions précises de service public. Sur la base de ces interprétations juridiques, rien n'empêchait alors les salariés d'EDF, de la SNCF, de France Télévision, voire de la Caisse des dépôts, de demander leur rattachement à la fonction publique! Cet aval ne pouvait être considéré comme totalement satisfaisant.

Apaisement, décrispation, l'heure est donc maintenant à la discussion. France Telecom, une société anonyme contrôlée majoritairement par l'Etat, dont une partie du capital pourrait être introduite en Bourse? Depuis plusieurs semaines déjà, le ministère de l'industrie cite le terme plus générique et volontairement flou de *«société publique»*, une catégorie qui, en droit, n'existe pas. Dès lors, tous les montages semblent permis à partir du moment où ces schémas autorisent France Telecom à conclure des accords de participations croisées.

Le projet de loi, lui, devrait pouvoir attendre jusqu'à l'après 1995. France Telecom, dont l'état-major s'était très fortement engagé sur le projet de réforme, en a tiré son parti. L'opérateur public a visiblement décidé d'accélérer ses négociations avec Deustche Bundestelekom, non plus dans l'immédiat sur des participations croisées, mais sur des coopérations opérationnelles plus larges au travers de filiales.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE et CAROLINE MONNOT

Afin d'éviter la suppression de 30 000 emplois

Volkswagen et IG Metall s'entendent sur la semaine de quatre jours

Le groupe Volkswagen introduira la semaine de quatre jours de travail à partir du 1er janvier prochain dans ses six usines allemandes pour une durée de deux ans. Après de longues négociations, un accord a pu en effet être trouvé dans la nuit du mercredi 24 novembre au jeudi 25 novembre entre la direction et le syndicat de la métallurgie IG Metall. Les salariés renoncent à environ 10 % de leur revenus, selon Jürgen Peters, le négociateur syndical. En échange, la suppression de 30 000 emplois pourra être évitée.

FRANCFORT

de notre correspondant

Aux termes de l'accord entre la direction et le syndicat de la métallurgie IG Metall, les salariés ne travailleront plus que 28,8 heures par semaine sur quatre jours contre 36 heures sur cinq jours actuellement. Les usines continueront de tourner sur cinq jours. Cette réduction de 20 % des horaires devait entraîner, selon les demandes de la direction, une baisse proportionnelle des salaires. IG Metall, qui avait immédiatement donné son accord de principe à la semaine de quatre jours, soulignait qu'un tel sacrifice était impossible aux revenus les plus bas. Finalement, le syndicat IG Metall a accepté de renoncer à la hausse de 3,5 % des rémunérations qui devait intervenir le 1er novembre. En sus, la hausse à négocier pour 1994 sera rabaissée d'un point. D'autre part, la prime annuelle versée l'été (96 % du salaire mensuel) et les deux tiers de la prime de vacances (70 % du salaire) seront annulées. Concrètement, elles seront réintroduites dans le salaire mensuel pour compenser la baisse de celui-ci et permettre son maintien nominal. Au total, la baisse de revenu pour le salarié sera de l'ordre de 10 %. La direction affirme de son côté qu'elle parviendra ainsi à la baisse recherchée de 20 % de ses dépenses de personnels.

L'accord devrait permettre de conserver 30 000 emplois dans les usines allemandes du groupe. A défaut d'accord, Volkswagen aurait dû réduire ses effectifs allemands de 103 000 actuellement à 72 000 fin 1995. Cette année, Volkswagen devrait perdre 2 milliards de marks, avec une production réduite à 1,4 million de voitures contre 1,88 en 1992.

E. L. B.

Malgré les assurances du gouvernement français

Des actionnaires de Volvo maintiennent leur opposition à la fusion avec Renault

Les bonnes nouvelles se font attendre dans le feuilleton à rebondissements que constitue la fusion annoncée de Renault et Volvo. Le Cinquième Fonds de pension, quinzième actionnaire de Volvo avec 1,3 % des droits de vote, a maintenu son opposition à la fusion mercredi 24 novembre. La veille, la Fédération suédoise des actionnaires, qui détient de 3 à 4 % des droits de vote avait également confirmé son opposition. La décision du Quatrième Fonds de pension, premier actionnaire de Volvo (après Renault) avec 7,5 % des droits de vote, qui doit être connue jeudi donnera une indication majeure sur la façon dont les concessions françaises ont été perçues en Suède.

Mais, selon des sources syndicales citées par l'AFP, l'un des administrateurs de ce fonds, la puissante Confédération générale suédoise des fonctionnaires et employés (TCO-Tjaenstemaennens Centralorganisation), pourrait décider de voter *«non»* au projet. Or elle est aussi présente au sein de plusieurs autres groupes d'actionnaires de Volvo, comme les compagnies d'assurances Folksam (3,6 % des droits de vote) et SPP (5,9 % des voix cumulées avec son homologue et partenaire Trygg-Hansa).

Par ailleurs, le président de TCO, M. Rosengren, siège au conseil d'administration du Quatrième Fonds de pension et est également vice-président du groupe d'assurances Folksam, qui doit aussi faire connaître sa position jeudi.

Sur ce fond d'opposition, les organisations syndicales de la métallurgie française (FGMM-CFDT, FO Métaux et CFTC Métaux) et suédoise (Svenska Metall et SIF) ont, en revanche, réaffirmé dans un communiqué, *«la nécessité de la fusion des deux entreprises dans l'intérêt des travailleurs français et suédois»*.

A. K.

SOCIAL

La restructuration des Houillères de Lorraine

De violentes manifestations de mineurs ont fait 50 blessés à Metz

METZ

de notre correspondant

Près de 2 000 mineurs des Houillères du bassin de Lorraine ont manifesté leur colère, mercredi 24 novembre, contre le plan de restructuration de leur entreprise qui prévoit 700 suppressions d'emplois en 1994 sur un effectif de 13 000 personnes, contre 25 000 il y a dix ans. La production de houille doit tomber à 7 millions de tonnes contre 7,7 millions prévues initialement cette année.

Les manifestations ont donné lieu à des scènes de violence au port d'Illange (Moselle), où des stocks de charbon importé ont été incendiés, de même que les locaux d'une société.

A Metz, les affrontements avec les forces de l'ordre ont fait 50 blessés, dont 47 parmi les policiers. Deux policiers ont été hospitalisés dans un état grave. Les mineurs, armés de manches de pioche (plus de 400 ont été saisis, selon le préfet de région), ont voulu prendre d'assaut les locaux du conseil régional de Lorraine, dont le président est Gérard Longuet, ministre de l'industrie.

Ils ont cassé des dizaines de vitres et se sont attaqués à la porte d'entrée à coups de masse. Les dégâts sont évalués à plusieurs centaines de milliers de francs. Des commerces ont aussi été endommagés. La mairie de Metz n'a pas été épargnée par ces actes de violence.

L'intersyndicale CFDT-CFTC-FO-CGC et autonome souligne que les mineurs ont laissé parler leur colère et leur amertume. Gérard Longuet, pour sa part, a souhaité une reprise rapide du dialogue social, regrettant les scènes violentes qui ternissent, selon son expression, l'« image » de certains représentants du personnel.

JEAN-LOUIS THIS

PORCS : 4000 animaux abattus en Loire-Atlantique. – Le préfet de Loire-Atlantique a ordonné, mardi 23 novembre, l'abattage d'environ 4000 porcs dans trois élevages du nord du département, contaminés par la maladie porcine d'Aujeszky. La direction des services vétérinaires avait adressé une demande en ce sens au préfet pour faire face à l'apparition de cette maladie virale depuis le 21 octobre, dans trois élevages, dont l'un compte près de 3000 porcs, sur la commune de Derval.

REPÈRES

EMPLOI

Le plan social de Moët et Chandon est de nouveau censuré

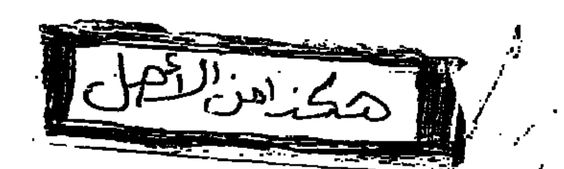
A Reims, la cour d'appel a confirmé, mercredi 24 novembre, le jugement du tribunal de grande instance de Châlons-sur-Marne qui avait annulé, le 18 août, le *«plan d'adaptation des ressources humaines»* présenté par la direction du groupe Moët et Chandon et supprimant 245 emplois. C'est la première fois qu'une telle juridiction annule ainsi une procédure, en application de la loi Aubry sur la qualité des plans sociaux. En conséquence, les personnes licenciées sont juridiquement réintégrées, mais la direction a annoncé, par un communiqué, qu'elle allait *«proposer un nouveau plan»*. Le plan social de Moët et Chandon était le premier des cinq déposés par les maisons de champagne du groupe LVMH (Veuve Cliquot, Canard Duchêne, Henriot et Pommery). Quatre ont été annulés à la suite de décisions administratives ou judiciaires et le dernier, celui de Pommery, fait l'objet d'une mise en délibéré dont les résultats sont attendus pour le 21 décembre.

ÉNERGIE

L'OPEP maintient sa production

Réunis à Vienne pendant deux jours, pour tenter d'enrayer la chute des prix du baril, les douze membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ne se sont pas mis d'accord sur une nouvelle réduction du débit de leur gisement. Ils ont décidé, mercredi 24 novembre, de ne rien faire. L'accord de septembre, limitant pendant six mois leur production à 24,5 millions de barils/jour jusqu'au 31 mars, est donc maintenu. Cet accord, qualifié de *«raisonnable et objectif»* par le secrétaire général de l'OPEP, le Dr Subroto, doit bénéficier *«du temps nécessaire pour atteindre son objectif»*, à savoir la remontée des prix du pétrole. Le Dr Subroto a rappelé que chaque pays membre s'était engagé à respecter strictement ses quotas.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



VIE DES ENTREPRISES

Affecté par la guerre des prix dans le tabac et l'alimentaire

Philip Morris va réduire de 8 % ses effectifs dans le monde

Le géant américain du tabac et de l'agroalimentaire Philip Morris (360 milliards de francs de chiffre d'affaires, 168 000 salariés dans le monde), pourtant largement bénéficiaire, a annoncé, mercredi 24 novembre à New-York, son intention de réduire de 8 % ses effectifs au cours des trois prochaines années et de fermer une quarantaine d'usines.

NEW-YORK

de notre correspondant

En cette période de Thanksgiving (jeudi 25 novembre), les entreprises américaines semblent vouloir *«remercier»* à leur manière leurs salariés. Plusieurs grands groupes viennent d'annoncer des suppressions d'emplois massives. Après Baxter International, numéro un mondial du matériel médical, qui révélait, la semaine dernière, la suppression sur cinq ans de 4 500 emplois (sur des effectifs totaux de 61 300), Warner Lambert (produits pharmaceutiques) a annoncé, mercredi 24 novembre, une accélération de son plan de «dégraissage», avec la fermeture de cinq usines. Avec la suppression de 2 800 postes de travail supplémentaires, les effectifs de Warner Lambert auront été réduits de 16 % en deux ans. Le fabricant d'ordinateurs NCR (groupe ATT) a confirmé un allègement de ses effectifs (un total de 27 000 personnes) aux Etats-Unis, de 12 % à 15 %, au premier trimestre 1994.

Sur un marché en contraction

Mais le plan le plus spectaculaire est celui qu'a rendu public, mercredi à New-York, le numéro un mondial du tabac et de l'agroalimentaire, Philip Morris, connu pour ses produits aussi divers que les cigarettes Merit ou Marlboro, le café Maxwell ou les chocolats Milka et Toblerone. Destiné *«à réduire les coûts et à améliorer la croissance future, la rentabilité et le cash-flow du groupe»*, ce plan va se traduire par la suppression d'environ 14 000 postes de travail dans le monde au cours des trois prochaines années (pour des effectifs mondiaux actuels de 168 000 personnes) et par la fermeture d'une quarantaine d'unités (industrielles ou administratives).

La direction du groupe se refusait à préciser les pays où seraient effectués ces coupes, indiquant que toutes les activités et toutes la catégories professionnelles seraient concernées. Il ne devrait y avoir aucun licenciement sec.

Philip Morris est victime de la guerre des prix dans laquelle il se trouve engagé, sur le marché du tabac américain mais aussi pour d'autres produits comme la bière. Réagissant à la montée en puissance sur un marché en contraction (une réduction annuelle de 2 % de la consommation aux Etats-Unis) des cigarettes *«génériques»* à prix cassés, la direction avait annoncé le 2 avril la baisse brutale du prix du paquet de Marlboro (porté de 2,25 à 1,85 dollar), baisse à laquelle les concurrents avaient réagi en réduisant aussi leurs tarifs. Cette guerre des prix semblait devoir prendre fin la semaine dernière, après la décision de NJR Nabisco, un concurrent, d'augmenter à nouveau le prix de ses cigarettes. Le paquet de Marlboro était, lui aussi, repassé de 1,85 à 1,89 dollar.

Sans donner davantage de détails, Michel Miles, PDG de Philip Morris, a indiqué que *«les objectifs en matière de tabac avaient été atteints»* – le groupe souhaitait récupérer ses parts de marché perdues sur les produits sans marque – *et que toutes les autres activités du groupe se portaient bien».*

Si un plan de restructuration était nécessaire, c'est, a expliqué M. Miles, *«pour montrer notre détermination à être le compétiteur aux coûts les plus bas, ce qui devrait contribuer à la croissance des profits dans toutes nos activités»*. Le plan devrait se traduire par des économies annuelles de l'ordre de 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs). Wall Street a réagi favorablement mercredi : l'action Philip Morris a terminé en hausse de 62,5 cents, à 55,5 dollars.

ERIK IZRAELEWICZ

Le titre au plus bas de l'année à 27,20 francs

Des rumeurs de fermeture pèsent sur le cours d'Euro Disney

Euro Disney continue d'afficher des records, mais hélas pour le groupe de loisirs, ce n'est pas en termes de fréquentation qu'il se distingue depuis quelques semaines, mais sur son niveau de cours boursier. Depuis le début de l'année, le groupe a perdu plus de 57,4 % de sa valeur, qui, pour mémoire, au 31 décembre dernier était déjà bien inférieure à son cours d'offre publique de vente (OPV). Mercredi 24 novembre, en clôture, il avait encore perdu 18,6 % sur son cours de la veille à Paris pour s'établir à 27,20 francs dans un volume nourri de 4,14 millions de titres représentant 2,4 % du capital. Jeudi, la chute se poursuivait : dès les premiers échanges le titre abandonnait encore 8,1 %. A Londres, où circulaient des rumeurs évoquant la fermeture pure et simple du parc, l'action a perdu 20,4 %. A Bruxelles, le titre s'est déprécié de 17,3 %.

Mickey est arrivé à la Bourse de Paris, il y a quatre ans, en octobre 1989. 51 % du capital avaient été *mis sur le marché au prix* de 72 francs par titre, la quotité de *négociation étant de 10 actions.* Pour l'anecdote, on retiendra que *le jour de l'annonce du prix* de l'OPV par Robert Fitzpatrick, le 6 octobre 1989, Mickey, Pluto et Picsou s'étaient copieusement fait arroser de sauce tomate, de farine et d'œufs aux cris de *«l'argent pour les chômeurs, pas pous les spéculateurs!», «Mickey, go home!», «non à la sous-culture!»* par les Jeunesses communistes cachées derrière des masques de Donald manifestant devant le palais Brongniart. Tout n'a pas toujours été noir pour Euro Disney, mais seuls ceux qui sont encore «collés» avec le papier du parc de loisir se souviennent qu'en *mars 1992, à la veille de l'ouverture du parc,* le titre s'échangeait encore à 165 francs!

Dans une récente et complète analyse, fin août, Antoine Nodet, analyste financier de la société de Bourse ING Bourse, estimait que si le parc était un succès commercial, il n'en allait pas de même sur le plan de la rentabilité. Selon lui, le projet, conçu dans un contexte *économique beaucoup plus favorable,* se trouve inadapté à la conjoncture actuelle. Euro Disney, poursuit-il, est pénalisé par les taux et ne parvient pas à céder ses actifs. Et la consommation en Europe est beaucoup trop faible.

M. Nodet concluait que, en deux ans et demi, le groupe, fortement endetté, aura perdu les quatre cinquièmes de ses fonds propres. *L'augmentation de capital* demeure inéluctable et réduira *automatiquement* le bénéfice *par* action alors que l'absence de visibilité ne permet pas de savoir quand le parc sera rentable. L'opinion finale de cette étude classait le titre du groupe comme *«spéculatif».*

Aujourd'hui, ce qui arrive au groupe n'est pas une surprise pour Antoine Nodet. Pour lui, le titre – qui, dans le classement, est passé de *«spéculatif»* à *«rester à l'écart»* – reste vendeur. Pour M. Nodet, une *partie de bras de fer* vient de s'engager entre le parc et les banques, françaises notamment (Suez et BNP), d'autant plus, ajoute-t-il, que l'on voit mal le gouvernement aider le parc, alors que l'on supprime des emplois chez Bull! Interrogé sur la future évolution du titre, il considère qu'il n'y a pas de *plancher* à la baisse...

F. Bn.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

GEC-ALSTHOM-TRV : la direction de Villeurbanne *séquestrée.* – *Séquestrée* depuis le début de l'après-midi du mercredi 24 novembre par un «comité de défense de l'emploi», la direction de l'usine GEC-Alsthom-TRV de Villeurbanne a été libérée vers 18 h 30 par les forces de l'ordre. Une majorité du personnel (500 sur 649) est en grève pour protester contre un plan social qui prévoit la suppression de 130 postes se traduisant par 85 licenciements et 45 mutations à Tarbes.

CONTENTIEUX

EUROTUNNEL ET TML règlent leur différend avec *Bombardier.* – Eurotunnel, la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, et TransManche Link, le groupement des constructeurs, ont annoncé, mercredi 24 novembre, qu'un protocole d'accord avait été trouvé avec le consortium mené par Bombardier, chargé de la construction des navettes tourisme. Ce dernier réclamait 3,4 milliards de francs au titre des différentes modfications ayant gêné la production des navettes qui vont transporter automobiles et autocars dans le tunnel. Ce protocole d'accord, devra être entériné, avant le 3 décembre, par les conseils d'Eurotunnel, de Bombardier et de TransManche Link (TML). C'est une bonne nouvelle pour la société concessionnaire du tunnel sous la Manche au moment où elle se prépare à faire à nouveau appel à ses actionnaires pour une augmentation de capital d'environ 5 milliards de francs. Mercredi 24 novembre, le titre Eurotunnel a progresé de 2,8 % en clôture, à 39,15 francs.

CAPITAL

HOLDERBANK cède 200 000 actions au porteur à l'UBS. – Le groupe helvétique Holderbank, numéro un mondial du ciment, a annoncé, mardi 23 novembre, qu'il avait vendu au groupe bancaire suisse Union de Banques suisses (UBS) 200 000 de ses actions au porteur d'une valeur nominale de 50 francs suisses (195 francs français). Cette transaction représente environ 3,3 % de l'ensemble du capital de la société. Ces actions avaient été créées lors de l'assemblée générale de 1992 dans le cadre de l'échange des bons de participation en actions au porteur, de même valeur nominale. Les actions cédées bénéficieront d'un droit au dividende pour 1993. Le groupe indique que l'opération avec l'UBS est destinée à *«renforcer sa position financière»* et qu'elle augmentera la liquidité de ses actions sur le marché. Avec un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de francs suisses, Holderbank est l'un des leaders mondiaux pour la fabrication de matériaux de construction, tels que le béton frais, le ciment, les granulats. – *(AFP.)*

COOPÉRATION

LA DEUTSCHE BANK, MANNESMANN et RWE créent un *joint-venture dans les télécommunications.* – La banque allemande Deutsche Bank AG, Mannesmann AG (mécanique, tubes, télcommunications) et la filiale énergétique du groupe RWE vont créer une coentreprise (joint-venture) dans le secteur des télécommunications, a annoncé, lundi 22 novembre, la Deutsche Bank dans un communiqué. Cette entreprise conjointe, dont le capital sera détenu à 50 % par Mannesmann, à 25 % par la Deutsche Bank et à 25 % par RWE Energie, verra le jour le 1er janvier prochain. Cette compagnie, spécialisée dans les réseaux de télécommunication d'entreprises, s'adressera aux firmes allemandes et européennes. Elle leur proposera l'installation et la gestion de leurs réseaux.

PROJET

L'EUROPORT PARIS-CHAMPAGNE nécessitera un investissement initial de 1,5 milliard de francs. – Le projet de plate-forme multimodale à Vatry (Marne), autorisé, jeudi 18 novembre, par le ministre des transports, Bernard Bosson, a pour ambition d'être un aéroport industriel et un centre d'affaires international qui, selon ses promoteurs, représenterait sur dix ans un investissement total de 6,5 milliards de francs et l'embauche de 6 500 personnes. Cette zone d'activités doit se développer dans un premier temps sur 1 000 hectares autour de l'aérodrome militaire de Vatry dont la piste va être renforcée. Le financement initial, de 1,5 milliard de francs, sera assuré par les collectivités locales et leurs partenaires privés sans recours à l'Etat. La société anonyme d'économie mixte (SAEM) Europort Paris-Champagne, créée en novembre 1992 à l'initiative du département de la Marne, parie sur le développement du transport mondial de fret aérien (qui devrait doubler au cours des quinze prochaines années).

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 25 novembre ↑ Fermeté

La Bourse de Paris se redressait jeudi en début de journée, en dépit de la nouvelle dégringolade d'Euro Disney, dans un marché qui par ailleurs manquait d'idées. En baisse de 0,04 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un gain de 1,03 % à 2 081,92 points. Le montant des échanges atteignait sur le marché à règlement mensuel 860 millions de francs.

Les Bourses européennes vivaient au ralenti, sachant que la première place mondiale, Wall Street, était fermée jusqu'à lundi en raison du Thanksgiving Day. De plus les incertitudes liées au GATT n'incitent pas à prendre des initiatives avant l'échéance du 15 décembre.

Sur le front des taux, la Banque de France a décidé de maintenir inchangé son taux d'appel d'offres jeudi, à 6,45 %. En Allemagne, le président de la Bundesbank, M. Hans Tietmeyer, juge encore trop élevée l'inflation ouest-allemande malgré le léger tassement constaté ces dernières semaines.

En France la consommation a baissé en octobre (– 1,2 %) après le redressement d'octobre (+ 0,7 %). En baisse sensible en début de journée, le MATIF se raffermissait en cours de séance.

Euro Disney continuait à subir les assauts de vendeurs à découvert alors que de nombreuses rumeurs circulent sur la restructuration financière de la société exploitant le parc d'attractions de Marne-la-Vallée. La cotation du titre est régulièrement suspendue en raison de l'afflux d'offres. Dans un marché de 2 millions de titres, Euro Disney cédait 11,40 % à 24,10 F. La baisse n'était plus que 1 % vers 14 heures. La veille, le titre avait abandonné 18,5 %.

NEW-YORK, 24 novembre ↑ Légère avance

Wall Street a gagné du terrain mercredi 24 novembre à la veille de *Thanksgiving, encouragée dès l'ouverture* par la performance record des commandes de biens durables en octobre aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 687,58 points, en hausse de 13,41 points, soit une progression de 0,36 %. L'activité a été réduite avec seulement 230 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 223 contre 771 et 688 actions sont restées inchangées.

Les gains de la grande Bourse newyorkaise ont été modestes en raison d'opérations de mise à jour et de la réticence des investisseurs à s'engager avant les congés de Thanksgiving.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à 6,30 % contre 6,31 % mardi soir.

IBM a gagné 2 dollars à 55 1/8 après un changement d'opinion de la firme Smith Barney Shearson. Humana a pris 1 1/8 à 16 1/2, les opérateurs étant encouragés par l'achat d'une importante *quantité d'actions par le président de* cette société pharmaceutique. Philip Morris a gagné 5/8 à 55 1/2 après l'annonce de la suppression de 14 000 emplois sur trois ans.

Les pétrolières ont perdu du terrain, avec la baisse du prix du pétrole. Exxon a cédé 5/8 à 63 1/4 et Texaco 5/8 à 65 1/2.

VALEURS	Cours du 23 novembre	Cours du 24 novembre
Alcoa	72	71 1/8
ATT	55 7/8	55 1/2
Boeing	39	38 1/2
Chase Manhattan Bank	32 3/4	33 1/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	48 1/4
Eastman Kodak	62 1/4	61 3/4
Exxon	63 7/8	63 1/4
Ford	59 5/8	61
General Electric	98 1/2	97 7/8
General Motors	52 3/4	53 3/4
Goodyear	41 1/2	41 3/4
IBM	53 1/8	55 1/8
ITT	91 7/8	91 1/8
Mobil Oil	78 3/8	78 5/8
Pfizer	66 1/2	65 5/8
Schlumberger	61 1/8	60 7/8
Texaco	66 1/8	65 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	136 1/2	139 3/8
Union Carbide	20 5/8	20 3/8
United Tech.	61 7/8	61 1/2
Westinghouse	13 1/8	14
Xerox Corp.	80 5/8	81 7/8

LONDRES, 24 novembre ↓ Attentisme

Pour la deuxième séance consécutive, les valeurs ont clôturé quasiment inchangées, mercredi 24 novembre, à la Bourse de Londres, délaissée par une partie des investisseurs à l'approche de la présentation du budget le 30 novembre. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a lâché 2,1 points, soit 0,07 %, à 3 067,2 points, après avoir oscillé autour de l'équilibre pendant toute la séance.

Les opérateurs restant sur leur quant-à-soi à six jours de la présentation du budget, qui pourrait comprendre des hausses d'impôts dont les conséquences annuleront l'effet de la réduction surprise de 0,5 point à 5,5 % des taux d'intérêts britanniques annoncée mardi.

De ce fait, le marché est resté modérément actif avec 564,3 millions d'actions échangées contre 661 millions la veille.

Seul secteur en ébullition, les sociétés de télévision ont réagi différemment à la présentation du programme gouvernemental qui va autoriser les compagnies à acquérir plusieurs licences régionales. L'action Euro Disney a chuté de 65 pence à 318, les investisseurs se montrant inquiets pour le remboursement de la dette accumulée par le parc d'attraction.

VALEURS	Cours du 23 novembre	Cours du 24 novembre
Allied Lyons	5,88	5,73
BP	3,43	3,41
BTR	3,48	3,45
Cadbury	4,48	4,44
De Beers	12,88	12,88
Glaxo	6,41	6,34
GUS	5,80	6,57
ICI	6,76	6,75
Reuters	16,87	16,96
RTZ	6,85	6,80
Shell	6,85	6,87
Unilever	10,88	11

TOKYO, 25 novembre ↑ Mieux orientée

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse, jeudi 25 novembre, à la faveur d'achats d'investisseurs institutionnels. L'indice Nikkei a terminé sur un gain de 155,81 points à 17 222,92 points, soit une progression de 0,91 %. L'indice Topix, qui représente un éventail de valeurs plus large, a gagné 5,81 points soit 0,40 %, à 1 471,85 points.

Une injection de fonds plus importante que prévu de la Banque du Japon sur le marché monétaire a fait baisser le taux au jour le jour, ce qui a encouragé les institutionnels.

Les opérateurs restent toutefois prudents après le net recul de lundi et mercredi et estiment que le marché reste pour le moment orienté à la baisse.

VALEURS	Cours du 24 novembre	Cours du 25 novembre
Ajinomoto	1 200	1 210
Bridgestone	1 260	1 250
Canon	1 400	1 400
Fuji Bank	2 120	2 110
Honda Motors	1 310	1 330
Matsushita Electric	1 380	1 370
Mitsubishi Heavy	610	616
Sony Corp.	4 850	4 890
Toyota Motors	1 740	1 730

CHANGES

Dollar : 5,9215 F ↑

A Paris, jeudi 25 novembre, le *deutschemark était pratiquement* inchangé à 3,4675 francs en milieu de matinée, contre 3,4680 francs à la clôture des échanges interbancaires de la veille, tandis que le dollar gagnait un peu de terrain à 5,9215 francs contre 5,8950 francs mercredi soir (cours Banque de France).

FRANCFORT	24 nov.	25 nov.
Dollar (en DM)	1,7020	1,7874
TOKYO	**24 nov.**	**25 nov.**
Dollar (en yens)	108,85	108,33

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (25 nov.)	6 3/4 % - 6 7/8 %
New-York (24 nov.)	3 %

BOURSES

	23 nov.	24 nov.
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	583,19	589,26
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 071,47	2 070,61
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	23 nov.	24 nov.
Industrielles	3 674,17	3 687,58
LONDRES *(Indice «Financial Times»)*	23 nov.	24 nov.
100 valeurs	3 069,30	3 067,10
30 valeurs	2 328	2 329,90
Mines d'or	242,90	236,50
Fonds d'Etat	103,43	103,49
FRANCFORT	23 nov.	24 nov.
Dax	2 027,41	2 029,55
TOKYO	24 nov.	25 nov.
Nikkei Dow Jones	17 067,11	17 222,92
Indice général	1 466,04	1 471,85

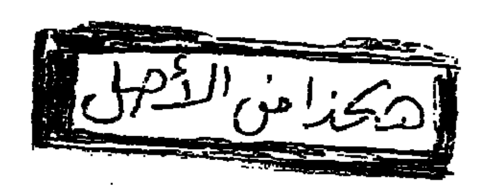
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9065	5,9085	5,9540	5,9580
Yen (100)	5,4412	5,4482	5,5016	5,5108
Ecu	6,6477	6,6560	6,6452	6,6570
Deutschemark	3,4626	3,4658	3,4656	3,4709
Franc suisse	3,9468	3,9509	3,9674	3,9742
Lire italienne (1 000)	3,5086	3,5120	3,4876	3,4933
Livre sterling	8,7770	8,7860	8,8041	8,8179
Peseta (100)	4,2538	4,2584	4,2253	4,2334

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/8	2 1/4	2	2 1/8
Ecu	6 7/8	7	6 11/16	6 13/16	6 7/16	6 9/16
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 3/8	4 1/2	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1 000)	8 7/8	9 1/8	9 7/8	9 1/8	8 11/16	9 15/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8
Peseta (100)	9 5/16	9 5/8	9 1/16	9 5/16	8 11/16	9
Franc français	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 3/16	6 5/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 25 NOVEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,94 % (2090,03)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Champex (Ny)	18	
CIC Un.Euro.CIP 1	325,10	325,10
C.I.T.R.A.M. (B)	3200	—
Cpt Lyon Alem.2	370,10	372
Concorde-Ass Risq2	1080	1085
Constr.Met.Prov	10,50	10,50
Credit Gen.Ind.	90,20	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	500	498
Eaux Bassin Vichy	2300	2380
Ecia 1	497,50	498
Ent.Mag. Paris	4751	4850

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tour Eiffel	275	—
Ufiner Cofrath	1936	1940
Vicat 2	450	455
Virax	98,10	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.N.I.M 1	1130	1130
Codetour	335	338
Creeks	153,10	153
Dauphin OTA	251	251
Devanlay 2	1200	1175
Labor.Defisos	136,80	—
Éditions Belfond	120	—
Europ Propulsion 2	314	310
Finacor	209,80	216
G.I.M. S.A.	980	980
Gravograph	149	—
Guiondi	675	—
[illegible]	[illegible]	[illegible]
TF1-1	505	502
Thermador Hold(Ly)	459	450
Unilog	259	259
Viel et Compagnie	212	210

Sicav (sélection) 24 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Émergence Poste	109,21	106,63
Énergia	387,87	370,28
Éparcic	4123,01	4123,01
Éparcourt-Sicav	4444,85	4433,77
Épargne Associat.	26774,78	26468,92
Épargne-Unie	1585,59	1546,92
Estl Cash capi.	9868,22	9868,22 ◆
Euro Solidarité	1251,22	1238,83 ◆
Eurocic Leaders	1245,58	1209,38
Euradyn	1370,18	1336,77
Euro Gen.	7753,52	7455,31
Fonsicav	16547,67	16514,84
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nippon-Gan	6945,47	6678,34
Nord Sud Dévelop.	1963,73	1959,81
Obli-Associations	189,58	189,68
Oblicic-Mondial	3182,54	3135,51
Oblicic-Régions	1153,40	1136,35
Oblifutur	3484,82	3419,08
Oblig. ttes caté.	213,78	210,62
Obliten	1768,11	1750,60
Oblisécurité Sicav	14768,52	14768,52
Oblitys	523,11	521,29
Oraction	1847,70	1807,51
Paribas Capitalisation	1903,88	1865,57
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univar	285,41	285,41 ○
Univert Actions	1587,28	1558,24
Univers Obligations	2128,11	2098,43
Valorg	2330,11	2327,78
Valrea	60890,61	60650,28
Winterthur St-Honoré	270,58	258,31

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 24/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9280	5,8950	5,65	6,15
Ecu	6,6456	6,6590	—	—
Allemagne (100 dm)	347,0800	348,6700	335	358
Belgique (100 F)	16,3835	16,3750	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	309,3200	308,9200	298	319
Italie (1000 lires)	3,4780	3,5105	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,3800	87,9400	83	91
Irlande (1 iep)	8,3195	8,3390	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7575	8,7856	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4195	2,4125	2,68	3,09
Suisse (100 f)	395,9900	395,1100	383	405
Suède (100 krs)	70,4900	70,5100	66	75
Norvège (100 k)	79,7800	79,7700	76	85
Autriche (100 sch)	49,3550	49,2980	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,2875	4,2735	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,4050	3,4000	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4723	4,4250	4,25	4,78
Japon (100 yens)	5,4571	5,4483	5,28	5,81

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 24/11
Or fin (kilo en barre)	71900	71000
Or fin (en lingot)	72000	71100
Napoléon (20f)	414	408
Pièce Fr (10 f)	310	—
Pièce Suisse (20 f)	415	409
Pièce Latine (20 f)	412	408
Souverain	523	518
Pièce 20 dollars	2570	2600
Pièce 10 dollars	1330	1400
Pièce 5 dollars	706,25	—
Pièce 50 pesos	2675	2660
Pièce 10 florins	430	423

Matif (Marché à terme international de France)

24 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 134 157

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,52	126,88	123,72
Précédent	127,20	126,66	123,44

CAC 40 A TERME
Volume : 32 734

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2110	2073	2087
Précédent	2102	2077	2090,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ○ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Brigitte et Olivier FROISSART
ont la joie de faire part de la naissance de

Noémie,

le 8 novembre 1993.

83, rue de la Croix-Nivert,
75015 Paris.

Décès

– La direction générale d'Alcatel CIT
a la tristesse de faire part du décès de

Pierre DUCHATEAUX,

survenu le 21 novembre 1993, à Lambesc, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 14 h 15, en l'église Saint-Paul de Chevry, à Gif-sur-Yvette.

– M. Max Fernet, directeur central honoraire de la police judiciaire,
son époux,
Daniel, Guy-Michel et Stéphane,
ses fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Geneviève FERNET,
née Lavabre,

survenu le 21 novembre 1993.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Vincennes (Val-de-Marne).

86, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

Bernard PARMANTIER,
sénateur de Paris,

est décédé le 22 novembre 1993, dans sa soixante-dixième année.

De la part de sa famille, à l'intention de ses amis.

L'incinération aura lieu le samedi 27 novembre, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, avenue du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

[Né le 5 février 1924 à La Chapelle-Saint-Luc (Aube), ancien instituteur, Bernard Parmantier avait adhéré à la SFIO en 1959. Conseiller municipal de Briey (Meurthe-et-Moselle) de 1959 à 1965, puis de Montrouge (Hauts-de-Seine) de 1965 à 1977, il avait été membre du secrétariat (tendance CERES) de la fédération PS de Paris de 1969 à 1977, puis sénateur de Paris de 1977 à 1986.]

– *Mme Pierre Ferri,*
M. et Mme Alain Ferri,
M. et Mme Sylvain Ferri,
Marie-Emmanuelle et Anne-Laure,
M. et Mme Nicolas Ferri,
Marion et Agathe,
Mme Catherine Ferri,
Mme Maria de Almeida,
Les familles Ferri, Pelen, Lanquest et Fleury,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre FERRI,
ancien ministre,
président d'honneur de la Fédération internationale d'escrime,
agent de change honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 novembre 1993, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e.

Il sera inhumé auprès de son fils,

Sylvain,

mort pour la France il y a trente-trois ans, le 24 novembre 1960.

– *Les membres* du directoire
Et l'ensemble du personnel de la société de Bourse Ferri,
Ainsi que les collaborateurs de l'ancienne charge d'agent de change Ferri,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre FERRI,
agent de change honoraire,

survenu le 23 novembre 1993.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris-8e.

[Né à Paris le 3 septembre 1904, ancien courtier pour agent de change, militant du RPF puis du CNIP, Pierre Ferri a été ministre des PTT du 28 juin 1953 au 19 juin 1954.]

– Yvonne Baby,
Nicolas et Olivier,
ses fils,
Brigitte,
sa belle-fille,
Rebecca,
sa petite-fille,
Colette et Paul Sadoul,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Ruta SADOUL,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et belle-sœur, survenue à son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 19 novembre 1993.

Obsèques le vendredi 26 novembre, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rue de Bretonvilliers,
75004 Paris.
7, rue Le Verrier,
75006 Paris.

– Le jury du prix Georges-Sadoul a la tristesse d'annoncer la mort de

Ruta SADOUL.

Polonaise d'origine, épouse de Georges Sadoul, elle a été sa collaboratrice, et l'a assisté dans ses travaux d'historien et de critique de cinéma à travers le monde.

A *la mort de Georges Sadoul, en* 1967, elle a fondé le prix Georges-Sadoul, qu'elle a animé de sa présence passionnée et rayonnante.

Décerné chaque année en décembre, ce prix découvre et récompense de jeunes cinéastes français et étrangers.

– La Bibliothèque de l'image-Filmothèque
Et *la Cinémathèque française,*
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Ruta SADOUL.

Membre de l'assemblée générale de la Cinémathèque française pendant de nombreuses années, elle a toujours soutenu son action et participé à son prestige.

– Jeanne Coquard,
son épouse,
André, Jean-Philippe, Nicolas,
Jérôme, Marie, Laurent,
Ambroise, Grégoire Imbert,
et *leurs* conjoints,
ses enfants,
Ses onze petits-enfants,
Son arrière-petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Claude IMBERT,
artiste peintre,

survenu le jeudi 18 novembre 1993, à l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu le 20 novembre, au cimetière de Serviers (Gard).

Messes anniversaires

– Une messe sera célébrée le lundi 6 décembre 1993, en l'église Saint-François-Xavier, chapelle de la Sainte-Vierge, à 18 h 45, à la mémoire de

Jean LOISY,
écrivain, dramaturge et poète,

décédé à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 6 décembre 1992.

– Pour le *premier* anniversaire du décès de

Mme Elisabeth MANG-STRUXIANO,

une messe sera célébrée le samedi 27 novembre 1993, à 17 heures, en la cathédrale russe orthodoxe, rue Daru, Paris-8e.

De la part de
Sa mère,
Son fils,
Et de toute la famille de Kochko.

Anniversaires

– Dans la nuit du 26 au 27 novembre 1983,

Stéphane GEILLE

disparaissait dans un accident d'avion.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Le 25 novembre 1943, à minuit, la police arrêtait à leur domicile parisien, avenue de Suffren,

Albert et Henriette *NAAR,*

coupables *d'être juifs.*

Ils réussirent à sauver leurs trois enfants. Albert Naar aurait pu s'échapper, mais refusa de quitter sa femme qui avait tenté de sauver toute sa famille.

Ils furent déportés, sans retour, de *Drancy à Auschwitz, le 3 février 1944,* par le convoi 67.

Cinquante ans après,
Claudine Naar-Cohen,
Francis Naar,
n'ont pu parvenir, en dépit de leurs efforts, ni à *l'oubli* ni au pardon.

Soutenances de thèses

– M. Alain Bonnet soutiendra sa thèse de doctorat : « La réforme de l'Ecole des beaux-arts de 1863. Problèmes de l'enseignement artistique au dix-neuvième siècle », le 27 novembre *1993*, à l'université de Nanterre, *salle* des thèses, à 9 h 30.

Ancien numéro un des vendeurs d'armes français

Hugues de l'Estoile est mort

Ancien ingénieur général de l'armement, Hugues de l'Estoile, qui fut successivement directeur des affaires internationales à la délégation générale pour l'armement, directeur général de l'industrie au ministère du même nom, puis vice-président de Dassault-Aviation, avant de monter sa propre société de conseil à l'exportation, est décédé, mardi 23 novembre, à Paris. Il était âgé de soixante-deux ans.

Né le 7 mai 1931 à Poitiers *(Vienne), ancien élève de Polytechnique* et de Sup-Aéro, Hugues de l'Estoile a *marqué de sa forte* personnalité le monde des ingénieurs *de l'armement et, plus spécialement*, celui des vendeurs d'armes, au *nom de l'Etat, puis de* l'entreprise privée au service de *laquelle il s'est ensuite placé.* A l'âge de trente-trois ans, il se voit confier par Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle, la responsabilité d'installer un centre de prospective et d'évaluation chargé d'assister le gouvernement dans ses choix budgétaires et techniques de défense. Hugues de l'Estoile n'hésite pas, à ce poste, à se mettre à dos une partie de la hiérarchie militaire dont il critique le comportement et à laquelle il impose peu à peu la notion de programmation.

Appelé au cabinet de M. Messmer, puis à celui de Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale sous la présidence de Georges Pompidou, Hugues de l'Estoile devient, de 1970 à 1974, le directeur des affaires internationales de la délégation ministérielle pour l'armement (devenue, depuis, délégation générale pour l'armement) et, dans cette fonction difficile, il est le haut fonctionnaire en charge, pour le compte du gouvernement, des questions d'exportation et de coopération en matière d'armement. Il gagne la confiance de vingt-trois nouveaux clients de la France, en Amérique latine, au Proche et Moyen-Orient ou en Asie. Sur l'ordre direct de Georges Pompidou, il est l'homme d'un contrat de Mirage 5 en pièces détachées – pour cause d'embargo – avec Israël et d'un second contrat de Mirage III avec l'Arabie saoudite, qui, en réalité, les achetait en sous-main au profit de l'Egypte.

En 1974, Hugues de l'Estoile devient *directeur de l'industrie* auprès de Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, où, déjà, il cherchait à rapprocher Renault de Volvo, en même temps qu'il s'occupait des filières françaises du nucléaire, de l'électronique et de l'informatique pour rivaliser avec des groupes étrangers.

C'est en 1977 que Marcel Dassault l'appelle pour prendre la direction des affaires internationales de l'entreprise privée et, de cette date jusqu'en 1991, Hugues de l'Estoile va se battre pour obtenir quelque 110 milliards de francs – en quatorze années – de contrats de Mirage, de Jaguar, d'Alpha Jet et de Breguet-Atlantic à l'exportation. Il quittera le groupe à l'amiable à la suite d'une divergence de vues avec Serge Dassault et ses associés sur la stratégie à adopter vis-à-vis de certains pays, notamment l'Arabie saoudite.

Détenteur d'un carnet d'adresses sans équivalent et doué d'une force de persuasion sans égale, qui faisaient dire de lui qu'il serait capable de *« vendre des sacs de sable à un chef d'Etat d'un pays désertique »*, Hugues de l'Estoile avait constitué sa propre société de conseil à l'exportation, la Hugues de l'Estoile Contact International, qui avait pour tâche d'assister les exportateurs d'équipements lourds.

J. I.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

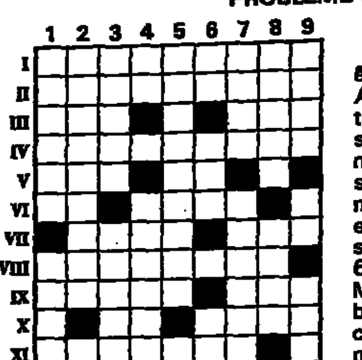
Semaine de la bonté

Cas no 10. – M. F., ouvrier couvreur, a retrouvé du travail après une année de chômage. Sa femme est sourde profonde. Leurs quatre enfants sont en âge scolaire. Ayant contracté un prêt pour accession à la propriété avant sa période de chômage, cette famille a une lourde dette vis-à-vis du Crédit agricole. De plus, habitant à 8 kilomètres du chef-lieu de canton, une voiture lui est indispensable pour conduire ses enfants – en soutien scolaire – et aller à son travail. M. F. vient d'avoir un accident. La voiture est inutilisable. Une somme de 5 000 F compléterait ce qui est nécessaire à M. F. pour acheter une autre voiture d'occasion.

► **Les dons sont à adresser à *la Semaine de la bonté,* 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP PARIS 4 52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6179



HORIZONTALEMENT

I. Peut descendre quand ça va se gâter. – II. *Une œuvre de* maître. – III. Plein quand il y en a jusque-là. *La saison des amours.* – IV. Etat d'hyperexcitation. – V. Se montre le plus souvent coulant. Abréviation. – VI. Note. Le premier fut Ivan le Terrible. – VII. Peut être un gros pâté. Peut être égaré quand on déménage. – VIII. Ne disent rien quand elles sont grandes. – IX. Qui n'ont rien coûté. Endroit où l'on voit le jour. – X. Un métal du groupe des lanthanides. Boîte pour mettre les verres. – XI. Qui n'a pas bon dos.

VERTICALEMENT

1. Quand il est chétif, peut être assimilé à un petit suisse. Adjectif pour une bonne bouteille. – 2. Celle des mages peut se voir en peinture. – 3. Faire le malin. Vieilles, elles sont des sortes de fossiles. – 4. Un agrément d'autrefois. Accepté sans enthousiasme. – 5. Sont partisans d'écraser les « souris ». – 6. Lie. Chaîne solide. Dieu pour Moïse. – 7. Peuvent former un barrage. Peut être assimilée à la curiosité. – 8. Chrétien pour les musulmans. Descendant. – 9. Un fruit. Autrefois, *il était souvent* sur les dents. Le mouvement perpétuel.

Solution du problème no 6178

Horizontalement

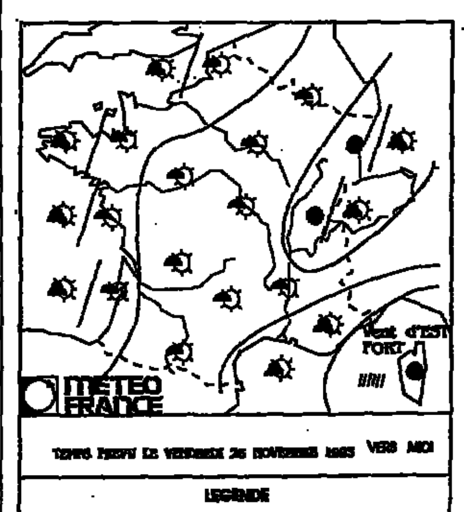
I. Armateurs. – II. Iouler. Eu. – III. Guêpières. – IV. Us. En. Al. – V. Is. *Toile.* – VI. Sac. Usées. – VII. Atours. – VIII. Bru. Iule. – IX. Lerne. Ara. – X. Esterlins. – XI. Eté. Tee.

Verticalement

1. Aiguisables. – 2. Roussâtres. – 3. Mue. Courte. – 4. Alpe. Net. – 5. Teinturière. – 6. Ere. Ossu. – 7. Raie. Lait. – 8. Réelle. Erne. – 9. Sus. Est. Ase.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 26 NOVEMBRE 1993 VERS MIDI

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUME ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	18/ 6
BIARRITZ	14/ 4
BORDEAUX	9/ 2
BOURGES	6/–3
BREST	9/ 3
CAEN	5/ 0
CHERBOURG	5/ 0
CLERMONT-FER.	7/–1
DIJON	2/ 0
GRENOBLE	5/ 0
LILLE	1/–1
LIMOGES	3/ 3
LYON, BRON	3/ 2
MARSEILLE	15/ 4
NANCY, ESSEY	2/–5
NANTES	7/ 1
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS	3/–1
PAU	12/ 4
PERPIGNAN	13/ 9
POINTE-A-PITRE	31/20
RENNES	5/ 2
ST-ETIENNE	6/ 4
STRASBOURG	–1/–3
TOULOUSE	13/ 8
TOURS	6/–2

ÉTRANGER	
ALGER	18/11
AMSTERDAM	1/–2
ATHÈNES	12/ 8
BANGKOK	31/23
BARCELONE	14/10
BELGRADE	1/–3
BERLIN	–3/–7
BRUXELLES	1/–2
COPENHAGUE	1/–2
DAKAR	24/19
DJERBA	– –
GENÈVE	2/ 1
ISTANBUL	8/ 5
JÉRUSALEM	20/10
LE CAIRE	23/15
LISBONNE	15/ 8
LONDRES	4/ 2
LOS ANGELES	17/11
LUXEMBOURG	1/–2
MADRID	13/ 1
MARRAKECH	16/ 6
MEXICO	20/ 9
MILAN	9/–5
MONTRÉAL	–2/–12
MOSCOU	–7/–13
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	27/21
NEW-YORK	13/ 3
PALMA-DE-MAJ.	19/ 7
PÉKIN	1/–6
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	16/ 6
HONGKONG	22/13
SÉVILLE	19/ 9
SINGAPOUR	30/25
STOCKHOLM	2/–1
SYDNEY	21/17
TOKYO	12/ 5
TUNIS	20/10
VARSOVIE	–1/–7
VENISE	10/–1
VIENNE	0/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 24-11-1993 à 18 heures TUC et le 25-11-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

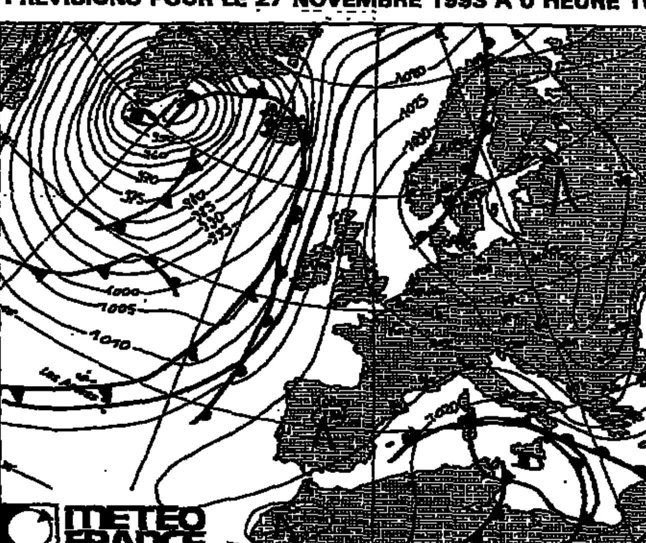
Vendredi : nuages et pluies sur le Sud-Est, plus ensoleillé ailleurs. – Sur l'extrême Sud-Est et la Corse, le ciel sera couvert, avec des pluies qui pourront parfois prendre un caractère orageux *sur le relief* corse. *Le vent d'est soufflera* assez fort entre l'île de Beauté et le continent, *avec des pointes atteignant par moments* 80 km/h.

A l'est, en *Alsace, Lorraine, ainsi qu'en région* lyonnaise, le ciel sera bien bas et gris le matin, *avec des brouillards givrants. En cours de journée* peu d'évolution à attendre sur ces régions, les percées du soleil restant très locales. Sur les régions de l'Ouest, les nuages qui circuleront en matinée sur les côtes de la Manche s'étendront en cours de journée à toute la bordure atlantique sans masquer le soleil.ges élevés et ils ne parviendront pas à masquer le soleil. Partout ailleurs, après la dissipation des nombreuses brumes, le temps sera généralement bien ensoleillé. Les températures matinales seront encore *négatives du nord au nord-est, Massif Central* et Centre, comprises entre – 2 et – 4 degrés. Il *fera plus doux à l'ouest, avec* – 1 à 3 degrés, mais il en fera généralement 7 près de la Méditerranée.

Dans la journée le mercure atteindra 3 à 5 degrés au nord de la Loire, mais il ne dépassera pas 2 degrés dans le Nord-Est ainsi que dans le Lyonnais où le soleil tardera à percer. En revanche on atteindra au moins 9 degrés sur toute la façade ouest, ainsi qu'en Manche. Au sud de la Loire les températures seront comprises entre 10 et 12 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 27 NOVEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



JEUDI 25 NOVEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Invitée : Estelle Halliday.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.

20.50 Série : Le *JAP.* Chacun sa gueule, de Franck Apprédéris.
22.30 ▶ Magazine : Leçon d'amour. De Bernard Bouthier avec la participation de Christian Spitz. Les garçons : trois hommes de vingt, trente-cinq et cinquante ans, parlent de leurs expériences sexuelles ; Propos de corps : les hanches ; Amour dans le monde : la Russie ; Le strip-tease au masculin ; Les petits noms du sexe ; Microtrottoir, Sexystory ; Les conseils de Doc.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, *en direct de Vincennes.*
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Qu'est devenue Minou Drouet ?
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 *Magazine : Giga.*
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Les enfants de Tchernobyl, d'Emilio Paculi et Nicolas Moscara ; Sortir du silence, de Bernard Monsigny, Marie-Odile Monchicourt et Christophe Blais ; Le sacrifice des animaux, de Philippe Boisserie et Marcel Martin.
22.25 Divertissement : Juste pour rire.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Michel Boujenah.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Musée du roman de l'Eternelle, de Macedonio Fernandez.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Divertissement :* La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 Cinéma : Le Nom de la rose. ■■■ Film franco-italo-allemand de Jean-Jacques Annaud (1986).
23.00 Journal et Météo.
23.30 Opéra : Eugène Onéguine. De Piotr Ilitch Tchaïkovski ; livret du compositeur et de Constantin Shilovski d'après Pouchkine ; mise en scène d'Adolf Dresen ; chorégraphie d'Hans-Dieter Scheibel. Avec Sarah Walker, Nuccia Focile, Dagmar Peckova, Irina Arkhipova, *Dimitri Hvorostovsky,* Neil Shicoff, Alexandre Anisimov, Hervé Hennequin, Serguei Zadvorny, Francis Egerton, l'Orchestre de Paris, *Chœur de chambre de Saint-Pétersbourg,* dir. : Semyon Bychkov.

CANAL PLUS

15.20 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
15.45 Surprises.
16.00 Cinéma : Ruby. □ Film américain de John Mackenzie (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Michel Drucker, The Christians.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : L'Age de vivre. ■ *Film britannique de Peter Medak (1991).*
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Les Amies de ma femme. □ *Film français de Didier Van Cauwelaert (1992).*
23.55 Cinéma : Une vie indépendante. ■■ Film franco-russe de Vitali Kanevski (1991, v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : L'Homme pressé. □ Film français d'Edouard Molinaro (1976) (rediff.).
18.25 Jazz in the Night (rediff.).
19.00 Série : Slattery & McShane.
19.25 *Documentaire :* Roger, traits de mémoire. D'Isabelle Domerc.
19.55 Portrait de Tayeb Saddiki. Ou comment faire du théâtre au Maroc, de Georg Stefan Troller.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Soirée thématique :* Dégraissage. Quel emploi pour demain ? Soirée conçue par Otto Wilfert.
20.41 Documentaire : Imprimeur, ouvrier d'usine, détective.
20.55 Interviews (et à 21.40, 22.10). Avec Kurt Biedenkopf, premier ministre de Saxe ; Jean Auroux, ancien ministre du travail.
21.05 Documentaire : *Qui mange qui ?* Fusions d'entreprises en Europe, de Gerd Tockan. *Pourquoi cette vague de fusions d'entreprises en Europe ?*
21.15 Documentaire : La Danse sur le fil du rasoir. GISEL, une parabole européenne, de Jenny et Bernd Schütze.
21.45 L'Europe est encore loin. Le recul des syndicats français, reportage de Bernard Ollivier.
22.15 *Téléfilm : En attendant,* il va être midi. De Karin Brandauer.
23.50 Court métrage : En piste... Le marathon du travail. De Jochen Eisenkolb (30 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Papa bricole !*
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : Cours privé. ■■ *Film français de Pierre Granier-Deferre (1986).*
22.35 Téléfilm : Liaison maléfique. De Deryn Warren.
0.10 *Informations :* Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Bonjour, Monsieur Tardieu. 1. Jean Tardieu, ou un poète pour un autre.
21.30 Profils perdus. *Georges Bataille (2, rediff.).*
22.40 Les Nuits magnétiques. L'immeuble, marche à suivre (3, rediff.).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Philippe Arrou-Vignod (le Discours des absents).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 6, 7 et 8 octobre, salle Pleyel) : Symphonie en ré mineur, de Franck ; Ma mère l'Oye, de Ravel ; La Mer, de Debussy, par l'Orchestre de Paris, dir. : *Carlo Maria Giulini.*
23.09 Ainsi la nuit.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 00 : Laurent Fabius, André Frossard (« Journal »).
RTL, 18 h 30 : Marie-Noëlle Lienemann (« Controverse »).
Radio-Shalom, 18 h 30 : *David de Rothschild (« Grand Débat » exceptionnel).*
France-Inter, 19 h 20 : « Les associations humanitaires : comment concilier urgence et développement », Claude Malhuret (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Christine, le retour du piège

DEPUIS plusieurs audiences déjà, le procès Villemin avait quitté la « une », pour plonger dans les profondeurs de l'actualité. *« Le retour du doute sur la mère »,* dont PPDA informa solennellement le pays, le réintègre avec éclat à la première place du « 20 heures » de TF 1, avant les morts de froid, avant le GATT, avant la manifestation des mineurs, avant même le verdict du procès des enfants infanticides britanniques. Que plusieurs expertises graphologiques lui soient contraires, et que pèse à nouveau sur ses épaules le plus abominable des soupçons, et une frêle jeune femme en jeans s'en trouve propulsée plusieurs places devant MM. Brittan, Kantor, Badinter, Balladur, Mitterrand, pas moins, dans cette *compétition quotidienne de* fantasmes qu'est un journal télévisé. Et trois mots lâchés par-dessus l'épaule à son entrée dans le prétoire – *« c'est 1985 qui recommence »* – en sont hissés derechef au rang d'*« image du jour »,* celle qu'il serait inconcevable de ne pas diffuser, comme hier le baiser de Simone Veil et de l'abbé Pierre.

Que des magistrats, des gendarmes, des journalistes, des experts aient à l'époque saccagé une enquête et plusieurs vies, comme les audiences précédentes l'avaient souligné : ces rappels n'ont pas suscité tant d'intérêt. Il ne s'agit là que de problèmes de société, abstraits, ressassés. Christine, elle, n'est pas un problème abstrait. C'est une habituée des pages de *Paris-Match,* où elle voisine avec Diana et Caroline. Au fil des ans, nous l'avons vue, comme les princesses, souffrir, ressusciter, souffrir encore. Qu'elle parle ou se taise, s'abandonne ou se débatte, succombe ou triomphe, que le procès l'accable ou l'innocente, elle en est l'épicentre indétrônable.

Soyons honnêtes. Si *« le retour du doute »* sur Christine émoustille PPDA, reconnaissons que nous n'y sommes pas indifférents non plus. Tout au long des premières audiences, nous nous efforcions de détourner les yeux. *Non, ces déchirements,* cette boue, ne nous concernaient en rien. Mais Christine fonctionne pour *nous comme un piège,* le même que neuf ans plus tôt, intact. Chacun, instinctivement, désire penser quelque chose de Christine.

On la désire odieusement coupable ou désespérément innocente, mais on la désire. Et tant qu'à faire, d'ailleurs, coupable. Lors d'une précédente audience, une des journalistes entendues comme témoin par *la cour d'assises, et qui avaient* « couvert » à l'époque la désormais immortelle instruction du juge Lambert, l'avait bien analysé : Christine, pour les journalistes, constituait une coupable bien plus sulfureuse, bien plus attrayante, bien plus « vendeuse » que le falot Bernard Laroche. Pourquoi donc s'étonner que, tout simplement, ça *recommence ?*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 26 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 0.40, 4.50).
6.28 *Météo (et à 8.58, 9.33).*
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwack Kwack.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; Costa ; BC-BG ; *Olive et Tom ; Clip :* Transmutazors.
8.35 Télé-shopping.
9.05 *Feuilleton : Hôpital central.*
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Intrigues (et à 1.50).
10.55 *Série : Tribunal.*
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 *Magazine : A vrai dire.*
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. *Charles s'en charge ; Parker Lewis ne perd jamais ;* Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : *Michèle Morgan.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Téléfilm : Une famille formidable. Des vacances mouvementées, de Joël Santoni (2e partie).
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les Dolomites (Alpes italiennes). Reportages : La fête des Serpari, de Frédéric Handengue ; *Manolo, de Marco Preti ;* La dernière chute de la rivière Sorba, de Didier Lafond ; La mémoire des pionniers, de Philippe Lallet.
23.35 Série : Paire d'as.
0.30 Journal et Météo.
1.05 TF1 nuit (et à 1.45, 2.15, 3.15, 3.45, 4.45).
1.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 2.20, 3.55). Thon blanc, thon rouge en Méditerranée ; Tous en Seine ; Insolites.
3.20 *Série : Côté cœur.*
5.15 Musique.
5.35 Documentaire : L'Aventure des plantes. *L'apprenti sorcier.*

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 *Feuilleton : Amour, gloire et beauté.*
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Francis Perrin.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.35).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.55 *Série : Les deux font la paire.*
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Paris mélancolie. Avec Mistigri, Thierry Baccaro, Mano Solo, Lino Léonardi, France Léa, Guy Bontempelli, la Compagnie Nag'Airs, des documents inédits sur Patachou et Eddy Mitchell.
16.40 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : *L'Annexe ;* Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.40 *Jeu : Un pour tous.* Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 *Jeu : Que le meilleur gagne* (et à 3.40). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Sabine, j'imagine. De Dennis Berry.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. *Présenté par Bernard Pivot.* Invitée : Josiane Balasko, interprète principale, au côté de Maurice Bénichou, du film de Jean-Jacques Zilbermann *Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes,* Supers Nanas. Invités : Michèle Fitoussi, pour le 2 500e numéro du journal *Elle ;* Marlène Vendramelli, meilleur jeune sommelier de France ; Aline Weill, traductrice du livre de Barry Paris *Louise Brooks ;* Pierre Béarn, *l'Erotisme dans la poésie féminine des origines à nos jours).*
23.40 Journal, Météo et Journal des courses.
0.05 Cinéma : *Les Parents terribles.* ■■■ Film français de Jean Cocteau (1948).
1.45 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.15 *Court métrage :* Histoire courte. La Route de la perle noire.
4.15 Dessin animé (et à 5.05).
4.20 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Continentales. *Spécial Roumanie.*
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. *Incitation à la lecture :* l'Homme aux sept loups, *d'après le livre de Jacqueline* Kerguéno et Claude Seignolle. A 9.55, Semaine thématique : La Terre dans l'univers. 4. Hier la Lune, demain Mars ? Invité : Patrick Baudry, spationaute.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Téléspectateurs, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 *Magazine : Votre cas nous intéresse.* Spécial questions-réponses.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 *Série : La croisière s'amuse.*
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 *Jeu : Questions pour un champion.*
18.50 Un livre, un jour. *Drapeaux, de Jean Alessandrini.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 *Divertissement : La Grande Classe.*
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. *Le Train bleu,* de Stéphane Poulle et Gilles Regris. *La pêche en Mauritanie.*
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invitée : Dominique Blanc. Vietnam : ma rue, de Daniel Grandclément et Jérôme Roguez ; *France :* alchimiste, de Stéphane Begoin, Arnaud *de Boilleury et Philippe Bigot ;* Ecosse : l'île au whisky, de Jean-Yves Cauchard et Jean-Xavier de Lestrade.
22.50 Journal et Météo.
23.15 *Magazine : Strip-tease.* Médecins sans frontières, de Didier Lannoy ; 357 Magnum, *de Philippe Dutilleul ;* Un presbytère pour trois, de Delphine Reynard ; *L'amour capote,* d'Emmanuelle Machtou.
0.10 La Première Nuit des jeux vidéo. Présentée par Delphine et Jean-Michel Blottière. Avec des remises de prix, des jeux, des enquêtes, des reportages et des entretiens avec des créateurs de jeux, des *artistes, desamateurs.*

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. *Corentin.*

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 *Cinéma : Les Amants* d'outre-tombe. □ Film italien d'Allen Grunenwald (1965).
10.44 Flash d'informations.
10.46 Surprises.
11.00 *Cinéma : Psychokiller.* □ Film américain de William Lustig (1989).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 *Magazine :* La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Victime d'un corbeau ; Le marché de Saint-Denis.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 *Cinéma : JFK.* □ Film américain d'Oliver Stone (1991).
16.35 Cinéma : Les Mamies. □ Film français d'Annick Lanoë (1992).
18.00 Canaille peluche. La Légende de l'île au trésor.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 *Magazine :* Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Fred Beauchêne, Willy Deville.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Un homme à tuer. De James Steven Sadwith.
22.05 Documentaire : Charmeurs de requins. De Richard Dennison.
22.50 *Flash d'informations.*
23.00 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991).
0.35 Cinéma : Faute de preuves. □ Film britannico-américain de Simon Moore (1991) (v.o.).
2.15 Cinéma : Isabelle Eberhardt. □ Film franco-australien de Ian Pringle (1991).
4.05 Cinéma : Vagabond. ■ *Film français d'Ann Le Monnier (1992).*
5.30 Cinéma : La Revanche *du prince noir.* ■ Film italien de Sergio Grieco (1956) (dernière diffusion).
6.50 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax. *Une nouvelle série politico-satirique sur l'ascension d'un jeune député conservateur britannique.*
19.25 Documentaire : Percy Adlon. La Beauté ordinaire, de Peter Buchka. *Portrait du réalisateur de Bagdad Café.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Le Passage du Nord-Ouest. De Bernard Dumont, avec *Pierre Malet, Guy Thauvette. (Lire ci-contre l'article de Jean-Louis Mingalon.)*
22.10 Documentaire : Ramona. Quand les compteurs s'arrêtent, de Véronique Sanson et Rosy Chumillas. *Deux jeunes ouvrières devenues monteuses au cinéma partent à la rencontre, vingt ans après, de leurs anciennes collègues d'usine. Vies de Micheline, Jeanine, Raymonde, Kamel, Chouchou.*
23.05 *Cinéma : Tokyo-ga.* ■ Film germano-américain de Wim Wenders (1985) (v.o., 88 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 *Musique : Boulevard des clips* (et à 10.05, 1.10, 6.40).
10.55 *Série : Jet Set.*
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 *Série : Roseanne.*
14.00 Magazine : Météo 6.
14.05 Magazine : *La Vie à pleins tubes.* Vidéofan : Lio.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 *Série : Code Quantum.*
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa bricole !
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : *Tueurs aux trousses.* De Jerrold Freedman.
22.40 Série : Mission impossible.
23.35 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Le circuit du vin.
0.05 *Magazine : Sexy Zap.*
0.35 *Informations :* Six minutes première heure.
0.45 Musique : Culture rock. La Saga de 1967.
2.10 Rediffusions. Fréquenstar ; Destination le monde (Les Antilles) ; Blues for Two ; Jazz 6 ; Fidae 1992, Chili ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. *Antoine de Saint-Exupéry.*
21.32 Musique : Black and Blue. Jones et frères. Avec Jean-Philippe Allard.
22.40 Les Nuits magnétiques. L'immeuble, marche à suivre (4, rediff.).
0.05 Du jour au lendemain. *Dans la bibliothèque de notre collaborateur Jacques Meunier.*
0.50 Musique : Coda. Les couleurs de la nuit (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 octobre, salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre no 5 en la majeur K 219, de Mozart ; Faust Symphonie *pour ténor, chœur d'hommes* et orchestre, de Liszt, par le *Chœur d'hommes de Radio-*France, l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Ian Caley, ténor.
23.09 *Jazz club. Par Claude Carrière* et Jean Delmas. En direct du Club Manhattan-Hotel New-York à Eurodisney : Bob Dorough, chant et piano, Bill Takas, basse, Al Levitt, batterie.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Rideau

Enfin réglée, la querelle sur le rôle du Conseil constitutionnel! Après les amabilités gouvernementales déversées sur les neuf sages et la réplique du président dudit Conseil dans le Monde, *le chef de l'Etat rend son arbitrage. Il a publié un communiqué faisant savoir à la nation qu'il «estimait que la controverse devait être considérée comme close».*

C'est de bonne et rassurante méthode. Et cela prouve que le chef de l'Etat cohabitant ne reste pas inerte et sait prendre à la fois de la hauteur et des décisions. Celle-là s'apparente aux non-lieux judiciaires ou aux questions préalables qui permettent à nos Assemblées de décider qu'il n'y a pas lieu à débattre. La clôture de polémique par décret présidentiel est une technique riche de potentialités.

Reste à délibérer du champ des sujets qui pourraient être couverts de la sorte, débat qui, lui-même, ouvrirait la voie à des controverses qui cesseraient, un beau jour, par élyséenne délibération.

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Edgar Morin s'interroge sur les termes de la devise républicaine «Liberté-Égalité-Fraternité». Jean-René Bernard revient sur l'action européenne de Georges Pompidou *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les secours parviennent de nouveau en Bosnie

L'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie a repris, mercredi 24 novembre, après un mois d'interruption. Les premiers convois de vivres ont pu parvenir dans plusieurs villes dont Tuzla, Zepa, Srebrenica ou Travnik *(page 3)*.

L'un des chefs du Hamas a été tué

Imad Akhel, chef des commandos armés du Hamas, a été tué à Gaza par la police des frontières. Agé de vingt-quatre ans, il était recherché depuis deux ans par le service de sécurité intérieure d'Israël *(page 5)*.

POLITIQUE

M. Balladur et les priorités du gouvernement

Le premier ministre, Edouard Balladur, a exposé aux parlementaires de la majorité, mercredi 24 novembre à la Maison de la chimie, les priorités définies lors du séminaire gouvernemental organisé, dimanche 21 novembre, à l'hôtel Matignon *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

La condamnation des enfants «A» et «B»

Reconnus coupables, à Preston (Grande-Bretagne), du meurtre du petit James Bulger, âgé de deux ans, les deux enfants, qui avaient dix ans au moment des faits, sont condamnés à la détention *«pour une durée illimitée»*. Le procès a posé la question de l'âge de la responsabilité pénale *(page 11)*.

COMMUNICATION

Le capital de «l'Evénement du jeudi»

L'Événement du jeudi devrait faire du groupe Matra-Hachette de Jean-Luc Lagardère, le «pôle de référence» de son capital. Le retrait de certaines institutions actionnaires et la vente par des lecteurs de leurs actions pourraient permettre à Matra-Hachette d'accroître son poids de 4 % ou 5 %. Entré au capital il y a trois trois ans, le groupe a porté depuis sa part à 20 % *(page 13)*.

CULTURE

Le nouveau dessin animé des studios Disney

Aladdin, de John Muskers et Ron Clements, trente et unième long métrage de dessin animé des studios Disney, sort à Paris. Le génie est le principal intérêt du film *(page 15)*.

ÉCONOMIE

Les pertes de la SNCF

Le président de la SNCF, Jacques Fournier, a annoncé que les pertes de l'entreprise atteindront près de 8 milliards de francs en 1993. En 1994, la SNCF devrait amorcer un lent redressement *(page 18)*.

La réforme du statut de France Telecom

Face à l'opposition des salariés de France Telecom, le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, a choisi de reporter son projet de transformation de l'exploitant public des télécommunications en *société anonyme* *(page 19)*.

Services

Abonnements	IV
Annonces classées	19
Carnet, Mots croisés	22
Loto	14
Marchés financiers	20-21
Météorologie	22
Radio-télévision	23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Temps libre

Le manque d'argent, l'exposition du site aux intempéries et les pas de millions de visiteurs entraînent lentement la cité de Pompéi vers une seconde disparition. Le temps détruit ce qu'avait épargné l'éruption du Vésuve.

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté I à XVI

Le numéro du «Monde» daté jeudi 25 novembre 1993 a été tiré à 463 262 exemplaires

Les candidatures au professorat dans les lycées et collèges ont augmenté de 36 % en un an

La crise et la précarité de l'emploi ont poussé de nombreux étudiants vers les concours administratifs de la fonction publique, *dont ceux de l'enseignement*.

Quel vent les pousse donc vers la grande famille enseignante? La vocation ou la crise, qui angoisse et oriente naturellement vers les professions refuges, frappées du sceau de la garantie de l'emploi? A la clôture des préinscriptions, le 12 novembre, ils étaient près de 124000 à envisager de se présenter, au printemps 1994, aux différents concours de recrutement externes (y compris l'agrégation) des enseignants du second degré pour la session 1994. Soit une augmentation de 36 % par rapport à 1993 et de 65 % par rapport à 1992.

A la dernière rentrée, la ruée avait déjà été annoncée par le dépôt massif de candidatures dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Stupéfaits eux-mêmes, les directeurs d'IUFM avaient enregistré de deux à cinq fois plus de préinscriptions, selon les disciplines et les académies, les obligeant à plus de sélection. A Montpellier, on enregistrait jusqu'à cinq fois plus de candidats à l'inscription en première année pour la seule préparation au professorat des écoles. A Lyon, 630 dossiers étaient acceptés pour ce type de formation sur 2778 demandes. Tous concours confondus, les demandes ont plus que doublé à Nancy-Metz. Dans le second degré, les disciplines techniques ont accentué le mouvement.

Pourquoi ce succès? La crise et la précarité de l'emploi ont poussé nombre d'étudiants vers les concours administratifs de la fonction publique, dont l'enseignement, comme en témoignent les délégations régionales de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). Ainsi, à Grenoble, le nombre des abonnés au système d'information rapide sur les concours administratifs (SIRCA), un dispositif qui existe depuis une quinzaine d'années et qui s'adresse majoritairement à des particuliers des académies de Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand, a été multiplié par six en deux ans.

La crise, seule, cependant, ne saurait expliquer ces hausses spectaculaires et successives, qui, en augmentant fortement la proportion d'étudiants parmi les candidats aux concours, ont, au bout du compte, triplé le flux de «sang neuf» dans les effectifs des nouveaux titulaires de l'enseignement général et technique. La hausse des effectifs dans l'enseignement supérieur peut déjà, mécaniquement expliquer le phénomène.

En outre, la mise en place des IUFM, en 1991, a considérablement amélioré la lisibilité des parcours de formation menant aux métiers d'enseignement. Et ce dispositif semble efficace puisqu'on constate aujourd'hui que les taux de réussite aux concours sont plus élevés chez les étudiants issus des IUFM que chez les candidats libres.

L'ampleur des besoins

Dans le même temps, le ministère de l'éducation nationale a déployé des trésors d'imagination pour susciter les vocations grâce à des brochures (rajeunies) et des magazines grand public vantant le *«plaisir d'enseigner»*. Si d'aucuns avancent, comme autre facteur de motivation, la revalorisation, notamment financière, des carrières enseignantes intervenue en 1990, c'est plus sûrement la mise en place d'un système d'allocations qui attire nombre de jeunes vers les concours traditionnellement déficitaires. Actuellement, 5100 étudiants bénéficient de l'allocation de première année d'IUFM (70000 francs sur un an) et 3500 d'une allocation pour préparer une licence (dans des disciplines notamment déficitaires) en vue de passer ultérieurement les concours (50000 francs).

En définitive, on a fini par intégrer l'idée que l'éducation nationale recrutait. Car l'affichage du nombre de postes offerts au concours demeure encore le meilleur moyen d'attirer les foules. Faisant suite à des années d'insouciance, de politique à courte vue et de recrutement au coup par coup, l'éducation nationale s'est mise à accélérer à partir de 1988 la cadence de ses recrutements. Mise au pied du mur par l'accroissement des effectifs d'élèves en lycée, l'administration a doublé le nombre de postes offerts aux différents concours externes en quatre ans (de 10705 en 1988 à 21050 en 1992). Une progression que seule la guerre du Golfe est venue troubler en 1991.

Depuis, le nombre de postes a stagné, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, ayant annoncé, mercredi 24 novembre, la reconduction pour la session 1994 du nombre global de postes mis au concours (33000, y compris les concours internes).

La hausse des candidatures aux concours de recrutement ne saurait cependant masquer l'ampleur des besoins. Si le nombre de reçus augmentent (+ 19 % entre 1993 et 1991), il n'atteint pas les mêmes proportions que celui des candidatures. Les postes mis aux concours ne sont encore pas tous pourvus et les taux de remplissage connaissent, par disciplines, d'importantes disparités (1).

Selon une étude de la direction des études et de la prospective du ministère (DEP) parue en juin, ce sont 17000 nouveaux enseignants que l'éducation nationale doit recruter chaque année d'ici à l'an 2000 (12000 dans les disciplines générales et 5000 dans les disciplines techniques), pour faire face aux départs en retraite et à la hausse prévisible de 6 % des effectifs d'élèves à l'horizon 2001.

Contrairement aux indications rassurantes du ministre de l'éducation nationale, qui parle *«d'autosuffisance»* en matière de recrutement, on voit bien que les 14266 nouveaux professeurs d'enseignement général, technique et professionnel (le fameux «sang neuf»), recrutés en 1993, couvriront à peine les besoins évalués par la DEP. Obligeant vraisemblablement l'éducation nationale, une fois de plus, à recourir à l'embauche de maîtres auxiliaires.

JEAN-MICHEL DUMAY

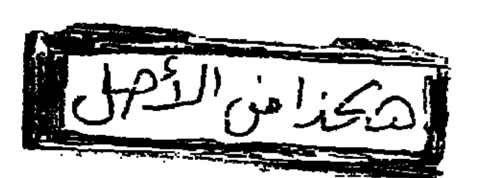
(1) En 1993, 65 % des postes ont été pourvus, en moyenne, au CAPES externe : entre autres, 45 % des postes en anglais, 56 % en mathématiques, 64 % en sciences physiques, 70 % en lettres modernes, en allemand et en philosophie, 76 % en histoire-géographie, 100 % en biologie et en sciences économiques et sociales.

Des réformes radicales pour l'Opéra de Paris

L'Opéra de Paris s'appellera désormais, l'Opéra national de Paris (ONP), a révélé Jacques Toubon au cours d'une conférence de presse réunie, le 25 novembre, au ministère de la culture et de la francophonie.

Une série de réformes radicales ont été annoncées à cette occasion. Elles portent sur le statut de l'établissement, qui deviendra un établissement à vocation industrielle et commerciale (EPIC). Un seul patron dirigera conjointement les salles de Garnier et Bastille, sur le plan artistique et administratif. Ce sera, à partir d'août 1995, Hugues Gall, actuel directeur du Grand Théâtre de Genève. Il aura le titre de directeur et sera nommé pour six ans. Dès maintenant, un système original d'intérim lui permettra de prendre des décisions artistiques en vue des productions à venir. Les spectacles lyriques seront donnés tant à Bastille qu'à Garnier. A plein régime, la saison offrira un total de trois cent soixante-cinq représentations (dont une soixantaine de spectacles chorégraphiques). A Bastille, le nombre des places à prix moyen sera augmenté et il y aura davantage de représentations en matinée, à l'intention des mélomanes non parisiens.

La subvention de l'Etat (500 millions de francs) reste inchangée, mais un fonds de programmation exceptionnelle sera débloqué, dans un premier temps, pour permettre la constitution rapide d'un répertoire.



Le Monde

• Le Monde • Vendredi 26 novembre 1993 I

DES LIVRES

L'art, éternellement présent

Les deux premiers volumes de l'histoire de l'art français d'André Chastel paraissent ensemble – deux livres majeurs

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS
d'André Chastel.
Flammarion, coll. « Champs », nº 601, 102 p., 39 F.
HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS volume 1 : Pré-Moyen Age et Moyen Age
d'André Chastel.
Flammarion, 336 p., 400 ill., 495 F, jusqu'au 31 janvier 1994, 595 F, ensuite.

André Chastel est mort il y a trois ans et demi. Il achevait alors une histoire de l'art français, l'ayant rédigée plus qu'aux trois quarts – des origines jusqu'à la Restauration. Après le nécessaire travail de mise au point et d'illustration du texte, paraissent aujourd'hui, ensemble, le premier volume de cette somme, consacré aux périodes antiques et médiévales, et *l'Introduction à l'histoire de l'art français,* que son auteur avait conçue comme un long préambule philosophique. Ce dernier ouvrage se présente sous la forme d'un recueil de maximes, aphorismes, anecdotes et observations. Voilà pour le détail des faits.

Que rien n'ait été écrit de plus juste, de plus subtil, de plus précis sur cette matière depuis si longtemps que manque un terme de comparaison ; que *l'Introduction* soit le plus bel exemple d'exercice critique d'un savoir et de ses méthodes, voilà pour l'essentiel.

Il serait possible assurément de célébrer l'érudition vertigineuse, les curiosités d'archéologue et d'archiviste, le goût d'André Chastel pour les œuvres rares, les indices cachés, possible de faire l'éloge de l'homme de science. Ce panégyrique n'aurait que le défaut de réduire l'entreprise à une infatigable collecte de tableaux, de sculptures, de dessins, de vitraux, de miniatures et d'orfèvreries, quand l'histoire de l'art selon Chastel a d'autres ambitions et d'autres exigences.

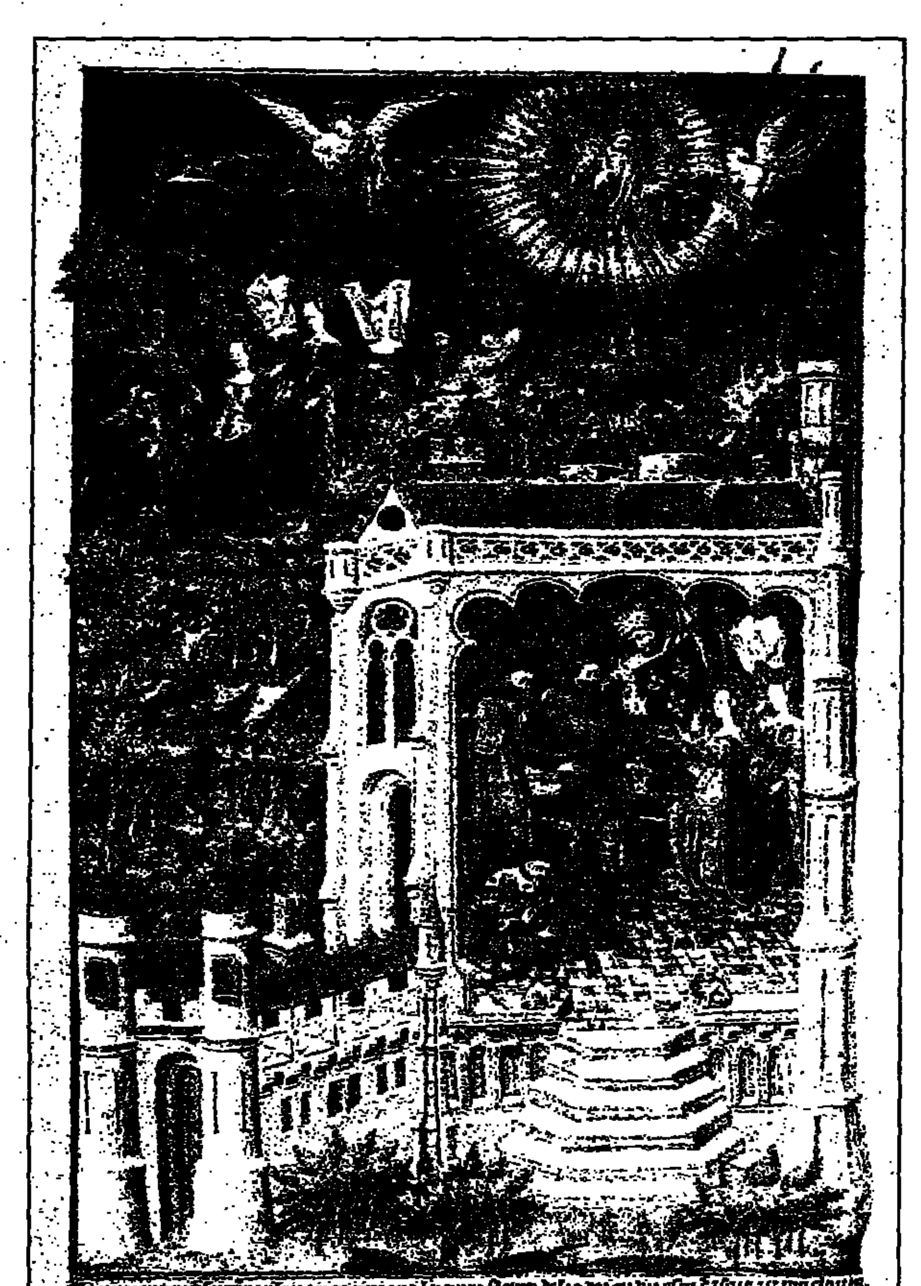
Ses ambitions ? Lier arts et époques, arts et techniques, arts et société, arts et religion, arts et institutions politiques ; suivre, au risque de se perdre, fils, réseaux, écheveaux et liaisons ; comprendre le passé dans sa complexité au lieu de le réduire à une légende, fût-elle éloquente. Ses exigences ? Ne tolérer aucun lieu commun, aucune opinion reçue, aucune synthèse toute faite, aucun découpage chronologique avalisé par la coutume et la paresse ; n'admettre aucune lacune, aucun oubli, aucune spécialisation myope ; varier les méthodes et les preuves et se défier d'une réflexion qui tendrait à s'ossifier en système. Qu'une telle leçon ne soit pas aisée à suivre, qu'il y ait là de quoi dépiter les amateurs de monographies et les monomanes de l'inventaire après décès, cela se conçoit sans peine.

Dans *l'Introduction*, Chastel écrit : *« La France filtre (...). Ses ouvriers, sûrs d'eux-mêmes, se servent à droite et à gauche comme si tout leur appartenait de droit. En art, il n'y a jamais lieu d'établir des factures et de s'inquiéter de ses dus. On va de l'avant, outil en main. »* De qui est-il question, vraiment ? Des artistes français ou de l'auteur ? D'un art qui vit d'emprunts métamorphosés, de captures inavouées et d'adoptions discrètes, de découvertes imprévues et de « bricolages » empiriques – ou d'une réflexion qui ne se fige jamais dans une règle, d'une réflexion qui ne tient rien, même le plus simple, pour établi et indubitable ? Elle va de l'avant, justement, inventant ses outils quand ceux qui existent s'avèrent faibles ou imprécis.

Cette histoire ne croit pas à l'ordre chronologique et aux catégories. Elle ne croit qu'au présent, sa diversité, ses complications, ses contradictions, son désordre. *« Partout, la vie se passe, et s'est toujours passée, au présent »*, lit-on ainsi. Toute reconstitution gauchit, toute mise en ordre altère et mutile, toute philosophie de l'histoire tourne à la fable trop bien réglée, à la doctrine trop hiératique. Les « grands » mots lestés de certitudes – Moyen Age, Renaissance, baroque, classicisme – ne valent guère plus que leur poids de rhétorique. Quant aux « grandes » synthèses qui remodèlent, elles mentent. *« Il faudrait se débarrasser*, observe Chastel, *de la tentation permanente de considérer que l'art carolingien, par exemple, recèle d'intéressantes prémices de l'art médiéval, qu'autour de l'an mil cette préparation s'intensifie et qu'en 1100 on est enfin arrivé à l'équilibre. Cet évolutionnisme darwinien a l'inconvénient d'aligner après coup, dans une série montante, des réalités qui comptaient, bien entendu, pour elles-mêmes, et d'ignorer les accidents de parcours. »*

Philippe Dagen

Lire la suite page XIII



La légende de Clovis, miniature, vers 1429.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Frère fouettard

« Il n'est pas impossible que le « Bloc-notes » *ou les* Mémoires intérieurs *soient consultés encore à une époque où nul ne songera plus à ouvrir mes romans. »* Ainsi se confie François Mauriac, en 1968, alors qu'au soir de sa vie tout en lui se révolte à l'idée que ses écrits journalistiques pourraient constituer le meilleur de son œuvre. Au lecteur de juger *sur pièces, puisqu'on réédite,* en collection de poche et en cinq volumes, ces dix-huit années de collaboration hebdomadaire avec *la Table ronde* d'abord, puis *l'Express,* et enfin *le Figaro littéraire. « Un somptueux dialogue entre le monde intérieur et l'Histoire »,* dit Pierre Lepape. Tandis que François Bott, évoquant l'atmosphère des années 50, note, dans sa chronique : *« Mauriac jubilait. Et nous aussi... »*

Page XVI

MANIFESTATION

Le livre de jeunesse à Montreuil

Du 1er au 6 décembre, Montreuil va être, pour la neuvième fois, la capitale des *livres pour les jeunes. C'est* Gavroche et Zazie qui accueilleront les visiteurs, illustrant ainsi le thème de l'année : « La ville, lieu d'enfances ». Pour fêter l'événement, « le Monde des livres » consacre quatre pages aux réussites, mais aussi aux inquiétudes d'un secteur *majeur de l'édition française.*

Pages VII à X

Appel à témoins

A l'opposé des autres romanciers qui prennent la place de Dieu Patrick Modiano se glisse parmi nous aussi démuni que ses personnages

CHIEN DE PRINTEMPS
de Patrick Modiano.
Seuil, 122 p., 75 F.

Modiano écrit simple. Cette formule laconique résumerait le talent du romancier: Cela seul n'explique pas l'envoûtement douloureux de ses livres. Un lecteur attentif peut alors s'interroger sur l'opportunité de phrases apparemment inutiles : *« Ce soir-là, j'ai feuilleté* Neige et soleil. *Jansen m'avait dit qu'il n'était pas responsable de ce titre anodin et que l'éditeur suisse l'avait choisi lui-même, sans lui demander son avis. »* Le narrateur, un tout jeune homme, s'interroge sur la vie de ce photographe plus âgé, rencontré par hasard. L'album de photographies, *Neige et soleil*, au titre si « anodin », dont il traque les clichés avec avidité, fait partie des indices. Le jeune garçon (c'est en 1964, il a dix-neuf ans) veut comprendre l'homme derrière le créateur, persuadé que le tumulte de l'existence s'incruste dans l'œuvre. Chaque mot de la phrase citée prend alors une autre résonance. La réalité fondrait comme neige au soleil dès l'instant où elle est captée par la pellicule (imprimée sur la page). Les mots ne sont pas anodins : grâce à eux, les individus deviennent des personnages. Ils acquièrent l'éternité, mais sacrifient les étapes conventionnelles de l'existence. Orphée emprisonne son chant dans les miroirs, privé alors d'espérances, dont celle d'envisager la durée comme une victoire.

L'écrivain, *le photographe, sont* responsables de ces instantanés en noir et blanc que l'on croit pouvoir enfouir dans une malle – là où Francis Jansen entassait pêle-mêle ses photographies, – *mais* qui figent l'émotion, immobilisent le réel. Jansen fuit, abandonne *son œuvre.* Acte abominable aux yeux du témoin qui, trente ans après, écrira son roman (celui que nous lisons), obsédé par ces quelques mois où il tenta de démasquer Jansen. Deux printemps entre lesquels s'est écoulée la longue jeunesse du romancier, dont nous ne saurons rien, sinon qu'il peut, à chaque roman, annuler le temps et recréer une illusion de réel. Sous sa surface de velours, *Chien de printemps* est un livre coup de poing, qui affronte les obsessions capitales de l'écrivain : la gratuité ineffable de la création, les traquenards de la mémoire et la permanence de la mort.

Les romans de Modiano se réduisent à l'épure. Les mots y sont manipulés avec soin et prudence. Les phrases sont des pièges où s'engluent des vies fictives. Le romancier s'empare de l'autre comme de son jumeau, croisé, entrevu, pourchassé sans doute, mais qui ne nous dévoilera jamais l'épreuve de la mort. Modiano nous fascine, mais nous fait peur. Il s'en excuse : son écriture se fait limpide (anodine) afin de cacher ce travail de deuil. Notre vie ne serait que le rêve d'un dieu fatigué.

D'éternels jeunes fantômes

Modiano ne témoigne pas du temps visible. Il nous entraîne dans un *no man's land* qui pourrait être aussi bien l'antichambre de la mort que la plus reculée des chambres de la vie. *Modiano écrit* des romans noirs. Sans jamais commenter les affres de l'existence, il en révèle l'arbitraire. Mais à l'opposé des autres romanciers qui prennent la place de Dieu, il se glisse parmi nous, aussi démuni que ses personnages. *Chien de printemps* est la mise en fiction de l'écrivain Modiano se livrant à l'alchimie du roman, désespéré de ne pouvoir dire l'espérance.

Francis Jansen abandonne une femme qui l'aime et décampe face au *mari jaloux* (profession : mime) qui gesticule et menace : du vaudeville. Mais il importe peu d'évaluer ses échecs et ses lâchetés. *Cela seul qui semble* compter, c'est ce signe mystérieux qu'il a lancé avant de disparaître, sa présence dans le regard du narrateur. Les personnages de Modiano sont d'éternels jeunes fantômes de chair. L'amour serait un sentiment d'angoisse lorsque surgit ce double *« mort à notre place à une date et dans un lieu inconnus ».* L'écrivain a pour mission, puisque *« son ombre finit par se confondre avec nous »*, de raconter cette vie ou de la suggérer, de nous réveiller de l'amnésie.

De susciter aussi notre responsabilité historique. C'est la mémoire de l'image. Sur la photographie, un inconnu nous regarde : *« Son regard à lui, un regard dont je me rappelle l'expression triste et attentive. »* Quelle horreur découvre-t-il que nous ne pouvons qu'imaginer ? Là est notre véritable torture, dans cet instant où Modiano suggère la douleur de l'autre, un autre poursuivi en vain, qui nous tourne le dos et ne nous dévoilera pas ce qu'il a déjà vu, que nous devinons sans y croire encore. Patrick Modiano possède le don de faire percevoir ce silence, l'émergence ralentie d'un désarroi essentiel.

Hugo Marsan



Les lettres néerlandaises seront à l'honneur de la vingt et unième édition des « Belles étrangères » qui se déroulera du 29 novembre au 10 décembre à Paris, puis dans diverses villes de province. Onze écrivains participeront à cette manifestation qui offre l'occasion de découvrir une littérature souvent méconnue.

LE JARDIN DE CUIVRE
(De Koperen Tuin)
de Simon Vestdijk.
Traduit du néerlandais
par Jacques Plessen
et Robert Strick,
Phébus, 318 p., 138 F.

CORPS MYSTIQUE UNE HISTOIRE
(Mystiek Lichaam Ben Geschiedenis)
de Frans Kellendonk.
Traduit du néerlandais
par Patrick Grilli,
Gallimard, 190 p., 130 F.

LES LOIS
(De Wetten)
de Connie Palmen.
Traduit du néerlandais
par Isabelle Rosselin,
Actes Sud, 212 p., 120 F.

GRIS D'ABORD PUIS BLANC PUIS BLEU
(Eerst grijs dan wit dan blauw)
de Margriet de Moor.
Traduit du néerlandais
par Marie Hooghe,
Robert Laffont, 270 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand

Ces Hollandais inconnus...

LES Néerlandais nous connaissent certainement mieux que nous les connaissons. Cela est valable pour le terrain comme pour la littérature. Trop proche, dans une langue qui semble si lointaine, avec des sons qui n'appartiennent qu'à elle, la culture néerlandaise, tout imprégnée de son histoire, ne passe que très rarement la frontière vers la France. Ainsi, dans les salles de l'étonnant et passionnant Musée littéraire de La Haye, le visiteur français reste stupéfait de son ignorance, mis en présence d'une succession de volumes et de portraits, d'une impressionnante liste de noms d'écrivains et de titres d'œuvres qui, il nous faut l'avouer, nous sont complètement inconnus.

Un peuple de lecteurs, d'éditeurs dynamiques, où l'on traduit plus de livres que partout ailleurs, où l'on vend aussi dans les librairies les titres qui paraissent en anglais. Mais où on exporte peu d'auteurs. Alors, devant la difficulté de faire lire leurs textes à l'étranger, par suite du petit nombre de lecteurs de néerlandais dans les maisons d'édition, a été créé, sous l'égide du Ministère de la communauté flamande, une dynamique Fondation pour la production et la traduction de littérature néerlandaise. En outre, une Maison des traducteurs existe à Amsterdam depuis deux ans, destinée à accueillir des traducteurs étrangers qui peuvent venir y travailler. Ou y chercher des textes. *« Personne, en dehors de la Hollande, ne sait qu'il existe ici des auteurs de théâtre remarquables »*, faisait-on remarquer. Même le Flamand Hugo Claus n'a pas, à l'étranger, le succès qu'il mérite. Cette année, la langue néerlandaise avait la vedette à la Foire de Francfort, réunissant les Pays-Bas et les Belges des Flandres, soit plus de 20 millions de personnes. C'était l'écrivain Harry Mulisch qui faisait le discours inaugural : une mère Flamande d'Anvers, un père originaire de l'Autriche-Hongrie habsbourgeoise. *« Mon père venait de ces régions de Bohême que se partagent aujourd'hui la République tchèque et la Pologne*, a-t-il dit. *S'il se coupait le doigt, il jurait en néerlandais, si la coupure était un peu profonde en allemand, et si elle l'était vraiment, en tchèque ou en polonais. On le voit, il est à peine possible d'imaginer Néerlandais plus « impur » que moi »*, concluait l'auteur de *l'Attentat*, l'écrivain le plus célèbre en Hollande aujourd'hui, dont le dernier roman de 800 pages, *La Découverte du ciel*, approche les 200 000 exemplaires.



GÉRARD MULDER

Cees Nooteboom, Harry Mulisch et Hugo Claus à Ibiza en 1959.

A l'occasion des « Belles étrangères », on a vu apparaître plusieurs titres d'auteurs du XXe siècle. A peu près *tous* inconnus. Comme le célèbre Simon Vestdijk, dont les Editions Phébus publient, en première traduction française, *le Jardin de cuivre.* Né en 1898, mort en 1971, il est considéré comme un phénomène. Un auteur à l'œuvre immense d'une diversité et d'une abondance inégalées dans les lettres néerlandaises : une centaine de titres dans les genres les plus variés, ce qui faisait dire à ses contemporains qu'il *« écrivait plus vite que Dieu lit »*. Qu'on en juge : *une cinquantaine de* romans, sept recueils de nouvelles, vingt-deux recueils de poésie ; dix-huit volumes d'essais et de critiques, des tradutions et même, en dehors de la littérature, des ouvrages sur la musique, la religion, la psychologie, la relation entre l'astrologie et la science, la philosophie. Et, de l'avis de ses contemporains, un véritable érudit éloigné de tout amateurisme. Ce n'est qu'à trente ans, après des études de médecine, et quelques années comme médecin de marine, qu'il décide, en 1929, de se consacrer à la littérature, avec, au début, un cycle de huit œuvres autobiographiques, appelées le *Roman d'Anton Wachter*, qui le rend célèbre.

On sent aussi le poids de l'autobiographie, peut-être romancée, écorchée, exaspérée, dans *le Jardin de cuivre*, un roman plus tardif, de 1950. Un amour de toute une vie. Un débordement d'amour qu'éprouve depuis toujours, depuis l'adolescence, Nol le fils du juge, pour Trix, la fille de son maître de musique. Une coquette, croit-on, qui se moque de lui, le trompe, et qu'il ne cesse de poursuivre pour se faire vampiriser avec délectation. Un jour, il vient de terminer ses études de médecine, il la retrouve, serveuse, dans le bistrot de la petite ville de son enfance où sa mère est en train d'agoniser. Quand elle le repousse et veut le renvoyer à l'hôpital près de sa mère, il ne sait que manier le sarcasme cruel ouvrant des tranchées insondables d'incompréhension et de mensonge : *« Toi aussi, un jour, tu as laissé crever ton père. Nous ne formons qu'une seule âme ; autrefois, je me disais ton frère d'adoption... Avec ma mère, c'est pareil ; peu m'importe qu'elle vive ou qu'elle soit morte. Ce n'est pas manquer de cœur, Trix, c'est déborder d'amour. Nous ne pouvons pas courir après les gens que nous aimons. »*

La finesse de l'analyse appliquée à la brutalité des sentiments a quelque chose de fascinant, car l'image de Trix, la femme inaccessible, va poursuivre Nol toute sa vie. Vestdijk semble prendre un plaisir masochiste à se dévoiler, à se rabaisser, à rabaisser son personnage plutôt, une boule de cervelle et de viande pleine de jalousie, de haine et de naïveté. De souffrance aussi, apaisée peut-être par le suicide de Trix. Reste la haine méprisante qu'il a toujours éprouvée pour Chris, le grand frère, le préféré du père. Et dans cet enfermement étouffant d'une société abîmée dans ses regrets, Nol se souvient : le son des cuivres retentissait, sous le kiosque à musique, dans le jardin doré par l'automne. On distribuait des choux à la crème aux enfants. *« Ce qui avait commencé là-bas, c'était le chagrin incurable qui deviendrait mon unique bien propre et que désormais je refuserais de perdre quand bien même un ange obéissant à l'un de ses caprices hautains, tenterait de le retrancher de moi de son épée de feu. »* Un véritable charme sourd, sous tant de silence, d'ambiguité et de brutalité,

Autre chronique familiale d'un autre temps, d'un autre style surtout, que ce *Corps mystique*, exposant la misère sous toutes ses formes, qui avait fait scandale lors de sa parution en 1986 aux Pays-Bas. On s'accordait à considérer son auteur comme un des plus talentueux de sa génération : Frans Kellendonk, mort à moins de quarante ans, en *1990*, du sida. Mais ce n'est là qu'un prétexte pour réunir autour du père, dans son domaine du Jardin des épines, ses enfants égarés : Puce, sa *fille* qu'il aime d'un amour jaloux et qui revient enceinte (*« Encore enfant, du vivant de sa mère, elle excellait déjà dans l'art d'enquiquiner le monde »*), et son frère qui revient de New-York où son ami est mort du sida (*« Je te salue, ma sœur, pleine de hargne, épouse de personne. Tu es la plus paumée entre toutes les femmes, et la bleusaille dans tes entrailles est paumée »*). Puce partira à la fin de l'été. Enlevée par Bruno, le Juif, pour la plus grand rancune, un brin raciste, de son père.

DANS les deux dernières années, on a vu apparaître une nouvelle génération d'auteurs femmes, pas forcément féministes, qui ont connu un immense succès. Deux d'entre elles viennent d'être publiées en français : Connie Palmen et Margriet de Moor. Peut-être verra-t-on *aussi* prochainement une traduction des courts textes pleins de légéreté et d'humour qu'écrit Charlotte Mutsaers, qui s'était d'abord fait connaître comme peintre avant de passer à l'écriture...

Dans *les Lois*, un premier roman qui a remporté un énorme succès aux Pays-Bas, l'ancienne étudiante en philosophie Connie Palmen raconte sept rencontres. Une étudiante en philosophie interroge sept hommes, qui ne se rencontreront pas : l'astrologue, l'épileptique, le philosophe, le prêtre, le physicien, l'artiste, le psychiatre. De chacun d'eux, elle attend une révélation sur les fins dernières de l'univers. Sur les lois de la vie. *« La vie était nettement plus simple quand je croyais encore en Dieu. »* Mais les réponses font défaut.

L'autre découverte féminine de 1991, ce fut Margriet de Moor qui a dépassé les cent mille exemplaires avec son premier roman, *Gris d'abord puis blanc puis bleu* que la Hollandaise Tina Hageman, directrice littéraire de « Pavillons » chez Robert Laffont a choisi de publier. Encore un livre sur la communication difficile... Que masque l'apparence de l'amour où se joue à chaque moment la liberté de chacun des membres du couple ? C'est la question que Magda, l'exilée tchèque, force à se poser. Un jour, sans raison, elle disparaît. Sept cent vingt-quatre jours plus tard, elle rentrera. Sans donner d'explications à son mari qui ne peut poser de questions. Qui ne peut supporter le silence dans lequel elle s'enfonce. Alors, il la tue. A côté d'eux, continue à vivre Gaby, l'enfant autiste qui, lui non plus, ne parle pas...

Dans *l'Œuf d'or*, une autre femme a disparu dans une station-service près de Dijon, alors que son fiancé faisait le plein d'essence. Un maniaque, nommé Lemorne, très franchouillard, a décidé d'aller au-delà du Bien et du Mal. Ce court thriller, qui paraît long, finalement, semble s'insurger contre cette France qui ne rend pas toujours à leur pays les voyageurs qu'elle séduit.

Nooteboom l'Espagnol

DÉSIR D'ESPAGNE
Mes détours vers Santiago
(De Omweg naar Santiago)
de Cees Nooteboom.
Traduit du néerlandais
par Anne-Marie de Both-Diez.
Actes Sud, 450 p.
(avec un index), 160 F.

Il y a toujours eu, chez les Hollandais, une attirance pour l'Espagne. Cees Nooteboom, *lui*, ce Hollandais volant de notre siècle, a, depuis son plus jeune âge, trouvé son pays trop étroit et parcouru le monde : il était à Budapest en 1956, à Paris en 1968, à Berlin en 1989, tout en se passionnant pour la culture japonaise. Il a choisi, depuis plus de trente *ans, par un tropisme qui l'attire* sans doute vers le Sud, de vivre à Minorque pendant *six mois* de l'année.

« Je me suis donné à l'Espagne corps et âme, pour le meilleur et pour le pire, c'est là qu'est ma place », écrit-il dans *Désir d'Espagne*, un recueil de ses essais sur l'architecture, l'art, l'histoire, les paysages, les gens et les villages *de ces régions qu'il a parcourues* tant de fois. L'ouvrage porte un sous-titre : *Mes détours vers Santiago. « Il y a dix ans*, écrit-il, *je voulais me rendre à Santiago, et naturellement j'y suis allé, non pas une fois mais à plusieurs reprises. Pourtant je n'y étais pas vraiment allé puisque je n'avais rien écrit sur ces visites. »* C'est donc l'essence, la matière des chemins de Compostelle de Cees Nooteboom que l'écrivain hollandais a distillée.

Il veut tout voir, tout connaître, de cette Espagne qui fut l'ennemie. Cette Espagne qui a laissé, même après tant de siècles, dans l'imagination populaire des Néerlandais, *une image d'épouvante* entretenue par l'historiographie protestante de l'époque. A *l'Escorial*, comment ne serait-il pas impressionné ?... Mais surtout, il aime arriver dans un lieu nouveau, voir l'église, les artisans, savourer la paralysie de l'heure la plus chaude de l'après-midi, par 40 degrés, quand toute la population d'une petite ville est assise à *l'ombre des grands arbres. Fou de* peinture aussi, mais fasciné par les ordres monastiques, il parle admirablement de Zurbaran, qui vivait au sud de l'Espagne, au temps de la Contre-Réforme ; fasciné par la matière, par les étoffes, par les plis de ces tissus qui cachent le corps torturé comme ce tableau représentant saint Sérapion dont le peintre dissimule, sous le drapé *de l'étoffe blanche*, le ventre vidé, les entrailles disparues. *« Pourquoi Zurbaran ?*, se demande-t-il. *Pourquoi cette singulière obsession pour les martyrs, les moines, les crucifiés, les saints ? »* Mais on peut remarquer que, dans tous ses livres, il y a toujours un moine...

Surtout, semble-t-il, lui, le voyageur, est sensible à cette langue espagnole qui s'est répandue, maintenue et qui, loin, en Amérique du Sud, donne l'impression de rendre les gens, le pays, le paysage accessibles. C'est le regard du Hollandais qu'il pose sur cette Espagne d'aujourd'hui : *« Et les Pays-Bas ? Il semble que nous n'ayons rien laissé d'autre dans nos colonies que quelques dalles funéraires et quelques églises, notre langue s'est volatilisée, dissipée, envolée au-dessus de l'archipel indonésien. Etait-ce trop loin ? J'envie naturellement les Espagnols et les Portugais, ne serait-ce qu'à cause d'une littérature qu'un vent a ramenée de leur lointain ouest et qui abreuve la vieille langue. »*

Dix années d'un voyage espagnol d'une exceptionnelle richesse. Cees le Hollandais est arrivé au bout de ses détours. Si l'on relisait, maintenant, *Rituels*, son beau roman japonais ? (1).

N. Z.

(1) *Calmann-Lévy, 1985.*

Le programme des « Belles étrangères »

Sorbonne

Lundi 29 novembre, à 19 h 30 : séance inaugurale. Présentation de l'ensemble des écrivains par Philippe Noble et Philip Fréríks.

Institut néerlandais

Mardi, 30 novembre, à 15 heures : débat sur « Le passé colonial », animé par Johanna Stouten, avec Hella S. Haasse, Adrian Van Dis et F. Springer. A 18 h 30 : conférence sur « Fiction et cinéma », par Léon de Winter et Philippe Noble (121, rue de Lille, 75007 Paris).

Maison de la poésie

Mardi 30 novembre, à 20 h 30 : Rutger Kopland et Cees Nooteboom. Présentation par Philippe Delaveau. Lectures par Gérard-Henri Durand. Jeudi 9 décembre, à 18 h 30 : débat « Autour de l'œuvre de Simon Vestdijk, 1898-1971 », animé par Gérard Meudal et Jean-Pierre Sicre. Forum des Halles, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris.

Centre Georges-Pompidou

Mercredi 1er décembre, à 17 heures, rencontre avec Cees Nooteboom. Présentation par Hubert Nyssen.

Vendredi 3 décembre, à 17 heures : rencontre avec Hella S. Haasse, animée par Johanna Stouten, à la salle d'actualité de la BPI. A 18 h 30 : débat sur « L'étranger dans la littérature néerlandaise », animé par Gilbert Van de Louw. Avec Adriaan Van Dis, Margriet de Moor et Léon de Winter.

FNAC

Jeudi 2 décembre, à 18 heures. Débat « Fiction et philosophie », animé par Rokus Hotsfede, avec Marcel Möring, Harry Mulisch et Connie Palmen. A l'auditorium de la FNAC au Forum des Halles.

Des manifestations sur les « Belles étrangères » sont organisées en Belgique le 9 et le 10 décembre et dans toute la France : à Saint-Germain-en-Laye vendredi 3 décembre, à Bordeaux-Bègles les 4, 5 et 6, à Montpellier le 7, à Aix-en-Provence le 9, à Arles le 4, à Amiens le 8 et le 9, à Strasbourg le 6 et le 7, à Villeneuve-d'Ascq le 30 octobre, le 6 et le 7 décembre, à Saint-Nazaire le 3 et le 4. *Renseignements au tél.* : 49-54-68-80.

La guerre de Calaferte

L'écrivain rassemble ses souvenirs de l'Occupation et de la Libération. Résultat : un texte halluciné, un cri d'une obscène vérité

C'EST LA GUERRE
de Louis Calaferte, Gallimard, coll. L'« arpenteur ». 192 p. 86 F.
MIROIR DE JANUS
Carnets V, 1980-1981
de Louis Calaferte, Gallimard, coll. L'« arpenteur ». 403 p., 150 F.

« Envisagé ce matin de rédiger certains de mes souvenirs de l'époque de la guerre, de l'Occupation et de la Libération; contrée biographique dont je n'ai encore nulle part fait état et qui pourrait éventuellement servir à titre documentaire à un mémoire plus général sur ces années sombres. (...) Il ne peut donc s'agir pour un tel projet que de consigner une suite d'instantanés d'où le commentaire serait en fait exclu », notait Louis Calaferte, le mardi 18 novembre 1980, dans ses carnets, aujourd'hui publiés sous le titre *Miroir de Janus*.

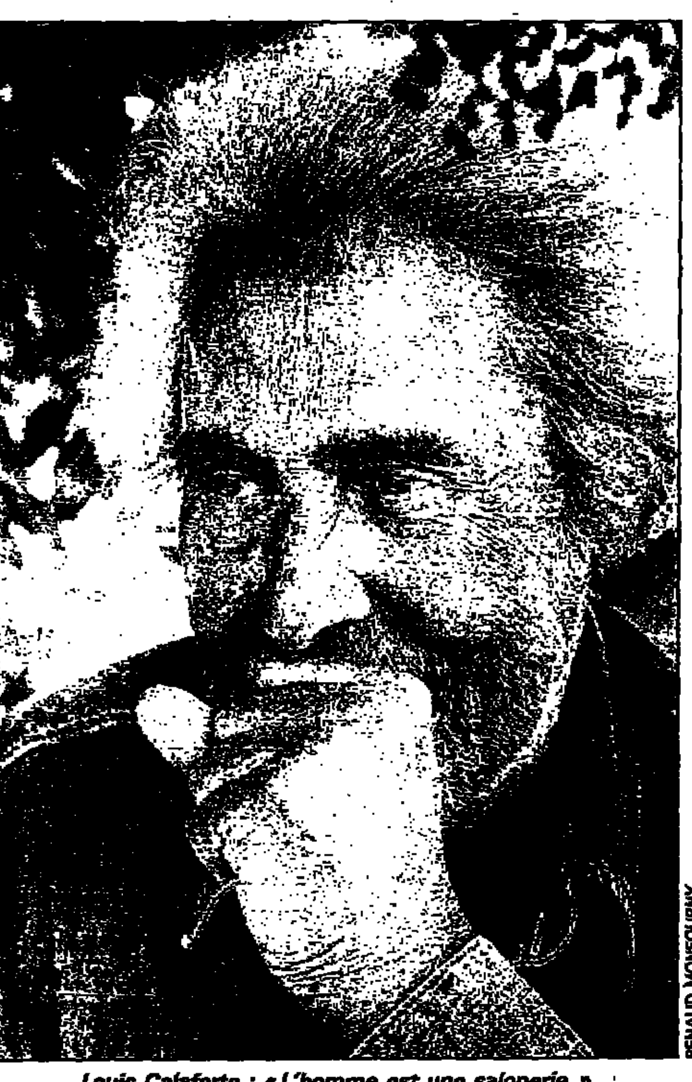
Ce projet a abouti. Texte halluciné et hallucinant qui tient plus du cri que du récit, *C'est la guerre*, d'où toute chronologie paraît avoir été écartée par l'auteur, rassemble des éclats de mémoire. Louis Calaferte ne pose pas au témoin, encore moins à l'historien. Il restitue simplement, en phrases sèches, les images et émotions que l'enfant qu'il fut durant ces années noires a enregistrées.

Jamais une plainte

Du *« C'est la guerre ! »* presque joyeux des premiers jours de la mobilisation générale aux scènes de tonte de la Libération, en passant par les rafles de juifs, Louis Calaferte ne nous épargne rien. Il nous dit la bêtise, la lâcheté et la haine au quotidien. Aucune emphase ni un mot de trop. Une vérité nue et obscène.

Onze ans en 1939, immigré italien de surcroît, l'enfant doit appréhender un vocabulaire nouveau. Il ne comprend rien aux événements; les adultes, pas plus, mais eux ont des béquilles. La xénophobie, par exemple. Alors, on brise les vitrines de magasins tenus par des Italiens pour se soulager les nerfs. Bientôt, ce sera la débâcle, et la France se réveillera pétainiste, mais le ravitaillement tiendra lieu d'idéologie dominante. Epiciers et crémiers mènent le pays par le ventre. Louis Calaferte dit les affres de la faim, mais jamais une plainte ne se glisse sous sa plume, même lorsqu'il évoque sa découverte du travail en usine, cet esclavage que, déjà, il récusait par tous les pores de sa peau. Une seule lueur dans cette atmosphère empuantie par la sueur et la peur : la lecture.

Les notes de Calaferte sur ses lectures constituent, justement, une part importante du cinquième volume de ses carnets intimes. Spectacle fascinant que cette pensée en mouvement, sans cesse en quête de doutes. L'aventure intérieure ne le rend pas pour autant indifférent à la folie du monde. Cet écrivain qui n'obéit qu'à ses indignations ne se fait pas trop d'illusions sur ses possibilités de modifier le cours de la société. Néanmoins, il réfute l'état de somnolence qu'il détecte chez tant de ses contemporains. Les lignes les plus fortes de *Miroir de Janus* sont celles qu'il consacre au passage du temps. *« Mon sentier s'enfonce dans le silence du sous-bois »*, écrit-il joliment alors que, chaque jour davantage, le corps lui présente l'addition des ans.


RENAUD MONFOURNY
Louis Calaferte : « L'homme est une saloperie. »

Portrait peu flatteur

« La tentation est grande en littérature de stériliser nos émotions » : Louis Calaferte, c'est le moins qu'on puisse affirmer, n'a pas cédé à cette *« tentation »* dans *C'est la guerre*. La violence de son propos est telle que, à n'en pas douter, nombre de lecteurs n'apprécieront pas le portrait peu flatteur qu'il dresse des Français d'alors. En fait, Louis Calaferte, hors les hommes de pouvoir, ne condamne personne. En revanche, il s'interdit l'oubli ou la complaisance. Sa jeunesse est morte prématurément. Raflés et tondues l'ont emportée avec eux : *« Il n'y a autour de moi que vol, mensonge, compromission, passion de l'argent, égoïsme, indifférence, corruption, hypocrisie, prostitution déguisée, violence, lâcheté, bassesse, obséquiosité intéressée. J'ai treize ans. Quatorze ans. Quinze ans. J'apprends l'homme. L'homme est une saloperie. »*

Pierre Drachline

★ Signalons la parution, aux éditions Hesse (4, rue de la Brigaudière, 41350 Saint-Claude-de-Diray), du premier volume du *Théâtre complet* de Louis Calaferte (398 p. 159 F), qui regroupe ses *« pièces intimistes »* (*Trafic, Chez les Titch, les Miettes, Mo, Tu as bien fait de venir, Paul, l'Entonnoir, les Derniers Devoirs, l'Aquarium*). En outre, le groupement de libraires L'œil de la lettre a constitué un dossier sur cet écrivain et publié, hors commerce, un *Petit dictionnaire à manivelle* qui se clôt sur cette définition du mot *zoo* par Calaferte : *« Camp de concentration animal. »*

AU FIL DES LECTURES

La jeune femme et la mort

« Elle », la jeune femme, est morte dans un accident d'avion au-dessus de l'Atlantique. *« L'avion, écrasé dans la mer, les débris, aucun survivant, passagers et équipage, engloutis, éclatés, rien, plus rien ne restait... »* Rien, sauf trois hommes et leur insondable détresse. François, Vincent, Hugo : le mari, le frère et l'ami, ou, si l'on préfère, le violon, le violoncelle et l'alto.

Car Cécile Wajsbrot, biographe de Violet Trefusis et traductrice de Virginia Woolf, place d'emblée ce roman (après *Une vie à soi*, Mercure de France, 1982) sous le signe de la musique. Chaque chapitre est un mouvement de *la Jeune Fille et la Mort*, le célèbre quatuor de Schubert que doivent justement jouer ensemble ces trois hommes plus un nouveau venu, Gilles. Quatre voix vont bientôt se rencontrer, se superposer, se heurter ou se taire pour honorer la mémoire de l'absente et tenter de percer son mystère.

Appliquée à un thème relativement banal, cette construction musicale est un pari intéressant. Dommage que l'écriture de Cécile Wajsbrot soit si peu en accord avec l'œuvre et l'univers choisis : le style elliptique et froid, les dialogues laconiques et fragmentés, comme découpés au Cutter, font davantage songer aux harmonies de Schönberg qu'à celles de Schubert.

Florence Noiville

► **Atlantique**, *de Cécile Wajsbrot, Zulma, 176 p., 98 F.*

Sept jeudis dans la vie d'un couple

Parler, se parler... un thème cher à l'auteur des *Mots pour le dire* (Grasset, 1975). Ici d'ailleurs, Charles et Lula, unis depuis quarante ans par une étrange *« relation en pointillés »*, ont encore beaucoup à échanger. Depuis tant de temps, ils se sont aimés, chicanés, retrouvés, agacés, insultés, jalousés, puis retrouvés encore, amants, amis et ennemis tout à la fois, incorrigiblement inséparables. Cette fois, c'est Charles qui vient chercher Lula en Avignon. Charles, le séducteur impénitent qui ne déteste pas *« se prendre en flagrant délit d'insignifiance »* et Lula l'ancienne journaliste, fatiguée du monde et de sa *« poignante agitation »*, conviennent, par jeu, de se retrouver chaque jeudi pour bavarder autour d'un thème imposé : la lâcheté, le suicide, l'Histoire, les femmes, la Provence, l'avenir, la vieillesse et l'usure du corps, l'Algérie, les nomades, les plages de la Méditerranée... Sans cesse, on oscille entre le grave et le futile, la confidence et le stéréotype. Les lieux communs ne font peur ni à Charles, ni à Lula. Mais qu'importe. De ces conversations à bâtons rompus, de ces hésitations, de ces silences, s'élève finalement une douceur étrange, la sincérité véritable et réellement attendrissante de deux cœurs mis à nu.

Fl. N.

► **Les Jeudis de Charles et de Lula**, *de Marie Cardinal, Grasset, 252 p., 100 F.*

La complainte des enfants

« Les enfants qui s'aiment » de Mounsi, ce sont Nadjim et Marina, seize et dix-sept ans, pour qui depuis longtemps galère rime avec misère, insignifiance avec errance. Ils ont fui leurs familles, après une jeunesse sacrifiée et se sont (re) trouvés, dans un hôtel sordide de la rue Damrémont, à Paris, où la porte qui ferme mal *« ne peut faire obstacle au vent de la misère humaine »* et où les *« journées consistent à se laisser projeter au hasard, comme une boule de billard électrique »*. *« Infini des bas-fonds »*, *« vie damnée »*, condamnée, ce que Mounsi fait si bien sentir, c'est la culpabilité que Nadjim et Marina portent en eux, la difficulté terrible *« d'être quelqu'un »* pour ces adolescents de nulle part auxquels le monde ne réserve aucune place. A l'immobilisme, au désespoir, à l'impossibilité de penser un lendemain, répond l'excitation du danger – le vol, l'acide, l'héroïne –, cette pulsion inéluctable qui leur procure *« le même plaisir que les enfants qui courent au-devant de l'écume »*. Un deuxième roman, un récit juste et courageux, où Mounsi, dans une langue sobre et parfois crue, éclaire de l'intérieur ce qu'il appelle joliment *« le sentiment de la toute-puissante tristesse des choses »*.

Fl. N.

► **La Cendre des villes**, *de Mounsi, Stock, 192 p., 95 F.*

Dialogue dans la nuit

La Lettre oubliée : c'est l'épilogue du roman qui donne sa signification au titre et jette sur le livre une lumière qu'on n'attendait plus. Jusque-là, on aura traversé deux cents pages un peu lentes, mais sans doute est-ce là un choix délibéré de Ghislaine Dunant pour faire sentir la pesanteur du temps sur les êtres. Dans un appartement sombre, très sombre de la rue Oberkampf, à Paris, une femme se raconte à une autre femme. Electre et Eve se sont rencontrées dans un café, par hasard. Pourtant, depuis ce jour, Eve est *« certaine d'accomplir ce à quoi elle ne peut échapper »* en écoutant Electre. Est-ce l'éclat intérieur de cette femme qui l'attire dans cette obscurité ? *« La fée Electr' (icité) est lumineuse comme un ciel d'orage »* et l'auteur joue volontiers sur cette image. En réalité, Eve l'ignore : *« J'ai toujours regardé Electre comme une question »*...

Après *l'Impudeur* (Gallimard, 1989), Ghislaine Dunant nous donne un roman grave et dense, une méditation mélancolique non dénuée de sensualité. Dommage que l'on reste tout au long du livre si extérieur aux personnages et à leur récit, et qu'arrive si tard la révélation qui pourrait faire que l'on s'y attache.

Fl. N.

► **La Lettre oubliée**, *de Ghislaine Dunant, Gallimard, 238 p., 90 F.*

La cérémonie des aveux

Gabriel Matzneff continue à tenir le Journal de ses passions. Pour se protéger du « désespoir absolu »

LA PRUNELLE DE MES YEUX
de Gabriel Matzneff. Gallimard, coll. « L'infini ». 340 p., 110 F.

Gabriel Matzneff doit parfois être encombré du personnage qu'il laisse filer sur le devant de la scène au risque d'être occulté par ce double scandaleux. Il y a un certain courage à vivre ses passions à visage découvert, mais le danger aussi de se laisser supplanter par un rôle.

La Prunelle de mes yeux est le dernier volume en date du Journal publié par Gabriel Matzneff. Nous abandonnons aux censeurs sa célébrité sulfureuse et à l'homme lui-même ses manœuvres de justification. Ce qui nous intéresse, c'est l'acte forcené de l'écrivain qui relate les faits et gestes (ce volume concerne les années 1986 et 1987) d'un individu obsédé par sa différence. A chaque ligne, un homme essaie de convaincre un lecteur récalcitrant du bien-fondé de ses actes, mais il le fait sans compromissions ni capitulations, car, au fond de lui, le lecteur n'a plus de place. Ce qui nous fascine, c'est la liberté d'un homme seul qui raconte la déchirure d'une passion jusqu'à préférer la conquête à la victoire, l'anxiété au repos.

Journal après Journal, Matzneff explique qu'il est un marginal, engagé sans répit dans des liaisons scabreuses qui grignotent sa solitude, la glorifient et l'altèrent ; une série d'aventures amoureuses dont il détecte le dénouement tragique dès leur naissance, mais qu'il réclame parce qu'il sait aussi que ses amours alimentent les livres à venir : *« Ce qui justifie ma vie*, affirme-t-il, *ce qui me protège du désespoir absolu. »* Le Journal impose ses lois. Matzneff accepte la règle du jeu. Il enregistre l'éphémère, sans retoucher les émotions qui lui ont paru si intenses, mais qui, *a posteriori*, peuvent irriter ceux qui s'en croient exclus. C'est pourtant sa conviction de vivre un présent magnifique qui nous trouble, six ans après.

Gabriel Matzneff remplit ses « carnets noirs » entre deux dates-clés. Le 13 mai 1986, il est à Manille et va rentrer en France, préoccupé par une jeune fille, Vanessa, dont il est tombé amoureux. Le 22 décembre 1987, il clôt le volume que nous lisons dans l'avion qui le ramène aux Philippines. L'histoire « Vanessa » est finie. L'adolescente a quinze ans. Elle a commis la faute impardonnable de montrer sa jalousie, de s'interroger sans doute sur l'avenir d'une telle passion. Matzneff sait pourtant que les *« seules amantes* [qu'il rend] *heureuses sont celles qui ont* [de lui] *une vision épurée, idéale, mensongère »*. La « prunelle de ses yeux » ouvre les siens sur cet homme farouche qui répète que *« l'avenir est une duperie »*. Elle s'enfuit vers son destin de femme sur lequel Matzneff jette l'anathème sans chercher à comprendre. Il juge son entourage à l'aune de ses appétits et de ses souffrances, de son narcissisme omniprésent. Est-il le dernier écrivain à oser clamer l'amour de soi et à en assumer la part suicidaire ?

La Prunelle de mes yeux est d'abord la chronique d'une passion entre un homme mûr et une superbe adolescente, insolente et crédule. Mais c'est surtout l'errance et la souffrance d'un homme de cinquante ans qui éprouve le besoin de rassembler sans cesse ses raisons de vivre. *La Prunelle de mes yeux* fait référence à la maladie grave qui a failli le rendre aveugle. L'écriture de Matzneff atteint alors la perfection de l'épure, comme dans les brefs paragraphes, d'autant plus effrayants qu'ils expriment une totale lucidité, où il affronte le sida qui ronge ses amis et plus particulièrement l'écrivain Guy Hocquenghem.

Matzneff est un dandy oublié, dans une fin de siècle condamnée à l'uniformité des comportements. Il proclame à la fois son détachement de la vie matérielle et l'urgence de la jouissance : *« Somme toute, je suis un homme très bien organisé pour le bonheur. »* Ce don anachronique le rend suspect.

H. M.

★ Signalons également la réédition, dans la collection « La petite vermillon », à La Table ronde, d'un roman de Gabriel Matzneff publié en 1972, *Nous n'irons plus au Luxembourg*.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU FIL DES LECTURES

Les tarots et les romans

Il faut se méfier des rêves. Depuis les surréalistes, ils ont tellement servi qu'ils se sont usés, élimés. Ils ont perdu une part de la liberté qu'ils avaient apportée à la littérature. Éric Holder aime cette *« seconde vie »* que chantait Gérard de Nerval. Le narrateur de son troisième roman ne vit que dans et pour les rêves.

Raphaël Palomb – c'est le nom du rêveur – part à la recherche de *« l'Ange de Bénarès »*, la femme de sa vie et de ses songes, rencontrée dans un palace indien. Il la poursuit au bout du monde et à travers toutes les époques, avec une hantise : l'insomnie. Curieusement, c'est lorsqu'elle survient que le roman reprend de l'intérêt, au moment où le lecteur commençait à se fatiguer de ces expéditions oniriques trop systématiques.

Après un abus de somnifères, il fait une cure de repos – si l'on ose dire pour quelqu'un qui vient de trop dormir – dans une pension du sud de la France. Il y trouve la plus belle invention du livre : une patronne d'hôtel qui a mis au point une nouvelle méthode de lecture. Elle pose sur une table un roman et un jeu de tarots. Elle ouvre les premières pages des *Frères Karamazov* ou des *Misérables*, par exemple, puis elle prend ses cartes pour lire l'avenir des personnages du roman.

« Selon vous, comment finit Anna Karenine *? demanda-t-il (il se rappelait qu'elle avait péri en se jetant sur une voie ferrée).*

– Parce qu'il y a une fin ?

– Oui.

– Les cartes disaient qu'elle était partie pour un long voyage en train. »

Il faudrait peut-être songer à encourager cette méthode de lecture...

Alain Salles

► **L'Ange de Bénarès**, *d'Éric Holder, Flammarion, 192 p., 89 F.*

Vitupérant Schmitt

Pour deviner le destin du narrateur du roman de Jean Schmitt, mieux vaudrait prendre plusieurs jeux de cartes. Il a connu César, vu le Déluge, fait naufrage avec La Pérouse, chassé les ours au temps de la Préhistoire, combattu au Liban et au Tchad : il a vécu dix mille ans. Jean Schmitt a vécu un peu moins longtemps (il est né en 1937), il est journaliste au *Point*, après avoir travaillé à *France-Soir* et à *l'Express* ; il a même été reporter militaire pour la marine nationale. Il a écrit trois livres, dont un roman avec José Giovanni, et prépare rien de moins qu'une *Histoire générale de l'univers*, en trente-trois volumes. Pour l'heure, il se contente d'un roman qui n'obéit pas tout à fait au sens de la mesure.

Il raconte une histoire d'amour de cent siècles, qui *« a commencé au début de l'Histoire »* et qu'il *« décline à tous les Temps »* : *« Nous avions des rendez-vous secrets au fil des siècles, au coin des années, au détour de mes vies. Des siècles à chanter sous les orages... et puis un jour, dans la deuxième moitié du XXe siècle, une toute petite vie à se lacérer cruellement... »*. Tout en racontant ses vies antérieures, Jean Schmitt vitupère contre cette *« ère médiafrénétique »*, contre les féministes, *« les mollahs de la morale »*, les collants, les régimes « light », la dictature du *politically correct*, contre *« la confiscation doucereuse de la responsabilité qui se fait "pour notre bien" »*.

Il le fait avec ses tripes, sans nuances, avec des jeux de mots heureux et malheureux, d'incroyables lourdeurs et des moments plus allègres. On a envie de couper des passages, de sauter des pages, de dire à Schmitt que, décidément, il en fait trop. Mais on sait bien que ça ne l'arrêtera pas, que la détresse est trop forte : *« Qu'ai-je à faire là où restent les mots creux de ce à quoi j'ai cru dix mille ans. »*

A. S.

► **Les Dix Mille Plus Belles Années**, *de Jean Schmitt, Grasset, 276 p., 110 F.*

Pividal et Pépé Déa

Rafaël Pividal lui aussi en fait trop. Il ne recule devant aucun jeu de mots : *« Otages ô désespoir »*, *« Dispute de putes »*, *« Un tollé ondulé »*, *« Les chercheurs d'époux »*, *« Dialogue du caramel d'élite »*, etc. Il aime la caricature et la farce, il multiplie les trompe-l'œil, les références et les jeux littéraires.

Le roman a pour cadre une petite île au large de Toulon, l'île des Esclavons, résidence d'exil de l'ancien maître du Patusan, univers du faux-semblant et de la copie où *« une réduction du Parthénon voisinait avec une réplique de l'obélisque de Louxor »*. Un peintre recopie des œuvres célèbres en remplaçant les personnages par Sabedo et sa suite. Le dictateur lui-même est-il vrai ou n'est-ce qu'un clone ou un clown ?

Tout est prétexte au rire grinçant de Pividal : les prix littéraires, la mondialisation de l'économie, le marché de l'art, les médias, l'alibi humanitaire, tout le commerce du spectacle. La satire culmine dans une formidable parodie de la guerre du Golfe. On voit même Pépé Déa venir interviewer Sabado, à travers un écran de télé, sans le rencontrer. Mais tout finit bien. Des personnalités mondiales viennent assister à la libération de l'île des Esclavons : *« Un petit enfant noir, très maigre, au ventre gonflé, nu, apportait la couleur locale du tiers-monde et montrait son sens du rythme en mangeant une épluchure de banane qu'on lui avait parachutée de dix mille mètres d'altitude. »*

A. S.

► **1994**, *de Rafaël Pividal. Robert Laffont, 202 p., 99 F.*

Fanchette par-delà la mort

Voici le testament poétique de l'écrivain disparu.
« Rien à déclarer à la douane du passé ! », clamait-il

L'ÎLE ÉQUINOXE
poèmes de Jean Fanchette.
Stock, 204 p., 100 F.

Le volume de poèmes de Jean Fanchette, *préfacé par Michel* Deguy, est doublement précieux. Préparé par l'auteur avant sa mort – le 29 mars 1992 –, il constitue son testament poétique et rassemble, dans la forme et la succession prévues par lui, une œuvre qui reste encore, au-delà de la mort, à découvrir. Œuvre belle et vigoureuse, pesant chacun de ses mots, plaçant la poésie sous les signes complémentaires de la connaissance de soi et du monde, de la subjectivité et de l'universalité.

Né dans l'île Maurice en 1932, neuropsychiatre et psychanalyste, Jean Fanchette avait fondé, en 1959, une revue franco-anglo-américaine, *Two Cities*. Il publiait là les écrivains et les poètes qu'il aimait, de Loys Masson, Jean Follain et Aragon à Richard Wright, Lawrence Durrell et William Golding. Robert Ganzo, René Char, Yves Bonnefoy, Pierre Oster furent ses aînés, puis ses pairs en poésie. Jean Fanchette a également publié un roman, *Alpha du Centaure* (1).



Avec Lawrence Durrell sur ses genoux...

COLL. JEAN FANCHETTE

Psychanalyste et poète – comme le Belge Henry Bauchau –, Fanchette n'a pas conçu la poésie comme un prolongement, c'est-à-dire un appendice, de la psychanalyse. D'un certain classicisme dans les premiers recueils – *Osmoses* (1954), *les Midis du sang* (1955), *Archipels* (1958) –, l'écrivain est passé, sans abandonner une parfaite lisibilité, à des formes plus libres, comme dans le magnifique ensemble de 1980, *la Visitation de l'oiseau pluvier* : *« Tout se brise contre l'écran-récif du Sud. / Le Sud est mon aval mon amont / ma bonne étoile le but de ma course certaine. /* Départ *fut le chiffre de cette enfance. »*

De *« la nuit verte du Sud »* aux *« terres cultivées du Vexin-en-France »*, des *« déserts de l'Éthiopie »* à *« l'été beauceron »* ou à *« janvier en Vaucluse »*, la poésie de Jean Fanchette est un constant voyage, un exil : *« Je vous l'ai dit je ne suis pas d'ici. »* Mais cet exil n'est pas un arrêt, ni le motif d'une nostalgie, d'un lyrisme court et heureux de lui-même. Comme l'écrit Michel Deguy, la poésie de Fanchette *« ouvre (...) un autre là-bas que ce lointain qu'on voit d'ici (...), une autre échappée que celle que nous avons sous les yeux »*.

« Rien à déclarer à la douane du passé ! » La poésie de Jean Fanchette est naturellement tournée vers ce lointain temporel ; un lointain que la mort n'a pas le pouvoir de rendre caduc.

Patrick Kéchichian

(1) Buchet-Chastel, 1975.

Confessions au féminin

Une vieille paysanne et une petite fille tourmentée :
deux parcours entre gravité et pétulance

LA PETITE MARQUIS
de Marie-Josèphe Guers.
Mercure de France, 236 p., 110 F.
ANDRÉE
de Richard Morgiève.
Laffont, 134 p., 89 F.

En littérature, la nostalgie est toujours ce qu'elle était. En témoignent, depuis des années, les ouvrages, romans ou confessions recueillies, qui s'enracinent dans un terroir bien défini, ressuscitent, au fil du temps, le destin de familles ou d'individus qui font corps avec une région déterminée et dessinent ainsi une sorte de fresque sociologique des campagnes françaises d'autrefois.

Le quatrième roman de Marie-Josèphe Guers, auteur également d'une biographie de Paul Claudel (1), s'inscrit dans ce contexte. *La Petite Marquis* est, en effet, le récit d'une vieille paysanne beauceronne, Marthe, née à la fin du siècle dernier dans un petit village au milieu des champs de blé. Troisième d'une famille de neuf enfants, elle renoue avec toutes les saisons de sa vie, pour nous en livrer les travaux et les jours, les rites et les épreuves, au bénéfice de sa petite-fille dont les interrogations et les commentaires aident, en contrepoint, à mieux cerner le déroulement d'une existence dominée par un labeur ingrat, le sens de la tâche à accomplir, l'endurance et les joies simples, ce qui n'exclut ni les saillies caustiques ni les remarques malicieuses.

Rien de trop sombre dans cette confession. Marthe, sans éclipser les duretés d'une époque et d'une condition sociale, tout en prônant des vertus d'endurance et de patience, sait, à l'occasion, faire preuve d'un caractère indépendant et d'un sens de l'observation narquois. La raillerie relaie ici la discrétion. C'est finalement la joie de vivre qui domine les aveux de Marthe. Si l'émotion afflue souvent, notamment dans l'évocation d'une vieille femme au corps cassé et à l'esprit vacillant, ce sont les mille petites touches au quotidien d'une banalité paysanne vécue avec vaillance qui donnent au livre son charme en soulignant sa vérité. Il y a ainsi de belles pages gourmandes sur les rituels familiaux, le sens du linge propre, du pain qu'on ne jette pas ou des « nourritures vraies ». *« Se souvenir*, écrit l'auteur, *ce n'est pas ressusciter une tranche de vie, pas faire œuvre pie. Se souvenir, c'est susciter le vertige. »*

Tout à l'opposé sur l'échelle des âges, Richard Morgiève, dont le troisième roman, *Fausto*, vient d'être réédité (2) à l'occasion d'une adaptation cinématographique, nous entraîne avec son nouveau recueil, *Andrée*, sur les pas d'une petite fille tourmentée. Andrée nous confie son mal : son père a quitté sa mère. Où se situe-t-elle désormais ? L'un et l'autre ont pris qui une compagne, qui un compagnon. Peut-elle les aimer ? Andrée poursuit une quête hasardeuse, allant chez l'un, chez l'autre, en tâchant de recomposer son identité, confrontée aux incertitudes qu'a fait surgir le divorce, *« pire qu'un enterrement »*. Mais l'enfant qui aspire au bonheur, à la stabilité d'un foyer, peut consentir à *certains accommodements...*

Focalisant son intérêt sur son héroïne, l'auteur ne s'attarde pas à donner un relief convaincant aux autres personnages, qui ne sont que de simples esquisses. Il a choisi la rapidité de touches, la nervosité de l'allure – parfois à l'excès. Son livre est construit par séquences et même par saccades : on peut ainsi lui reprocher des raccourcis par trop lapidaires, des remarques à l'emporte-pièce, dont l'ingénuité est appliquée, un rien provocatrice ou complaisante.

Mais ce rythme nerveux sert aussi à retracer de façon plus convaincante la trajectoire zigzagante d'une Zazie blessée qu'intriguent et déconcertent les rites des adultes, les mystères de l'amour charnel et les prémices de la puberté. C'est dans son discours intérieur, fait de brisures et d'élans, qui passe de l'émotion à la gravité, de la dérision à la pétulance, que l'on trouvera sans doute le meilleur du livre.

Pierre Kyria

(1) Actes Sud, 1987.
(2) Robert Laffont.

Dangereuses illusions

L'HOMME EMPAILLÉ
de Pierre Ferrard.
Calmann-Lévy, 224 p., 95 F.

Depuis trente ans, M. Dolmens est gardien au Muséum d'histoire naturelle. Un homme sans histoires, solitaire, corpulent, dont la vie est pour ainsi dire bornée par *un peuple de fantômes* : les animaux naturalisés, les insectes des vitrines sur lesquels il veille. Un jour, il vient au secours d'un gamin de dix ans, Michel, victime d'une chute. L'enfant se confie à lui, avoue qu'il déteste son futur beau-père, qui le bat ainsi que sa mère, et lui demande de participer au « plan » qu'il élabore pour s'en débarrasser.

L'enfant regagne son foyer mais continue à rendre visite à M. Dolmens. Troublé, soucieux de venir en aide à un enfant qu'il croit être une victime, avide de découvrir la vérité, il épie le couple, reprend contact avec la mère, qui, alarmée, croyant avoir affaire à un sadique, porte plainte. M. Dolmens est confronté à la police mais son innocence est reconnue, la plainte est retirée.

Tout s'arrange. En apparence seulement, car dans la vie morne du gardien, ces incidents ont pris soudain un relief inquiétant, voire douloureux. C'est vers sa propre enfance d'orphelin de père qu'il revient tout d'abord, ravivant les rebuffades, les persécutions subies parce qu'il était *« gros, avec des tics, des trucs dont on se moque »*. C'est ensuite sur son comportement qu'il s'interroge, cherchant à comprendre le rôle qu'un hasard lui a fait jouer, l'intérêt qu'il y a mis. L'enfant serait-il mythomane ? A-t-il été dupé ? Il perd ainsi le sens et la portée de ses gestes, de ses habitudes, s'engageant malgré lui dans un rapport faussé avec des inconnus par le seul attachement éprouvé pour un enfant et l'effet de vide de sa propre vie. Lorsqu'il consentira à les accompagner, sur l'insistance de Michel, dans une fête foraine, il fera un pas de trop sur la voie des illusions dangereuses...

Pour son premier roman, Pierre Ferrard a choisi une approche *méthodique, minutieuse*, qui assimile le déroulement de l'intrigue assez mince à une sorte d'enquête psychologique presque policière. Il le fait avec trop d'application et de souci du détail pour ne pas éviter les embûches : maladresses d'écriture, redites, images forcées. On eût souhaité plus de naturel. A trop prouver...

Cependant, son héros, ou plutôt son anti-héros, s'impose, pathétique, ingénu, touchant, dans ce climat de « nature morte » du musée et facilement fantasmagorique dont l'auteur sait souligner l'insolite présence. Le mécanisme mis en œuvre à partir de la banalité est assez habile pour que le lecteur consente à être partie prenante d'une aventure ambiguë où la gravité s'insinue dans la trame réaliste du dérisoire.

P. Ky.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



ACTUALITÉS

Les arts reconquièrent Beyrouth

La paix revenue, le Liban renoue avec son rôle de centre culturel du Proche-Orient. Et le livre français y tient brillamment salon

Le Liban renoue avec son rôle de centre culturel du Proche-Orient, particulièrement en matière de francophonie. Le Salon du livre français, intitulé «Lire en français – 1993», qui s'ouvre jeudi 25 novembre, en est l'illustration parfaite. Mais non la seule. Depuis que, le canon s'étant tu en 1990, la paix revenue s'est stabilisée, ce pays a d'emblée retrouvé sa vocation de foyer régional des arts et des lettres, des sciences et des techniques; qui plus est, d'ouverture sur le monde, notamment sur la France et le français dans tous ces domaines.

C'en est presque une boulimie. Sevré durant dix-sept ans – bien qu'à vrai dire la guerre n'eût pas éteint toute activité culturelle et qu'il s'y produisît de remarquables embellies, notamment en matière de théâtre musical et de chansons nationalistes –, le Liban aujourd'hui explose, positivement cette fois, dans toutes ces directions. Colloques et congrès – médicaux (sida, cancer, drogue, stomatologie...), économiques, technico-commerciaux etc. –, expositions et concerts d'artistes libanais, notamment ceux qui avaient essaimé dans toutes les régions du monde, et étrangers, théâtres en tous genres, plurilangues, où dominent l'arabe et le français, de provenances multiples; cinéma pour grand public bien sûr, mais aussi de grande qualité : tout se (re)trouve à Beyrouth.

C'est à Beyrouth que l'université euro-arabe itinérante a tenu, en coopération avec la fondation René-Moawad, son premier symposium international. A Beyrouth que, couronnement d'un colloque sur le thème «Le français, langue seconde», l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française et Université des réseaux d'expression française (AUPELS-UREF) a installé son centre régional. Et où, au Proche-Orient arabe, ailleurs qu'à Beyrouth passerait-on en exploitation commerciale des films comme *la Leçon de piano* (projeté actuellement en même temps qu'à Paris), *Tous les matins du monde* ou *les Visiteurs*? Les exemples se bousculent : le Liban, c'est un art de vivre qui se traduit par une culture, accusée d'être bâtarde, mais qui finalement est spécifique. La place qu'y occupe le français demeure capitale.

Les services culturels français y sont actifs. Le Salon du livre est une de leurs réalisations majeures. Lorsqu'il a été organisé pour la première fois, en 1990, juste au sortir de la guerre, ce salon était un symbole encore balbutiant : dans le Centre culturel français dévasté, sur la ligne de démarcation, ce fut un moment d'émotion. Depuis lors, d'année en année, ce Salon a pris de l'ampleur et il a dû migrer vers des lieux plus adéquats, tandis que les bâtiments du Centre français étaient refaits. Aujourd'hui, c'est une manifestation témoin de la vivacité de la francophonie au Liban. De beaux restes? C'est précisément à travers de pareilles manifestations en même temps qu'à travers un patient travail en profondeur dans les écoles que l'on évitera que la francophonie si particulière du Liban ne devienne un vestige.

L'an dernier, le Salon du livre français a reçu 22 000 visiteurs qui ont acheté 30 000 ouvrages. Ce succès ayant amené les services culturels, les éditeurs et les libraires à s'investir davantage, le Salon 1993 s'annonce encore plus vaste et plus brillant. Sept auteurs français y seront présents pour signer leurs livres : Josette Alia (*Quand le soleil était chaud*), Jean-Pierre Angrémy (Pierre-Jean Rémy) (*l'Autre Education sentimentale*), Régine Desforges (*Le diable en rit encore*), Gérard de Villiers (*Vengeance à Beyrouth*), Marc Lambron (*la Nuit des masques*), Didier Van Cauwelaert (*Cheyenne*) et Pierre Vandevoorde (*le Voyageur étourdi*).

Huit auteurs libanais francophones feront de même. Et on essaie, bien sûr, d'obtenir la présence d'Amin Maalouf, devenu une gloire nationale depuis qu'il a obtenu le Goncourt pour *le Rocher de Tanios*...

Les professions de l'édition et de la distribution française seront représentées par six délégués (Hachette, Presses de la Cité, le Robert et Ellipses). Le Salon du livre français de Beyrouth confirme ainsi et développe sa double vocation : c'est un immense stand de découverte et de vente pour grand public, en même temps qu'un lieu de rencontre et de négociation pour professionnels.

Lucien George

Des manuscrits de Marc Bloch dans les archives du KGB

Des dossiers scientifiques, contenant notamment des manuscrits de l'historien Marc Bloch, fusillé par les nazis en 1944, ont été retrouvés parmi les archives françaises saisies par les Allemands en 1940 puis transférées par l'Armée rouge à Moscou, a-t-on appris mercredi auprès de l'Association Marc Bloch.

Parmi ces cent treize dossiers figurent, notamment, une partie du manuscrit d'un des principaux ouvrages de l'historien, *la Société féodale*, 1 400 pages d'«articles et dissertations», 2 500 pages de cours sur l'histoire de plus d'une vingtaine de pays et près de 400 pages de «correspondance professionnelle», selon l'inventaire russe transmis au Quai d'Orsay.

Une partie des archives de Marc Bloch avait été transférée en zone libre et sauvegardée tandis que son immense bibliothèque et d'autres dossiers étaient réquisitionnés par les nazis en 1942. Une partie de sa bibliothèque avait été retrouvée à la fin des années 50 en Autriche, dans des mines.

L'existence d'une énorme masse d'archives françaises conservée secrètement dans les Archives spéciales du KGB n'avait été révélée qu'en 1991. Un accord sur leur restitution a été signé en novembre 1992.

Léon Blum, André Maurois aussi...

Certaines de ces archives, aussi bien publiques que privées, apparaissent très sensibles, comme celles policières et militaires de la sûreté nationale et du deuxième bureau que l'on croyait disparues.

Les archives privées comprennent, en outre, celles de Léon Blum, de Jules Moch, de Julien Cain, administrateur de la Bibliothèque nationale pendant trente-cinq ans, de la famille Rothschild, d'André Maurois, etc. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

A propos de l'affaire Jean Moulin

Jean Planchais a récemment rendu compte, dans «le Monde des livres» du 12 novembre, de l'ouvrage de Pierre Vidal-Naquet, le Trait empoisonné, *réflexion sur l'affaire Jean Moulin (La Découverte), qui met fortement en cause Thierry Wolton à propos de son enquête sur les réseaux soviétiques en France, intitulée* le Grand Recrutement *(Grasset). Suite à ce compte rendu, nous avons reçu la lettre suivante de Thierry Wolton.*

Dans le cadre d'un ouvrage consacré à la pénétration soviétique dans la France des années 1930-1940 (*le Grand Recrutement*), je me suis notamment intéressé à la personnalité de Jean Moulin, un homme-clé de cette époque, sans pour autant remettre en cause son rôle primordial dans la Résistance. Il n'empêche. J'aurais porté atteinte à une «légende», pis j'aurais écrit un tissu de «mensonges», comme tente de le faire croire M. Vidal-Naquet dans un pamphlet (*le Trait empoisonné*) consacré à mon livre et dont *le Monde* a rendu compte dans son édition du 12 novembre 1993. Or, en s'en tenant aux insinuations de ce spécialiste de la Grèce antique, votre journal a donné une vision inexacte, et déformée, de mes propos. Quelques exemples.

Je n'ai jamais accusé, même par amalgame, les radicaux de gauche de l'avant-guerre d'avoir tous été des agents soviétiques mais j'ai écrit que ce milieu politique avait été une cible privilégiée des services soviétiques, ce qui n'est pas la même chose. De même, je n'ai jamais affirmé que Jean Moulin avait été un «agent du Kremlin», mais j'ai établi qu'il était en rapport avec Henri Robinson, le responsable des services secrets de l'armée rouge (GRU) en France. Bien plus, j'aurais eu la bêtise, l'inconscience et la malhonnêteté de prétendre que la guerre germano-soviétique n'aurait été qu'une «grandiose mise en scène» destinée à l'opinion publique occidentale (une mise en scène qui a coûté la vie à 27 millions de Soviétiques!). Cette phrase, sortie de son contexte, concerne en fait la bataille de propagande que se sont livrée Moscou et Berlin en 1933 après l'incendie du Reichstag (page 87 de mon livre). Rien à voir donc avec l'affrontement sanglant de 1941-1945.

Il est indéniable qu'avant août 1939 (pacte germano-soviétique) Hitler et Staline n'ont cessé d'être en contact et de mener des négociations secrètes tout en s'affrontant sur le devant de la scène. C'est cela que je rappelle, preuves à l'appui. Seulement, la plupart des historiographes ont oublié ces faits, le martyre de Stalingrand ayant effacé de la mémoire l'entente parfaite des deux dictateurs, sur le dos des démocraties, jusqu'en juin 1941.

Le pacte rompu, Hitler et Staline sont restés en contact (ce dernier le souhaitait particulièrement, affolé par l'avance des troupes allemandes). L'URSS a en effet cherché une paix séparée au moins jusqu'en 1943. Sur ce sujet, je peux conseiller la lecture, notamment, de Peter Kleist (*Entre Hitler et Staline*, Plon, 1957), ou encore du numéro 9 de *la Révolution prolétarienne* («Cinq tentatives de paix séparée entre Staline et Hitler», décembre 1947) et, plus récemment, de *Staline, triomphe et tragédie*, du général Volkogonov, qui, lui, a eu accès aux archives soviétiques. Des archives qui n'ont pas fini de déranger notre confort intellectuel.

Je n'ai rien inventé et je souhaite que, si l'on conteste mon livre, on le fasse avec la rigueur et le sérieux qui caractérisent d'ordinaire les articles du *Monde*.

Thierry Wolton

Pierre Vidal-Naquet a souhaité apporter une réponse à la lettre de Thierry Wolton.

1) Le spécialiste d'histoire de la Grèce antique que je suis connaît, je le crains, mieux l'histoire contemporaine qu'un homme qui écrit (*le Grand Recrutement*, p. 190) que Staline s'est emparé de près de 70 000 tonnes d'or de la Banque d'Espagne. Ce n'est là qu'un exemple, parmi d'autres, de ce que Jean Planchais a appelé une «*chasse aux erreurs*», qui n'est «*cruelle*» que parce que sa victime est d'une ignorance monumentale.

2) Thierry Wolton fait des radicaux de gauche la «*cible privilégiée*» des services d'espionnage soviétiques. J'ai écrit très exactement ceci : «*L'hypothèse de Thierry Wolton est la suivante : le* «grand recrutement» *d'agents disposés à travailler pour l'Union soviétique, visait un milieu particulier, les radicaux de gauche.*» Où est la déformation?

3) J'attends encore que Thierry Wolton publie la moindre preuve que Jean Moulin a été, comme il l'a dit et répété, un des informateurs d'Henri Robinson. Les quelques indications qu'il donne dans ce sens émanent soit de textes qu'il interprète mal, comme Daniel Cordier et moi l'avons prouvé, soit de sources sur lesquelles il garde le plus complet silence, ce qui est une méthode inadmissible.

4) Il suffit d'ouvrir mon livre à la page 97 pour constater que j'ai cité la formule de Thierry Wolton sur la «*grandiose mise en scène*» dans son contexte exact, celui de l'avant-guerre. Cela dit, en dépit des explications qu'il donne maintenant, elle n'en est pas moins absurde.

5) Oui ou non Molotov et Ribbentrop se sont-ils rencontrés à Kirivograd en juin 1943? Qu'il y ait eu des tractations secrètes, comme il y en a eu dans toutes les guerres, entre Allemands et Russes, je le dis explicitement – il y en eut aussi entre Allemands et alliés occidentaux, – mais une rencontre au niveau des ministres, c'est une tout autre affaire. Thierry Wolton s'est contenté de recopier et de citer un pamphlétaire hollandais dénué de toute autorité, qu'il a, du reste, consciencieusement pillé dans d'autres pages de son livre. J'ai donc posé la question : quelle est la source de cette source? Grâce à un de mes lecteurs, j'ai fini par la découvrir : il s'agit de l'*History of the Second World War*, de Sir Basil Liddell Hart, publiée en Angleterre en 1970 et traduite en français en 1973 (Fayard). Les quelques lignes consacrées à cet épisode (p. 488 de l'édition anglaise et p. 491 de l'édition française) ne donnent aucune référence. Or, si Liddell Hart était un théoricien militaire de grande classe, il n'était en aucune façon un historien digne de ce nom, et se fait très souvent l'écho de rumeurs sans fondement. Le livre fondamental, dirigé par F.-H. Hinsley *British Intelligence in the Second World War*, ne dit absolument rien de cette prétendue rencontre, et Ribbentrop n'en a rien dit à Nuremberg, pas plus qu'il n'a tenté, à ma connaissance, de négocier son silence en échange de sa tête. Tant qu'un historien sérieux ne nous aura pas apporté un document, je continuerai donc à tenir cette révélation de Thierry Wolton pour un «canard».

Pierre Vidal-Naquet

EN POCHE

D'autres Frances

Les Presses universitaires de France rééditent *l'Histoire économique et sociale de la France*, ouvrage de près de cinq mille pages, rédigé par vingt-cinq universitaires sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse. Ce livre d'initiation pour le grand public, dont la première publication s'est étendue de 1970 à 1982, est présenté par Fernand Braudel comme «*une table commode de référence*». Il fait le point sur les thèses, mémoires et travaux de tous ordres – notamment les études de croissance – *qui se sont accumulés depuis la guerre, cependant que les* problématiques se modifiaient et renouvelaient les perspectives.

Graphiques et statistiques à l'appui, il s'agit de jeter les bases d'«*une histoire sociale, ou du moins une histoire sociale de l'histoire économique*» et de montrer comment le mouvement de l'économie entraîne celui de la société. L'accent est mis sur la lisibilité du texte, pour expliquer notamment, de façon claire et didactique, la formation de l'Etat en France et le développement *des villes et du commerce, l'industrialisation, la démographie ou* les grandes crises du monde rural et des classes urbaines. Ainsi guidé par Pierre Chaunu, Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean Bouvier *ou Pierre Léon, pour ne citer qu'eux, le lecteur peut voir surgir,* comme l'affirme Braudel, «*une autre France, d'autres Frances, que l'histoire traditionnelle, surtout politique, nous avait auparavant dérobées sans trop le savoir*».

Fl. D.

▶ **Histoire économique et sociale de la France**, *ouvrage collectif dirigé par Fernand Braudel et Ernest Labrousse, PUF, coll. «Quadrige», tome I (1450-1660), 1029 p., 145 F; tome II (1660-1789), 775 p., 135 F; tome III (1789-1880), 1089 p., 145 F.; tome IV (1880-1980) : deux volumes, 971 p. et 1847 p., 145 F et 135 F.*

• Le Livre de poche publie, dans la collection «*Références*», *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XVe-XVIIIe siècle)*, de Fernand Braudel. Une réflexion sur l'Europe en expansion, à travers les mécanismes économiques qui l'ont façonnée. L'ouvrage comprend trois volumes *consacrés aux «Structures du quotidien»* (no 0411), aux «Jeux de l'échange» (no 0412) et au «Temps du monde» (no 0413).

• Le Seuil et l'Ecole des loisirs éditent, dans la collection «L'école des lettres», *La lumière qui s'éteint*, de Rudyard Kipling. Le texte est traduit de l'anglais *par Mme Charles Laurent et* Marie-Hélène Sabard et postfacé par Boris Moissard. A signaler, dans la même collection, *Point de lendemain*, de Vivant Denon (avec une postface et des notes de Jean-François Bory), *les Fleurs du mal*, de Charles Baudelaire (postface et notes d'Antoine Compagnon) et *Germinal*, d'Emile Zola (postfaces et notes d'Alain Pagès).

• Les quarante-quatre *Maximes* d'Epicure sont publiées par Babel dans la traduction qu'en donna, au XVIIIe siècle, l'abbé Charles Batteux. Suit le commentaire de cinq professeurs de philosophie qui invitent à découvrir «*la philosophie du jardin* [qui] *goûte sans détour la joie d'une pensée comblée par la seule présence du monde*» (no 82).

• A signaler, chez Babel toujours, *l'Homme au crâne rasé*, de Johan Daisne, traduit du néerlandais par Maddy Buysse, avec une «lecture» de Jean Weisgerber (no 86) et *le Convive de Pierre (et autres scènes dramatiques)*, d'Alexandre Pouchkine, traduit du russe et présenté par André Markowicz (no 85).

• P. O. L. publie trois ouvrages dans «La collection», une série fort intéressante dont le principe consiste à réunir un texte classique et son commentaire, rédigé par un écrivain contemporain. *On y trouvera les Notes du sous-sol*, de Fédor Dostoïevski, traduit du russe par J. W. Bienstock et précédé de «l'Expérience du meurtre», de Leslie Kaplan; *le Quart Livre*, de Rabelais, précédé de *Sans retour*, de François Bon, et *Robinson Crusoé*, de Daniel Defoe (traduit de l'anglais par Petrus Borel), précédé des *Compagnons de Robinson*, de Michel Butor.

• *The Girl with the Silver Eyes*, de Dashiell Hammet, et *Spanish Blood*, de Raymond Chandler, sont publiés sous le titre collectif *American detective stories*, dans la collection «Lire en anglais» du Livre de poche. *Pour faciliter la lecture*, des éléments de vocabulaire sont *proposés en anglais, en regard* du texte et à la fin du volume (no 8659).

• Traduit de l'anglais par Serge Chwat, *l'Eté des Danois*, d'Ellis Peters, est publié dans la collection «Grands détectives» de 10/18 (no 2417).

• A noter, la publication ou la réédition de plusieurs «Que sais-je?», parmi lesquels un «classique» de Pierre Guiraud, *la Grammaire* (no 788), une *Histoire de la Bretagne*, d'André Chédeville et Alain Croix (no 147), une *Sociologie du couple*, de Jean-Claude Kaufmann (no 2787), ainsi qu'une étude d'Eric Smadja sur *le Rire* (no 2766) et une analyse de Victor Malka sur le commentateur de la Bible et du Talmud, *Rachi* (no 2778).

EN BREF

Prix littéraires. – Le prix Roger-Caillois a été décerné à l'écrivain d'origine colombienne Alvaro Mutis. *Le prix Chateaubriand a été* attribué à Jean-Marie Rouart pour *le Goût du malheur* (Gallimard). D'autre part, les deux prix Chateaubriand-La Vallée-aux-Loups *ont été remis, respectivement*, à Nicolas Baverez pour sa biographie de Raymond Aron parue chez Flammarion (Grand Prix d'histoire) et à Henri Suhamy pour son ouvrage *Sir Walter Scott*, publié par De Fallois (Prix du romantisme). Le prix allemand Nelly-Sachs a été décerné à Juan Goytisolo pour l'ensemble de son œuvre, saluant ainsi sa volonté de dialogue entre les cultures et sa *lutte en faveur de la liberté et de* la tolérance. Enfin, le jury du prix international Union latine a récompensé l'écrivain espagnol Gonzalo Torrente Ballester pour «*l'importance extraordinaire*» de son œuvre et la «*singularité de son univers littéraire*».

Journée d'études «Philosophie et technique». – Sous la direction de Dominique Janicaud, le Centre de recherches d'histoire des idées de l'université de Nice-Sophia-Antipolis organise, vendredi 3 décembre, une journée d'étude sur le thème «Philosophie et technique» au Carrefour universitaire méditerranéen (65, promenade des Anglais, à Nice), avec la participation, notamment, de Pierre Lévy, Gilbert Hottois, Régis Debray, Jean-Marc Lévy-Leblond et Franck Tinland.

«Sources chrétiennes» a cinquante ans. – Pour célébrer le cinquantenaire de la collection «Sources chrétiennes», les Éditions du Cerf organisent des conférences sur le thème «Patristique et littérature», vendredi 26 novembre, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (sur invitation) et samedi 27 novembre au Centre Sèvres (35, rue de Sèvres, Paris VIe). Jacques Fontaine, Antoine Guillaumont, André Vernet, Simone Deléani et Gilles Dorival participeront aux débats.

Une ethnologie du silence


CARLOS MUÑOZ-YAGÜE

Enterrement tsigane en banlieue parisienne.

NOUS, ON N'EN PARLE PAS
Les Vivants et les Morts chez les Manouches
de Patrick Williams.
Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 110 p., 75 F.

Le laconisme et la pudeur des Manouches ont une dimension sociale. Ils sont – avec le mutisme qui les accompagne – le ciment de leur communauté. D'où la perplexité de l'ethnologue qui, confronté à la *stratégie du secret et aux lois du silence*, doit exposer l'implicite et décoder les connivences.

« Les Manouches assument la tentation universelle du silence sur soi », écrit Patrick Williams dans *Nous, on n'en parle pas*, bel essai d'ethnologie de longue durée, d'immersion véritable et d'interprétation. Le traitement des morts, qui est au centre de cette recherche, exprime aussi le rapport des vivants entre eux. D'ailleurs, en brûlant, en *détruisant ou en vendant les objets* de celui qui vient de disparaître, les Manouches ne cherchent pas à oublier : ils créent par le vide la présence de l'absent...

Le deuil manouche n'a rien d'ostentatoire. Il se traduit par des gestes rentrés, des hommages discrets, des silences, qui semblent plus *relever* de l'initiative personnelle que de la pratique collective. *Hors l'enterrement dans « nos »* cimetières, où le groupe manifeste son unité aux yeux des non-Tsiganes, il prend rarement l'allure d'un sociodrame. La douleur s'exprime sans hystérie apparente. Une robe plus sombre, un objet noué dans un foulard, un outil oublié, une carcasse de voiture abandonnée aux lézards, une chanson – celle *que préférait le défunt – rayée du* répertoire, quelques gouttes de rhum sur la tombe et un peu d'abstinence suffisent à marquer le chagrin.

Miraculeusement juste

Images subliminales de la mort. *Tout est furtif dans l'attitude des* survivants. Cela correspond sans doute au vœu clandestin d'un peuple qui a pris le parti de l'invisibilité : ne pas montrer ses plaies, ne pas attirer la compassion, ne jamais offrir de prise. Face à la mort, il faudra donc colmater les brèches. Faire le gros dos. Au point que Patrick Williams *se demande si* cette absence volontaire de rituel *ne fait pas office de rituel.* Disant cela, il renverse les perspectives d'analyse et montre que la présence des morts colle au moindre geste des proches et des parents. Les Manouches pratiquent un deuil indivis, un deuil de tous les instants, *un deuil fait de points d'orgue.*

Sans prétendre trahir des secrets, *sans esbroufe, l'approche* de Patrick Williams – toujours *rigoureuse – se révèle poétique* et efficace (1). Elle échappe à la fois au baroquisme scientifique (qui plaît tant aux esthètes) et à l'ethnologie grise, qui parle d'observation participante et qui publie des rapports d'huissier. Elle est miraculeusement juste et inquiète. Sans effets d'encrier.

D'ailleurs, après une longue balade en compagnie d'un ami manouche, quelques histoires de hérisson (qui se rattachent au thème central), une courte réflexion sur la propension des Manouches à se convertir au pentecôtisme, Patrick Williams *s'interroge sur son* propre rôle : peut-on être, tour à *tour, en dehors et en dedans d'une* société qui, se tenant en lisière, refuse justement ce compromis ? Que vaut le regard de l'extérieur s'il périme déjà ce qu'il révèle ? N'y a-t-il pas un rapport de symétrie entre les morts chez les Manouches et les Manouches parmi nous ?

Mélange de théorique et de vécu, *Nous, on n'en parle pas*, très narratif par moments, très interrogatif dans ses conclusions, est sans doute l'un des livres les plus forts qui puissent se lire aujourd'hui sur les Tsiganes. Car, dans leurs manières de *deuil et d'harmonie*, les Tsiganes y sont présents à chaque *page. Sans folklore ni sensiblerie*, sans condescendance, sans acri*monie*, enfin !

Jacques Meunier

(1) Le cahier photos qui l'illustre lui ressemble. Il est signé de Gérard Rondeau, Michèle Brabo et Raymond Claquin.

La drogue de la raison

Pour John Saul, l'Occident a trahi les Lumières en bannissant l'humanisme au profit de l'efficacité

LES BÂTARDS DE VOLTAIRE
La dictature de la raison en Occident
de John Saul.
Traduit de l'anglais (Canada) par Sabine Boulongne
Payot, 656 p., 150 F.

Grâce à Dieu, John Saul possède une écriture fluide. Sinon, la « brique » de plus de 650 pages qu'il nous propose en manière d'essai aurait pu en décourager plus d'un. Le sujet, il est *vrai*, attire d'instinct, car nous n'avons pas fini d'écarquiller les yeux pour essayer de « lire » notre société. Connaissez-vous beaucoup d'ouvrages où le chapitre premier s'intitule ainsi : « Où l'auteur donne sa position » ? Combien d'ouvrages gagneraient à fournir ainsi au lecteur, dès le premier contact, la clé de leur entreprise ! *Profitons-en.*

John Saul en est persuadé : nous vivons sur la conviction absolue que la solution à nos problèmes réside *« dans l'application hardie d'un savoir-faire organisé rationnellement, alors qu'en réalité nos problèmes résultent en grande partie de cette application même »*. Nous sommes *« les bâtards de Voltaire »*. Si ce dernier revenait parmi nous, il serait horrifié par cette dictature de la raison, qui a balayé tout le reste et notamment l'humanisme.

Pour développer son propos, l'auteur a accumulé (pendant dix ans, précise-t-il) des preuves historiques, économiques, culturelles, sociologiques. Picorons dans cette « somme » les éléments les plus saillants. Nos élites modernes, estime John Saul, n'ont pas plus confiance dans le public que les courtisans du dix-huitième siècle pratiquant le culte du pouvoir. Simplement, c'est à la logique arbitraire et à la superstition du savoir que nous faisons nos révérences. Machiavel, Loyola, Descartes, Richelieu, McNamara, même combat pour la technocratie rationnelle qui trouve en l'Etat-nation un partenaire à long terme. Et, quand la logique devient folle, qu'elle alimente le « Héros » et le « Technocrate », on aboutit à l'Holocauste.

John Saul trouve dans l'exemple des industries d'armement la *démonstration parfaite de la* manière dont fonctionne le système rationnel. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et naguère l'URSS ont trouvé que le meilleur moyen de financer leurs propres programmes d'armement consistait à vendre un maximum d'armes à l'étranger. D'où une prolifération *démente de tous types d'armements*, y compris nucléaires (sous couverture civile) au cours des vingt dernières années.

Pour masquer cette offense au bon sens, certains experts ont essayé de vanter les retombées économiques de ces dépenses en les considérant comme affectées à ... des biens d'équipement ! Notre auteur est aussi sévère, au reste, pour les chefs militaires qui substituent la technologie à la stratégie et considèrent la guerre sous sa seule forme d'emploi d'une sursaturation d'armes, comme à la Grenade, à Panama ou en Irak, sans parler du Vietnam.

La dérive de l'image

John Saul trouve bien d'autres exemples de *« dictatures de la raison »* : le style unidimensionnel des bureaucraties, le culte du secret chez les experts, l'assurance des dirigeants entravant la marche de la démocratie, etc. Sur le *« détournement du capitalisme »*, il a d'excellents passages : *« Ni l'Histoire, ni la philosophie n'associent marchés libres et hommes libres »*, écrit-il, repoussant ainsi d'un trait de plume les affirmations les plus connues du professeur Hayek.

La libre entreprise, poursuit-il, fonctionne souvent beaucoup mieux sous les auspices des structures gouvernementales autoritaires, comme on l'a vu, par exemple en France, sous Napoléon III. Saul *n'a pas de* mots trop vifs contre les manipula*tions* de l'argent aujourd'hui, *« la zone crépusculaire »* de la finance offshore, etc. Comme bien d'autres analystes, John Saul s'indigne de la dérive de l'image en instrument de propagande, constatant que *« la télévision est le service religieux quotidien du monde moderne »*. Comme Roland Barthes dans ses *Mythologies*, il nous parle des stars. *Pour lui, « elles apparaissent plus réelles que les individus qui détiennent le véritable pouvoir, de sorte que ces derniers se sentent de plus en plus obligés d'imiter les stars. Etre réel ne leur suffit plus : il faut qu'ils aient l'air réels »*.

Enfin, l'hymne à l'intellectualisme chanté aujourd'hui tombe à faux, note notre auteur, dans la mesure où le conformisme des consommations n'a jamais été aussi prégnant. Toute exploration faite, la leçon de John Saul est claire. Face au *« totem de l'efficacité »*, il faut retrouver nos racines humanistes (1), appliquer au fonctionnement de notre société *« esprit, foi, émotion, intuition, volonté, expérience, c'est-à-dire changer notre civilisation (...) qui cherche automatiquement à diviser en recourant à des réponses toutes faites »*.

La crise à multiples facettes que nous vivons aujourd'hui n'est pas le moment le plus inadapté pour se poser, en effet, les bonnes questions.

Pierre Drouin

(1) A ce propos, un logicien des systèmes, Bruno Lussato, a compris combien les hauts cadres des entreprises avaient besoin de retrouver les chemins des arts et des lettres. Il les convie à des séminaires dans son centre culturel des Capucins, près de Paris, et vient de publier un livre étrange et provocant sur des exemples significatifs, intitulé *Décodage* (Inter-Editions).

Freud, penseur grec

Helléniste et psychanalyste, Laurence Kahn éclaire la proximité de la pensée grecque et de la théorie de l'inconscient

LA PETITE MAISON DE L'ÂME
de Laurence Kahn.
Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », 286 p., 160 F.

On s'interroge beaucoup, du côté des historiens, sur les racines culturelles de l'identité de Freud. Une pensée résolument athée de *« juif infidèle »* – les propres termes de l'intéressé, – qui ne doit pas grand-chose à ses origines judaïques, selon Peter Gay, un juif plus juif qu'il ne le croit, selon Yosef Yerushalmi. *Dans cette discussion*, on sous-estime peut-être le rôle de la pensée grecque. En fait, Freud était au carrefour de trois cultures : juive par ses origines, allemande par les hasards de la naissance, grecque par choix. On limite trop cette dernière influence à des aspects plus ou moins anecdotiques : le choix d'un complexe emprunté à la mythologie et aux tragiques grecs (Œdipe), quelques références platoniciennes, à vrai dire cursives (le mythe d'Aristophane du *Banquet*, la théorie de la réminiscence), une tardive invocation d'Empédocle (pour la dernière théorie des pulsions). Ce ne sont là que des indications littérales, bien insuffisantes.

Grâce au livre de Laurence Kahn, la preuve est faite de la parenté profonde entre la pensée grecque et celle de l'inconscient. Elevée dans le sérail, appartenant à la cohorte de Jean-Pierre Vernant, auteur d'un ouvrage des plus classiques sur Hermès (1), elle est passée de l'hellénisme à la psychanalyse sans cesser d'être ce qu'elle avait été, sans ressentir de contradiction. Ses analyses remarquables – je pense surtout à sa préface, « L'immuable et le migratoire » – conduisent sans difficulté des concepts grecs à ceux de la pensée freudienne. *Il est évident* qu'il ne saurait s'agir de la même chose, mais *l'impression est forte* qu'aucune autre pensée n'est plus en conso*nance* que la *grecque* avec la psychanalyse. Ayant couvert les deux domaines, l'étude d'une langue ancienne et la pratique psychanalytique fondée sur la parole, Laurence Kahn sait de quoi elle parle. Et il y a quelque chose de miraculeux à être renvoyé aux pensées de ces Grecs du passé qui, à leur manière, ont tenu des réflexions si proches des nôtres. Peut-être les contraintes de son expérience – Laurence Kahn est analyste d'enfants au moins autant que d'adultes – sont-elles pour quelque chose dans ses options ? Ce n'est pas elle qu'on attrapera au miel des séductions abstractives.

Le retour de l'âme

Je me suis dit, en la lisant, qu'elle appartient à une génération postlacanienne. N'ayant pas été impliquée dans les combats de ses aînés, elle n'a pas eu à prendre parti. Elle a *jugé* sur pièces. Je ne crois pas avoir relevé le nom de Lacan une *seule fois dans ce livre*. On peut faire une observation similaire sur sa lecture de Freud. Elle n'est nullement tributaire des lectures antérieures devenues plus ou moins canoniques. Elle n'a pas besoin de bréviaire, car on lui a appris – *fût-ce dans une autre langue* – à lire et à penser seule.

Voilà *que* revient, par une nouvelle voie, le thème actuel de l'âme ! Le mot a été proscrit pendant toute la période du flirt structuraliste en psychanalyse. Il a eu progressivement raison de cet ostracisme. On aurait tort de voir là une tentative pour faciliter le retour d'un quelconque spiritualisme – certains, qui sourcillent, se méprennent sur cet emploi. Au *contraire*, on y a recours pour fonder les relations de la pensée avec le corps. Laurence Kahn est bien placée, par sa double connaissance des auteurs grecs et des psychanalystes, pour nous faire saisir les ramifications et les implications de cette terminologie. Je souhaite que quiconque aborde à nouveau le sujet se réfère aux pages qu'elle y consacre.

Bien qu'il s'agisse d'un recueil d'articles, on se *rend compte*, quand on en a achevé la lecture, que tous les concepts fondamentaux de la psychanalyse ont été, dans le désordre, abordés non sous leur terminologie officielle, mais à partir de notions générales. Ainsi la psyché est-elle vue sous différents angles : l'immuable et le migratoire, le mouvement et l'usure, la liaison et la déliaison, le langage et le cri, l'origine et le commencement, la mort, la féminité, le temps, etc. Jamais nous n'aurions soupçonné que l'interfécondation aurait été si productive, sans rien forcer, sans déformation ni plaquage.

Tout en restant fidèle à ses deux vocations, Laurence Kahn nous convie aux heureuses surprises qui attendent une théorisation ouverte. Son *livre montre* que la voie des études grecques peut être une excellente porte d'entrée *pour la formation* à la psychanalyse, pratique et théorie.

André Green

(1) *Hermès passe*, Maspero, 1978.

L'âme des révolutions

Pour retrouver les grands élans de l'humanité, le philosophe Maurice Bellet appelle à un « consensus majeur »

LA SECONDE HUMANITÉ
de Maurice Bellet.
Desclée de Brouwer, 222 p., 125 F.

Pour redonner à la société des raisons de vivre autrement que comme un toton, Maurice Bellet appuie, comme d'autres, où cela fait mal : sur l'économie. Notre philosophe la considère comme un *« délire »*, fondé sur le désir-envie *quantifiable*, ce qu'il appelle le Maître du maître ou, si l'on veut, le levier de tout pouvoir générateur de profits.

On voit aujourd'hui où cela mène : chômage, si la consommation décroît ; retour du communisme ou de ses leaders (Pologne, *Lituanie et peut-être bientôt* Hongrie), si la protection sociale est balayée par la tempête du marché.

Il faut *réapprendre* les grands élans de l'humanité, l'âme des révolutions, ce que l'on cherche à tâtons depuis que se construisent et se détruisent les systèmes : la concrétisation d'une vraie justice et d'une vraie liberté, la satisfaction de besoins *fondamentaux* et gratuits de la vie avec l'autre, de la dignité de soi, de l'amour.

Notre auteur voudrait qu'un *« consensus majeur »* mobilise les esprits contre l'exclusion, fruit de ce qu'il appelle *« l'éco-règne »*. C'est dire qu'il faut *« modifier l'ordre du monde en son principe »*, offrir à tout homme une vie qu'il puisse reconnaître comme digne d'être vécue. Ce qui vaut de l'exclusion vaut de l'exploitation. L'homme « réussi » du règne de l'économie est dans *« l'exploitation acharnée de lui-même »*. Cet investissement d'énergie devrait être de plus en plus détourné pour modifier le rapport de l'homme aux choses et pas seulement en réduisant le travail.

Maurice Bellet n'est *pas dupe* : *nous resterons forcément* dépendants du schéma où le pouvoir est capital et travail, mais la capacité d'inventer et de désirer est incontrôlable et peut échapper beaucoup plus au règne de l'économie pour fonder une *« utopie réaliste »*. Il faut partir des *« besoins réels »* de l'être humain, et non des prétendues exigences de la production et de l'argent.

Bellet rappelle quelques pistes connues : offrir des possibilités d'existence *au « quaternaire »*, c'est-à-dire à des activités utiles *mais non rentables*, à *un espace* de liberté plus grand vis-à-vis de techniques oppressantes, aux associations, etc. Le plus important est que Maurice Bellet ait posé une nouvelle pierre pour l'édifice qui se construit plus vite aujourd'hui face à un économisme qui se craquelle.

P. D.

Le Monde

• Le Monde • Vendredi 26 novembre 1993 VII



SALON DU LIVRE DE JEUNESSE A MONTREUIL

« C'est avec une bonne pile qu'on recharge ses batteries »... Une pile de quoi ?... De livres bien sûr, vous annonce, sur l'affiche, une petite fille rigolote aux bras chargés jusqu'au menton pour annoncer l'événement. Puisque *pendant six jours, du 1er au 6 décembre, Montreuil va être,* pour la neuvième fois, la capitale du livre de jeunesse.
C'est Gavroche, le gamin des rues, accompagné de Zazie, sa cadette citadine, qui accueilleront les visiteurs à l'entrée du chapiteau de la place de la Mairie, illustrant ainsi le thème de l'année : « La ville, lieu d'enfances ». Des milliers de livres et des rencontres nombreuses, un colloque *international, cent trente stands, des éditeurs* et des libraires, tandis qu'un petit ouvrage, composé spécialement par Michel Chaillou, *Voluminis, la ville des livres volubiles,* sorte de guide de lecture à l'usage des petits et des *grands, sera donné à tout visiteur.*



ERIC SUCHÈRE

Macaulay, l'horloger du monde

Rencontre avec l'invité d'honneur du Salon de Montreuil : un dessinateur que fascine la structure cachée des villes et de leurs monuments

DAVID MACAULAY avait un peu plus de vingt-cinq ans lorsqu'il «explosa» dans l'édition du livre pour la jeunesse avec *la Naissance d'une cathédrale,* remportant en 1973 le Prix du meilleur livre de l'année et le prix Caldecott, qui est, pour un illustrateur, la consécration. Puis ce furent, très vite, d'autres «naissances» et d'autres prix : *la Cité romaine* (1974), *la Pyramide* (1975), *Sous la ville* (1976), *le Château fort* (1977), *les Grands Moments de l'architecture* (1978), *le Motel des mystères* (1979), *la Déconstruction ou la Mort d'un gratte-ciel* (1980), presque immédiatement retraduits dans une douzaine de pays. Grâce à ce jeune architecte, diplômé d'architecture en 1969, c'est la structure cachée des monuments du passé ou du présent, les secrets des rues, des villes, mais aussi le processus de leur construction, qui apparaissaient en pleine lumière, comme dénudés, fascinant tout autant les enfants que les adultes et les professionnels (1).

«Il pense comme un architecte, il construit comme un maçon, il tripote les engrenages comme un mécanicien, il dessine comme un taxidermiste. C'est donc un horloger, dit de lui l'écrivain Jean-Noël Blanc. *On voit bien qu'il perçoit le monde comme une horloge. Dans tous les cas, Macaulay le démonte. Il veut savoir comment ça marche. Ensuite, quand il le sait, il le remonte. Il passe son temps à ça : à démonter et à remonter le monde.»*

Macaulay est né le 2 décembre 1946 : *«Je serai en France pour mon anniversaire. Austerlitz... Je savais que c'était un jour important pour Napoléon. C'est aussi un jour important pour moi.»* Anglais, il est arrivé aux Etats-Unis à onze ans, d'abord dans le New-Jersey, puis dans le Rhode-Island, à Providence, où il vit toujours et où il enseigne l'illustration à la Rhode Island School of Design.

«Mon père était ingénieur textile dans la région de Manchester et nous sommes tous venus avec lui, ma mère, mon frère et ma sœur. C'était un autre monde, qui ne parlait pas la même langue... C'était de l'américain et je parlais l'anglais. J'ai dû apprendre l'américain. Cela m'a pris beaucoup de temps pour avoir le bon accent. Je crois qu'aujourd'hui encore j'ai un accent de quelque part entre l'Angleterre et l'Amérique, quelque part au milieu de l'Atlantique. Je n'ai pas l'accent du Rhode-Island, ni celui du New-Jersey. Je n'ai plus l'accent british, non plus.

«Avoir grandi dans des endroits différents, le fait d'être «entre», comme vous dites, peut-être est-ce une explication de votre œuvre?

– Peut-être. Le sentiment de ne se sentir complètement chez soi nulle part, c'est pénible. C'est bizarre d'être tiré de la maison de son enfance et mis dans une autre. Vous n'êtes plus le même quand vous revenez. Maintenant, je suppose que je me sens américain. J'aimerais me sentir international, si c'était possible. L'Amérique, *c'est là où vit Charlotte, ma fille,* c'est là où je vis. Je suppose que *c'est chez moi.*

– Tous vos premiers livres étaient inspirés par l'Europe : la cathédrale, la cité romaine, la pyramide, même...

– Parce que j'ai étudié aussi l'histoire de l'architecture, c'est-à-dire l'histoire de l'architecture européenne. Depuis l'Egypte jusqu'à Le Corbusier. Avec une année en Europe pour étudier Rome, Herculanum et Pompéi. C'est pourquoi je connaissais bien l'architecture gothique ou romane. Dans mes livres, il était logique que je revienne à ce que je connaissais. A mes racines, aussi.

Mon projet n'était pas de faire des livres sur l'architecture. Je voulais seulement raconter une histoire de gargouille sur fond de cathédrale. Mon éditeur a aimé les croquis de la cathédrale mais n'a pas du tout été intéressé par l'histoire. Il m'a dit d'oublier les gargouilles, et il n'y en a pas dans le livre.

– Quand vous êtes revenu à un monument américain, l'Empire State Building, ce fut pour le déconstruire, étage par étage, le réduire à rien, alors qu'il allait justement fêter son cinquantième anniversaire. «A ceux d'entre nous qui attendent parfois que les choses aient disparu pour les apprécier», écrivez-vous en épigraphe à la* Déconstruction. *Pourquoi vous débarrasser ainsi d'un tel mastodonte? L'auriez-vous apprécié davantage s'il avait disparu?

– Je crois que l'on comprend, dans ce livre, ce que je pense des gratte-ciel. Je ne les aime pas. Ils sont impressionnants vus de loin *et quand vous vous approchez,* ils sont seulement trop volumineux. Ils ne m'inspirent pas. On sent que le terrain vaut cher et qu'ils ont été construits essentiellement pour l'argent ; les cathédrales avaient un autre objet, et cela se sent. Pour ce livre-là, j'ai changé : j'en avais assez de faire monter un bâtiment depuis le sol. Je voulais expliquer la construction, mais sans la montrer. J'ai décidé de le faire disparaître. Je me suis dit qu'en le déconstruisant, si je le faisais avec assez de soin, le lecteur comprendrait comment il avait été construit. Avec *le Motel des mystères,* j'ai imaginé comment des archéologues du futur interpréteraient doctement, dans deux mille ans, notre vie d'aujourd'hui quand ils se trouveraient en présence de constructions incompréhensibles. Jusqu'à prendre la cuvette des WC pour la châsse d'un lieu saint!

– Comment êtes-vous devenu illustrateur? Vous vouliez faire des livres pour enfants?

– J'étais censé construire des bâtiments, pas des livres. Je n'ai pas aimé travailler dans un atelier d'architecte, j'ai réalisé que c'était une profession pleine de compromis, qu'il fallait toujours travailler pour quelqu'un d'autre. J'ai perdu mon intérêt pour ce métier. Mais la formation était excellente. A travers l'architecture, j'ai appris à bien dessiner, à penser le dessin. Et j'ai décidé de faire des livres.

» Je voulais faire des livres d'images et je me suis rendu compte que, dans ce cas, je devais faire des livres pour les enfants. Mes premières idées n'avaient rien à voir avec l'architecture. C'étaient de vrais livres pour enfants : des *lapins avec de très longues oreilles,* des histoires de bêtes... Depuis, j'ai *appris que les livres d'images sont* pour tout le monde. Je l'ai appris *avec la Cathédrale, parce que* les adultes, comme les enfants, *aimaient le livre. J'ai alors réalisé* que c'était un merveilleux moyen de transmettre des informations et que l'âge du public n'importait pas. *Les images peuvent être lues* par tout le monde, par tous les âges, partout. Enfin, plus ou moins... Si elles sont bien dessinées, bien organisées, les images peuvent être passionnantes, spectaculaires, informatives et cela en fait un excellent moyen pour communiquer avec des gens d'âges différents. Ainsi, vous pouvez même enseigner à des gens des choses qui ne les auraient pas intéressé autrement, qu'ils n'auraient jamais pu connaître avec des mots.

» Dans mes livres, je ne fais pas de distinction entre enfants et adultes. Les premiers regardent plus attentivement que les seconds, qui croient toujours savoir; souvent, les enfants voient plus de choses. Les livres sont faits pour être lus ensemble par les parents et leurs enfants.

– Vous êtes quelqu'un qui, avant tout, veut expliquer. Elucider des mystères...

– Je suis un... explicateur. Je veux amuser et informer. C'est pour cela que j'enseigne. Pour moi, illustrer, c'est expliquer, éclairer. Quelquefois, c'est décorer. En tant que professeur, je suis tout le temps en train d'expliquer. Non pas des mystères de pure imagination, mais des mystères qui sont autour de nous. Surtout, je veux amener les gens à regarder des choses qui sont autour d'eux, mais qu'ils ne voient plus parce qu'elles sont trop familières. Nous savons *que les choses existent, mais à* moins qu'il y ait un trou dans la *rue, par exemple, et qu'un tuyau* apparaisse dans le sol, nous ne nous demandons pas pourquoi *il* est là et s'il fonctionne normalement. Je veux amener les gens à se dire : «Je n'y avais pas pensé. Maintenant, je comprends comment ce bâtiment tient debout.» C'est ainsi qu'on commence à voir. A regarder. A comprendre.

» C'est très passionnant de *découvrir le processus de la* construction. Ou de la déconstruc*tion. Vous vous apercevez que* c'est très logique, les choses sont *faites dans un certain ordre, qui* ont un sens et que vous pouvez *faire comprendre. Si vous considé*rez une cathédrale gothique, un *palais vénitien, un gratte-ciel,* vous vous demandez : «Comment ont-*ils fait? Par où ont-ils com*mencé?» Moi, je peux vous dire où ils ont commencé. *Ils ont com*mencé ici, sous le sol, avec des *fondations, et, d'une façon très* logique, ils ont construit ces choses *extraordinaires. Mais il fallait* qu'ils reposent sur une technique, un système élaboré au départ. C'est un système dont nous sommes si dépendants que sans *lui* les villes s'écrouleraient. La plupart des gens n'en sont pas assez conscients.

» Venise, par exemple. Pour comprendre comment la ville est construite, il faut commencer par expliquer comment les bâtiments reposent sur les troncs d'arbre des fondations. Les troncs d'arbre auraient pu durer indéfiniment si l'on n'avait pas mis dans l'eau des produits chimiques qui ont desséché le bois, et l'ont fait pourrir. Je *suis sûr que les gens aiment savoir* combien l'être humain peut être astucieux.

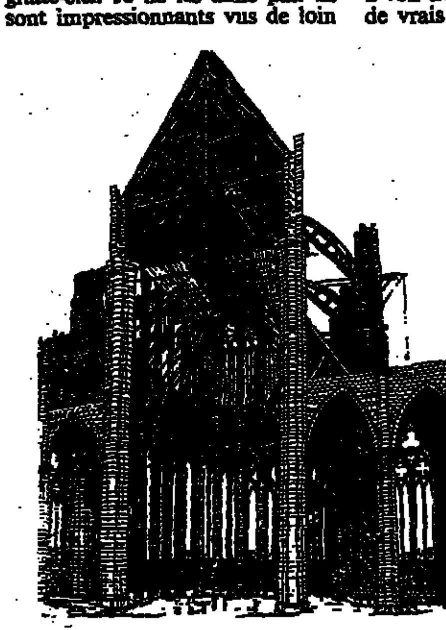
– Dans votre dernier album,* Ship, *qui vient de paraître aux Etats-Unis, chez votre éditeur de Boston, Houghton Mifflin Company, vous partez sur les mers, loin des villes, pour un livre en couleurs.

– Oui, mais ce n'est pas la mer qui m'intéresse. C'est de suivre le processus inverse de l'archéologie. Un formidable voyage dans le temps. Il s'agit de deux histoires : on explique d'abord comment recueillir des données que l'on utilise ensuite pour la reconstruction du passé. Je suis parti, cette fois-ci, des découvertes d'archéolo*gues d'aujourd'hui pour, dans une* seconde partie, reconstruire le *passé à partir des vestiges du* bateau naufragé qu'ils ont trouvé *au fond de la mer, au large des* Bahamas, en l'occurrence une caravelle du XVIe siècle, un des meilleurs navires pour la conquête du Nouveau Monde.

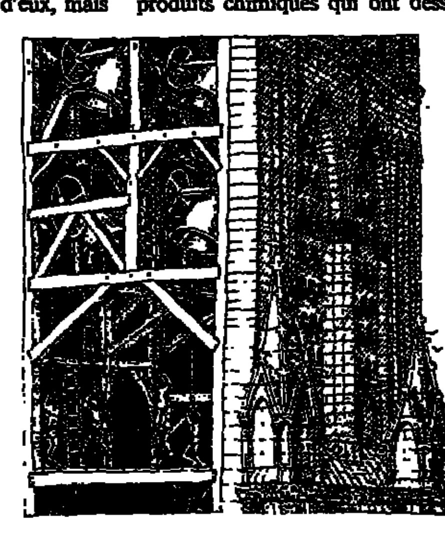
» La première partie est sans couleur, en noir et bleu, vous êtes sous l'eau; et au fur et à mesure que vous allez vers le passé, vers l'année 1504, vous entrez dans la couleur. J'ai voulu mettre en lumière le fait que l'Histoire, même si elle s'appuie sur des *recherches sérieuses, ressemble à* un livre d'images.»

C'est un livre d'images justement que David Macaulay a conçu pour «Imagine», l'île de lecture du Salon de Montreuil. Une vraie construction de 150 mètres carrés sur 5 mètres de haut, entièrement dessinée par lui. Une ville de papier en noir et blanc et en trois dimensions... Un espace avec une ville souterraine, un labyrinthe où s'imbriquent la ville du passé et la ville du présent, une carte qui situe le Salon par rapport à Montreuil, à Paris, à la France, à l'Europe, avec l'indication des distances. Deux escaliers mènent à un grand pont; dessous, un tunnel qui représente le métro. Et aussi une aire de lecture où les enfants trouveront des livres sur la ville. Et c'est un endroit pour jouer, avec des passages trop étroits pour que les adultes puissent y passer. Une ville symbolique pour exercer l'imagination, pour nourrir la créativité.

Propos recueillis par
Nicole Zand



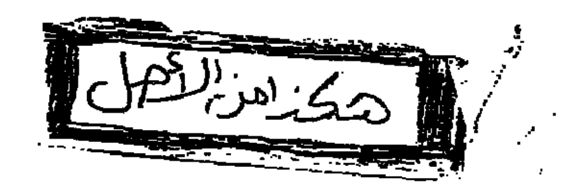




Extrait de *naissance d'une cathédrale,* (Ed. Deux Coqs d'or).

(1) Les livres de David Macaulay disponibles en français sont : *Naissance d'une cathédrale, Naissance d'une cité romaine, Naissance d'une pyramide, Naissance d'un château fort* (Deux Coqs d'or et L'Ecole des loisirs en édition de poche); *Sous la ville, la Déconstruction ou la Mort d'un gratte-ciel, la Civilisation perdue, Du moulin à eau à l'usine textile* (L'école des loisirs); *Comment ça marche?* (Larousse).

★ Une exposition consacrée à David Macaulay, intitulée «Construction d'un livre», a lieu jusqu'au 7 décembre, à Sevran, gare RER des Beaudottes (tous les jours : 9 h-12 h; 13 h 30-18 h).





Cités de papier

Simple décor ou centre de l'œuvre, l'univers urbain est omniprésent dans la bande dessinée. De Will Eisner à Jacques Tardi, voilà longtemps que les plus grands ont épousé la ville...

LA ville et la bande dessinée *forment un couple* aux relations étroites *mais inégales.* La première offre à la seconde un fécond territoire pour les scénarios et l'expression graphique. Mais elle est souvent reléguée au rang de décor ou de toile de fond. Trois ouvrages de bande dessinée récemment parus ont toutefois mis la ville sur un piédestal, en faisant d'elle une héroïne à part entière.

Il s'agit d'abord du premier livre de la collection « Voyage sans amarres », publiée par les toutes nouvelles éditions DS. Les *puristes lui reprocheront d'appartenir* au domaine de la « para-BD ». Mais *la Colline visitée*, sous-titrée *la Casbah d'Alger*, se place sous le double feu de l'actualité, celui des événements actuels qui ébranlent l'Algérie et celui de la redécouverte de villes mythiques ou de leurs quartiers les plus intemporels. Cette pérégrination poétique dans Alger la Blanche est l'œuvre de l'écrivain Rachid Mimouni et de l'auteur de *BD Jacques Ferrandez, qui* décrivit déjà, de *Carnet d'Orient aux Fils du Sud*, les villes et villages algériens à l'époque de la colonisation, l'ocre et le blanc de leurs maisons, l'entrelacs de leurs ruelles et les coloris des échoppes (éditions Casterman).

La deuxième BD est signée François Bourgeon et Claude Lacroix. Dans *la Source et la sonde*, le duo a créé de toutes pièces une cité imaginaire dotée d'un réseau de communication, d'un langage et d'un bestiaire spécifiques, faisant ainsi de la ville la troisième héroïne féminine de l'ouvrage (« Le Monde des livres » du 22 octobre). Un projet qui n'est pas sans rappeler celui qu'ont mené Pierre Christin et Jean-Claude Mézière en créant les villes intergalactiques de Valerian et Laureline *(la Cité des eaux mouvantes)*.

Le troisième livre, *l'Echo des cités*, dernier tome paru des *Cités obscures*, aux éditions Casterman, est dû à deux fous de ville et de BD, Benoît Peeters et François Schuiten. Le premier est fasciné *par cet univers policé et ordonné,* lieu de pouvoir et carrefour social, d'où émergent la folie, l'irrationnel, la violence, mais aussi l'invention scientifique et la rationalisation économique. Le second a transformé son goût prononcé pour l'architecture en un don génial pour les perspec*tives et les décors urbains, dont* témoignent les plans des diverses *BD concoctées avec son compère,* des *Murailles de Samaris* à *Brüsel*. Les visiteurs du Salon de Montreuil pourront d'ailleurs admirer l'exposition « D'Urbicande à Brüsel : voyages dans les cités obscures » et le diaporama inspiré de cette œuvre à quatre mains.

Mais les BD dont la ville est le thème privilégié et le mythe fondateur d'un récit sont assez rares. Du côté des *comics* américains, la vogue des superhéros a pourtant facilité l'éclosion d'une ville, Gotham City, au sein de laquelle évolue Batman, voire celle de la planète Mongo, dans laquelle le professeur Zarkov emmène Flash Gordon et son amie Dale Arden. Mais la véritable ville de la bande dessinée américaine reste New-York. C'est à Will Eisner, « père » du *Spirit*, puis du détective privé Denny Colt, que l'on doit sans doute, grâce aux cinq volumes de *Big City*, la plus belle dérive *urbaine en noir et blanc, dans* une ville troublante, entrelardée *de rues glauques et nourrie de* violences larvées, au sein de laquelle errent les fantômes



Illustration extraite de la Colline visitée.

d'Humphrey Bogart et de Raymond Chandler. Les auteurs de *BD, français ou autres,* n'ont *pas* toujours eu cette appréhension globale de la ville. Beaucoup d'entre eux s'en servent comme d'un simple décor. Et les repérages – photos, dessins, archives, etc. –, fussent-ils d'une précision millimétrique, ne nour*rissent pas toujours* la veine créatrice ou l'imaginaire des auteurs. *« La ville, quand elle n'aboutit en BD qu'à une restitution naturaliste, n'est qu'un décor, un arrière-plan qui devient souvent insignifiant »*, fait remarquer Benoît Peeters. Certains dessinateurs de BD ont toutefois *réussi à faire* exister une ville, à en transcender l'*image, à absorber les documents* des rues, des immeubles, des voies de chemin de fer ou de tramway, des venelles et des monuments jusqu'à les réinventer pour aboutir à d'*« étranges étrangères »*, des ferments d'exotisme.

Les lecteurs de BD ne s'y trompent *pas.* Et parfois ils connaissent ces villes, *a priori*, grâce à la BD. Celle que dessine Franquin pour ses héros Spirou et Fantasio, celle que décrit Maurice Tillieux dans les aventures de son détective privé Gil Jourdan sont autant de preuves de cette réhabilitation de la ville, perçue dans l'agitation des rues, les détails des bistrots, ou la gestuelle de l'éternel agent de police cher aux aventures de deux chenapans de la rue bruxelloise, *Quick et Flupke*, d'Hergé. Car chaque « bédéphile » porte en *lui* l'image d'une ville épousée par une BD ou par le trait d'un dessinateur. Les grandes capitales ont ainsi leurs auteurs attitrés.

Jacques Tardi a choisi de faire revivre le Paris du début du siècle pour les aventures de son héroïne *Adèle Blanc-Sec, mais* aussi le Paris des années 30 pour l'adaptation de *Brouillard sur le pont de Tolbiac*, de Léo Malet. Edgar P. Jacobs redessina de manière inspirée les rues et les monuments londoniens, et notamment la King Cross Station, pour sa fameuse *Marque jaune.* Mais il choisit aussi l'ambiance de la banlieue parisienne pour *SOS Météores.* Enki Bilal dessine des villes d'Europe orientale fardées de crasse, de rouille et d'ennui, mais revisitées par son regard et son dessin, tandis qu'Hugo Pratt conçoit ses *Fables de Venise* comme une ode romanesque à la ville des Doges. Les frères Varenne jettent un regard cru sur Berlin dans *Berlinstrasse* et Annie Goetzinger trace le destin parallèle d'une femme et de Barcelone dans *Barcelonight.* François Rivière et Floc'h se glissent dans le brouillard anglais des cités de brique de *Rendez-vous à Sevenoak*, mais le même François Rivière flâne aussi dans Prague *(la Nuit de Prague* et *Pacte à Lucerne)*, tandis que Chantal Montellier fait évoluer son héroïne Julie dans le Paris des années 80 *(Faux sanglant).* Dominique David, quant à elle, donne dans le dernier album de Jimmy Boy, *Hollywood*, sa version de la ville du cinéma.

La banlieue n'est pas absente de la BD. Jano et Tramber ou Franck Margerin, dans des genres divers, font vivre « la zone », les « fortifs » et autres « périphs », tandis que Tito s'attache à une banlieue hérissée de pavillons, de HLM et vécue par des collégiens à la remorque de leur envie de vivre.

Le Centre national de la bande dessinée d'Angoulême (CNBDI) s'est attelé à recenser les BD qui évoquent précisément une ville ou un univers urbain. Et le nouveau responsable du CNBDI, Richard Edwards, projette de *faire de la ville le thème central* d'une déclinaison des images disponibles – photographique, BD, informatique, etc. Ce projet « Ville et images », à long terme et de dimension européenne, se fonderait aussi sur ce lieu d'exercice de la citoyenneté que constitue la ville.

Yves-Marie Labé

Une sélection de livres sur la ville

La ville est un lieu fertile pour l'imaginaire et, parfois, joue un rôle essentiel dans les livres pour enfants. Il existe une multitude de romans, d'albums et de BD qui l'ont prise pour thème. Nous avons fait un choix de nos préférés, qui n'est évidemment pas exhaustif.

Les « classiques »

D'abord, parmi les romans, les « classiques », qui ont forgé une image inoubliable de la grande ville du XIXe siècle et de ses personnages. Ils existent, de plus, dans de nombreuses éditions :

– *Oliver Twist*, de Charles Dickens. Une hallucinante description des bas-fonds de Londres est le cadre de cette plongée sans romantisme dans le monde de la délinquance et de la misère, dans l'Angleterre de la *révolution industrielle* (Gallimard, coll. « 1 000 soleils », 80 F. A partir de 11 ans, pour bons lecteurs).

– *Sans famille*, d'Hector Malot. Dans son errance, Rémi arrive à Paris et, comme les jeunes héros de Hugo ou de Dickens, va découvrir l'horreur de ses bas-fonds, et le charme des petits villages qui sont devenus nos banlieues (Gallimard, « Folio Junior », 29 F. A partir de 11 ans).

Visages urbains

– *La Pelle mécanique ou la Mutation d'une ville*, de Jorg Muller et Jorg Steiner. Un porte-folio composé de huit dessins, huit tableaux, qui montrent les étapes de la transformation des activités des habitants et de l'environnement. Remarquable travail d'illustration (Ecole des Loisirs, 180 F. A partir de 8 ans).

– *Copain des villes : explorer sa ville, son quartier, sa rue*, de Renée Kayser et Bernard Ballouhey. Un livre simple, utile et exhaustif, véritable vade-mecum des petits, pour apprendre à voir et permettre aux enfants de devenir autonomes dans la ville ou la banlieue. Un index signale *tous les sujets traités* (Milan, 148 F. A partir de 8 ans).

– *Le Livre des maisons du monde*, de Théodore Kalopissis. *Continent par continent,* du fond des âges à aujourd'hui, l'habitat *des villes et des campagnes,* classé par grandes périodes historiques. Avec un lexique des termes d'architecture, et des poèmes (Gallimard « Découvertes Cadet », 47 F. A partir de 8 ans).

– *Ce jour-là*, de Mitsumasa Anno. Un homme sort de la mer, prend un cheval et s'avance dans le silence d'une campagne verte. Approche d'une ville. Dépasse la ville. Repart... Une remarquable traversée de notre civilisation. Un chef-d'œuvre (Ecole des Loisirs, 80 F. A partir de 6 ans).

– *La Ville*, de Roger Capdevila. Une place, une rue commerçante, *une gare. Un album cartonné,* sans texte, plein d'humour et de fantaisie (Casterman, coll. « Découvrir », 30 F. A partir de 3 ans).

– *Marcovaldo ou les Saisons en ville*, d'Italo Calvino. La ville vue par un délicieux poète, qui ignore les embouteillages, les bruits et les néons pour observer les *« affleurements de la nature »* : les champignons qui poussent au pied des arbres, les *écorces, les écailles, les nervures* qui changent à chaque saison (Ecole des Loisirs, coll. « Medium Poche », 30 F. A partir de 11 ans).

– *La Ville*, de Hermann Hesse. Une ville naît, grandit. Elle devient capitale, cité des arts. Tremblements de terre, révolutions, massacres rythment son histoire. Et, un jour, elle tombe *dans l'oubli* (Gallimard, 1945-1982, « Folio Benjamin », 30 F. A partir de 11 ans).

A Paris

– *Zazie dans le métro*, de Raymond Queneau. *« Doukipudonktan ? »* Les aventures d'une petite fille qui n'a pas froid aux yeux, ni à la langue. Prête à tout pour voir le métro un jour de grève. *« J'ai vieilli »*, constate-t-elle à la fin de *cette traversée de Paris, pleine* d'expressions langagières savou*reuses* (Gallimard, coll. « 1 000 soleils », 59 F. A partir de 11 ans).

– *Le Voyage de Mémé*, de Gil Ben Aych. *La grand-mère, qui* vient d'arriver de Tlemcen, et son *petit-fils* traversent Paris pour aller voir la famille à Champigny. A pied. *« On marche mon fils, on marche... »* Les étonnements de Mémé devant la grande ville où tout le monde est anonyme. Une vraie découverte de la ville aux savoureux dialogues pied-noirs (Bordas, coll. « Aux quatre coins *du temps* », 27 F. A partir de 10 ans).

– *Les Contes de la rue Broca*, de Claude Lapointe. *« La rue Broca n'est pas une rue comme les autres. Si vous prenez un plan de Paris, vous verrez – vous croirez voir – qu'elle coupe à angle droit le boulevard de Port-Royal. »* Mais là, vous ne la trouverez pas. Entre la Mouff' et les Gobelins, Kabyles, Bretons, Italiens, tous vrais Parisiens, se pressent dans *l'épicerie-buvette de Papa Saïd* (Grasset-Jeunesse, 160 F. Sans *illustrations,* 55 F. *A partir de* 7 ans). On lira aussi : *les Autres Contes de la rue Broca* (160 F) et *les Contes de la Folie-Méricourt* (150 F).

– *Vieux Frère de petit balai*, de Laurence Delaby (ill. M. Daufresne). Le balayeur africain parle à son balai, ramasse une jolie moufle rouge perdue. Il va rechercher son propriétaire et s'en faire *un ami* (Père Castor Albums, 18 F. A partir de 3 ans).

– *Le Ballon rouge*, d'Albert Lamorisse. Pascal s'ennuie. Un jour, il trouve un ballon rouge qui va lui faire survoler le Paris des années 50. Un livre-photos plein de tendresse (Ecole des Loisirs, « Renard Poche », 28 F. A partir de 5 ans).

– *Paris*, de Claude Ponti. De *belles images* du Paris d'aujourd'hui, quartier par quartier, pour *découvrir la capitale. Un* dessin hyperréaliste qui vous fait entrer *dans des endroits ignorés.* Comme si vous faisiez une promenade (Ecole des Loisirs, 120 F. A partir de 10 ans).

– *La tour Eiffel a disparu*, de Sylvie Blondiaux (ill. Jean-François Martin). *Dame Eiffel se désespère : « Aïe, Aïe, Aïe, si je pouvais quitter cette ville... »* Elle en a assez du bruit, du gris, des *chiens qui s'oublient* sur ses pieds. Tandis que Paris dort, une nuit, la Dame de fer s'en est allée. La foule s'interroge. *« Mesdames, messieurs, circulez, rien à signaler, circulez »* (Nathan, 72 F. A partir de 5 ans).

– *Les dessous de la ligne 6*, de René Gaudy (ill. Yan Thomas). Albin Michel Jeunesse, coll. « Carnet du monde », 69 F. Tantôt sérienne, tantôt souterraine, la ligne 6 du Métropolitain *dévoile ses mystères.*

– *Un Jour avec la tour Eiffel*, de Victor Simiane (ill. Boiry). Pour le petit garçon japonais en pleurs *parce qu'il s'est perdu, la tour* Eiffel va se transformer en girafe. Et, ensemble, ils vont visiter tout Paris, du Louvre au Centre Pompidou en passant par Montmartre. Joliment illustré en faisant alterner les couleurs et le sépia (Grasset-Jeunesse, 53 F. A partir de 5 ans).

– *Une vie de chien à Paris*, d'Inga Borg. A travers les yeux *d'un chien, la vie des habitants* du quartier du Marais dans un Paris où les *chiens,* avec ou sans motos-crottes, tiennent avec humour le haut du pavé (Grasset-Jeunesse, 75 F. A partir de 8 ans).

– *Dans les cheminées de Paris*, de Marie-Christine Helgerson. Paris, 1789. Benoît a quitté sa Savoie natale pour devenir ramo*neur et exercer mille petits* métiers oubliés. Une vision très *vivante des événements révolutionnaires* vus par un petit garçon (Flammarion, « Castor Poche », 28 F. A partir de 11 ans).

– *A louer sans commission*, de Didier Daeninckx. Dans un vieil immeuble parisien, un jeune couple va tomber sous le charme des récits d'un étrange bonhomme qui a été expulsé de son logement et qui sait raconter admirablement les mystères d'un Paris qui disparaît du côté de La Villette *et du pont de Crimée* (Gallimard, coll. « Page blanche », 58 F. *A partir de 14 ans*).

A Lyon...

– *Le Gone du Chaaba*, d'Azouz Begag. Azouz, le gone lyonnais, fait vivre avec humour le bidon*ville où il habite avec sa famille* arrivée d'Algérie, notamment par *la saveur du langage, mélange* d'expressions d'enfant, d'arabe francisé et de français arabisé (Seuil, coll. « Point-virgule », 42 F. A partir de 12 ans).

Cités du monde

– *Esterhazy. Un lièvre à Berlin*, de Irene Dische et Hans Magnus *Enzensberger (ill. Michael Sowa).* S. E. le prince Esterhazy (alias *der Osterhase, le lièvre de Pâques)* est un jeune lièvre natif de Vienne. Il part chercher femme à Berlin et va couler des jours heureux à l'abri d'un certain mur. Jusqu'à ce que... Une fable politique pour petits et grands remarquablement illustrée (L'inventaire, distr. Solin, 79 F).

– *Cuisine de nuit*, de Maurice Sendak. Un album bleu nuit dans *lequel Stan Laurel livre le lait* tandis que Mickey, qui a atterri dans *la pâte moelleuse d'une brioche,* façonne un avion pour s'évader au-dessus du skyline d'un New-York dont les gratte-ciel sont faits de farine et de sucre (Ecole des Loisirs, 75 F. A partir de 3 ans).

– *Un chat bien tranquille*, de Michael Foreman. Paf le chat, *emporté bien malgré lui par un* cerf-volant, survole New-York. La *frayeur passée, il trouve formidable* de voler comme un oiseau au milieu des gratte-ciel, qui ressemblent à des montagnes d'or et d'argent sous le soleil, ou des tours piquantes de Saint-Patrick. Des aquarelles superbes pour suivre, *dans le ciel et sur la terre, le* chat et son ombre (Seuil, 72 F. *Egalement en collection* « Petit-Point » : 25 F. A partir de 3 ans).

– *Le Robinson du métro*, de Felice Holman. Un garçon de *treize ans, pour échapper* à la bande qui le harcèle, se réfugie dans le métro de New-York. Il s'organise une nouvelle vie trouvant « travail », « logement », « amis » ... (Duculot, coll . « Travelling ». 48 F. A partir de 11 ans).

– *Le Prince de Central Park*, de E. H. Rhodes. Jay-Jay, l'orphelin de New-York, décide de vivre dans Central Park, qui devient son foyer et tout un monde de danger et d'amitié (J'ai lu, 18 F. A partir de 14 ans).

– *Noir et blanc*, de Nigel Gray. Une ville *anglaise* où cohabitent des Noirs, des Blancs, des Asiatiques, des Indiens. La crise et le chômage vont attiser les vieux démons racistes (Hachette, coll. « Aventure verte », 25 F. A partir de 11 ans).

– *Fatik et le jongleur de Calcutta*, de Satyajit Ray. Un beau récit où l'on découvre l'univers de Calcutta en suivant, dans les cafés et les quartiers riches et pauvres, le mystérieux Fatik et les artistes des rues (Bordas, coll. « Aux quatre coins du temps », 30 F. A partir de 8 ans).

– *Rues de Shanghaï au temps des Concessions*, de Jean Malval. Un remarquable livre de croquis réunis par un médecin parti en Chine en 1930, et qui aura *vécu quinze ans à Shanghaï,* arpentant les rues et les ruelles, *entrant dans les boutiques,* les ateliers, les arrière-cours. De superbes images des *petits* métiers de la vraie Chine (Casterman, coll. « Images », 195 F. A partir de 10 ans).

– *L'Année du serpent : l'histoire de Tizar*, de Utta Wickert. La vie quotidienne d'un adolescent indonésien dont les parents se sont installés dans un quartier pauvre de Jakarta. Mi-roman, mi-documentaire, un livre fait de *courtes tranches de vie,* parfois assez brutales (Ecole des loisirs, coll. « Majeur » ou « Medium Poche », 85 F ou 38 F).

– *Le Medina de Tunis*. Un remarquable livre de pliages *tout* à fait originaux, *avec sous* chaque mur une mine de renseignements pour une *promenade des plus* agréables dans la capitale de la Tunisie (Ed. Alif.-Hatier, 130 F. A partir de 8 ans).

Sans oublier, *naturellement,* les albums de David Macaulay !

Et vos découvertes....



L'inquiétude des « médiateurs »

Bibliothécaires, libraires, enseignants... jouent un rôle-clé dans la diffusion du livre de jeunesse. Aujourd'hui, la plupart s'interrogent. Leur coopération – nécessaire – serait menacée

POUR ouvrir aux enfants le monde magique des livres, il faut quelques bonnes fées : bibliothécaires, libraires, enseignants, documentalistes, personnels de la petite enfance... Dans le jargon de l'édition jeunesse, on les appelle les prescripteurs. *« Prescripteur... un mot que je n'aime guère, à cause de son côté médical »*, observe Christian Bruel, président du groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition. Mais qu'ils les appellent médiateurs ou relais, les éditeurs sont unanimes : sur ce marché où les médias sont si discrets – la presse grand public, la radio et la télévision s'intéressent peu à la production, les phénomènes de best-seller sont rares, et les prix n'ont pas un impact considérable sur les ventes –, le rôle de ces intermédiaires est déterminant. *« Si la relation est confiante avec le professeur, et si l'enfant sent que nous attachons nous-mêmes du prix à la lecture, notre influence dépasse celle des parents »*, confirme un professeur de français au collège Valmy, à Paris. Les auteurs approuvent : *« Pour nous, écrivains jeunesse,* [les prescripteurs] *sont nos meilleurs relais* (...). *Contrairement à ce qu'on pourrait penser, « la maîtresse a dit » garde plus de poids que « Dorothée a dit* (1). »

Le secret de cette influence ? Le contact direct avec le public, bien sûr, *mais aussi un certain état* d'esprit. Dans un hommage à Marguerite Gruny, l'une des pionnières des bibliothèques de jeunesse, Geneviève Patte, bibliothécaire pour enfants et responsable de La Joie par les livres, évoque *« la confiance, le respect, l'exigence à l'égard des enfants et de ce qu'on leur propose »* qui ont *« fait bouger en France le monde* (...) *des loisirs liés à la lecture* (2) ». Une démarche *« patiente et authentique »* qui, pour Sylviane Teillard, de la Médiathèque de l'Arlequin à Grenoble, reste *« au cœur du travail des bibliothécaires de jeunesse »* et, sans doute, de tous ceux qui, longtemps, se sont considérés comme des « militants de la lecture ».

Recrutés dès le plus jeune âge

C'est à eux que l'on doit le formidable écho rencontré par les livres pour enfants à partir des années 70 (3). En ce qui concerne la lecture publique, le doublement en dix ans du nombre de bibliothèques, de leur surface, des collections, du nombre d'usagers et de documents prêtés a amplement bénéficié à la littérature de jeunesse. Aujourd'hui, deux mille bibliothèques municipales accueillent, chaque année, quelque quinze millions de lecteurs, dont, sans doute, 40 % d'enfants (4). Un chiffre qui reflète bien le dynamisme des sections jeunesse où lectures publiques, animations d'auteurs ou de comédiens, ateliers et « classes lecture » sont, de plus en plus, monnaie courante. Le recrutement s'y effectue d'ailleurs dès le plus jeune âge. Un exemple symbolique : à Paris, L'Heure joyeuse, cette fameuse bibliothèque pour enfants, partage le même bâtiment que la crèche Saint-Séverin et accueille, chaque semaine, des bébés-lecteurs tout fiers de se rendre, avec leurs puéricultrices, à la « bibiloquette » !

A l'école, le livre de loisirs pénètre également beaucoup mieux qu'il y a une dizaine d'années, grâce notamment aux CDI (centres de documentation et d'information), généralisés dans les collèges depuis 1974, et aux BCD (bibliothèques centres documentaires), implantées, à partir de 1984, dans les écoles primaires. En dépit des maigres budgets de ces dernières, qui expliquent les résultats contrastés d'un établissement à l'autre, on estime à plus de 38 % le nombre d'écoles primaires publiques disposant aujourd'hui d'une BCD (5). *« Si on la compare à d'autres pays, l'Espagne ou l'Allemagne, la France est en train d'acquérir une très bonne couverture de bibliothèques scolaires »*, remarque Max Butlen, rédacteur en chef de la revue *Argos* – revue des BCD et des CDI. *« La littérature de jeunesse y a une place certes encore insuffisante, mais bien réelle. »* L'opération « Des livres pour les écoles », qui se déroule, depuis 1990, dans le cadre du plan lecture, fait désormais partie du paysage. Un million deux cent mille livres ont été distribués à ce titre entre 1990 et 1992, et nombre d'enseignants apprécient l'apport de cette « autre » littérature : *« Les auteurs savent composer des récits courts qui tiennent compte de la réalité d'aujourd'hui et permettent une identification directe. La langue est accessible, les sujets adaptés... »*

Bien entendu, tous les professeurs ne sont pas aussi enthousiastes à propos de la littérature de jeunesse. Certains l'ignorent totalement ou y demeurent hostiles. Mais la demande des écoles est certaine. *« En 1981, lorsque nous avons créé nos librairies, notre démarche consistait à aller vers les enseignants,* se souvient Pierrette Mathieu, libraire à Metz, et présidente de l'Association des libraires spécialisés jeunesse (ALSJ). *En voiture, nous faisions le tour des écoles du département pour faire connaître une production souvent mal considérée. Maintenant, ce sont les enseignants qui nous demandent de venir. »*

50 millions de livres vendus

En 1992, le nombre de livres de jeunesse vendus en France frôle les 50 millions. Mais les libraires, ces relais indispensables, ne sont pas seulement des marchands. Un roman sur le divorce ? Un album pour un petit qui a peur du noir ? *« On nous demande un peu d'être des psychopédagogues,* remarque Emmanuelle Serroy, libraire à Neuilly. *Notre rôle de conseil répond à une angoisse qui dépasse le livre. »* Rassurer, conseiller, informer, valoriser sans cesse l'édition jeunesse comme un secteur à part entière – notamment à travers le journal *Citrouille*, la sélection annuelle des meilleurs titres et le prix Sorcières : telle est aussi la vocation des quelque quarante-cinq libraires de la dynamique ALSJ.



Illustration extraite de « Max n'aime pas lire » (de Dominique de Saint-Mars et Serge Bloch, éd. Calligram).

Une telle conjonction des énergies, ajoutée à la multiplication des salons – celui de Montreuil au premier chef, qui s'affirme comme l'une des plus importantes manifestations européennes avec la Foire de Bologne –, a contribué à faire du secteur jeunesse l'un des plus vivants de l'édition française. Mais ce succès tient aussi à la qualité du dialogue interprofessionnel, à la complémentarité dans laquelle tous ces prescripteurs ont longtemps envisagé leur travail. En témoigne, parmi de nombreux exemples, le comité de lecture de la Bibliothèque municipale d'Avignon, qui réunit régulièrement bibliothécaires, enseignants, documentalistes, libraires, parents... et permet de fructueux échanges de vues sur la production.

Or, c'est précisément la qualité de ce dialogue entre les prescripteurs qui se voit aujourd'hui menacée, non pas, certes, sur le terrain, mais sur le plan institutionnel. Dans le climat de récession qui touche le secteur jeunesse depuis 1991 (6), plusieurs questions épineuses divisent, en effet, les différents acteurs.

Plafonner les remises

La première, celle des remises aux collectivités, empoisonne les relations entre libraires et bibliothécaires. Il n'est pas normal, protestent les libraires, que les bibliothèques, qui reçoivent des fonds publics pour leurs acquisitions, exigent les conditions commerciales les plus avantageuses. L'enjeu est de taille pour les libraires de jeunesse qui effectuent en moyenne, hors région parisienne, 50 à 70 % de leur chiffre d'affaires avec les bibliothèques et les écoles et voient leur santé fragilisée par la surenchère sur les remises (7).

« Je suis pour un plafonnement des remises, déclare Pierrette Mathieu. *Actuellement, le libraire est coincé en sandwich entre l'éditeur et la collectivité. S'il est petit, il n'obtiendra pas beaucoup de remise de la part de l'éditeur, et ne pourra à son tour consentir qu'une faible remise à la collectivité. Il faut régler ce problème au plus vite. Cela permettra enfin de dégager des marges correctes, d'employer du personnel, et de ne plus avoir à travailler soixante heures par semaine ! »* Telle est bien la priorité de l'Union des libraires de France. *« Nous souhaitons que, pour tout type de collectivité, les remises soient plafonnées entre 5 et 10 %,* indique son vice-président, Jean-François Sourdais, qui est aussi libraire de jeunesse à Avignon. *Il y a bien un prix unique pour les clients particuliers, pourquoi pas pour les collectivités ? »*

Les libraires seront-ils entendus ? Les bibliothécaires, en tout cas, sont conscients de l'enjeu. Du côté du ministère de la culture, on souligne que le maintien d'un réseau dense de librairies est fondamental. *« Nous travaillons pour qu'une solution soit dégagée courant 1994 »*, indique-t-on au cabinet de Jacques Toubon. La mesure la plus probable prendrait la forme d'un projet de loi modifiant la loi actuelle en instituant le plafonnement des remises, mais le taux de celles-ci n'est pas encore déterminé.

Plus complexe est la question du « droit de prêt », qui dépasse le seul secteur de l'édition jeunesse mais le concerne au premier chef, puisque les livres pour enfants, avec les bandes dessinées, figurent parmi les ouvrages dont la rotation en bibliothèque est la plus importante. Actuellement, un auteur peut percevoir des droits d'auteur pour un livre acheté par une bibliothèque, puis voir ce même livre prêté des dizaines de fois sans percevoir le moindre centime. Pour Paul Fournel, président de la Société des gens de lettres, cette situation est inadmissible : *« Aujourd'hui, la lecture publique prend des dimensions telles qu'on ne peut pas ne pas payer les auteurs lorsqu'ils sont lus et empruntés en bibliothèque. Les auteurs sont pillés d'un côté par les photocopieuses, lus gratuitement de l'autre : il y a un moment où se pose simplement le problème de la survie de la création. »*

Faire payer chaque emprunt, au moment où il y aura bientôt en France *« plus de livres prêtés que de livres vendus »*, c'est ce qui arrivera peut-être si la France décide de suivre la directive européenne sur le droit de prêt des documents imprimés et audiovisuels votée à Bruxelles, le 19 novembre 1992. Mais s'il bénéficie aux auteurs, un tel système, déjà en place dans un certain nombre de pays d'Europe du Nord, représenterait en France un bouleversement dans les pratiques culturelles.

Faire payer ?

Qui paiera ? Les lecteurs ? « Pas question de faire payer les enfants ! », s'exclament, en chœur, bibliothécaires et éditeurs. *Alors ?* Les bibliothèques ? Les collectivités locales ? L'Etat ? Une étude est en cours à la direction du livre et de la lecture pour analyser les relations entre libraires et bibliothécaires et dégager entre eux des pistes de partenariat possible. *« Nous sommes convaincus du rôle essentiel que jouent les bibliothèques dans la structuration et la réparation du tissu social,* indique-t-on au ministère de la culture. *Il n'est pas question de casser cette dynamique par des mesures draconiennes. »*

Les bibliothécaires, pourtant, ne cachent pas leur inquiétude. Faire payer l'utilisateur final reviendrait pour Françoise Danset, présidente de l'Association des bibliothécaires français, à créer une lecture publique à deux vitesses, quand *« tout le travail des bibliothèques tente de corriger les inégalités sociales ». « Si on distrait une partie de nos budgets d'acquisition pour rémunérer les auteurs, on achètera moins de livres, et les éditeurs seront perdants »*, précise-t-elle.

Avant le 1er juillet 1994, la France devra se prononcer sur les modalités d'application de cette directive. D'ici là, les débats promettent d'être vifs. Complexe, exemplaire, ce dossier préfigure, selon Paul Fournel, *« l'ensemble des problèmes de droits d'auteur qui ne vont pas tarder à se poser avec la circulation numérique des œuvres »*. D'où l'importance d'une réflexion de fond pour régler ensemble les questions du droit de prêt, des remises aux collectivités, et de la reprographie – qui touche d'ailleurs beaucoup moins la jeunesse que d'autres secteurs de l'édition. Pour Christian Bruel, *« le véritable problème que doit se poser l'interprofession, c'est la façon dont elle souhaite vraiment que soient rémunérés les auteurs »*.

A ces questions s'ajoutent des inquiétudes face à l'avenir. La plupart des bibliothécaires s'interrogent notamment sur la suppression du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), dont l'option jeunesse, déterminante pour la profession, disparaît par la même occasion sans qu'aucune formation de remplacement ait été prévue *(lire notre encadré)*. Un paradoxe lorsque, dans certaines bibliothèques de banlieue, 60 % des inscrits ont moins de dix-huit ans ! En jeunesse comme ailleurs, *« il faut que l'ensemble des médiateurs soient vraiment formés »*, insiste Christian Bruel.

Pourtant, la situation n'est guère plus satisfaisante du côté de la formation des enseignants. Les IUFM ne consacrent souvent que quelques heures au livre pour enfants, et cela au seul bon vouloir des formateurs. *« En formation initiale,* ironise Max Butlen, *l'information sur la littérature de jeunesse a à peu près autant d'importance que celle qui concerne la MAIF ou la MGEN ! »* La situation est certes différente pour la formation continue : *« Depuis dix ans, le nombre de stages ne cesse de croître en tendance. Ces stages prévoient l'intervention d'éditeurs et de professionnels du livre. Ils abordent les contenus de la littérature de jeunesse et permettent une meilleure connaissance des circuits de production. »* Le problème, reconnaît Max Butlen, c'est que la formation continue repose sur le volontariat : on peut donc penser qu'elle touche avant tout des enseignants acquis à la « cause ».

Réunions « amicales »

Dans ce climat d'incertitude, un avis unanime court, cependant, tout au long de la chaîne du livre : *« Il ne faut pas baisser les bras, nous n'en sommes qu'au début. Tant de choses restent à faire ! »* Et d'abord, resserrer les liens, favoriser le dialogue. *« Actuellement, c'est par la complémentarité qu'on arrivera à sortir des difficultés de la lecture »*, affirme Christian Poslaniec, chargé de mission à l'INRP et responsable de PROMOLEJ, groupement pour la promotion de la lecture des jeunes, dont la règle première est le partenariat.

Partageant ce point de vue, le groupe jeunesse du Syndicat de l'édition organise, depuis juin, des réunions *« amicales »* où les éditeurs *« racontent leur profession de l'intérieur à tous les partenaires du livre pour enfants »*. Lyon, bientôt Bordeaux et la région Champagne-Ardenne, puis Toulouse : ces rencontres sur le terrain doivent permettre à chaque métier de mieux comprendre les spécificités et les exigences des autres. A cette occasion, les libraires de jeunesse parviendront-ils à faire entendre une autre de leurs inquiétudes, celle de la surproduction ?

Lire la suite page X

(1) *Continue la lecture, on n'aime pas la récré...*, de Marie-Aude Murail, Calmann-Lévy, 1993.

(2) *La Revue des livres pour enfants* n° 153, automne 1993.

(3) Entre 1971 et 1992, le nombre de titres jeunesse produits est passé de 3205 à 6046, et le nombre d'exemplaires produits de 49,5 à 59 millions. La part de la jeunesse dans le chiffre d'affaires global de l'édition représente, en 1992, 8,9 %, contre 7,65 % en 1971. Source : *Crise et mutations dans l'édition française*, de Jean-Marie Bouvaist, Observatoire de l'économie du livre, ministère de la culture et de la francophonie, éditions du Cercle de la librairie, 1993.

(4) Source : *Livres en cartes*, 2e édition, et *Bibliothèques municipales : données 1990*, direction du livre et de la lecture. En 1990, sur 1408 bibliothèques municipales fournissant la composition de leurs emprunteurs, 41 % de ceux-ci s'avèrent être des enfants.

(5) Sur la place de la littérature de jeunesse à l'école, voir *le Monde de l'éducation* de décembre 1992. Voir également *le Français aujourd'hui*, revue de l'Association française des enseignants de français, n° 102 (juin 1993), consacré aux « lieux de lecture ».

(6) Entre 1990 et 1992, le nombre d'exemplaires produits a chuté de 23 % et le volume des ventes d'environ 13 %. Source : Jean-Marie Bouvaist, *op. cit.*

(7) Voir *Livres Hebdo*, n° 59, du 12 février 1993, « L'harmonie au risque des remises ».

Cherche formation désespérément...

Depuis deux ans, la formation des bibliothécaires pour enfants est en crise. *« La réforme statutaire des emplois de bibliothèque dans les fonctions publiques d'Etat et territoriale, qui s'est manifestée par une série de décrets parus au* Journal officiel *entre septembre 1991 et septembre 1992, a bouleversé les conditions de recrutement et de formation professionnelle* (1). » Jusqu'à présent, la formation en vigueur était celle du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), formation en un an, dense et technique, avec, en particulier, une option jeunesse permettant d'acquérir une spécialisation poussée : *« Une centaine d'heures qui n'étaient déjà pas suffisantes pour voir en détail les tendances de la production, les techniques d'animation, la psychologie de l'enfant... »*, remarque Véronique Soulé du Centre de documentation sur le livre jeunesse en Seine-Saint-Denis.

Désormais, les bibliothécaires de catégorie B (ceux qui sont en contact le plus régulièrement avec le public, et notamment le public jeune) seront recrutés sur concours, puis bénéficieront d'une formation post-recrutement incluant des stages.

« Le problème, indique Françoise Danset, *c'est que, depuis deux ans, celle-ci n'est pas en place et qu'on en ignore totalement le contenu. On sait seulement qu'elle sera plus courte (six mois au lieu d'un an) et confiée aux délégations régionales du CNFPT* (2), *qui assurait depuis longtemps la formation continue des agents territoriaux et qui va se trouver brutalement en charge de la formation initiale. »*

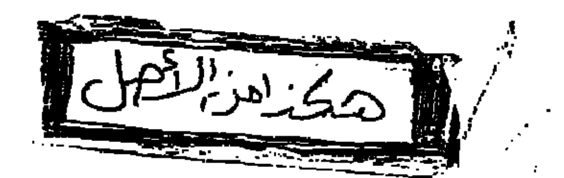
La plupart des bibliothécaires de jeunesse dénoncent cette réforme, estimant qu'une formation plus courte, dispensée par des non-spécialistes et régionalisée ne peut être qu'une menace pour la qualité et la cohérence de leur métier. *« Faire disparaître cette formation spécifique pour laquelle les premières bibliothécaires pour enfants avaient milité dès les années 20 est une erreur grave »*, souligne Geneviève Patte, qui remarque qu'au Danemark et dans les pays scandinaves la formation des bibliothécaires de jeunesse est, au contraire, plus longue que celle des autres, parce qu'au travail de bibliothécaire s'ajoute celui d'éducateur.

Son souhait pour l'avenir ? *« Se battre pour que soit réinstaurée une formation initiale consistante. Les enfants ont droit au même sérieux que les chercheurs d'une bibliothèque universitaire ! »*

Fl. N.

(1) Voir « Emplois publics des bibliothèques, concours et formations », ABF, octobre 1993.

(2) Centre national de la fonction publique territoriale.



LIVRE DE JEUNESSE



Suite de la page IX

Trop de livres, et surtout trop de livres semblables : les éditeurs s'engouffrent tous dans les mêmes créneaux, éditoriaux ou graphiques, remarque Jean-François Sourdais : *« Au risque de perdre leur âme, ils appliquent, de plus en plus, les méthodes qui prévalent en littérature générale : faire des « produits » qui durent un an, un an et demi. Si l'on veut casser la librairie jeunesse, c'est ce qu'il faut faire ! »*

Maintenir un haut niveau de qualité, tout en faisant du livre de jeunesse une « œuvre de consommation courante » – et non pas seulement un objet-cadeau à offrir *« pour les frimas ou les jours de pluie »* (8) : voilà une difficile gageure pour les éditeurs. La quinzaine annuelle du livre pour l'enfance et la jeunesse qui verra le jour dès juin 1994 – une initiative qui n'est pas sans rappeler la *Children's Book Week* aux Pays-Bas (9) – devrait les aider à rendre le livre d'enfant toujours plus proche et plus présent. Elle répondra aussi à un désir unanime des prescripteurs : trouver de nouveaux relais parmi le grand public, et, en particulier, sensibiliser les parents. *« Sans eux, rien ne peut se faire ! »*, répète-t-on à l'envi. Or, il semble que la majorité des parents se sentent de moins en moins concernés par le livre de jeunesse au fur et à mesure que leur enfant grandit. Est-ce parce qu'ils considèrent que celui-ci est capable de lire tout seul ? Se méfient-ils d'ouvrages qu'ils n'ont pas lus eux-mêmes ? *« Combien de parents connaissent vraiment Roald Dahl ? Et Horowitz ? Et Honacker ? »*, soupire un éditeur. *« Evidemment, on peut lire le « Club des Cinq »*, renchérit un libraire, *mais les parents savent-ils qu'on a progressé depuis ? »*

Estimant qu'il est plus simple de le faire savoir aux enfants directement, les auteurs, de plus en plus souvent, s'érigent en nouveaux médiateurs. Qui, pensent-ils, peut mieux qu'eux parler des livres et en donner le goût ? Beaucoup sillonnent la France, familiers des salles de classe et des cours de récréation, convaincus que ces rencontres inhabituelles avec les enfants peuvent lever chez certains bien des blocages (10). Ici et là, d'ailleurs, des initiatives s'appuient sur le même principe : parler du livre et l'apporter là où sont les enfants, en classe bien sûr, mais aussi à l'hôpital, dans les colonies, les centres de vacances, et pourquoi pas dans la rue, pour combattre l'illettrisme ?

Illettrisme, recul du goût de lire, marketing de masse appliqué à l'édition : dans ce contexte, prescripteurs traditionnels et nouveaux médiateurs jouent plus que jamais un rôle décisif. Ce rôle, c'est en termes éthiques que le définit Christian Bruel : *« Les livres de jeunesse sont nos racines. Ils participent à la construction de notre personnalité. Actuellement, nous vivons une étape charnière où le livre, s'il veut lutter contre la loi du plus grand nombre, doit être soutenu. Face aux règles du marché, à l'omniprésence des grands groupes, il faut des « chambres de compensation ». C'est-à-dire des médiateurs formés et informés qui fassent en sorte que les enfants aient des chances égales de rencontrer les livres dont ils ont peut-être besoin. C'est une question de responsabilité culturelle, de choix individuel, de morale. A la fin du vingtième siècle, le rôle de ces professionnels est aussi d'aider les enfants à résister à ce que le paléontologue Leroi-Gourhan* [qui écrivait aussi des livres pour la jeunesse] *appelait, il y a trente ans,* « la lente disparition des variantes imaginatives individuelles ». *C'est cela la médiation culturelle ! »* Qui songerait à le contredire ?

Florence Noiville

(8) Actuellement, selon les librairies, 30 à 60 % du chiffre d'affaires jeunesse s'effectue sur le dernier trimestre de l'année.

(9) La manifestation se tient chaque année en octobre, depuis 1955, et les Hollandais, enthousiastes, la qualifient de *« véritable événement national ». « Désormais, nous nous adressons aux enfants des enfants que nous touchions au début »*, déclare le directeur du CPNB (Collective Promotion of the Netherlands Books), une fondation à but non lucratif, cofinancée par les éditeurs et les libraires, qui, par des actions à long terme, se charge de faire rayonner en Hollande le livre de qualité.

(10) Voir Marie-Aude Murail, *op. cit.*, ainsi que *Dire, lire, écrire : des écrivains rencontrent des enfants*, de Nadine Brun-Cosme, Gérard Moncomble et Christian Poslaniec, éditions Milan, 1993. France-Culture a consacré une série d'émissions à *la présence des écrivains dans l'école* : Espace éducation, « Une œuvre, un visage », suivi de « L'Ami littéraire », du *lundi 11 au jeudi 14 octobre 1993*.

La percée des « journaux-livres »

Ils s'appellent « J'aime lire », « Je lis déjà », « Diabolo », « Blaireau » ou « Zanzibar ». Et initient – avec succès – au plaisir de la lecture les enfants de 2 à 12 ans

« NOUS n'avons pas vocation à remplacer le livre. Nous devons être comme un hors-d'œuvre, qui donne à l'enfant l'envie d'aller plus loin. Le livre doit demeurer le plat de résistance. » C'est en termes culinaires que Joël Cassard, directeur de Fleurus Presse, l'un des trois groupes de presse enfantine les plus importants en France avec Bayard et Milan, a choisi de définir les rapports des livres et des « journaux-livres ».

En lançant, il y a vingt ans, *les Belles Histoires*, un magazine proposant un récit d'une vingtaine de pages à un public de lecteurs ne sachant pas lire, les « petits » de 2 à 6 ans, Bayard Presse Jeune a fait figure de pionnier. *« On a anticipé*, explique Anne-Marie de Besombes, directrice du développement du groupe, *sur l'enjeu de la lecture chez les enfants avant le cours préparatoire : se faire raconter une histoire sur les genoux d'un adulte comme une initiation au plaisir de lire, mieux, comme une prélecture. »*

Favoriser l'éveil à la lecture.

Trois tranches d'âge

L'idée a, depuis lors, fait école : 5,9 % des enfants de moins de 6 ans sont abonnés à des revues (1). La fin des années 80 a connu un boom des « journaux-livres » pour les plus petits et, conséquence, une concurrence acharnée entre éditeurs. Cette spécialisation leur a permis de trouver un second souffle et d'attirer un public junior estimé entre 11 et 13 millions d'individus. Mais les voici, à leur tour, rattrapés par la crise qui touche la presse en général et la presse jeunesse en particulier : à en croire Anne-Marie de Besombes, les ventes de cette dernière auraient diminué de 17 % par rapport à 1990. A côté du vétéran de Bayard, demeurent, désormais, *Blaireau*, une copublication de Fleurus et de Gallimard Jeunesse, et *Toboggan*, des éditions Milan.

Ces groupes ont ciblé leurs publications en fonction de trois tranches d'âge : les « petits », les « enfants », de 7 à 11 ans, et les « préados », de plus de 12 ans. *« L'évolution de l'enfant*, explique Alain Oriol, directeur des rédactions jeunesse de Milan, *commande le contenu du magazine. »* Comme ses concurrents, le groupe toulousain applique une politique de chaînage, destinée à fidéliser un fonds de lecteurs, en faisant figurer cette phrase au dos de son magazine de lecture préscolaire : *« Après* Toboggan, *moi je lis* Diabolo. *»*

Comme *J'aime lire*, de Bayard Presse Jeune, qui fait partie des titres les plus lus par les 8-10 ans (2), *Je lis déjà* et *Je lis des histoires vraies*, de Fleurus Presse, *Diabolo* s'adresse aux écoliers des cours élémentaires qui commencent à acquérir une maîtrise autonome de la lecture. Pour ce public de bons lecteurs – ils seraient plus de 40 % à considérer la lecture comme leur occupation favorite (3), – la plus grande place est faite à un grand récit linéaire, accompagné de jeux-questions qui testent la compréhension du texte par l'enfant. Pour les plus grands, l'ultime étape est franchie avec *Je bouquine* (Bayard), magazine littéraire qui offre, chaque mois, un roman inédit et un dossier consacré à un auteur, à l'attention des préadolescents.

Marché parallèle

Les différents « journaux-livres » ont su tirer parti de l'angoisse des parents, désireux d'offrir à leur progéniture les conditions optimales d'une réussite à l'école, déterminée, selon eux, par un bon apprentissage de la lecture. Alliés à des psychologues, pédagogues et chercheurs, les rédacteurs de ces mensuels ont travaillé à élaborer un « produit » de presse qui parviendrait à concilier le souci éducatif des parents-acheteurs avec les aspirations ludiques de l'enfant-consommateur durant son temps libre. Selon Anne-Marie de Besombes, *« cette presse ne doit pas être administrée comme un médicament, car l'obligation de lire, c'est la mort du livre »*.

Ce marché parallèle de la lecture se veut complémentaire et non concurrent par rapport aux éditeurs de livres pour la jeunesse, et se définit volontiers comme *« un service de presse de l'édition, qui promeut et démocratise l'idée et l'amour du livre notamment chez les enfants qui ne sont pas de bons lecteurs »*. Le magazine de lecture toucherait mieux son but que le livre parce qu'il est diffusé dans des kiosques, plus nombreux et plus accessibles que les librairies, et parce que son rythme de lecture et son contenu ont été expressément adaptés au jeune public. Objet mou que l'on prête – le taux de rotation peut aller jusqu'à quatorze lecteurs pour un seul numéro acheté – et sur lequel on est invité à écrire, il serait moins intimidant que le livre.

Selon Michel Grandaty, qui étudie, à l'IUFM de Montauban, la lecture de la presse par les jeunes enfants, le magazine offre, en outre, un intérêt pédagogique autre que celui du livre, parce qu'il permet plusieurs entrées de lecture : *« Apprendre à lire*, explique-t-il, *c'est apprendre à gérer des textes et des écritures différentes et à élaborer des stratégies sur leur mode d'utilisation. Or les textes seront de plus en plus pluricodés et feront de moins en moins appel à la lecture linéaire, telle qu'on l'applique dans les récits longs. »* A cet égard, Francis Vernhes, qui préside le Syndicat de la presse des jeunes, regrette que le rôle des magazines soit *« sousestimé par l'éducation nationale »* et qu'ils aient été exclus du « plan lecture » dans les écoles.

De grande qualité

Livres ou « journaux-livres », difficile pourtant de repérer une frontière de plus en plus floue. Les magazines de lecture, contrairement à leurs concurrents plus populaires et distractifs mais moins onéreux, ne sont pas jetés – leurs lecteurs, composés aux deux tiers d'abonnés, classent leurs numéros dans leurs bibliothèques. Ils sont chers – entre 26 et 42 F –, parfois plus que les véritables livres, parce qu'ils ne comportent quasiment pas de publicité, mais aussi parce que ce sont des produits de presse de grande qualité, pour la forme – impression en quadrichromie – et pour le contenu. Des auteurs comme Michel Tournier, Patrick Modiano, Daniel Pennac ou Erik Orsenna écrivent pour eux des romans inédits. Ils sont ainsi assurés de trouver un public plus large, puisqu'un livre pour enfants dépasse rarement les 10 000 exemplaires, quand le magazine *Je bouquine* peut avoir plus de 450 000 lecteurs (4).

Par la suite, leurs textes peuvent, d'ailleurs, faire l'objet de livres en bonne et due forme. Bayard a ainsi vendu 3,5 millions d'exemplaires de ses « poches » tirés des récits publiés dans ses magazines. Pour sa part, Milan propose aux abonnés de *Zanzibar* de recevoir, chaque mois, un roman de poche. Dans le même temps, *« le livre aussi s'est rapproché du magazine*, note Joël Cassard, *par la mise en page et l'introduction de plusieurs histoires, de documentation et de jeux à la fin des volumes »*. Ce qui conduit nombre d'éditeurs de « journaux-livres » à souhaiter, comme Francis Vernhes, que les Salons du livre reconnaissent l'utilité de leur action, en adoptant désormais le nom de « Salons de la lecture »...

Florence Dutheil

(1) *« Les enfants de moins de 6 ans »*, « Contours et caractères », INSEE, 1992.

(2) Sondage Diapason-Médiamétrie sur la lecture magazine des jeunes 8-16 ans, dans *l'Echo de la presse*, n° 46, novembre 1993.

(3) Bulletin du département des études et de la prospective du ministère de la culture sur « Les loisirs culturels des enfants et adolescents de 8 à 16 ans », n° 88, novembre 1990.

(4) Dossier de *Je bouquine* sur « La lecture des 10-15 ans », 1989.



Au programme

Mercredi 1er décembre

Rencontres avec l'écrivain Jean-Louis Craipeau (10 heures), avec le dessinateur Tito (14 heures) et avec l'auteur-illustrateur Pef (16 h 30). Dialogue avec Jean Bernard et Albert Jacquard sur le thème « Science et éthique » (15 heures).

Jeudi 2 décembre

Rencontres avec l'écrivain Marie-Aude Murail (10 heures) et avec l'auteur de bandes dessinées Olivier Schwartz (14 heures). Présentation des cahiers d'éveil coédités par la Réunion des Musées nationaux et les éditions Mila (14 h 30) et de la collection « Les petits chefs » de Hachette (15 h 30). Débat sur l'adaptation littéraire à la télévision (15 heures).

Vendredi 3 décembre

Rencontres avec les auteurs et illustrateurs Irina Drozd (11 heures), Renée Kayser et Pierre Ballouhey (14 heures), Dominique David (15 h 30). Débats sur « L'enfant, l'information, la ville » (17 h 30) et sur « La ville vue par les jeunes du département de Seine-Saint-Denis » (18 h 30). Soirée littéraire animée par Michel Chaillou sur le thème « La ville, lieu d'enfances » (19 heures).

Samedi 4 décembre

Une matinée professionnelle est organisée à l'attention des enseignants et des documentalistes sur le thème *« Exercer en milieu urbain : quelles réalités avec les enfants ? »*. Rencontres avec le scénariste Herlé et le dessinateur Widenlocher (15 heures) et avec des femmes scénaristes et illustratrices de bandes dessinées (16 heures). Remise de prix aux lauréats du concours « Comment va la planète ? » (15 heures).

Dimanche 5 décembre

Rencontres avec l'illustrateur Michael Sowa (15 heures) et autour de Christophe (16 heures). Evocation de Guignol par Paul Fournel (15 heures).

Lundi 6 décembre

Journée professionnelle placée sous le parrainage du *Monde* sur le thème *« Auteurs, libraires, bibliothécaires, éditeurs : partenaires culturels pour l'avenir du livre ? »*. De 9 heures à 10 h 30, Henriette Zoughebi, directrice du Centre de promotion du livre de jeunesse, Claudine Bellayche, présidente de la section lecture publique de l'Association des bibliothécaires, Paul Fournel, président de la Société des gens de lettres, et Christian Bruel, président du groupe jeunesse au Syndicat national de l'édition, débattront de la situation des auteurs du livre de jeunesse et les enjeux de l'instauration d'un droit sur les prêts. De 10 h 30 à 12 heures, Jean-Marie Ozanne, de l'Association des libraires spécialisés jeunesse, Max Butlen, de l'Observatoire national des formations en IUFM, et Anne Bethery, de Médiadix, traiteront des formations des médiateurs du livre de jeunesse, au moment où le CAFB jeunesse va être supprimé. De 12 à 13 heures, Michel Melot, président du Conseil supérieur des bibliothèques, parlera de la responsabilité publique à l'égard de la lecture et du livre de jeunesse.

► **Place Jean-Jaurès, métro Mairie de Montreuil. Tél. : 48-57-57-78. Horaires : mercredi 1er décembre, jeudi 2 et lundi 6, de 9 à 18 heures ; vendredi 3, de 9 à 21 heures ; samedi 4, de 9 à 19 heures ; dimanche 5, de 10 à 19 heures. Tarif : 20 F, pour les plus de 14 ans, gratuit pour les enfants.**

★ **Un colloque international sur « *La ville : lieu d'enfances* » se tiendra en marge du Salon, lundi 29 et mardi 30 novembre, à la mairie de Montreuil. Avec la participation d'Arlette Farge, Jean-Noël Luc, Marcel Roncayolo, Jacques Seebacher, Simon Ronai, Adil Jazouli, Patrick Champagne, Loïc J. D. Wacquant, Ivanir Dos Santos, Jean-Noël Blanc, Bernard Charlot, Octavi Mestre, Paul Chemetov, François Bon, Jean Perrot, Gérard Mendel, Joseph Périgot et Paul Fournel.**

SOCIETES

par Georges Balandier

Paroles indiennes, récits de vie

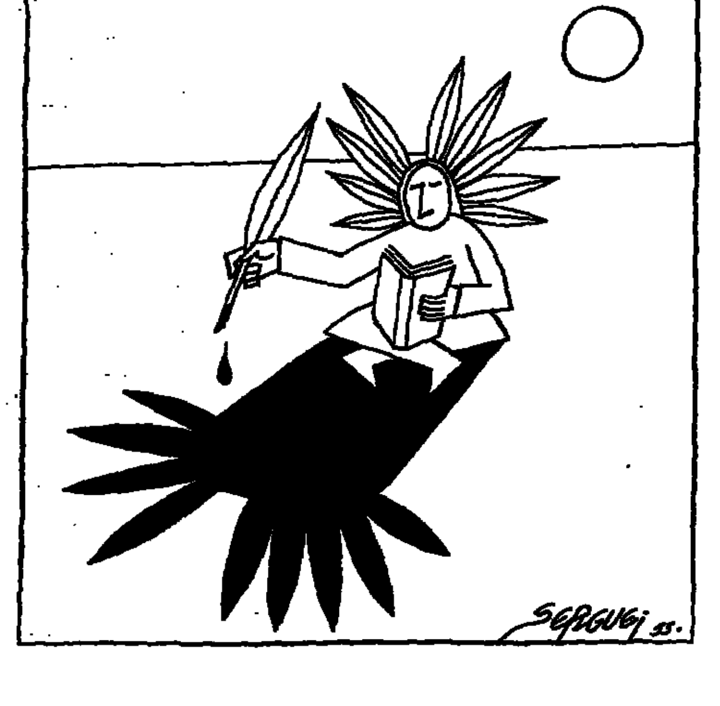
LES AUTOBIOGRAPHIES D'INDIENS D'AMÉRIQUE
(American Indian Autobiography) de David Brumble. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pascal Ferroli, PUF, 270 p. et illustrations, 288 F.

NOUS *croyons* bien *savoir* ce qu'est l'autobiographie. Nous sommes devenus des *consommateurs* avides de récits de vie, et ils abondent. C'est par eux que *nous vivons en quelque* sorte par délégation – sur le compte d'autrui – en recueillant des miettes de gloire passée et de célébrité actuelle, en pénétrant par effraction provoquée dans des intimités illustres ou *intéressantes*. Nous sommes partie prenante dans ce *« pacte autobiographique »* défini par Philippe Lejeune (1). L'histoire individuelle écrite à la première personne fascine en excitant la curiosité. Si chaque autobiographie est une fiction du moi, c'est la propre fiction de celui qui la *produit*. Vérité de l'histoire personnelle et mensonge narratif s'imbriquent, et de cet alliage résulte une forme littéraire qui ne se réduit pas à la simple chronologie des confidences, des « confessions ».

Voici, *maintenant, qu'un* autre univers autobiographique se révèle, formé ailleurs, sur les ruines des civilisations indiennes de l'Amérique du Nord. Des monuments de mots qui, pour faire mémoire et célébrer le passé, associent des éléments de l'histoire tribale, de l'histoire personnelle à des degrés variables, et des fragments de mythes. Des récits par lesquels l'Amérique a réhabilité ce qui fut naguère – avant et durant le « temps des réserves » – ravagé ; une sorte de culte de la mémoire qui se pratique dans l'oubli des facilités trompeuses d'autrefois comme les « spectacles de l'Ouest sauvage », où Buffalo Bill s'illustra, ou bien les œuvres d'une variété de littérature romanesque coloniale à personnages indiens. Sur l'initiative des ethnologues et d'historiens amateurs, de quelques poètes, d'abord, des anthropologues et sociologues, ensuite, les paroles indiennes ont été recueillies. Les histoires de vie ont foisonné, par centaines. Et nous connaissons surtout en traduction française l'une des plus célèbres, *Soleil hopi*, de Don Talayesva, un Indien de double culture.

DAVID BRUMBLE, spécialiste de littérature anglaise à l'université de Pittsburgh, a appliqué son art au décryptage des autobiographies indiennes. Il en a traité près de six cents, dont il donne l'inventaire. Il propose les résultats de sa recherche dans un livre passionnant, où la critique textuelle débouche sur une critique anthropologique, où la pratique de l'autobiographie est réévaluée par le détour des œuvres amérindiennes. Son option se définit sans ambiguïté : étudier *« la manière dont des êtres humains ont parlé de leur vie »*, c'est-à-dire l'autobiographie en elle-même, et *non pas seulement en raison des* faits qu'elle révèle. L'*« intérêt théorique »* accompagne celui qui est porté à la connaissance de l'autre et de sa différence culturelle.

L'étude tente d'identifier ce qui est bien antérieur à l'autobiographie moderne et au culte de l'individu singulier. Elle rapproche les premières façons indiennes de parler de soi de celles qui étaient propres à l'Antiquité grecque et romaine : exaltation des hauts faits, des exploits qui distinguent les héros, de ce qui s'impose à la mémoire contre les effets du temps et de l'oubli. Définissant le cycle qui conduit des autobiographies du commencement jusqu'à celles qui sont incontestablement littéraires, même lorsqu'elles retrouvent *« la manière d'un conteur de tradition orale »*, David Brumble montre les conséquences de l'acculturation, du passage de l'oralité à l'écriture, et les jeux d'influence qui opèrent d'une narration à l'autre. Il se fait archéologue afin de retrouver une sorte de couche autobiographique proprement indienne. Elle est constituée d'histoires non liées – histoires de coups, de guerres et de chasses, d'acquisition de pouvoirs par les visions, de pratiques à fonction éducative et morale. Il n'y apparaît pas la construction d'une individualité, d'une personnalité, à travers le récit d'une vie, tout au plus une recherche de prestige supplémentaire pour le narrateur et son peuple. Il n'y est question que d'actions d'adulte à valeur *exemplaire*.



Tout change à partir du temps des métissages culturels et du moment où les anthropologues font des récits de vie une source d'information privilégiée, et rémunérée. Progressivement, les narrateurs-auteurs manifestent une double identité, indienne et américaine, passent de l'écriture syllabaire en langue vernaculaire à l'écriture en anglais. Ils entrent *alors dans le* domaine de l'évaluation littéraire, jusqu'au point où le célèbre ouvrage de l'un d'entre eux – *Black Elk Speaks* (Elan noir parle) – *est toujours l'objet d'exégèses* et de commentaires. David Brumble pratique une critique textuelle et contextuelle ravageuse. Il décèle bien davantage que les présupposés des autobiographes indiens et des rédacteurs anglo-américains. Il montre comment ce genre autobiographique a *été, pour une grande part*, construit par des anthropologues américanistes ; parfois en s'attribuant la place du *« rédacteur caché »*, qui laisse entendre que *« l'Indien s'adresse à nous sans médiation »*.

DAVID BRUMBLE n'y va pas de main morte. Il signale les sollicitations par lesquelles le chercheur-commanditaire attire des informations conformes aux besoins de sa propre recherche. Il montre comment le récit est souvent ordonné et façonné selon nos conceptions de l'autobiographie : chronologique, alors que la temporalité indienne est discontinue, faisant place aux années de formation, alors que seules comptent celles de la vie adulte, reconstituant une unité et une orientation du parcours, alors qu'il ne relève pas d'*« une histoire, mais d'histoires distinctes »*. A quoi s'ajoutent les *« postulats d'ordre narratif »* auxquels de nombreux *narrateurs indiens se soumettent*. La charge la plus lourde est portée contre *Soleil hopi*, œuvre conjointe de Don Talayesva, Indien hopi de double appartenance culturelle, et de Léo Simmons, sociologue. Elle met en cause la sélection des matériaux, l'implication du rédacteur non indien, l'incitation pressante à être le plus possible subjectif. La charge la plus indirecte attaque l'usage ambigu de textes ambigus, *traités comme des révélateurs de* la pensée et des croyances indiennes dans leurs parties les *plus traditionnelles, et comme des* écrits déjà scientifiques dans leurs apports d'esprit moderne.

Justice est cependant rendue aux *« passionnés du monde indien »* et aux anthropologues, qui ont su marquer les limites de leur présence, faire que l'histoire du narrateur reste le plus possible la sienne. Ce sont pourtant les récits de vie traduisant une expérience humaine très forte, dans une forme incontestablement autobiographique, qui retiennent davantage l'attention. Ils nous sont devenus proches et donnent immédiatement la certitude d'accéder à une œuvre véritable, sinon de vérité. En considérant leurs auteurs, David Brumble retrouve sa fonction première, littéraire. La présentation fascine. Tonnerre fracassant *réinvente* l'autobiographie sans aucune connaissance du genre ; il organise son récit à partir d'une expérience religieuse entre chute et salut, il traite ses *confessions « comme saint Augustin »* les siennes. Charles Alex Eastman, le Sioux le plus acculturé (après avoir été chasseur et guerrier) *et le plus célèbre par ses* écrits, médecin à Wounded-Knee au temps du massacre par la cavalerie américaine, exalte la liberté de son *« enfance indienne »*, et fait de l'Indien *« le plus haut type d'homme païen et non civilisé »*. Mais, sous l'influence du darwinisme social et de l'évolutionnisme, *il place au sommet* la culture des Blancs et accepte d'être un « civilisé » qui se constitue le fier gardien d'un autre grand passé.

D'autres apparaissent et présentent leurs versions interchangeables du moi. Le plus surprenant ferme le cortège : Scott Momaday, le Kiowa devenu universitaire (2). Il reprend les procédés de la tradition orale ; il produit, dit-il, un *« récit en staccato »*, mais il a pour références Faulkner, Lawrence et Joyce. *L'histoire d'une vie est* alors une grande œuvre littéraire, l'accès à un personnage, à une écriture nouvelle et à une façon différente de voir le monde.

(1) Seuil, 1975.

(2) *La Maison de l'aube*, de Scott Momaday, a été publié aux Éditions du Rocher (« Le Monde des livres » du 16 avril).

La chair à vif

USAGES MÉDICAUX ET MONDAINS DU CORPS HUMAIN
de David Le Breton. A.-M. Métailié, 336 p., 130 F.

LE SAIN ET LE MALSAIN Santé et mieux-être depuis le Moyen Age
de Georges Vigarello. Seuil, 416 p. 160 F.

Est-ce un signe des temps ? Voici que paraissent simultanément deux ouvrages consacrés aux représentations du corps, aux formes prises au cours des siècles par le rapport très fortement investi que les hommes entretiennent avec la santé, la maladie, le démembrement, la dissection et la mort. Avec David Le Breton, une histoire du corps dépecé, depuis la passion anatomique des premières dissections *jusqu'aux modernes greffes* ; avec Georges Vigarello, une histoire de l'exigence de santé dans la confrontation avec ce qui la menace : les figures multiples, indécises ou, au contraire, nettement identifiées du malsain.

Mais ce qui réunit ces deux ouvrages, c'est surtout ce qu'ils ne veulent pas être : une histoire de la médecine, de l'anatomie ou de la physiologie où le vrai serait montré sortant de l'erreur et la rectifiant, mais une histoire des *« attitudes et des imaginaires des anatomistes et de leurs contemporains »* (Le Breton), une histoire des *« transformations conjointes de l'imaginaire du corps et de l'imaginaire du groupe »* (Vigarello).

Se souciant moins de chronologie que de faire apparaître les divers registres de la relation de l'homme au démembrement du corps, David Le Breton procède à des coupes horizontales dans un matériau dont il souligne l'enjeu anthropologique. En privilégiant dans l'histoire des dissections, plutôt que la *« science positive s'acheminant vers la modernité »*, *« l'arrière-fond d'une relation culturellement conflictuelle autour du cadavre »*, il veut montrer que la médecine est prise dans un dilemme : soit elle travaille à s'approcher au plus près du corps, à en comprendre les structures et le fonctionnement, mais elle perd de l'homme *« la singularité de son visage et de son histoire »* ; soit elle cherche à *« approcher l'homme »* et elle rend plus malaisée l'élaboration d'un savoir méthodique. Les dernières lignes de l'ouvrage éclairent bien son projet : *« Penser le corps est une autre manière de penser le monde et le lien social : un trouble introduit dans la configuration du corps est un trouble introduit dans la cohérence du monde. »*

Georges Vigarello, lui, suit la chronologie et découpe son livre selon les grandes ruptures introduites dans la définition du sain et du malsain : du Moyen Age, *où le corps est pris dans un* réseau de correspondances cosmiques et où la restauration de la *santé consiste dans la restauration* d'un échange harmonieux avec le Tout dont le corps n'est *qu'un fragment, au XVIIIe siècle,* au cours duquel émergent lentement la croyance d'une autonomie du corps et, avec elle, une confiance accrue en ses capacités de résister à la mort, et jusqu'à l'époque moderne, où les progrès dans la connaissance des agents pathogènes se traduisent, notamment, par l'accroissement formidable des *démarches collectives d'hygiène*.

Mais, sous ces changements, Georges Vigarello montre ce qui ne change pas, ce qui demeure symboliquement identique. Par exemple, à propos de la *découverte des microbes, il s'attache à* ce qu'elle prolonge plutôt qu'à ce qu'elle périme, *« l'attention à des sources toujours plus cachées du mal »*, *« un lent travail d'approfondissement du sensible »*. Aussi ne sera-t-on pas étonné que le XXe siècle n'occupe que le *tiers de l'espace réservé au* Moyen Age et à la Renaissance. Avec, finalement, ce doute sur la *nature même de la santé : est-elle* autre chose qu'une norme imaginaire ?

François Azouvi

Défaite des faits, victoire de l'effet

Devant les emballements conjugués des machineries cathodiques et informatiques, Paul Virilio tire le signal d'alarme

L'ART DU MOTEUR
de Paul Virilio. Galilée, 198 p., 128 F.

On croyait l'illusion du progrès relativisée, on assiste à une expansion généralisée des technologies de l'illusion. La mondialisation de l'information *en direct et son* remarquable pouvoir de suggestion, la prolifération des outils de communication et le développement de l'informatique de simulation ouvrent une ère *nouvelle dont les potentialités* vertigineuses ne sont pas sans danger pour l'individu comme pour la démocratie. Analyste original, agile et vigilant, des emballements conjugués des machineries cathodiques et informatiques, Paul Virilio tire un signal d'alarme : on ne saurait, sans précautions ni réflexion, passer le *« mur du temps »*.

Les révolutions successives du moteur à vapeur (locomotive), du moteur à explosion (automobile), du moteur à réaction (avion) ont réduit les distances et le temps des voyages, et, par là, modifié la relation de l'homme au monde. La révolution des transmissions – satellites, réseaux câblés, objets multimédia – dans sa course à l'ubiquité et à l'instantanéité, abolit l'espace dans une captivante *téléprésence*.

Tout voir, tout entendre, en temps réel, c'est perdre le recul entre réalité et représentation, c'est confondre le proche et le lointain dans un rapetissement du *monde qui tendanciellement « le réduit à rien »*, c'est fondre la durée dans une immédiateté génératrice d'oubli.

L'exhibition des cadavres de Timisoara ou la couverture par *la chaîne CNN de la guerre du* Golfe ont révélé – au-delà d'une manipulation ou d'un contrôle de l'information qui ne sont pas des nouveautés – *une véritable « défaite des faits »* au profit de *« l'effet »*, une disqualification de l'événe*ment compris comme révélateur*, au profit du choc de la révélation.

Dès lors, pour aller encore plus vite, dans un rétrécissement croissant de l'espace public, pourquoi n'irait-on pas jusqu'à fusionner la rapidité des pronostics (que certains confondent déjà avec l'affichage prématuré des résultats) et le scrutin effectif, en légalisant *« un vote électronique à domicile qui pourrait agir instantanément »* ? Resterait à savoir qui programme et contrôle le *« logiciel démocratique »* d'un tel jeu interactif, sollicitant une masse d'individus solitaires, et renforçant le brouillage entre politique, information et fiction (1).

Paul Virilio ne se livre pas à l'anticipation, mais à l'interprétation de tendances déjà à l'œuvre. Ce n'est pas seulement l'écran qui vient supplanter l'écrit, mais le signal qui tend à remplacer la signification. Les jeux vidéo, *« fondés sur la virtualité de la disparition et de l'élimination »*, stimulent une activité réflexe où s'évanouit la réflexion, comme pourraient bientôt s'évanouir les repères entre espace réel et monde virtuel. Car la numérisation et la fabrication d'images de synthèse « plus vraies que nature » nous font entrer dans un univers d'apparitions qui détrône à la fois l'observation directe de l'apparence et la perception *indirecte de la représentation*. Univers fascinant du trompe-l'œil où, faute d'avoir établi de *nouvelles balises d'intelligibilité* et de contrôle, tous les égarements sont possibles entre puissance et vertige.

On peut en effet concevoir désormais des manipulations d'une envergure sans précédent : non plus le maquillage des faits, mais leur remplacement par un artefact littéralement confondant de réalisme (2). Ainsi, nous avertit Paul Virilio, *« on peut légitimement se demander, après la fin de la guerre froide et le déclin de la dissuasion atomique, quels seront, demain, les dégâts provoqués par les débuts d'une dissuasion informatique de la réalité sensible qui s'apparente de plus en plus à une véritable industrialisation de la simulation »*.

La nouvelle figure du surhomme

C'est bien toute une conception de la réalité, du rapport de l'homme à l'espace et au temps, mais aussi à lui-même, qui est en train d'être bouleversée. Si désormais, restant immobile, dans un monde sans étendue, il peut, équipé de prothèses interactives fonctionnant en temps réel, être capable de *télé-agir* (voir, entendre, parler, et même toucher ou sentir à distance), *l'image même de son corps et la* distinction fondamentale entre le dedans et le dehors s'en trouveront finalement affectées.

De même que sa vitalité propre se trouvera disqualifiée. Il *ne restera plus qu'à envisager* de *« traiter le vivant comme un moteur, une machine à accélérer constamment »*, non par un appareillage externe cette fois, mais par des transplantations micro-physiques (tel le stimulateur cardiaque) visant à dynamiser les réflexes et stimulis de l'être animé, comme le font déjà les produits dopants. La *nouvelle figure du surhomme* deviendrait alors celle de *« l'homme intégralement surexcité »*, capable de foncer dans le décor.

On l'aura compris, le propos de ce livre foisonnant, documenté, et salutairement inquiétant, est de mettre un grain de sable dans le moteur : celui de la prise de conscience et du partage des savoirs, face aux appétits de pouvoir suscités par la course frénétique des technosciences .

Nicole Lapierre

(1) Cf. Umberto Eco, *la Guerre du faux*, Grasset, 1985.

(2) Philippe Quéau, directeur de la recherche à l'INA, fait le point sur les remarquables possibilités, mais aussi les dangers, des nouvelles techniques de traitement et de synthèse de l'image dans *le Virtuel, vertus et vertiges*, éd. Champ Vallon/INA, 1993.



ESSAIS

1917 en gris et noir

Deux regards contrastés sur la révolution russe : Boris Kagarlitski et, surtout, Richard Pipes, magistral, convaincant et très sombre

LA RÉVOLUTION RUSSE
(The Russian Revolution)
de Richard Pipes.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) sous la direction de Jean-Mathieu Luccioni,
PUF, 868 p., 278 F.

LES INTELLECTUELS ET L'ÉTAT SOVIÉTIQUE DE 1917 A NOS JOURS
(The Thinking Reed : The Intellectuals and the Soviet Union from 1917 to the Present).
de Boris Kagarlitski.
Traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat,
PUF, 342 p., 198 F.

François Furet ne devrait pas être trop courroucé si l'on se permet d'emprunter sans plus de vergogne le titre de son essai – *Penser la révolution* – pour qualifier l'ouvrage sur la Russie de Richard Pipes qui vient d'être publié en France. L'historien français et son collègue américain ont pour le moins en commun de ne pas mésestimer Alexis de Tocqueville dont, il est vrai, la réputation n'est plus à faire, et Augustin Cochin, prématurément disparu, très tardivement reconnu.

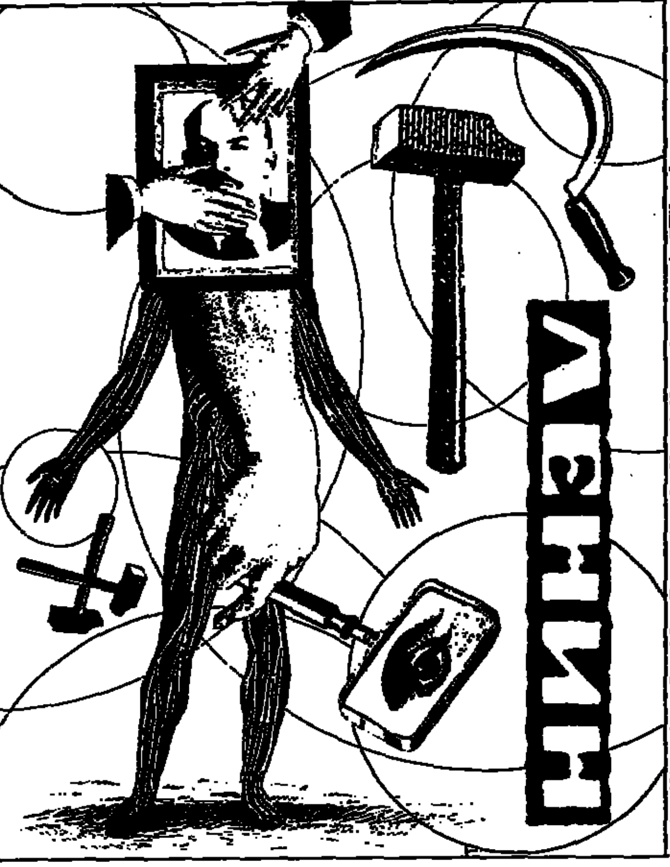
Donc, voici un nouvel ouvrage – un monument – sur l'événement qui ébranla le monde il y a soixante-dix-sept ans. Une histoire, certes, mais pas vraiment une histoire narrative. Le lecteur qui, par hasard, ignorerait encore la succession et l'enchevêtrement des faits et drames de cette période serait bien avisé de commencer le Pipes par la fin, la chronologie. A moins qu'il ne déguste, en hors-d'œuvre, le Ferro, par exemple. Après quoi, il assimilera sans aucune peine les quelque sept cent vingt pages bien tassées qui forment le corps de cette étude.

Richard Pipes fait remonter à février 1899 (le désordre dans l'université russe) le commencement de la période révolutionnaire, qui, selon lui, s'acheva en 1953, avec la mort de Staline. Son livre ne parcourt qu'une partie du chemin : il s'arrête au moment où le Parti bolchevique, débarrassé de ses ennemis, de ses concurrents de droite ou de gauche, paraît solidement installé. L'analyse de « la Russie sous le nouveau régime » devrait faire l'objet d'un second tome.

Les contradictions du tsarisme

Ce qui frappe, c'est d'abord l'ampleur du travail engagé et déjà accompli. Cette étude vaut par les réflexions que l'auteur formule ou suggère, mais aussi par l'information qui étaie chaque paragraphe. Le professeur et directeur du Centre des recherches russes à Harvard a manipulé, disséqué, au cours de sa carrière, une masse impressionnante de documents, ce qui lui permet de présenter un sujet maîtrisé en tout domaine : de la politique à la stratégie, de la sociologie à l'économie et à la finance.

D'autres ont sans doute dit mieux que Pipes – ou avec plus de détails – comment disparut le tsarisme, mais, sur le pourquoi de sa chute, sa contribution est irremplaçable, avec un examen fouillé des contradictions *« entre le caractère statique de l'ordre politique et social et le dynamisme de l'économie et de la vie culturelle »*. Sous les derniers règnes, l'économie décollait à toute vitesse, mais les autocrates rejetaient tout ce qui, de près ou de loin, avait un fumet de Constitution. Des hommes aussi différents que Witte et Stolypine avaient vainement tenté de mettre en œuvre des réformes. Les souverains n'acceptaient pas l'amputation de leurs prérogatives, qui aurait pourtant donné une chance de survie au régime.


NICOLAS GUILBERT

Jusqu'en 1917, la Russie resta donc une *« monarchie patrimoniale »*, avec une noblesse terrienne en voie de disparition, chassée des campagnes par les pressions économiques et l'hostilité paysanne. Dans les vingt-deux millions de foyers ruraux, le chef de famille avait toute autorité sur les personnes et les biens : le foyer se dissolvait à sa mort. Les paysans n'avaient pas le sens de ce que nous appelons le patriotisme (la fidélité personnelle à l'empereur en tenait lieu) ni de la légalité : ils considéraient les oukases non comme des lois, mais comme des décrets valables une seule fois. Les décennies qui précédèrent la révolution furent marquées aussi par la montée de l'*intelligentsia*, c'est-à-dire des *« intellectuels assoiffés de pouvoir »*. Ceux de ces intellectuels qui se proclamaient libéraux restaient pour la plupart monarchistes. Il eût fallu pour garder le trône associer *« la bureaucratie impopulaire mais expérimentée »* à l'*intelligentsia* libérale, *« populaire mais inexpérimentée »*. La dernière chance de salut fut manquée en 1915 : en empêchant cette alliance, estime Richard Pipes, Nicolas II rendit inéluctable la disparition de ces deux groupes et sa chute plongea la Russie dans l'anarchie.

Qu'est-ce que la révolution de février 1917 ? Avant tout une mutinerie de soldats paysans cantonnés pour raison d'économies dans les installations surpeuplées de la capitale. Nicolas II serait peut-être venu à bout de cette révolution en utilisant des troupes de première ligne, mais il sacrifia la couronne pour sauver le front. L'abdication du tsar allait aboutir au système du *« double pouvoir »*, avec le comité provisoire de la Douma érigé en gouvernement provisoire et le comité exécutif du soviet. Les bolcheviks mirent finalement tout le monde d'accord en prenant eux-mêmes tout le pouvoir, prétendûment au nom des soviets. Octobre ne fut pas une révolution, mais un coup d'Etat mené pour le compte de Lénine par un comité militaire révolutionnaire. C'est après seulement que commença une seconde révolution.

Lénine redoutait-il alors de conduire son pays au désastre ? Avait-il un vague pressentiment des quelques regrets qu'il exprimera à la fin de sa vie ? Documents à l'appui, Richard Pipes nous le décrit comme un être habité d'une haine sans bornes pour ceux qui, après l'exécution de son frère aîné, avaient brisé sa carrière et rejeté sa famille. C'est un frénétique. A l'énoncé du mot « bourgeois », il salive : *« Fusillez ! »* Il proclame l'établissement du pouvoir prolétarien, mais il croit que le prolétariat dégénère en bourgeoisie s'il n'est encadré, dirigé d'une main de fer par les révolutionnaires professionnels dont il est le chef. Il admet même, au onzième congrès de son parti, que le vrai prolétariat, selon Marx, n'est pas encore apparu en Russie, ce qui lui vaut cette remarque de son camarade Chliapnikov : *« Permettez-moi de vous féliciter d'être l'avant-garde d'une classe qui n'existe pas. »*

Comparant la Terreur de la Révolution française à la terreur rouge, Pipes remarque que la première, limitée dans le temps, fut déclenchée lorque la révolution se heurtait à ses ennemis. La seconde fut lancée avant la révolution léniniste : elle était un élément constitutif de cette révolution et du régime jusqu'à la mort de Staline.

Le glaive et la plume

En même temps que l'ouvrage de Pipes, paraît, dans la même collection, « Connaissance de l'Est », dirigée par Alexandre Adler, un autre livre qui en est à bien des égards le contrepoint. Boris Kagarlitski n'est certes pas un nostalgique du régime disparu en 1991 – il fut incarcéré sous Brejnev, – mais son allergie à tout ce qui fut contaminé par Staline ne s'étend pas à Lénine. Le fondateur du bolchevisme, très sombre dans la fresque de l'écrivain américain, ressort plutôt gris clair de l'étude de l'ex-Soviétique. Nos deux auteurs n'ont sans doute pas les mêmes convictions, mais surtout leurs visées ne sont pas identiques.

Kagarlitski a porté toute son attention sur les intellectuels et pas seulement de *1917* à nos jours, comme l'indique son titre. Il montre comment, au siècle dernier, une *intelligentsia* de type européen s'est développée dans le cadre d'un Etat asiatique et a importé la modernité dans un Etat retardataire. Il range volontiers Lénine dans cette catégorie d'intellectuels. De plus, il croit, à raison ou à tort, que Vladimir Ilitch ne fut pas un ennemi irrémédiable de la liberté. D'après lui, la gangrène s'est installée quand la bureaucratie est devenue force politique. Pour Lénine, la culture aurait alors dû être *l'antidote du mal bureaucratique*, mais il était trop tard.

Marxologue, l'auteur trouve sa pâture dans les innombrables écrits des théoriciens. Il défriche une terre sur laquelle ont poussé quelques fleurs et beaucoup de jargons. Historien, l'Américain connaît, lui aussi, ses auteurs, mais il ne s'éloigne jamais des événements. Ces deux volumes en tête d'une nouvelle collection forment un ensemble non pas antagonique mais contrasté. On pourrait l'appeler le glaive et la plume de la révolution selon Pipes et Kagarlitski.

Bernard Féron

Un crime russe

LE DÉMON DE ROSTOV
(Hunting with the Devil)
de Richard Lourie.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Béatrice Blattmann.
Flammarion, 284 p., 110 F.

Le principal mérite de l'histoire est qu'elle est véridique. Le 14 octobre 1992, le nommé Andreï Romanovitch Tchikatilo fut reconnu coupable d'au moins cinquante-cinq meurtres commis dans des conditions particulièrement atroces et, en conséquence, condamné à la peine capitale. Tous ses crimes, commis dans la région de Rostov, sur de très jeunes filles ou de jeunes garçons, s'étaient accompagnés de mutilations sexuelles diverses, parfois d'actes de cannibalisme. Les premiers dataient de la fin des années 70, le dernier de novembre 1990. Il a donc fallu plus de dix ans pour démasquer ce tueur, psychopathe mais assez intelligent pour ne jamais laisser *le moindre indice derrière lui*, dix ans pendant lesquels d'autres « suspects » ont été arrêtés, détenus et pour l'un d'eux, même, condamné à mort et exécuté.

Le véritable héros de cette sinistre saga est, bien entendu, l'inspecteur Issa Kostoev qui a eu la persévérance, l'intuition, la psychologie voulues pour remonter toutes les pistes, bousculer quelque peu le monde judiciaire et savoir, finalement, faire craquer le vrai coupable. Plus de huit mois d'interrogatoires, résumés en deux cent trente volumes présentés au tribunal. Il faut dire que Kostoev est d'origine ingouche, l'un de ces peuples musulmans du Caucase persécutés par Staline, et qu'il a d'une certaine manière un compte à régler avec le système soviétique.

Richard Lourie a bénéficié d'informations puisées aux meilleures sources ainsi que d'une parfaite connaissance du russe puisqu'il est l'un des traducteurs en anglais d'Andreï Sakharov. Son livre est l'occasion d'une très intéressante exploration du système policier et judiciaire soviétique, non pas – ce qui est plus habituel – comme instrument de répression politique mais face à des crimes, fussent-ils exceptionnels, relevant du droit commun. Fallait-il pour autant le nourrir de références biographiques de l'époque de Staline à celle de Gorbatchev, qui étoffent sans doute l'ouvrage mais l'alourdissent un peu ? On ne s'en attache pas moins à la longue quête de l'inspecteur Kostoev, à ses aspects humains largement privilégiés mais aussi, pour citer Lourie, aux *« nombreuses faiblesses »* qu'elle révèle dans le fonctionnement du système judiciaire et de la société ex-soviétique.

Alain Jacob

Le salut par l'Est ?

DE L'EST, DE LA PESTE ET DU RESTE
La fin de l'humanisme est-elle inévitable ?
de Christian Combaz.
Robert Laffont, 141 p., 99 F.

Question du jour : la France a-t-elle vendu son âme aux Américains ? Oui, si l'on en croit Christian Combaz, qui vient de publier sur ce thème un petit livre roboratif sous le titre *De l'Est, de la peste et du reste.*

Pourquoi « de l'Est » ? Parce que c'est peut-être de là que viendra le salut. Le livre est adressé à un ami hongrois que Christian Combaz adjure de nous sauver de la peste uniformisante qui nous a presque détruits et menace à leur tour les pays débarrassés du communisme. Cette peste qui s'attaque aux intelligences, engloutit les cultures, a un nom : internationalisme et, plus spécifiquement, internationalisme américain.

Après en avoir analysé les symptômes avec un humour féroce et décapant, après avoir décrit les ravages causés dans l'édition, le cinéma, la télévision et les mœurs en général, Christian Combaz se tourne vers son interlocuteur et le prie : *« Vous qui n'avez pas été laminés par des années de communisme, aidez-nous à résister. »* Résister, c'est le maître mot, car la peste se nourrit de connivences et agit par fascination. On croit qu'on sera plus libre parce qu'on sera plus riche. *« Si l'homme libre était celui qui partage librement l'avis de son voisin, qui, lui-même, est librement du même avis que la télévision, nous serions parmi les peuples les plus libres de la Terre. Mais si la liberté consiste à savoir reconnaître et repousser un mensonge, c'est à notre tour de vous demander votre aide. »*

Entrer en résistance, c'est construire une Europe diversifiée avec toutes ses cultures, même les plus minoritaires, et, à ce sujet, Christian Combaz a des idées : par exemple, instituer un Parlement culturel européen dégagé des instances politiques et économiques, qui siégerait à Budapest, un Parlement à composition régionale, chargé de créer une aire culturelle européenne.

L'« international » et l'« universel »

Ou encore mettre en place une « association mondiale éthique » chargée de défendre les droits des hommes à leur culture : chaque année, elle établirait un rapport, sur le modèle du rapport d'Amnesty International, où l'on trouverait des informations sur la dégradation de l'homme par l'écrit, la télé, le cinéma, des chiffres sur l'évolution des marchés, les méthodes de dumping. Ce rapport nommerait les coupables, producteurs, financiers, publicitaires, afin d'aboutir à une *« sanction par le consommateur »*.

Car les hommes, pour être libres, ont besoin d'être eux-mêmes, et pour être soi-même il faut être quelque part, fût-ce dans un petit pays. A l'*« international »* qui uniformise, Christian Combaz oppose l'*« universel »*, qui est commun à tous les hommes à travers leur diversité. *« La fin de l'humanisme est-elle inévitable ? »*, tel est le sous-titre de l'ouvrage. Réponse : non. Mais l'homme est en danger et chacun doit se battre pour préserver sa culture.

B. F.

L'énigme italienne

Francesco Maiello s'interroge sur la « révolution » qui secoue la Péninsule

RÉVOLUTION A L'ITALIENNE
de Francesco Maiello.
Éd. de l'Aube, 165 p., 69 F.

Journaliste à la Radio-télévision italienne (RAI), Francesco Maiello s'interroge, dans un court ouvrage, sur la nature de ce *« tremblement de terre »* qui, au début de 1992, a commencé de secouer « sa » péninsule. Est-ce une révolution, susceptible de déboucher sur une *« deuxième République »* que l'on ne peut confondre avec celle fondée, en 1946, par Alcide De Gasperi et les siens ? Partant du principe que l'on ne bouscule pas si vite un pays aux permanences culturelles aussi affirmées (le vieux fond catholique en particulier), l'auteur croit plutôt, son titre le dit bien, à une *« révolution à l'italienne »* – au risque, non évoqué, que l'on prenne un peu trop le processus à la légère.

L'auteur ne conteste certes pas que *« quelque chose a changé depuis 1992 »*. Des juges, on le sait, avaient lancé l'opération « Mains propres », qui allait aboutir à la chute de centaines de politiciens et d'entrepreneurs pour corruption, concussion et financement illégal des partis. Quelques mois plus tard, des élections législatives anticipées enregistraient un spectaculaire recul des formations occupant sans interruption la scène (majorité et oppositions confondues) depuis des décennies. Un référendum, le 18 avril dernier, faisait enfin sauter le verrou du système : la proportionnelle quasi absolue. La Démocratie chrétienne, pilier de la République clientéliste, semble frappée au cœur.

Est-ce bien le cas ? Francesco Maiello note que la DC demeure, sous sa nouvelle appellation de Parti populaire, la puissance du Sud. Et les communistes, devenus Démocrates de gauche (PDS), restent les premiers au centre du pays. Irait-on, alors, comme le craint l'ex-secrétaire du Parti républicain (PRI), Giorgio La Malfa, un fin observateur de l'Italie, vers *« un éclatement du pays »* ?

L'auteur risque une autre hypothèse. Car, pour lui, la vraie *« révolution »*, c'est la Lega, cette Ligue régionaliste qui, dès les années 80, avait entrepris, avec les accents de l'extrême droite, de bousculer le régime, et qui est devenue la première force du Nord. *« De même,* note-t-il, *que tous les Italiens, à quelques nobles exceptions, ont été fascistes, de même que tous se sont accommodés de l'accord entre communistes et démo-chrétiens, aujourd'hui tous vont peut-être se découvrir une sympathie pour la Lega... Le mouvement révolutionnaire pourrait bien tenter de s'installer au centre de la politique italienne et reproduire les dégâts d'une démocratie qui refuserait encore une fois le principe de l'alternance. »*

De *« violents contrecoups »* semblent, en tout cas, devoir être la réponse d'une société où *« 51 % »* des citoyens sont en passe de perdre leurs privilèges : les cinq attentats à la bombe qui sont déjà survenus, et qui ont frappé, entre autres, les Offices à Florence et Saint-Jean-de-Latran à Rome, ne sont, selon l'auteur, certes pas l'ouvrage *« seulement de la Mafia »*.

Jean-Pierre Clerc

Courbet trahi

Et vint Michael Fried... Selon lui, personne n'aurait vraiment compris l'œuvre du peintre. Une démonstration qui finit dans le lieu commun

LE RÉALISME DE COURBET
de Michael Fried.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michel Gautier,
Gallimard, 420 p.,
131 ill., 220 F.

C'est un ouvrage exemplaire que *le Réalisme de Courbet*, non point au sens d'un exemple à suivre mais d'un échantillon admirablement représentatif. L'auteur est renommé dans l'Université américaine, son précédent ouvrage, *la Place du spectateur*, a été bien accueilli ; le sujet est d'importance, les œuvres étudiées capitales, l'appareil de notes et références très fourni. Or la lecture révèle une démonstration singulièrement fragile, des partis pris sans justification, des silences non moins justifiés – un système ni convaincant ni fondé. L'exemplarité tient à ce dernier point, à cet excès de système qui dégénère en formalisme et en tyrannie.


BARNES FOUNDATION

« La Femme aux bas blancs », vers 1861.

Que veut établir Fried ? Qu'avant lui, nul n'a compris vraiment les tableaux de Courbet, ni Baudelaire – auquel l'auteur a, néanmoins, la mansuétude d'accorder quelques qualités d'esprit, – ni aucun historien de l'art, ni naturellement Courbet lui-même. Pourquoi ? Parce que l'essentiel de cet art serait dans l'obsession qui commande au peintre de s'introduire et se fondre dans la représentation, d'abolir toute distance, de créer à partir de lui-même une réalité-peinture – et non une peinture de la réalité.

Pour démontrer cette thèse, il faut dénombrer les procédés de rapprochement qui combattent la théâtralité dramatique en usage dans la peinture romantique et font de la toile un espace de moins en moins distinct de l'espace ordinaire, les allégories de la *peinture qui changent chaque* œuvre en apologie de sa propre création, les points de passage par lesquels Courbet pénètre dans son œuvre.

Or, dès le premier chapitre, Fried avance assertions contestables et démonstrations douteuses. Ainsi des autoportraits, dont il *nie le pathos et l'exhibitionnisme*, contre toute vraisemblance. Ainsi de la page où il décide, à propos du *Cerf à l'eau*, que *« le rendu hautement tactile de la fourrure à longs poils du cerf évoque, par une équivalence directe, les soies baignées de peinture de la brosse du peintre-spectateur »* et, à propos d'une *Corbeille de fleurs*, que se reconnaît là *« une expression, éblouissante tant elle est directe, du travail de la brosse et une évocation vivante du sentiment qu'il* [Courbet] *a* (...) *de l'intérieur de son corps, de ses organes et de ses viscères »*. Il poursuit en indiquant que l'odeur des fleurs *« ferait office de trait d'union dans ce dédoublement »*, donc, si l'on comprend bien, que le parfum du bouquet pourrait suggérer l'odeur des viscères. Singulière correspondance... Une note ajoute, du reste, que ce parfum suggérerait tout aussi bien l'odeur de la térébenthine et des couleurs.

Le vice de la méthode

Que Courbet ait songé que peindre des fleurs, et donc leur odeur, revenait à obtenir par la vue la sensation de l'odorat et qu'il y ait là matière à réflexion *sur les pouvoirs de la peinture*, cette hypothèse n'a pas retenu l'attention de l'historien. Qu'il en aille de même des rapports de la vue et de l'ouïe dans les tableaux de musiciens, de ceux de la vue et du toucher dans le cas de la fourrure et d'une méditation sur les cinq sens, fort traditionnelle du reste, il n'en a cure. Il lui faut à toute force des poils de cerf longs comme des brosses et des fleurs-entrailles.

On touche là au vice de la méthode : quand l'histoire de l'art se clôt sur elle-même, ignore histoire, littérature et esthétique, elle finit dans le lieu commun ou le contresens. Lieu commun : répéter que l'art de Courbet tient de l'autobiographie, qu'il y a en lui une part obsessionnelle, psychologique et sexuelle. Mais connaît-on des artistes dont la création en soit dépourvue ? Contresens : vouloir que ce soit là le moteur unique de l'œuvre. Courbet n'était point si borné qu'il n'ait su s'interroger – dans ses tableaux eux-mêmes – sur les limites de la représentation, que ces limites fussent morales, politiques ou picturales, qu'elles tinssent à l'ordre social et moral, à la tradition des maîtres ou aux possibilités du médium.

Ecarter ces questions revient à décerveler le peintre, à le supposer ignare et illettré, indifférent à l'histoire de la peinture autant qu'à l'apparition de la photographie et indifférent encore à tout ce qui montrerait que le réalisme est aussi un effort colossal pour légitimer encore la pratique de la peinture quand une technique – le *daguerréotype – la menace*.

Fried en vient à décréter que *l'Origine du monde* et *la Femme aux bas blancs* trahissent la *« féminité »* du peintre, à tout le moins une androgynie certainement méconnue et probablement régressive. *Stupéfiante* découverte... Que le peintre joue avec le visible et l'invisible, l'interdit et sa transgression, que peindre un sexe féminin en 1866 soit le moyen le plus radical d'affirmer le *« droit de tout oser »* et de tout regarder, des considérations fort élémentaires sur la société française du Second Empire et le souvenir des procès intentés à Baudelaire et Flaubert suffisent cependant à l'établir. Mais ce serait avouer indirectement que Courbet n'était pas *politically correct* et même un rien voyeur, péchés mortels.

Quand la démonstration en arrive à ce degré de censure et d'*« autisme »*, le lecteur est tenté d'arrêter là sa lecture et de relire les essais de Rosen et Zerner sur le réalisme – ou d'en revenir à Baudelaire, Champfleury et Flaubert, dont Fried semble ne connaître que des morceaux choisis. Il aurait tort de renoncer cependant, car c'est dans les dernières pages que l'auteur, qui ne déteste pas se mettre en valeur, annonce un volume consacré à Manet. Il y sera établi que *« les chefs-d'œuvre révolutionnaires de Manet des années 1860 traduisent, trahissent une reconnaissance* (...) *de la nécessité de reconnaître par tous les moyens disponibles* (...) *cette convention primordiale : que les peintures sont faites pour être regardées »*. Rien de moins. On attend avec anxiété la démonstration.

Dernière observation : le livre est traduit dans un français pataud et confus. Pour rendre hommage au modernisme affiché de l'auteur, son interprète a imaginé quelques néologismes, dont *« bigendré »* n'est pas le moins plaisant. Mais il en est un, répété mille fois dans le livre, qui n'est pas seulement vilain, mais encore inutile. Etre absorbé, ce serait de l'*« absorbement »*. Le mot « absorption » aurait-il donc disparu des dictionnaires ? Ils signalent, pourtant, cette acception d'absorption : « état d'une personne absorbée ». Ce que n'était pas assez, dans son travail, le traducteur de ce livre décidément exemplaire – au pire sens du mot.

Ph. D.

« Don ou blessure »

L'ART, L'ÉCLAIR DE L'ÊTRE
Traversées
d'Henri Maldiney.
Ed. Comp'Act, coll. « Scalène »
(9, place de la République,
01420 Seyssel), 400 p., 180 F.

LE VOULOIR DIRE DE FRANCIS PONGE
d'Henri Maldiney.
Ed. Encre marine (Fougères,
42220 La Versanne),
200 p., 130 F.

Comment aborder l'œuvre d'art, le poème ? Quelle parole tenir qui ne réduise pas celui-ci ou celle-là à la maîtrise d'un savoir appliqué, qui n'enferme pas dans les filets d'une science de l'art assurée d'elle-même autant que de ses objets ? Moins en opposition qu'à l'écart – écart, c'est vrai, radical – des voies d'accès sociologiques et historiques, Henri Maldiney propose une approche phénoménologique, lente et attentionnée, de l'art et de la poésie.

« La perception d'une œuvre d'art est toute de saisissement. Il n'y a pas de différence essentielle entre l'artiste au moment où son œuvre, par son achèvement, lui échappe et nous qui jouissons d'elle. Car elle ne fait acception de personne. En nous, le moi artiste est saisi par son œuvre, « ravi en elle », dit Schelling, donc enlevé à soi et incompréhensiblement heureux », écrit Henri Maldiney dans la préface d'un important recueil d'études sur l'art et la poésie. On aurait bien tort d'interpréter ce ravissement comme relevant de quelque croyance magique. *« Être saisi du monde dans le vif de l'instant, c'est la grâce première »*, affirmait le peintre Tal-Coat ; Maldiney complète en ces termes : *« que nous fait le réel d'être là »*.

L'art n'imite ni ne reproduit la réalité. *« Aussi réel que le monde »*, il ne *« rend pas le visible »*, selon la célèbre formule de Paul Klee, mais *« rend visible »*, dans un espace, selon un rythme, une temporalité qui lui sont propres. L'art, comme le poème, est événement et provocation : *« Don ou blessure »*, cet événement *« est la déchirure insituable au jour de laquelle le monde s'ouvre et nous provoque à être »*. Tout au long de ses rigoureuses analyses de tableaux de Cézanne, de Tal-Coat ou de l'œuvre poétique d'André du Bouchet, s'interrogeant sur la dimension spatiale de la poésie, du sacré, sur le fantastique ou sur l'horizon de l'image, Henri Maldiney nous invite à porter notre regard vers ce lieu premier qui *« précède et récuse toute perception administrative ou gouvernementale du monde »* ; lieu originaire où l'œuvre d'art s'ouvre à nous en même temps qu'elle nous ouvre à elle.

« Nommer, écrit Heidegger, *cité par* Maldiney, *ce n'est pas distribuer des qualificatifs, employer des mots. Nommer c'est appeler par le nom. »* Cette conception de la nomination comme appel, comme tentative de rendre ce qui est appelé plus proche, nulle œuvre poétique plus que celle de Francis Ponge ne l'illustre. Dans un autre livre, publié en même temps que *l'Art, l'éclair de l'être*, Henri Maldiney reprend son dialogue avec le poète du *Parti pris des choses*, commencé il y a une vingtaine d'années (1). Ponge définissait admirablement son projet poétique comme une *« tentative d'assassinat d'un poème par son objet »*. Sous les humbles espèces du galet, de la figue, du pré ou du bois de pin (*« Surgissez bois de pins ! Surgissez dans la parole ! »*), un monde s'ouvre et s'offre à notre perception, à notre émotion. Nommer l'objet – ou l' *« ob-jeu »*, comme disait Ponge, – c'est trouver cette ouverture, cette émotion qui, *« don ou blessure »*, nous ravit, nous rend *« incompréhensiblement heureux »*.

P. K.

(1) *Le Legs des choses dans l'œuvre de Francis Ponge*, L'Age d'homme, Lausanne, 1974.

★ *Signalons également*, d'Henri Maldiney, la reparution, aux Éditions Comp'Act, de *In media vita*, méditation sur l'art et la mélancolie, publié en 1988.

Eternellement présent

Suite de la page I

On sait trop quels ravages ce « darwinisme » a accompli dans l'art du XXe siècle, on a trop souvent lu de ces récits simplistes où le cubisme précède l'abstraction qui doit logiquement, inexorablement, lui succéder, pour ne pas souscrire à ce scepticisme. Dans *l'Introduction*, dans le premier volume de *l'Histoire*, on le voit sans cesse à l'œuvre. C'est en son nom qu'est rappelé qu' *« il ne faut surtout pas ramener l'histoire de l'art français à celle de la peinture »* ; qu'il importe de ne pas *négliger les artisanats anonymes* et provinciaux ; que l'institution monarchique, le pouvoir des villes, l'autorité religieuse, les chapitres, les monastères et leurs rivalités affectent profondément le développement des arts, et qu'il n'existe pas une histoire des formes indépendante et pure ; que l'évolution stylistique n'obéit pas à un rythme uniforme dans la France entière ; que perméabilités et permanences alternent leurs effets – quand elles ne les mêlent pas.

Ainsi du destin interminable et polymorphe des formes reçues de Rome après la conquête de la Gaule, modifiées évidemment, travesties quelquefois, point oubliées pour autant en dépit des apports « barbares » qu'elles transforment autant qu'ils les transforment. Elles ont partie liée avec la gloire de l'Empire romain, celle de Charlemagne et celle de la papauté, avec la notion de cité et un certain usage géométrique de l'espace qui lui est associé, avec le choix des matériaux et la façon de les employer. Simultanément, elle rencontre et affronte d'autres traditions, germaniques, nordiques, le monde de l'entrelacs et de la saturation de l'espace. Incompatibilité ? Non : alliances, bientôt mariages et adultères. Le reliquaire de Sainte-Foy de Conques associe figure d'un empereur romain, symboles chrétiens et surcharge de pierreries. Sans doute en était-il de même de la croix de Saint-Eloi. Point de sources pures – mais partout des résurgences, des lagunes, des eaux mêlées.

Une telle vision se rit des frontières. *« La France doit être considérée comme un des membres, parfois privilégié, de l'énorme officine occidentale. »* Quelques remarques lâchées dans *l'Introduction* sur les relations entre France et Italie – seconde patrie chastelienne – et la façon dont *« les histoires générales se sont employées à les fausser »* annoncent des analyses du maniérisme et du néoclassicisme plus élaborées que celles qui ont cours d'ordinaire.

La réflexion, comme il se doit, s'achève en esthétique. Pas plus que l'histoire n'épuise le présent du passé, la dissection analytique n'épuise l'œuvre. Encore faut-il sentir celle-ci, longuement, durablement. Chastel cite Stendhal : *« Il a été donné aux Français de comprendre les arts avec une finesse et un esprit infini ; mais jusqu'ici, ils n'ont pu s'élever jusqu'à les sentir. »* Il discerne une tradition qu'il n'aime guère, celle de la *« clarté un peu sèche »*, de la *« manière abstraite »* et de l'art oratoire. Sous le savant perce l'amateur. Ce dernier veut de l'imagination, du sentiment, de la mélancolie, une *« impression ressentie pour elle-même »*. Au musée et à la bibliothèque, il préfère décidément l'échoppe et l'atelier, aux arts embaumés l'art vivant, au commentaire la contemplation, au plaisir de savoir la volupté d'éprouver. Rarement vit-on historien se défier plus ouvertement de l'histoire.

Philippe Dagen

Iconoclastes, iconolâtres

ICONES ET SOCIÉTÉ A BYZANCE
de Robin Cormack.
Traduit de l'anglais
par Marie-Odile Bernez,
Gérard Monfort éd., 306 p.,
100 ill., 255 F.

L'ICONE, SENS ET HISTOIRE
de Mahmoud Zibawi.
Préface d'Olivier Clément
Desclée de Brouwer, 176 p.,
129 ill., 350 F.

Saint Théodore de Sykéon, saint Démétrius de Thessalonique, saint Néophyte de Paphos : à en juger d'après sa table des matières, *Icônes et société à Byzance* serait à mi-chemin de la patrologie ultra-perfectionnée et de l'archéologie initiatique. L'auteur aurait consacré quelques années à la résurrection de moines et d'anachorètes byzantins dont, sans lui, la mémoire serait fort mal défendue contre le néant.

Il y a de cela, en effet, dans son livre. Surgissent, venus de Bithynie, de Chypre, d'Isaurie et de Macédoine, des théologiens épris de politique, des contemplatifs énigmatiques, des soldats touchés par la grâce et des prêtres gagnés par la débauche, des courtisanes converties et des empereurs luxurieux, visions qui eussent enchanté Huysmans et Remy de Gourmont.

Ils auraient découvert avec passion la *Lettre des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem à l'empereur Théophile, en l'an 836, « faux très habile des environs de 843 »*, apologie des icônes où se trouve, en particulier, la liste des douze images miraculeuses du Christ et de la Vierge qui prouve que Dieu n'est point ennemi de la représentation. Dans cette énumération figurent l'image du Christ d'Edesse, imprimée sur un linge, ou *mandylion*, qu'il convient de ne pas confondre avec le suaire de Turin ; la Vierge de l'église de Lydda, que la mère du Christ imprima miraculeusement sur une colonne de marbre et que nul ne put effacer ; et encore une mosaïque de la Vierge à l'Enfant d'un village chypriote, qui se mit à saigner quand un Arabe y planta une flèche.

Le pittoresque et l'extravagant ne font pas, pour autant, l'essentiel de l'ouvrage, qui traite à l'aide de ces données méconnues de l'iconoclasme et de l'iconolatrie, de leurs arguments, de leurs sous-entendus et de leurs causes. Sur ce sujet que l'on pouvait croire rebattu, le savoir et les analyses de Cormack font merveille. De façon très convaincante, il suggère de voir dans l'iconoclasme le signe d'une mutation politique et sociale de grande ampleur, rendue nécessaire par les invasions musulmanes et les menaces barbares – et dans l'iconolatrie un traditionalisme tout aussi bien social que politique. Se seraient affrontées deux conceptions, celle d'un pouvoir impérial épuré et concentré et celle d'un pouvoir plus éparpillé, réparti entre des élites religieuses, militaires et civiles nombreuses et nécessairement rivales. Les deux camps manipulèrent l'histoire et la théologie, inventèrent des miracles et des textes afin de démontrer la vérité de leur cause. Pour finir, la mutation voulue par Léon III l'Isaurien, Léon V et Théophile demeura inachevée, les images l'emportèrent, l'empereur se fit mécène et la dévotion aux icônes et aux fresques devint systématique.

La démarche de Cormack le conduit à formuler, quoique discrètement, un *« système de l'iconoclasme »* qui lie refus des images pieuses et métamorphoses sociales, et ôte de leur importance aux argumentations purement religieuses. L'iconoclasme de la *Réforme et celui de la Révolution* française ne sont pas pour infirmer l'hypothèse. C'est assez dire l'importance de son livre : il propose une interprétation transhistorique du phénomène.

Par comparaison, l'apologie de l'icône écrite par Mahmoud Zibawi ne fait pas très bonne figure, malgré les excellentes intentions dont elle témoigne. Ni l'ardeur ni la conviction ne manquent à cet essai, mais, en dépit de son titre, il éclaire peu le sens des peintures et résume trop brièvement leur histoire, d'autant plus brièvement qu'il veut traiter aussi bien de la période paléochrétienne que de la production contemporaine. Son principal mérite tient, à vrai dire, à son illustration, abondante et variée.

Ph. D.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Walt Whitman, biographe de l'Amérique

Le moi du poète est un moi collectif qu'exaltent « les grandes marées d'humanité » et le contact de la nature sauvage

COMME DES BAIES DE GENÉVRIER
Feuilles de carnet
(Specimen Days)
de Walt Whitman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Julien Deleuze
et présenté par Philippe Jaworski,
Mercure de France,
coll. « Bibliothèque américaine »,
461 p., 149 F.

De Whitman, *« prophète bruyant et vigoureux d'un évangile nouveau »*, on sait qu'il fut l'homme d'un seul recueil de poèmes : toute sa vie, il remania, corrigea, enrichit les *Feuilles d'herbe*, la petite plaquette qu'il avait publiée en 1855 à ses propres frais et qui à sa mort, en 1892, après plusieurs éditions (accueillies par le silence et l'incompréhension générale), ne comportait pas moins de quatre cent trente-huit pages. Ornée de motifs végétaux, la couverture n'affichait pas de nom d'auteur, mais, en frontispice, une gravure proposait un portrait : coiffé d'un chapeau à larges bords, la barbe coupée ras, le col de chemise largement ouvert sur un tricot de flanelle, Whitman, pour naître à la littérature, avait choisi l'apparence d'un ouvrier. Ce fut là l'origine d'une des légendes qui, par la suite, entourèrent sa personnalité. Prophète, philosophe ou bien ouvrier, chantre de *« l'homme moyen »*, Whitman, *« ce grand je-ne-sais-quoi »* considéré comme *« un monstre qu'on ne peut comparer à rien ni à personne dans l'histoire »*, suscita les passions et les haines, une frénésie d'admiration comme un excès d'injures. La persécution puritaine ne cessa de menacer l'apologiste exubérant du corps et de l'amour, qui écrivait dans *Chant de moi-même* : *« J'ai foi dans la chair et dans les appétits./ Le voir, l'ouïr, le toucher sont miracles, et chaque partie, chaque détail de moi est un miracle. »* D'autres, cependant, le comparaient à Confucius, à Jésus, à Bouddha. En France, en 1918, André Gide, Jules Laforgue, Valery Larbaud, Francis Viélé-Griffin le traduisaient... (1).

Aujourd'hui nous parviennent, traduits pour la première fois en français, les fragments en partie autobiographiques que Whitman, alors parvenu à l'automne de sa vie (1882), tira hâtivement de ses carnets pour les mettre en forme dans un ouvrage qu'il intitula *Specimen Days* (« Spécimen de jours »). Il hésita longtemps sur le titre. *Comme des baies de genévrier*, qu'il aimait tout spécialement, est ici retenu, et ce titre convient bien à ce recueil *« véritablement fait de grand air, principalement d'été, composé de choses isolées ou assemblées par grappes, sauvages, libres et un peu acerbes, qui ressemblent en fait à des baies de genévrier... »*. Cette description annonçait l'esprit de liberté, le goût de la nature sauvage, le moi *« toujours éclaté, fragmentaire, relatif »* et le monde *« comme échantillonnage »* ou *« ensemble de parties hétérogènes »*, traits dans lesquels Gilles Deleuze voit autant de signes distinctifs de l'Amérique (2).

Dépourvus de la rhétorique déclamatoire qui marque une partie des *Feuilles d'herbe*, parcourus, pourtant, de la même énergie, animés du même sens de l'émerveillement, ces fragments correspondent aussi à la même ambition : *« Articuler et exprimer fidèlement sous une forme poétique ou littéraire, et sans réserves, ma propre personnalité physique, émotive, morale, intellectuelle et artistique; personnalité placée à même l'esprit essentiel et l'esprit de mon temps, et adaptée à eux; adaptée à la vie quotidienne de l'Amérique. »*

« Une grande masse moyenne »

Sans doute est-ce là, en effet, l'une des clés de Whitman, qui se plaça au centre de son œuvre, mais de façon quasi impersonnelle, et qui, parlant de lui-même, écrivit l'autobiographie collective de l'Amérique. *« C'est sa découverte bien à lui,* écrivait Valery Larbaud, *une poésie du moi délivrée de l'égoïsme au sens étroit du mot... du moi qui cesse de bouder, à l'écart, ou de se soigner, ou de cultiver ses manies, ou de s'adorer, mais vit en contact avec les autres « moi », vit « en masse »* (3). » Et Larbaud concluait que les dimensions colossales de Whitman le faisaient ressembler, au milieu des poètes ses contemporains, à *« un transatlantique au milieu d'une flottille de voiliers »*.

Dans les relations qu'il noua avec *« des interlocuteurs divers, les masses, le lecteur, les Etats, l'Océan... »*, c'est pourtant sur *« l'homme moyen »* que Whitman insista, non sur les grands individus isolés. Dans une interview, il déclarait : *« La vitalité d'autres pays provient de quelques-uns, d'une classe ; la nôtre réside dans le peuple... Nous n'aurons pas de grands individus ou de grands dirigeants, mais une grande masse moyenne, d'une grandeur sans précédent. »* Il fallait un bel optimisme, un solide espoir en l'*Homo americanus* pour nourrir cette vision de New-York et de la démocratie : *« Si l'on évalue concrètement l'humanité ordinaire de New-York, on a la preuve la plus directe à ce jour de la réussite de la démocratie, et la solution de ce paradoxe, l'adéquation de l'individu libre et pleinement développé à une collectivité souveraine. »* Suivent des descriptions de *« la vaste ampleur pressée des courants humains sans fin »*, l'expression du bonheur de côtoyer la foule grouillante, ce sentiment intense de vie et d'expansion de l'être qui lui vient devant l'immensité de l'océan, au bord des rivages (lieu poétique par excellence de Whitman), à la lisière de deux mondes, aussi bien que devant *« les grandes marées d'humanité, avec leurs mouvements changeants »*.


FRANK G. PEARSALL/NATIONAL PORTRAIT GALLERY, SMITHSONIAN INST., WASHINGTON DC.

Walt Whitman : un homme du « grand air ».

La grandeur d'une Amérique *« neuve et sans limites »*, libérée enfin du souvenir de l'Europe, comme celle de la démocratie qu'il chante au fil des pages proviennent précisément de l'union entre les parties, de l'ensemble des éléments moyens – et cela à une échelle jamais égalée.

Catalogue de noms

Dans ce livre, Whitman a voulu « signifier » une totalité : la totalité de l'Amérique, *« rassemblée dans un recueil d'échantillons »*. Dans cet esprit, en établissant de véritables catalogues de noms et de cas, jour après jour pendant trois ans – de 1862 à 1865, – Whitman alla, d'un hôpital à l'autre, et de lit en lit, recueillir, avec une minutie d'archiviste, les témoignages des blessés de la guerre de Sécession ; six cents visites, compte-t-il, et cent mille blessés pour lesquels il voulut être *« un soutien de l'esprit et dans une certaine mesure du corps »*. Pages extraordinaires que celles où il décrit l'horreur des corps mutilés, la vision des membres amputés, pieds, jambes, mains, bras, empilés, entassés par tombereaux, le visage des jeunes mourants, leur regard, tandis qu'assis près d'eux il s'efforce encore de les relier au monde.

Elles ont pour pendant ces fragments consacrés à la nature, alors qu'il se remettait, au bord de Timber Creek, de l'attaque de paralysie qui le terrassa en 1873. Peu à peu, il se régénère en s'immergeant dans le paysage ; on le voit, vêtu de son seul chapeau aux larges bords, se baigner dans les eaux de la rivière, ou, au cours d'une scène mi-gymnique mi-érotique, s'exercer à des tractions sur un jeune noyer dont *« la tige dressée, robuste et souple »* introduit dans ses vieux muscles un peu de *« sa fibre élastique et de sa sève claire »*. Il s'agit d'accueillir la terre, la lumière, l'air, les ombres, non pas à travers l'œil et l'esprit seulement, mais *« à travers le corps charnel tout entier »*, ce corps whitmanien qui est *« l'organe premier, et vital, de l'écriture »*. Comme l'individu, la démocratie américaine doit recevoir sa vigueur et sa vitalité d'un contact régulier avec la nature. Ainsi, loin de tout excès, de toute morbidité, la démocratie et l'art correspondent-ils *« par-dessus tout au grand air »*.

C'est un peu de ce grand air que la lecture d'un tel livre nous apporte, un peu de cette plénitude que ressentait Whitman à se trouver, au beau milieu de l'hiver, *« par une nuit de lune fraîche et claire, sur le pont large et ferme d'un bateau puissant »* qui avance irrésistiblement. Au reste, il précisait, dans l'une de ses notes, que son vœu, en écrivant ces pages, était d'apporter au lecteur *« un rayon de soleil, l'odeur de l'herbe et du blé, l'appel d'un oiseau, l'éclat des étoiles la nuit ou la chute fraîche et mystique des flocons de neige... »*.

Christine Jordis

(1) Citons également la traduction de Roger Asselineau, *Les Belles Lettres*, 1956, et, plus récemment, celle de Jacques Darras, « Les cahiers rouges », n° 106, 1989.

(2) Gilles Deleuze, « Whitman », dans *Critique et Clinique*, Minuit, 1993.

(3) Postface de Valery Larbaud, dans *Walt Whitman. Poèmes*, coll. « Poésie Gallimard », 1992.

Les écrivains roumains accusent

Ion Baiesu et Augustin Buzura bravaient ouvertement le régime de Ceausescu bien avant sa chute

BASCULE
(Balanta)
de Ion Baiesu.
Traduit du roumain
par Jean-Louis Courriol,
Ed. Canevas, 310 p., 160 F.
CHEMIN DE CENDRES
(Drumul Cenusii)
d'Augustin Buzura.
Traduit du roumain
par Jean-Louis Courriol,
Ed. Noir sur Blanc, 356 p., 178 F.

A la fin des années 80, au crépuscule du monde communiste, dans une Roumanie déliquescente où sévissaient les pénuries et la terreur, la censure présentait des failles curieuses au premier abord. C'est que, pour mieux la renforcer, le dictateur l'avait officiellement abolie, tout en laissant aux écrivains et éditeurs, toujours sous contrôle policier, le soin de veiller à la « pureté idéologique » des textes publiés. L'appel à l'auto-surveillance s'avérait en fin de compte plus efficace que la censure institutionnalisée. En effet, pour ne pas encourir de trop graves ennuis, la plupart des écrivains se cantonnaient dans une sorte de « résistance passive », « esthétique ». Les dissidents pugnaces, eux, furent contraints de quitter le pays.

Pourtant, une poignée de poètes et de romanciers, quelques rares éditeurs aussi, ont pu et su, à travers leurs livres aux tirages réduits, faire passer le message de détresse et d'écœurement provoqué par la perversion d'un système où l'imposture communiste se légitimait par l'hypertrophie du sentiment national. Parmi les prosateurs, ce sont sans doute Ion Baiesu et Augustin Buzura qui, à Bucarest, ont lancé le plus impitoyable *« J'accuse »*.

Dramaturge, romancier, journaliste, Ion Baiesu (1933-1992) est l'auteur d'une œuvre depuis longtemps connue au-delà des frontières de son pays. C'est en 1985, au nez et à la barbe de la police politique roumaine, que son roman *Bascule* – porté à l'écran, d'une manière inoubliable par Lucian Pintilie sous le titre *le Chêne* – paraissait à Bucarest. Comme l'écrit, dans son introduction, le metteur en scène, la redoutable police secrète de l'époque commençait à se décanter : *« Les imbéciles d'un côté, les malins de l'autre. »* Les premiers ne voyaient que du feu dans ce texte hautement subversif, alors que les seconds pressentaient déjà l'effondrement de la tyrannie, et prenaient ainsi une assurance sur l'avenir. Malgré cela, les réflexes habituels ont prévalu et le roman fut retiré du commerce peu après, pour être finalement réédité à Bucarest en 1992.

Nela Pop, fille d'un apparatchik stalinien, apprend, après la mort de son père, que celui-ci était un salaud, ayant même usurpé sa réputation d'ancien résistant antifasciste. Elle décide de quitter pour toujours la vie douillette de la nomenklatura bucarestoise, et part exercer son métier de psychologue dans l'école d'une ville industrielle de Transylvanie. Victime d'une tentative de viol dès son arrivée, elle rencontre Miticà, un jeune médecin, désespéré, lucide et joyeux, qui l'aidera à affronter l'inconfort d'une Roumanie sans repères ni foi. Elle découvrira ensuite la profondeur de ce mal absolu – le communisme national – qui n'épargne aucune couche d'une société bâtie sur la peur, le mensonge et la corruption.

« Honte, mot rare, oublié »

Qu'il s'agisse des notables locaux – procureurs, directeurs d'école ou d'hôpitaux, flics ou militaires, – des infirmières névrosées, des paysans déracinés reconvertis en ouvriers, des tziganes en butte au racisme ordinaire, c'est toujours la même désolation ubuesque que nous restitue le grand art narratif de Ion Baiesu. Bien sûr, au bout du chemin, Nela et Miticà finissent par s'aimer. Davantage encore, la jeune psychologue souhaite qu'un enfant vienne couronner leur amour. *« Je me demande bien quel enfant pourrait sortir de deux dingues comme nous »*, remarque Miticà. *« De deux choses l'une,* lui répond-elle, *cet enfant sera un génie ou un abruti. » « Ça c'est sûr,* rétorque Miticà, *s'il est normal, je l'étrangle. Qu'est-ce qu'il ferait dans cette vie s'il était normal ? »* Prophétique Baiesu ! Il est difficile de rester insensible à un tel désespoir.

Augustin Buzura, lui, convoque dans ses trois cent cinquante pages torrentielles et denses, où il accorde à peine au lecteur quelques aires de repos, divers personnages d'un pays réduit au silence depuis plusieurs décennies : éleveurs de bétail et indicateurs, ivrognes et apparatchiks, flics et mineurs, surtout mineurs – mais pas l'engeance de ceux qui sont descendus à Bucarest pour y semer la désolation –, voyous ; mais aussi un journaliste, intellectuel en délicatesse avec la vérité.

Adrian Coman, héros central de cette saga tragique, travaille pour le journal local d'une petite ville minière de Transylvanie. Pour lui, comme pour tant d'autres soucieux d'abord de leur confort personnel et de la « sécurité de l'emploi », la première règle est de ne pas penser, et s'il n'y arrive pas, d'écrire surtout le contraire de ce qu'il croit. Pourtant, tenaillé par sa mauvaise conscience, Coman demeure un nostalgique de la vérité. Amer, il note dans son carnet : *« Honte, mot rare, oublié, employé dans les textes anciens, littéraires et religieux. »* Velléitaire, ce personnage qui ne trouve pas le bonheur au sein de sa famille, se veut aussi un grand écrivain.

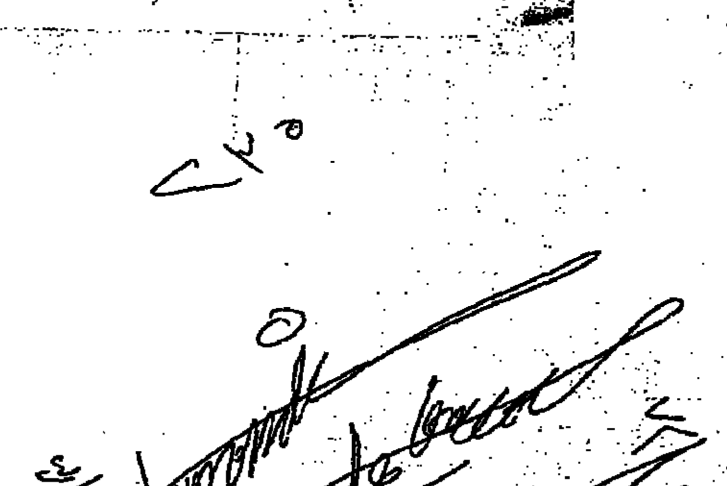
Afin de mener à terme le projet d'un livre de fiction – remède contre le mensonge et la mélancolie –, il décide d'utiliser les éléments (notes, bandes magnétiques) d'une enquête inaboutie sur la disparition d'un ingénieur des mines, Helgomar, mêlé de près, en 1977, au combat étouffé, occulté, des gueules noires roumaines. Le petit journaliste éprouve-t-il la tentation d'écrire un nouveau *Germinal* inspiré par son expérience ? Toujours est-il qu'Augustin Buzura nous donne ici un requiem poignant pour le bel espoir assassiné dans les pays du socialisme réel. A la faveur de son congé annuel, le journaliste Coman quitte donc l'angoisse d'une existence surveillée en permanence par de petits chefs ombrageux, oublie ses déboires conjugaux et tente, à bord d'une vieille voiture, de trouver un endroit propice, très isolé, pour se livrer enfin à l'écriture, psychanalyse sauvage et peut-être aussi réconciliation au bout du chemin avec cette vérité longtemps dissimulée.

Pour commencer, la ville qu'il fuit, ses rumeurs et mensonges, semble le retenir. Deux incidents, un barrage routier et un contrôle de police (mis en place par qui ?) l'obligent à y revenir. Le troisième départ sera le bon, mais Coman ramasse sur la route Ana Maria, jeune femme aussi belle qu'énigmatique. Serait-elle mythomane, intellectuelle désespérée ou tout simplement indicatrice ? Malgré ses doutes, Coman ne pourra plus s'en séparer. C'est le début d'un long périple à travers les forêts des Carpates. Le voyage, sans destination précise, sera entrecoupé de confessions, d'interviews enregistrées sur cassette au cours de l'enquête concernant Helgomar, d'étranges rencontres et poursuites aussi.

Au fil des pages chargées de menaces, le mystère de l'ingénieur des mines disparu se dissipe, tout comme celui des « accidents » subis par tous ceux qui tentaient de l'éclaircir. En fin de parcours, dans un village en apparence tranquille en bas de l'alpage, où Coman pourra enfin écrire en paix son livre, une énigme demeure : qui est Maria, pourquoi cette femme se trouve-t-elle près de lui ? Elle finira par avouer la sordide vérité. Qu'importe, puisque l'amour, le vrai, et puis un autre « accident » viendront conclure leurs brèves vacances improvisées, enfer d'angoisses, de doutes, de suspicions et d'ambiguïtés.

Augustin Buzura est né en 1938 dans un village du Maramures, en Transylvanie. Président, depuis trois ans, de la Fondation culturelle roumaine, il est considéré comme l'un des plus importants romanciers du pays. Ce premier livre traduit en français, s'articule autour de longs dialogues et monologues, parfois trop chargés, mélopées lancinantes portées par un chœur de femmes et d'hommes brisés. Drapée d'une beauté âpre, majestueuse, cette réflexion romanesque sur le destin de l'homme aliéné, sur ses abdications, sa rédemption et son *Chemin de cendres* et de sang vers une lointaine liberté, nous concerne autant qu'elle concerne nos voisins de l'Est ; tout comme le beau livre de Ion Baiesu, le texte d'Augustin Buzura permet surtout de mieux comprendre leur désarroi actuel, de même que les menaces obscures et permanentes qui pèsent toujours sur de nouveaux et fragiles espoirs.

Edgar Reichmann



BIOGRAPHIES

Louise Brooks, lumière noire

Elle fut Loulou jusqu'au bout, dans la vie comme au cinéma. Barry Paris éclaire le mystère de la plus grande actrice du muet

LOUISE BROOKS
de Barry Paris.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Aline Weill,
PUF, coll. « Perspectives critiques », 650 p., 298 F.

Les gens très beaux édictent leurs propres lois, a dit Tennessee Williams, que cite en exergue d'un de ses chapitres l'auteur de cette extraordinaire biographie. Louise Brooks, dont le monde connaît le visage par ses photographies plus que par ses films, était, sans aucun doute, d'une beauté à vous faire perdre la tête. Pour Henri Langlois, le fondateur de la Cinémathèque française, *« il n'y a pas de Garbo, il n'y a pas de Dietrich. Il n'y a que Louise Brooks ! »*

Trois films ont suffi à la rendre immortelle : *Loulou* et *le Journal d'une fille perdue*, de G.W. Pabst, ainsi que *Prix de beauté*, d'Augusto Genina, que devait à l'origine réaliser René Clair. Trois films tournés en un an, 1928-1929, et dont l'un, *Loulou*, tiré de deux pièces de Wedekind, est l'apothéose du cinéma muet, un classique du cinéma mondial, peut-être le mythe féminin du siècle : l'histoire d'une jeune danseuse de cabaret étourdie, étourdissante, dont la beauté innocente et mortelle est un piège pour le désir des hommes, et qui, tombée du luxe luxurieux dans la plus noire misère, finit sous le couteau de Jack l'Eventreur. N'aurait-elle joué que ce film-là, Louise Brooks brillerait à jamais au firmament non pas des stars, mais de l'art cinématographique. Elle ne l'a su qu'à la fin de sa vie, après avoir sombré dans la déchéance, vieille femme solitaire, intelligente et méchante.

Pour les cinéphiles du monde entier, le lumineux visage de Loulou, le noir éclat de ses yeux, se superposent à l'image de la solitaire de Rochester, ressuscitée dans les années 50 par la cinéphilie. Mais, entre ces deux images, s'étendait un désert peuplé de fantômes, la vraie vie de Louise Brooks, qu'un universitaire américain, Barry Paris, spécialiste du cinéma muet, a patiemment explorée et qu'il raconte avec une précision qui peut d'abord paraître maniaque.


THE KOBAL COLLECTION

Le lumineux visage de Loulou...

Pabst avait vu son âme

Survolons. Famille bourgeoise du Middle West (Wichita, Kansas). Père avocat, gentil, indifférent, obsédé par le sexe, elle ne le saura qu'après sa mort ; mère bonne pianiste et fine lettrée, très ambitieuse pour sa fille. Deux frères, l'un adoré, l'autre détesté, une sœur cadette. Louise est violée à l'âge de neuf ans par un gentleman brutal au nom exquis de Mr Flowers. Sa mère la blâme pour l'avoir aguiché. On a connu meilleur départ dans la vie. Louise danse avec autant d'acharnement que de grâce. A quinze ans, elle part pour New-York, entre dans la troupe de danse moderne la plus réputée d'Amérique, Denishawn, en même temps que Martha Graham. Elle y est très remarquée. Au bout de deux ans, elle en est chassée, sans explication, et c'est l'événement traumatisant de sa vie d'artiste. Le fameux Ziegfeld l'engage dans sa revue, les Follies.

A dix-huit ans, elle est le prototype des *flappers* du *« jazz age »*, ces jeunes filles désinvoltes, tournoyantes, adorables et volontairement frivoles, qui dansent le charleston et le *jitterburg*, ne portent sur elles que dix grammes de soie et des volutes de fourrure blanche, sortent toutes les nuits avec une nuée d'hommes riches et jouent au tennis la journée. Brooksie, comme on la surnomme, y ajoute sa spécialité, l'alcool. Elle s'y adonnera toute sa vie, comme d'autres à la cocaïne ou l'héroïne. L'alcool est le sport national de l'Amérique des années 20. Brooksie y joint le sport favori de l'homme, le sexe, les deux sexes, mais, quand même, surtout les hommes.

Louise était persuadée d'être une putain. Qui ne s'intéressait absolument pas à l'argent. Ni au cinéma, d'ailleurs. Elle devint actrice à contre-cœur, tourna une douzaine de films, dont la moitié est complètement perdue et l'autre sans intérêt artistique. Avant que Pabst ne la voie dans un film de Howard Hawks, *Une fille dans chaque port*, elle était *« la fille qui a du « it »* (du sex-appeal), à égalité avec Colleen Moore, aujourd'hui totalement oubliée, comme le serait probablement Louise Brooks sans *Loulou*. C'est là, dans cette histoire du cinéma muet vue du point de vue des actrices, que la biographie de Barry Paris devient réellement intéressante.

Mais elle devient passionnante, au sens fort, à partir de la rencontre avec Pabst. Il avait cherché son héroïne pendant deux ans, toute l'Allemagne haletait. Le sentiment national fut blessé quand il la découvrit sous les traits d'une Américaine au casque noir, coiffée à la Jeanne d'Arc. Pabst savait qu'elle « était » Loulou, il avait vu son âme.

Il vint l'attendre à la gare de Berlin avec une gerbe de roses, un escadron de journalistes, avec son épouse aussi. Elle était accompagnée d'un jeune baron fêtard, ce qui le rembrunit. Pour la séquence d'ouverture, il lui demande d'improviser quelques pas de danse. Elle fait cadeau à la caméra d'une virevolte miraculeuse. Il est abasourdi, transporté, ravi : *« Mais vous êtes une véritable professionnelle ! »* Il ne la savait pas danseuse. Elle sourit (revoyez le film, il existe en cassette, pour savoir ce qu'est le sourire d'enfant de Louise Brooks) ; il tombe amoureux de son actrice. Elle lui donne exactement ce qu'il veut, et plus qu'il n'osait espérer. Sous l'œil de la caméra. Rien en dehors du studio. D'ailleurs, il ne le lui demande pas, il est affairé, précis, méticuleux. Elle lui offrira, à Paris, au Royal Monceau, quand il s'y attendait le moins, une unique nuit, *« une performance sexuelle mémorable »* qui le laissa ébloui. Quand elle se refusa après cela, il lui prédit le destin de Loulou.

Et ce destin, en effet, lui échut, à Jack l'Eventreur près. Elle avait claqué la porte du studio qui l'employait, elle avait cinglé vers l'Europe, avec un très sûr instinct esthétique. De retour, elle refuse de se prêter à la sonorisation du film qu'elle avait tourné en muet avant de partir. Elle refuse aussi le rôle féminin principal de *l'Ennemi public*, qui va à Jean Harlow et la lance. A la place, elle tourne, en 1931, trois films idiots, de petits rôles. La loi qu'elle édictait avait eu jusqu'alors les couleurs vives de son caprice ; à présent, elle se mue en une implacable loi d'autodestruction. Elle est grillée à Hollywood, elle le sait ; à vingt-quatre ans, elle est une actrice finie. Elle se retrouve au chômage ; couverte de dettes, elle doit se déclarer en faillite.

La suite est un roman de Dostoïevski et de Budd Schulberg à la fois. Danseuse à Chicago, puis retour à Wichita, où sa mère et elle s'affrontent haineusement et où elle scandalise par sa licence sexuelle. Retour manqué à Hollywood (trois westerns nuls). Puis c'est New-York, un peu de radio, vendeuse chez Saks, call-girl, pilier de bar solitaire, Loulou en enfer. La plus belle de ses photos sans la frange légendaire, en 1931, lui faisait regarder le buste de Dante. De 1935 à 1954, elle descend un à un les cercles infernaux.

C'est par l'écriture qu'elle s'exhume lentement. Elle a décidé d'écrire ses Mémoires, *Naked On My Goat* (Nue sur mon bouc), titre emprunté au *Faust* de Goethe. Elle en jette dans l'incinérateur une première version, puis écrit des articles sur le cinéma, qui font découvrir son talent d'écrivain aux cinéphiles. L'un d'eux, plus jeune, mais marié, devient son amant. Il la fait s'installer dans un petit appartement à Rochester. Ensemble, ils vont en Europe pour préparer la résurrection de ses films. Lotte Eisner, l'historienne du cinéma expressionniste allemand, déclare enfin *Loulou* un chef-d'œuvre. Toute la critique contemporaine suivra, la nouvelle vague l'adulera. Louise Brooks, toujours recluse, connaît enfin la vraie gloire, celle qui la fait entrer dans l'éternité.

« J'ai échoué dans tout »

Rédemption ? Il n'y a pas de rédemption. Elle reste alcoolique, ne cessera de réclamer à ses amis un revolver pour en finir, terrorisée par la mort. Quand elle ne supportera plus le gin, tout ce qui lui reste est l'attention bourrue d'une voisine d'immeuble, femme d'ouvrier, plus âgée, qui lui parle au téléphone la nuit pour l'aider à s'endormir. Elle meurt à soixante-dix-huit ans, en 1985. Elle avait écrit son épitaphe, cruelle mais fausse : *« J'ai échoué dans tout. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai essayé de tout mon cœur. »*

Ce qu'elle voulait ? Danser, écrire. L'amour ne l'intéressait pas, la sexualité oui, mais elle ne put se résoudre à en parler tout à fait sincèrement, à cause des autres : elle ne put, selon ses termes, *« dénouer la ceinture de la Bible »*. Cultivée comme ne l'a été aucune autre actrice de son temps, elle prouva un incontestable talent d'écrivain, fait d'un regard au couteau. Au total ? Un destin, ce qui n'est pas rien. Avez-vous lu beaucoup de biographies qui, à la fin, vous font sangloter comme si vous aviez perdu quelqu'un que vous aimiez sans du tout comprendre pourquoi ? Pabst avait tourné, avant *Loulou*, un film freudien qui s'appelait *les Mystères d'une âme*. Sur le visage de Louise Brooks, ces mystères sont inscrits, en pleine lumière, comme aurait dit Claudel. Indéchiffrables. Mais cette biographie, remarquablement écrite, éditée et traduite, les éclaire encore plus.

Michel Contat

Autoportraits du désespoir

IMAGES LATENTES
de Marie-Jeanne Tomasi.
Préface de Robert Briatte,
William Blake éd.,
164 p., 195 F.

Ce dimanche 24 mars, Marie-Jeanne Tomasi réalise un autoportrait dans la glace avec, en arrière-plan flou, Renata, la femme qu'elle aime. Un texte accompagne l'image : *« J'ai pressenti que je ne remettrai plus jamais les pieds chez toi. Intuitivement, je nous prends cette photo dans la glace, avec les violettes que j'ai déposées pour accompagner ma peine. »*

Cette photo marque la fin d'une histoire d'amour. Elle sera, en fait, le premier des deux cent soixante-seize autoportraits que Marie-Jeanne Tomasi prendra, un par jour, de mars à Noël. Cette femme quittée et à la dérive, qui n'a quasiment jamais fait de photographie, trouvera dans l'appareil *« un moyen de dire qu'elle est encore en vie »*. Chaque image est accompagnée d'un texte d'une vingtaine de lignes : *« J'ai écrit pour me demander si j'existais avant. »*

Renata n'est plus dans le champ de ce journal texte-image, mais elle est partout : dans les villes visitées et aimées ensemble (Bonifacio, Rome, Sartène, Aix, Marseille) ; dans les références et objets qui s'accumulent sur la pellicule (veste, champagne, lunettes, livres, voiture, lit, cartes postales, posters). Dans le texte surtout, où Marie-Jeanne Tomasi retrace ses années heureuses, la Corse, où elle vit, la Méditerranée qu'elle parcourt désormais, seule, son état de douleur (*« Tenir bon, c'est la prière de chaque matin »*), son corps qui maigrit, les pleurs au réveil, les rides qui se multiplient – images-preuves à l'appui.

« Fantastique impudeur », a écrit Robert Briatte dans la préface. L'intérêt de ce livre est bien là. Cinéaste, Marie-Jeanne Tomasi a toujours mêlé dans ses films l'autobiographie, le souvenir, l'identité, le voyage. Ici, elle réussit à aller encore plus loin, tout en évitant l'écueil de la complaisance. Si elle ne se pardonne rien et s'abandonne sans retenue sur sa dérive physique et mentale, elle livre également en pâture son ancienne compagne et lui « balance » des reproches amers. *Images latentes* est un sauvetage personnel, mais aussi une vengeance.

Reste l'objet. Ni livre de photos ni texte d'écrivain. Plutôt un récit photographique, proche d'Hervé Guibert. On y trouve de belles pages sur la Corse, le voyage et le désespoir, un *happy end* séduisant (*« Ce sont des images qui m'ont sauvée »*) et quelques bonnes photos : à Catalonga, une « marine de Bonifacio », dans une allée de palmiers à Bastia, derrière les mailles d'un filet de handball.

Michel Guerrin

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

BLOC-NOTES 1952-1970
de François Mauriac.
Seuil, « Points-Essais »,
5 volumes vendus séparément, (nº 269 à 273), l'ensemble 2730 p., 282 F.

LA nostalgie est une émotion désagréable et inutile, mais comment ne pas l'éprouver en retrouvant le « Bloc-notes » de Mauriac ? Même les lecteurs de moins de quarante ans, ceux qui découvrent aujourd'hui ces coulées de lave maintenant refroidies ne pourront, *à coup sûr, qu'être frappés par le sentiment* d'une déperdition, d'une dégradation : c'est ainsi qu'un écrivain de grand renom entendait le journalisme il y un quart de siècle ; c'est ainsi qu'il usait de sa gloire, à cette hauteur. *S'agissait-il d'un géant ou bien sont-ce les prétendants* actuels à sa succession qui appartiennent à Lilliput ?

Lorsque Mauriac, en 1952, commence à rédiger chaque semaine ces textes sur l'actualité, *il est au sommet des honneurs.* Il a soixante-sept ans, il est académicien, le prix Nobel de littérature vient de lui être attribué. Ecrivain bourgeois, catholique et résistant, il dispose de toutes les bonnes cartes d'une paisible notoriété. *Le Figaro* le choie, les chevau-légers maurrassiens le respectent, les bien-pensants l'admirent et en feraient volontiers leur héraut d'éloquence et de style contre les hordes existentialistes. C'est d'ailleurs pour soutenir *la Table ronde*, où, selon son propre aveu *« Thierry Maulnier était, après moi, ce qu'il y avait de plus à gauche ! »*, qu'il propose d'écrire son « Bloc-notes » : *« Quelqu'un est là, avec ses idées, ses goûts, ses humeurs, les conditions d'une vie ordinaire, et chaque semaine il réagit à l'Histoire telle qu'elle se fait sous son regard. Cet affrontement de l'individuel et de l'universel, c'est tout le « Bloc-notes. »*

Un coup de main militant, donc ; l'appui d'une *signature prestigieuse* à une revue censée faire pièce aux trublions athées de chez Gallimard. Mais, sans le vouloir vraiment, Mauriac a mis sa belle main blanche dans un engrenage. Il ne découvre pourtant pas le journalisme. *Dès avant 1914, en réaction contre* l'antisémitisme « naturel » et le conservatisme étroit de son milieu, il avait collaboré au *Sillon de Marc Sangnier ; puis, dans les années 20,* au très droitier *Echo de Paris*, avant que la guerre d'Espagne puis la Résistance ne le ramènent du côté d'une démocratie-chrétienne libérale, et qu'il ne tâte un instant à l'aventure du RPF. *Mais tout cela n'était guère qu'affaires d'épiderme* et d'heureuse bourgeoisie.

L'essentiel était ailleurs, dans l'œuvre et dans la foi, dans le travail du romancier, du dramaturge et surtout du poète que Mauriac désirait être, par-dessus tout. Avec le « Bloc-notes », le centre de gravité bascule, ce n'est plus l'œuvre qui témoigne, c'est l'homme ; plus exactement, l'œuvre désormais se concentre dans ces quelques feuillets hebdomadaires qui sont chargés de dire ce « tout » autrefois réservé aux livres. Il y aura encore des romans, des Mémoires, mais comme à la marge, comme des rendez-vous professionnels, comme des obligations mondaines. La brûlure de l'esprit, c'est dans les journaux – après *la Table ronde, l'Express, puis le Figaro littéraire* – qu'il faut désormais en découvrir la marque.

Inutile de chercher à savoir ce qui est premier de la conversion au journalisme ou de celle à l'anticolonialisme et aux droits de l'homme. Les deux se confondent dans le sentiment d'une même urgence. Entrant dans la vieillesse, au *sommet d'une carrière exemplaire d'homme de* lettres, un écrivain se demande ce qu'il est en vérité, hors de la réussite que lui ont valu sa fortune, sa prudence et son talent. Pour le savoir, comme Gide – l'interlo*cuteur de sa part d'ombre* – partant pour le Congo, il risque tout, il rompt : avec l'idéologie de son milieu social, avec les politesses et les rondeurs tactiques, avec le confort de la tour d'ivoire qui est, dit-il *« un édicule »*, avec les formes canoniques de l'activité littéraire respectable.

Pour unique fidélité, une bouée, de taille imposante il est vrai : *« Ma vocation est politique dans la stricte mesure où elle est religieuse. Je suis engagé dans les problèmes d'en-bas pour des raisons d'en-haut. »*

LE mouvement des « Bloc-notes » est fait de ces vertigineux trajets d'ascenseur entre ciel et terre. Il est fréquent que dans la *même phrase Mauriac passe du marigot* politicien aux éthers de la grâce sans que sa plume marque la plus légère hésitation quant à la *route à suivre. Même s'il lui arrive,* bien qu'il s'en défende comme un beau diable, de confondre parfois les genres et de mélanger geste gaullienne et écriture sainte. Le gaullisme d'ailleurs le gêne comme écrivain autant qu'il *l'exalte comme citoyen : le panégyrique est un* genre littéraire qui n'échappe à l'ennui qu'en frôlant le ridicule, et Mauriac souvent ne s'en *tire qu'en inventant à son idole des ennemis* redoutables. Le seul mérite qu'il ait alors à terrasser des adversaires si affaiblis tient à ce qu'il furent ses amis d'hier, Mendès France, Mitterrand. On sent qu'il souffre lorsqu'il les accable et *qu'il tire de sa souffrance un regain* de vitalité littéraire.

Il est irrésistible lorsqu'il fustige, moins bon quand il bénit. *Ses pages sur « la dictature à tête de bœuf »* assureront à Joseph Laniel, à Martinaud-Déplat, à Roger Duchet ou à Bourgès-Maunoury une immortalité à la mesure de leur insignifiance politique ; ils sont grâce à *Mauriac devenus des « types », comme* Joseph Prudhomme ou Monsieur Purgon. Les responsables *de cette heureuse réédition des « Bloc-notes »* ont pris le soin, à l'usage des jeunes générations, de demander à Jean Touzot d'identifier *par des notes tous ces personnages* importants que la mémoire collective s'est empressée de rayer de ses tablettes.

SOUCI honorable mais inutile : ils ne sem*blent plus avoir existé que pour donner* la comédie à Mauriac et lui permettre d'aiguiser ces mots qui lui tombent des dents. La méchanceté plaît. Elle est, à écrire, plus excitante que l'onction. Lorsque Mauriac soupçonne son cher Pascal d'avoir, dans *les Provinciales*, outrepassé, par plaisir d'écrivain, la juste et charitable mesure de la *« correction fraternelle »*, il esquisse une autocritique : elle pro*cure une incroyable jouissance, la phrase qui « vibre dans la cible, tandis que les spectateurs poussent des oh ! et des ah ! Mais la cible est vivante, monsieur le chrétien. (...) Oui, ils méritaient d'être mouchés. Mais vous ne devriez pas en être si content. »* Ces scrupules scandent la belle dramaturgie de Mauriac. Ils instaurent un somptueux dialogue, joliment torturé, *entre les exigences de l'âme et les pesanteurs* du caractère, entre le monde intérieur et l'Histoire, entre la fidélité et la révolte, entre la foi et l'écriture, entre la littérature et le journalisme.

Ce dernier dialogue n'est pas le moins tendu. Il s'assombrit au fur et à mesure que la mort approche, que le succès du « Bloc-notes » grandit et fait de leur auteur une vedette de l'actua*lité, que Mauriac ressent* la nécessité du bilan. *« A force de ne pas mourir, le romancier que je suis a été peu à peu recouvert par le journaliste, que certes je ne renie pas »,* constate-t-il en 1968. Tout en lui se révolte à penser que les feuillets hebdomadaires, écrits au soir de sa vie, pourraient constituer le meilleur de son œuvre.

Et pourtant il ne peut éloigner de lui ce calice amer : *« Il n'est pas impossible que le « Bloc-notes » ou les* Mémoires intérieurs *soient consultés encore à une époque où nul ne songera plus à ouvrir mes romans. »* Alors, il plaide, pathétiquement : *« Sous les alluvions des écrits politiques et des essais de ces vingt dernières années, l'œuvre romanesque et l'œuvre poétique constituent mes premiers titres au nom d'écrivain français, ce que les jeunes lecteurs du « Bloc-notes » ont peut-être oublié. »* A plusieurs reprises, il songe à faire retraite, à abandonner cette confrontation avec le dehors qui a nourri sa méditation et son écriture depuis 1952, au détriment des secrets *de son être intime, le ressort de* ses romans. *« A ces confins de l'âge qui devrait être celui du grand recueillement »*, il a peur que le journalisme ne lui vole *aussi sa mort.*

Mais il continue, jusqu'au bout, jusqu'à l'ultime lueur de conscience, parlant beaucoup de lui-même, certes, mais ne dédaignant pas la mêlée, peu soucieux du risque de glisser sur une épluchure. Toujours *poète lorsqu'il interroge sa foi,* l'amour, la tristesse du monde ; toujours romancier et amoureux du romanesque lorsqu'il prédit à Servan-Schreiber un destin national ; mais journaliste encore, et de la plus belle eau, quand il s'amuse des gesticulations maoïstes de Sartre : *« Il n'est pas donné à tous d'être doué pour la subversion. Il faut que Sartre se fasse une raison, se résigne à être inoffensif. S'il fallait un couple pour régner dans la Lune, sur la mer de Tranquillité, personne qui me paraît plus indiqué que ce couple auguste : Sartre-Beauvoir. »*

La dent, toujours ; cette manière de mordre dans la caresse, c'est le meilleur de Mauriac, le plus clair de son génie. Il ne l'ignorait pas. Dès le début, dès 1952 : *« J'ai écrit à la première page du cahier où je rédige ces notes, ce mot de Louis Lavelle* : « Les plus grands de tous les biens, ceux que chacun doit chercher à obtenir pour soi et à partager avec tous sont la lucidité, le courage et la douceur. » *Ni la lucidité ne me manque, ni je crois le courage – mais la douceur ! »*...

Frère fouettard

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Une « vieille locomotive »

UN des assassinats les plus célèbres de la république des lettres fut commis en février 1939, quelques mois avant le désastre général. Le meurtrier *s'appelait Jean-Paul* Sartre. Et la victime, François Mauriac. L'auteur de *la Nausée reprochait* à l'écrivain catholique de se conduire mal avec ses personnages romanesques, et de les gouverner ou de les dépeindre comme si le sort l'avait doté de l'omniscience et de la *« toute-puissance »* divines. Mais *« Dieu n'est pas un artiste »*, affirmait Sartre, qui réprouvait tous les abus de pouvoir. Et il ajoutait : *« M. Mauriac non plus. »* Ce *n'était pas très aimable, et cela* chagrina beaucoup Mauriac, paraît-il. En tout cas, une certaine jeunesse fut dissuadée, pour longtemps, de lire ce romancier traditionnel, qui *« tirait le Christ par la manche »*, comme le dit Roger Nimier. Pourtant, les mêmes jeunes gens avaient avec Mauriac un rendez-vous qu'ils ne soupçonnaient pas.

Avoir vingt ans en 1953 n'était guère enviable. Jacques Tati déridait les Français avec *les Vacances de M. Hulot*, Joseph Staline rendait son âme à je ne sais qui, Ernest Hemingway recevait le prix Pulitzer pour *le Vieil Homme et la Mer* et Louison Bobet remportait son premier Tour de France. Mais la guerre *froide se confirmait*, et la guerre d'Indochine se poursuivait, tandis que la fièvre nationaliste agitait la Tunisie et le Maroc. Pour traiter les problèmes des colonies, les ministres de la IVᵉ République ne connaissaient qu'une méthode : la répression policière ou militaire. Ils se ressemblaient tous par la veulerie et l'absence de décisions. C'était l'époque où l'on attendait la chute des gouvernements. Lequel battrait le record de brièveté ?

Le paysage était assez lugubre pour la génération qui débutait. Les jeunes gens de gauche mettaient leurs espérances dans Pierre Mendès France. Ils lisaient *France-Observateur, le Monde* et *l'Express* pour mieux respirer. C'était là que l'on trouvait les adversaires du « colonialisme ». *L'Express*, qui venait d'être lancé par Jean-Jacques Servan-Schreiber et Françoise Giroud, soutenait les idées de « P. M. F. », comme on disait dans cet hebdomadaire où *la mode voulait que* l'on appelât certaines personnes par leurs initiales...

Or François Mauriac rejoignit *l'Express* dès la fin de 1953, avec une « tribune » sur les prétendants à la présidence de la République. Depuis décembre 1952, il publiait, dans *la Table ronde*, une chronique intitulée « Bloc-notes ». Mais il fut très vite en désaccord avec la direction de cette revue, notamment sur l'affaire marocaine.

AU printemps 1954, quand le divorce fut consommé, il transporta *son « Bloc-notes »* dans *l'Express*. Drôle de voyage. L'écrivain catholique changeait de famille et de climat. Il quittait la Droite pour la Gauche, avec des frémissements de tromperie conjugale. Cependant, la jeunesse découvrit un autre Mauriac. Cet homme, qui avait des manières de prélat et, dans ses meilleurs jours, des façons de curé de campagne, remplaçait la plainte ou le chuchotement par le trait, la pique ou la formule assassine, lorsqu'il évoquait le personnel politique de la IVᵉ République. *« Nous croyons qu'il y a deux Mauriac : le pamphlétaire de* l'Express *et le romancier*, disait Jacques Laurent en 1956. *Les jeunes admirateurs du pamphlétaire ignorent volontiers ses romans, les lecteurs de ses romans sont rarement ses lecteurs de* l'Express. »



Entre les deux Mauriac, il existait malgré tout des similitudes. L'ennemi restait le même. C'était *« la bourgeoisie pècheresse »*, comme l'écrit aussi Laurent. Seulement, les cabinets ministériels avaient pris la place des alcôves. Et les *« trompettes du Jugement dernier »* retentissaient *« pour une élection municipale »* comme, naguère, pour les demoiselles de mœurs trop légères. Les instruments du *« Mal »*, c'étaient à présent les dirigeants de la démocratie chrétienne, laquelle se nommait encore le MRP (Mouvement républicain populaire). Mauriac avait de nombreuses « têtes de Turc », notamment Georges Bidault. Il se félicitait d'être parmi ceux qui mettaient *« le nez »* de cet homme *« dans les affreuses suites de ses actes »*. La *« tête de bœuf »*, c'était Joseph Laniel. *« Ce président massif, on discerne du premier coup d'œil ce qu'il incarne : il y a du lingot dans cet homme-là*, avait écrit Mauriac. *Sans doute ignore-t-il* « le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois » *que nous livre le cardinal de Retz, et qui est de* « saisir d'abord l'imagination des hommes ». *On ne saurait moins parler à l'imagination que M. Joseph Laniel. »* Morceau de bravoure, mais le « Bloc-notes » en est rempli... Le cardinal Mauriac étincelait dans la férocité.

QUELQUEFOIS, il éprouvait des repentirs. Tout cela n'était ni très charitable *ni* très chrétien, mais il y prenait tellement de plaisir ! Tans pis pour le devoir de miséricorde... Né en 1885, il s'était jeté tardivement dans la bataille politique. Il se traitait de *« vieille locomotive »* et ne manquait pas d'évoquer les mélancolies de son âge. N'empêche que la polémique le faisait reverdir. C'est *sans doute* la meilleure cure de rajeunissement. C'est mieux que la marche à pied, la gymnastique et les amours d'automne... En juin *1954, après la défaite de Dien* Bien Phu, Mendès France devint président du conseil. On lui laissa le temps de terminer la guerre d'Indochine et de négocier l'autonomie de la Tunisie. Puis, après sept mois seulement, l'Assemblée nationale renversa le gouvernement de « P. M. F. ». La jeunesse prit congé de ses enthousiasmes, tandis que Mauriac dénonçait une misérable conspiration. *« Les hommes de valeur*, écrivit-il ensuite, *ne sont appelés au pouvoir que le temps qu'il faut pour réparer les catastrophes suscitées par les médiocres. »* Parmi ces derniers, le pamphlétaire de *l'Express* mettait Antoine Pinay, que l'on pare maintenant de toutes les vertus.

Aimait-il Paul Claudel ? Le *28 février 1955*, après les obsèques de celui-ci, à Notre-Dame, il fit ce commentaire : *« J'aurais été bouleversé s'il avait fait moins froid. »* Tout le Mauriac du « Bloc-notes » se trouve dans ce raccourci, mélange de bons sentiments et de coups de griffe. Le journalisme a été la brillante arrière-saison littéraire de ce romancier en demi-retraite. Lorsqu'il dépeignait Edgar Faure comme *« un avocat roué, mais myope »*, qui avait *« le nez sur son jeu personnel »* et *« s'embrouillait dans ses combinaisons »*, Mauriac jubilait. Et nous aussi...

L'Histoire avait fini par le passionner. *« Quel roman plus poignant que celui-là ? »*, demandait-il. Le *« mariage »* de Mauriac avec la gauche se termina au printemps 1961, quand sa dévotion pour de Gaulle le contraignit à retourner dans sa famille d'origine. Après quoi il publia son « Bloc-notes » dans *le Figaro littéraire*, jusqu'à sa mort. Ses derniers mots concernèrent non plus les affaires courantes, mais *« la vie éternelle »*.

★ Signalons également l'ouvrage de Claude Escallier, *Mauriac et l'Evangile*, préfacé par Jean Touzot (Beauchesne, 368 p., 195 F) ; les actes du colloque qui s'est tenu à la Sorbonne en 1991, *Mauriac et le théâtre*, réunis et publiés par André Séailles (Klincksieck, 300 p., 165 F) ; le livret de photographies de Jean-Luc Chapin, accompagnées de textes d'Eric Audinet, *Eric des Garets et Jacques Monférier, Malagar*, publié par la région Aquitaine et le Centre François-Mauriac de Malagar, qui marque l'achèvement de la restauration de la maison de l'écrivain, acquise par la région en 1985 (Centre François-Mauriac de Malagar, 139, boulevard du Président-Wilson, 33200 Bordeaux, 48 p., 48 F.